



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

WIDENER



HN SXIG 6

C 4615. 107. 23



HARVARD

COLLEGE

LIBRARY



FROM THE LIBRARY OF

COMTE ALFRED BOULAY DE LA MEURTHER



PURCHASED APRIL, 1927

LE
PONTIFICAT DE PIE VI

ET
L'ATHÉISME RÉVOLUTIONNAIRE

Par l'Abbé I. **BERTRAND**

Avec la collaboration de M. le chanoine SAURET, du diocèse de Gap
et de M. l'abbé CLERC-JACQUIER, du diocèse de Grenoble

TOME PREMIER



BAR-LE-DUC

Typ. des Célestins — **BERTRAND**

36, rue de la Banque, 36

PARIS

BLOUD et BARRAL, libraires-édit.

18, rue Cassette, 18

1879

LE
PONTIFICAT DE PIE VI
ET
L'ATHÉISME RÉVOLUTIONNAIRE

BAR-LE-DUC — TYPOGRAPHIE DE CÉLESTINS — BERTRAND



PIE VI.

— M O R E A N .

LE

PONTIFICAT DE PIE VI

ET

L'ATHÉISME RÉVOLUTIONNAIRE

Par l'Abbé I. BERTRAND

Avec la collaboration de M. le chanoine SAURET, du diocèse de Gap
et de M. l'abbé CLERC-JACQUIER, du diocèse de Grenoble

TOME PREMIER



BAR-LE-DUC

Typ. des Célestins — BERTRAND

36, rue de la Banque, 36

PARIS

BLOUD et BARRAL, libraires-édit.

18, rue Cassette, 18

1 8 7 9

C 4615.107.23

✓

✓

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FROM THE LIBRARY OF
COMTE ALFRED BOULAY DE LA MEURTHE
APRIL, 1927

INTRODUCTION

I.

On ne cesse de répéter que deux partis sont aux prises en Europe et se disputent le pouvoir : le parti de l'ordre et celui de la Révolution. Rien n'est plus vrai. Mais en dehors de ces deux fractions de la société, plus ardentes peut-être que nombreuses, on trouve encore les indifférents et les peureux, qui refusent d'arborer un drapeau quelconque : les uns, parce qu'ils croient pouvoir se désintéresser des graves questions qui agitent depuis longtemps déjà le monde politique et le monde religieux ; les autres, parce qu'ils ne veulent pas compromettre leurs intérêts matériels.

Cette masse flottante ne considère la religion que comme une barrière protectrice à l'abri de laquelle peuvent dormir en paix les élus de la fortune, et non comme le lien spirituel qui nous unit à Dieu. Pour les hommes sans conviction dont elle se compose, le droit n'est rien, si le succès ne le consacre pas ; car, à leurs yeux, le droit et la légalité sont une même chose et n'ont d'autre raison d'être que la volonté capricieuse des législateurs que nous impose périodiquement le suffrage universel, le plus fantasque et le moins éclairé de tous les souverains.

Qu'importent les contradictions à ceux qui ne voient rien en dehors de la matière ! Toute conception de l'ordre surnaturel est inaccessible à leur esprit. L'évidence elle-même ne saurait les convaincre, si elle n'éclaire pas des réalités palpables.

Par quel moyen pourra-t-on les amener à la connaissance et à l'amour du vrai ? Sera-ce par l'étude de la philosophie ? Mais ils sont étrangers à cet ordre d'idées qu'ils repoussent sans discussion, parce qu'ils n'en comprennent pas l'utilité pratique.

L'enseignement de l'histoire est peut-être le seul qui puisse dissiper les ténèbres de leur intelligence.

Quiconque, en effet, étudiera sans parti pris cette magnifique épopée où l'on voit se succéder d'une manière continue les luttes et les triomphes de l'Eglise, éprouvera le besoin de s'écrier comme le centenier de l'Evangile : *Le doigt de Dieu est là !*

Quant à ceux qui, à la vue de certains événements, sentent leur âme se troubler et leur foi défaillir, nous leur dirons aussi : Etudiez l'histoire ; cette étude vous fortifiera, car elle mettra un terme à vos perplexités, et, quelque sombre que vous paraisse l'avenir, vous ne tarderez pas à l'envisager sans effroi.

C'est sous l'influence de cette pensée que nous avons conçu le dessein, peut-être téméraire, de publier ce livre.

La persécution, aussi habile que violente, à laquelle l'Eglise n'a cessé d'être en butte sous le règne douloureux de Pie VI, est comme le résumé sanglant de tout ce que le Christianisme a eu à souffrir durant les trois premiers siècles.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que les ennemis de la vérité eux-mêmes pourront se

convaincre, en méditant les faits que nous aurons à raconter, de la puissance divine de l'Eglise et de l'échec inévitable qui les attend.

II.

Le Sauveur avait dit à ses Apôtres que le monde les persécuterait. Mais il avait eu soin d'ajouter, pour tranquilliser leur foi, que les puissances de l'enfer ne pourraient anéantir son œuvre. Derniers témoins de la parole du Maître, nous l'avons vue se réaliser de nos jours de la manière la plus éclatante, contrairement aux prévisions humaines.

L'Eglise a successivement triomphé de tous ses ennemis. Le paganisme, qu'elle eut à combattre dès le début de sa mission, lui opposa la force brutale et le faux savoir de ses sophistes. Inutiles efforts. Le paganisme a disparu, et de la puissance des Césars il ne reste absolument rien, si ce n'est quelques misérables débris que le génie conservateur des papes a sauvés de la destruction.

Sont ensuite venues les hérésies. Elles ont essayé à leur tour de miner l'édifice religieux, en opposant leur enseignement à celui de l'Eglise, et en faisant appel aux mauvaises passions; mais elles se sont affaissées sur elles-mêmes, pour ne plus se relever. Depuis Simon le Magicien jusqu'à Luther, depuis Porphyre et Julien l'Apostat jusqu'aux philosophes du dernier siècle, quel est le novateur dont l'Eglise n'ait eu raison? Investie d'un pouvoir qu'elle seule possède et que le Fils de Dieu lui conféra dans la personne des Apôtres, elle statue en dernier ressort sur toutes les

questions qui intéressent la conscience humaine à un degré quelconque ; et des millions d'hommes se soumettent sans hésiter aux sentences qui émanent de ce tribunal suprême. Et parmi ces millions d'hommes, il n'est point rare de trouver de brillants écrivains et des savants de premier ordre, qui, comme le grand évêque d'Hippone et le Cygne de Cambrai, reconnaissent et vénèrent dans le successeur du prince des Apôtres le ministre infailible de la vérité, et s'écrient avec l'accent d'une conviction profonde : *Rome a parlé, la question est résolue.*

Et que l'on ne dise pas que l'Eglise catholique doit une partie de sa force à la puissance tutélaire des souverains. Elle a traversé les dix-huit siècles de son existence au milieu des tempêtes, et, le plus souvent, malgré la haine des princes et des cours. Le despotisme et la démagogie l'ont tour à tour battue en brèche. Chaque fois, elle a puisé dans la lutte une force nouvelle et prouvé à ses ennemis la divinité de son origine.

C'est ainsi qu'elle est arrivée jusqu'à nous en dépit de ses persécuteurs. Quoi qu'on ait fait, elle n'a jamais rien perdu de son prestige. On cherchait vainement à l'humilier ou à la réduire en servitude ; sans autres armes que la prière et la résignation, elle imposait aux peuples un respect inaltérable.

On avait beau la spolier ; sa pauvreté, loin de hâter sa ruine, contribuait à son triomphe. On a essayé contre elle de tous les genres d'attaques. Les uns et les autres ont pareillement échoué. Ses ennemis n'ont réussi qu'à relever le mérite de sa victoire par la honte de leur défaite. Voici trois cents et quelques années que l'enfer a mis en jeu tout ce qui lui restait de forces

pour tenter de l'anéantir. Après la Réforme, sont venus le Gallicanisme, le Jansénisme et les Philosophes ; après les Philosophes, la Révolution ; après la Révolution, les Libres-Penseurs, les Panthéistes, les Matérialistes, les faiseurs d'annexions et les Solidaires. Les Philosophes ont passé comme tant d'autres avant eux, et la Révolution ne tardera pas à mourir étouffée dans le sang. Quant à la Réforme, elle n'est plus qu'un mot générique dont on a coutume de se servir pour désigner cette foule incalculable de sectes que le Luthéranisme a enfantées, espèce de Babel où règne la confusion, et où l'on voit se heurter, à chaque instant, le oui et le non en matière de foi, à l'ombre et sous la protection du même drapeau. L'incrédulité moderne disparaîtra à son tour, emportée par le souffle de la colère divine, à moins que le ridicule ne la tue, ou qu'elle ne meure d'une caducité précoce.

Les institutions humaines, quelles qu'elles soient, s'affaiblissent en vieillissant. Semblables à ces ruines que le temps a minées, le plus léger coup de vent suffit pour les abattre. L'Eglise, au contraire, grandit et se fortifie, à mesure qu'elle s'éloigne de son berceau.

En présence d'un fait aussi éclatant, je ne conçois pas que les États cherchent à rompre avec le Catholicisme. Ils devraient, ce semble, dans l'intérêt de leur pouvoir, resserrer de plus en plus les liens qui les unissaient à Rome, afin d'étayer leur faiblesse de l'autorité divine de l'Eglise. Ils ont préféré à ce qui eût fait leur force je ne sais quelles folles théories basées sur l'athéisme, comme s'il était possible de fonder une société en dehors de l'idée de Dieu.

III.

Luther, en niant l'autorité doctrinale de l'Eglise, avait proclamé le libre examen. Il faisait de l'anarchie en matière de foi le principe fondamental de sa prétendue Réforme.

Voltaire et ses disciples éludèrent la difficulté au lieu de la combattre. Leur ambition, d'ailleurs, était de démolir et non d'édifier. Nos Livres saints, et en particulier l'Ancien Testament, furent odieusement travestis. Dans l'espoir d'ameuter les masses contre nous, on nous accusa, entre autres choses, de nous faire les instruments de la tyrannie et de travailler, dans l'intérêt des rois, à l'asservissement des peuples, comme on nous a accusés, en d'autres temps et en d'autres lieux, de miner le pouvoir des souverains au profit des passions démagogiques. C'est ainsi que bien souvent la tactique des partis prime la vérité.

Il n'est presque plus question maintenant du libre examen, tel que le comprenaient les novateurs du quinzième siècle, et les attaques passionnées du Voltairianisme ont fait place aux théories matérialistes et aux utopies soi-disant philanthropiques de nos écrivains libres-penseurs. Les ennemis actuels de l'Eglise savent que le néant inspire à l'homme une invincible répulsion, et que le seul moyen de le lui faire accepter, sans trop de répugnance, est de le dissimuler adroitement sous la forme d'une doctrine quelconque.

On a donc élevé le matérialisme à la hauteur d'un système, et, comme il s'est rencontré des hommes qui, malgré les nuages dont on avait soin de l'entourer, le

repoussaient encore, on leur a donné en échange le Panthéisme, avec ses non-sens et ses inconséquences.

Il y a dans le Panthéisme un faux air de grandeur qui peut séduire tout d'abord les intelligences vulgaires. Partie intégrante du Grand Tout, l'être humain ne meurt pas, il se transforme, semblable à la chrysalide, et continue à vivre de la vie de ce Dieu étrange qui, esprit et matière tout à la fois, se fait un jeu de la contradiction et se modifie sans cesse, comme le Protée antique.

Le Panthéisme n'est pas, comme on pourrait le croire, une abstraction plus ou moins insaisissable, une conception monstrueuse, inaccessible aux classes populaires. Toute idée, quelle qu'elle soit, a un côté pratique à la portée des foules, et peut devenir, si elle est mauvaise, un danger sérieux pour la société (1).

« Ne serait-ce point là », se demande quelque part l'abbé Martinet, « la dernière de toutes les hérésies, « celle qui doit précéder immédiatement la venue du « Fils de l'Homme ? Ne pourrait-on pas regarder ceux « qui s'en font les apôtres comme les précurseurs de « l'Antechrist ? Et si ce grand ennemi de la vérité « venait à paraître, *avec les prodiges faits pour séduire* « *les élus*, ne trouverait-il pas des adorateurs prêts à « l'introniser sur l'autel du Dieu vivant ? »

A côté des écrivains dont je viens de parler et qui ont la prétention de nous donner quelque chose en échange de nos croyances, s'agitent les gazetiers, les brochuriers, les pamphlétaires et tous ceux qui font partie, de près ou de loin, de la presse périodique

(1) Qu'on lise avec attention les harangues funèbres que l'on débite aux enterrements civils, et l'on se convaincra sans peine que le panthéisme est la doctrine généralement préconisée par les nouveaux apôtres.

antireligieuse. Ce sont les tirailleurs de l'armée assiégeante. Ils ont reçu pour mission de nous harceler sans cesse et de faciliter ainsi l'entrée dans la place aux troupes régulières.

Au lieu de discuter, ils raillent. Loustics par profession et par tempérament, ils cherchent à désarçonner leurs adversaires, au moyen de jugements hasardés et de citations équivoques. Ils ont, suivant les circonstances, le mot pour rire et la phrase à effet. Une banalité sous forme d'axiome devient parfois dans leurs écrits une arme dangereuse.

En général, ils connaissent assez le cœur de l'homme pour ne pas s'aliéner les masses dont ils flattent les mauvais instincts. Ce sont eux qui ont inventé ces ritournelles laudatives ou imprégnées de fiel et de mépris qui reviennent sans cesse, comme autant de formules stéréotypées.

Les mots de *progrès, de lumières, de tolérance, de liberté, de bien-être, d'industrie, d'idées nouvelles, de travail intellectuel, d'émancipation morale*, etc., émaillent d'ordinaire leurs livres et leurs journaux. A les entendre, le dix-neuvième siècle (représenté par eux) est supérieur à l'âge d'or, où l'on jouissait, dit-on, d'un bonheur sans mélange. Une seule chose fait tache, à les en croire, sur le ciel d'azur de la félicité universelle, c'est la présence persistante de l'Eglise catholique dans le monde, et surtout de la Papauté.

Quoique prêchant la *tolérance*, ils tolèrent bien rarement qu'on ne soit pas de leur avis. Ils adressent volontiers à leurs contradicteurs l'épithète de *rétrogrades*. Suivant eux, les catholiques sont des aveugles qui se laissent sottement *piper* par ceux qui exploitent à leur profit les vieilles superstitions. Les

religieux sont des fauteurs d'ignorance, étrangers eux-mêmes aux premiers éléments des sciences humaines, et les prêtres, des ambitieux hypocrites qui accaparent des trésors et courent après les honneurs, tout en prêchant l'amour de la pauvreté et le détachement des choses de ce monde.

Ces inepties, quoique sassées et ressassées, continuent à se produire dans la plupart des journaux. Les écrivains libres-penseurs ne se lassent point de les répéter, et le public français ne se lasse pas de les lire. C'est comme une sorte de piment qui relève les apprêts et aiguise l'appétit.

Je redoute moins pour la vérité religieuse les rêveurs d'Outre-Rhin que les enfants perdus de la grande et petite presse. Les vulgarisateurs sont peut-être les seuls hommes dont les multitudes aient coutume de s'engouer.

Le Voltairianisme a fait 93, et c'est la presse périodique, je ne saurais trop le répéter, qui prépare, depuis cinquante et quelques années, les catastrophes qui nous menacent.

Or, la tactique de nos adversaires, quel que soit le genre de leurs écrits, n'a pas cessé d'être la même depuis un demi-siècle : passionner contre nous les foules ignorantes et miner par tous les moyens la pierre angulaire sur laquelle est bâti l'édifice religieux. C'est donc autour de la Papauté que nous devons réunir nos moyens de défense et nous grouper avec soin. Il faut montrer aux peuples tout ce qu'a de beau cette grande institution, en réfutant les erreurs au moyen desquelles nos ennemis essaient de la discréditer. C'est précisément ce que j'ai essayé de faire dans la mesure de mes forces.

Cet ouvrage répondra, en particulier, au reproche que l'on nous fait à chaque instant d'être les ennemis du progrès ; car Pie VI a été un protecteur éclairé des lettres, des sciences et des arts. A l'accusation d'intolérance que l'on s'obstine à diriger contre l'Église, le Pape-Martyr opposera cette bonté paternelle qui ne l'abandonna jamais et cette héroïque résignation que ses bourreaux eux-mêmes furent si souvent contraints d'admirer.

D'ailleurs, en encourageant le progrès intellectuel, Pie VI ne fit que suivre les traditions de l'Église et imiter l'exemple de ses plus illustres prédécesseurs sur la chaire de saint Pierre.

IV.

S'il fallait en croire les hommes de la Révolution, le monde aurait croupi dans l'ignorance jusqu'au jour où la philosophie vint faire briller à nos yeux le flambeau de la vérité. Rien n'est moins vrai.

Les barbares avaient anéanti la civilisation romaine ; la nuit se faisait dans les intelligences, nuit profonde, impénétrable, que deux mille ans d'efforts surhumains semblaient devoir ne pas dissiper.

De l'ancien monde il ne restait rien, si ce n'est les œuvres littéraires de la Grèce et de Rome, que les moines avaient sauvées de la destruction. Ces trésors du passé nous seront transmis avec une fidélité scrupuleuse, non parce qu'ils peuvent être de quelque utilité pour la propagation de la foi nouvelle, mais parce qu'ils sont un magnifique produit de l'intelligence humaine, et que l'Église a toujours aimé le beau d'un amour sans égal.

Que n'a pas fait le catholicisme pour inspirer aux populations à demi barbares du moyen âge l'amour des lettres et de l'agriculture ? Mais ses efforts se brisèrent longtemps contre les préjugés de l'époque, préjugés déplorables qui frappaient d'un égal discrédit les travaux de l'intelligence et les salutaires fatigues du laboureur. Les hommes ne rêvaient alors que batailles sanglantes. Ils laissaient aux paisibles habitants du cloître le soin de transcrire et d'admirer les immortels chefs-d'œuvre de l'antiquité païenne. C'est encore aux moines que fut réservée la mission d'élever à Dieu ces splendides monuments qui font à si juste titre le sujet de notre admiration.

L'Église avait compté sur la persévérance de ses efforts et l'action toute-puissante de l'exemple. Ses prévisions ne furent point trompées. J'aurai d'ailleurs occasion de revenir sur ce grave sujet.

Quoi qu'en disent les écrivains libres-penseurs, le génie civilisateur de l'Église a toujours été le même. Ennemis naturels de l'ignorance, les Souverains Pontifes n'ont cessé de la combattre.

Voltaire, comme on le sait, exhortait souvent ses disciples à *écraser l'infâme*.

L'auteur de la *Pucelle* avait dû lire nos Livres saints, puisqu'il les a travestis. Il connaissait donc ce texte, que ses adeptes n'ignoraient pas non plus : « Je frapperai le pasteur, et le troupeau se dispersera ».

Aussi, l'impiété poussa un long cri de triomphe, quand l'auguste Vieillard du Vatican fut pris dans son palais par les sbires de la Révolution et dirigé vers la France. Le prestige qui avait jusqu'alors entouré la Papauté allait enfin s'évanouir. Le Chef de l'Église catholique, privé de ses États, séparé des siens et traîné

captif de ville en ville, ne tarderait pas à être dépouillé de la puissance morale qu'il exerçait dans le monde. A ce spectacle navrant, la foi des quelques fidèles qui avaient échappé aux massacres en masse, aux noyades et à la guillotine, ne pouvait manquer de défaillir. Pie VI une fois mort dans l'obscur prison d'une ville de province, l'Église n'aurait plus de chef; car on saurait empêcher une élection nouvelle, et, dès lors, c'en serait fait de cette colossale institution qui, durant dix-huit siècles, avait bravé toute sorte d'épreuves. Le jour était venu où la Philosophie devait triompher.

C'était bien là ce qu'espéraient les ennemis de l'Église, et ces espérances sont consignées dans les journaux de l'époque. Nous les y avons lues avec une indicible tristesse, mais aussi avec un sentiment de foi qui nous a consolé. Car rien ne reconforte l'âme, en face des épreuves, comme la pensée que Dieu peut faire passer son Église par le creuset des souffrances, sans cesser pour cela de veiller sur elle.

En parcourant ces pages souillées de sang et de boue, je me rappelais involontairement ce passage du Psalmiste : « Pourquoi les nations ont-elles frémi, et les peuples médité des choses vaines ? » Puis, ma pensée se reportait aux promesses que le Sauveur a faites au Prince des Apôtres : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église », et je me disais : « Le ciel et la terre passeront; mais les paroles du Fils de l'homme ne passeront pas ». J'envisageais alors avec sérénité les attaques violentes dont le Saint-Siège est actuellement l'objet; car au delà des amertumes du temps présent, j'entrevois les joies de la victoire et la dispersion des ennemis de l'Église, j'aimais tout naturellement à me persuader qu'en publiant cette

étude, je ferais partager au lecteur mes impressions et mes espérances. Peut-être même contribuerais-je à ranimer la foi chancelante de plusieurs, en leur rappelant un des plus beaux triomphes du Catholicisme et de la Papauté.

V.

Restaient à vaincre les difficultés d'une œuvre aussi importante. Je comprenais tout ce qu'exigeait de recherches un travail de ce genre. J'avais non-seulement à compiler les divers ouvrages où il est question de Pie VI, à propos des événements accomplis sous son pontificat, mais aussi les documents officiels, les archives municipales, les journaux de l'époque et jusqu'aux écrits ignorés du public dont quelques familles privilégiées ont le dépôt. Après cela, il me restait à suivre pas à pas la voie douloureuse que l'illustre Pontife avait parcourue aux jours de sa captivité, pour recueillir pieusement les nombreux souvenirs qu'il avait laissés sur son passage. La tâche était longue, difficile et dispendieuse. J'avoue qu'à la pensée des sacrifices de toute nature auxquels j'allais me condamner, je sentis mon courage défaillir.

Sur ces entrefaites, je reçus un manuscrit assez volumineux. Il m'était adressé par un ecclésiastique des Hautes-Alpes, avec lequel j'avais été en rapport, quelques années auparavant.

« Je vous envoie », me disait-il, « l'histoire authentique et inédite du passage de Pie VI dans notre diocèse. J'ai donné à ce travail un soin tout particulier. Ma première pensée a été de suivre scrupuleusement les traces de l'illustre captif. Partout, j'ai consulté les

« archives communales et les bibliothèques particulières. Convaincu, grâce à l'expérience que j'ai acquise en ces sortes de questions, qu'il faut tenir compte des traditions orales, presque autant quelquefois que des documents écrits, j'ai longuement interrogé les vieillards qui se souviennent d'avoir vu le saint Pontife. Ce n'a été qu'après avoir réuni tout ces renseignements, élaguant sans pitié ce qui me semblait douteux, que j'ai rédigé ce mémoire. Je vous en cède la propriété. Tirez-en parti de votre mieux, pour l'édification de tous et la gloire de la religion ».

Ce travail remarquable fut publié dans l'*Écho du Midi*. Quatre ou cinq mois après, je fis la rencontre fortuite d'un autre prêtre, plein de talent, du diocèse de Grenoble. Il est connu par des travaux historiques dont tout le monde a pu apprécier le mérite exceptionnel.

Nous causâmes longuement. Nous nous communiquâmes nos projets mutuels.

Je lui parlai, entre autres choses, de mon livre sur Pie VI, et des difficultés matérielles qui m'empêchaient de l'écrire. Il en fut touché, et, me tendant la main, avec cette cordialité qui relève le prix du service rendu : « Avez-vous un peu de confiance en moi », me demanda-t-il ? « Dites : beaucoup », lui répondis-je, « et vous serez dans le vrai ». — « Eh bien ! » se hâta-t-il d'ajouter, « ce qui vous est impossible, je le pourrai. Je ferai pour le département de l'Isère ce que M. l'abbé Sauret a fait pour le diocèse de Gap, et votre projet deviendra ainsi réalisable ».

M. l'abbé Clerc-Jacquier prit à son tour le bâton de voyageur et se mit en devoir de continuer le pieux pèlerinage qu'avait commencé quelque temps aupa-

ravant M. le chanoine Sauret. Inutile d'ajouter qu'il remplit sa mission avec un soin consciencieux. Lorsqu'il eut terminé son travail, il me le remit, en disant : « A vous maintenant de couronner l'édifice ».

La captivité de Pie VI n'est pas ce qu'il y a de plus saillant dans la vie de ce grand Pape. Ange Braschi a d'autres titres à l'admiration du monde religieux que sa résignation dans les souffrances. L'Italie est encore pleine de son souvenir. Il y a bien peu de monuments à Rome qui ne rappellent au visiteur la magnificence de ce Pontife. En desséchant les marais Pontins, il a réalisé ce que n'avaient pu faire les empereurs eux-mêmes. Il a percé des routes magnifiques et reconstruit des villages entiers.

Je devais donc quitter à mon tour le lieu de ma résidence et aller interroger les nombreux échos qui ont appris, depuis longtemps, à répéter le nom de Pie VI.

VI.

Rome ! Il y a dans ce mot tout un poème, mais un poème qui embrasse en même temps le sacré et le profane, le passé et l'avenir. Après avoir été le berceau de cette puissance colossale que rien ne semblait devoir ébranler, la ville des Césars devint la proie des barbares qui la réduisirent plusieurs fois en cendres. Ce fut alors qu'un pouvoir nouveau, le pouvoir de l'esprit, vint s'asseoir sur ses ruines fumantes et remplacer ceux qui se disaient et avaient été les maîtres du monde. La Rome des empereurs fit place heureusement à la Rome des martyrs.

Il reste encore ça et là dans la Ville éternelle

quelques pans de murs qui rappellent au visiteur un passé tantôt abject et tantôt glorieux. Trois ou quatre arcs de triomphe, monuments élevés à l'orgueil des Césars victorieux, ont résisté à l'action dissolvante des siècles. Des colonnes gigantesques richement sculptées, mais mutilées en partie, sont restées debout comme autant de fantômes chargés de rappeler aux visiteurs la vanité des choses humaines. A leurs pieds gisent pêle-mêle des débris de statues, des pilastres brisés, des corniches et des bas-reliefs en morceaux. Allez au bas du Capitole : vous y trouverez la place des anciens rostres ; mais vous prêterez en vain une oreille attentive ; nul écho ne vous redira le nom de Cicéron. La voie célèbre où passaient jadis les triomphateurs est devenue le *Campo Vaccino*. La Roche tarpéienne n'existe plus, et l'ancienne porte du Capitole demeure sans accès. Les théâtres sont tombés en ruines, ou servent d'asile à quelques forgerons qui ne se doutent guère qu'à la place occupée par leurs pauvres réduits, se pressaient autrefois les heureux de la terre. *Sic transit gloria mundi*.

J'ai passé une demi-journée aux Thermes de Caracalla, gigantesque monument élevé par de malheureux esclaves à la sensualité de leurs maîtres. Je suis monté au sommet de ces ruines. Des arbustes et des herbes sauvages couronnent leurs crêtes inégales. Le ciel était pur, comme il l'est d'ordinaire en Italie, et le soleil, qui commençait à descendre vers l'horizon, faisait place à une brise dont le souffle rafraîchissant avait effleuré les cascades de Tivoli.

Tout portait à la rêverie, mais à une rêverie mêlée de tristesse. Une dame parisienne, que je rencontraï au milieu de ces ruines, voulut me suivre dans

mon ascension quelque peu périlleuse. Cinq ou six oiseaux de nuit, effrayés par le bruit de nos pas, quittèrent précipitamment l'asile qu'ils s'étaient choisi et allèrent se réfugier ailleurs. Puis, régna autour de nous un silence profond. A une trentaine de mètres au-dessous de nos pieds, nous apercevions des restes de mosaïques, deux ou trois débris de statues en marbre de Paros, et plus loin, une dizaine d'Italiens qui réparaient, en se livrant aux douceurs du repos, des forces que n'avait pas épuisées un excès de travail.

En sortant des Thermes de Caracalla, nous nous dirigeâmes vers le Tibre.

Nous étions encore à quelques centaines de mètres des bords du fleuve, lorsque nous vîmes en face de nous la petite église de Saint-Georges *in Velabro*. A notre gauche, était l'arc de triomphe de *Janus Quadri-front*, et tout auprès la *Cloaca Maxima*. Des souvenirs de plus en plus tristes continuaient à se presser dans mon esprit.

On a parlé et on parle beaucoup encore de la civilisation romaine. Je n'ai pas l'intention de froisser sur ce point les idées universellement reçues. Il fut une époque, je n'en disconviens pas, où les Romains poussèrent très-loin le culte des lettres. Jules César venait d'écrire ses *Commentaires*. Cicéron étonnait le monde par le vif éclat de son éloquence. Horace chantait, en des vers que nous admirons avec raison, les douceurs de l'épicuréisme et flagellait avec un talent merveilleux les travers et les vices de son époque. Virgile écrivait son immortelle *Enéide* et célébrait les délices de la vie champêtre. Quelques années plus tard, le philosophe Sénèque allait donner

à ses contemporains des conseils pleins de philanthropie et de mansuétude. Or, tandis que le génie littéraire de Rome léguait à la postérité ces immortels chefs-d'œuvre, la barbarie des mœurs continuait à faire son chemin sous la protection des lois. Aux chants harmonieux du Cygne de Mantoue venait se mêler comme une amère dérision le râle des victimes.

Lorsqu'un enfant naissait, la sage-femme le déposait aux pieds du père. Si celui-ci, l'élevant du sol, le prenait dans ses bras et le rendait à sa nourrice, le nouveau-né conservait l'existence. Si, au contraire, il détournait les regards et s'éloignait, l'enfant était condamné à mort. On le jetait sans pitié dans la *Cloaca Maxima*, avec les immondices de la ville, ou on l'exposait au *Vélabre*.

La *Cloaca Maxima* est restée telle à peu près qu'elle était jadis. Quant au *Vélabre*, il a servi d'emplacement à l'église de Saint-Georges.

Remontant de là vers le Mont Palatin, nous avons voulu voir ce qui restait de l'ancien palais des Césars. L'empereur Napoléon III y a fait opérer des fouilles. Je ne sais si je me trompe, mais je crois que ces travaux n'ont pas eu le résultat qu'on s'était plu à en attendre. On a découvert ce qu'on trouve partout ailleurs, dans les terrains occupés par l'ancienne Rome : des débris épars que le génie de l'homme sera toujours impuissant à rajuster, des pavés de marbre, des lambeaux de mosaïques, des galeries et des caveaux qui peuvent tout au plus faire rêver le visiteur.

Comme si ces lieux n'étaient pas assez tristes par eux-mêmes, on a inscrit çà et là, sur des poteaux en bois, des textes anciens, où il est question de Romulus, d'Ancus Martius, de Tullius, et de quelques autres

personnages dont les noms seuls ont pu arriver jusqu'à nous.

Non loin de là apparaissent les ruines du Colysée, tout imprégnées encore du sang des martyrs. Désireux d'en finir une bonne fois avec le souvenir importun de l'Eglise primitive et des Césars vaincus par les disciples de Jésus-Christ, le gouvernement italien fait déblayer l'intérieur de ce monument. Il s' imagine peut-être qu'en dispersant ces augustes débris, il parviendra à arracher la foi du cœur des Romains restés fidèles. Tous les persécuteurs ont eu des illusions de ce genre, illusions que les événements n'ont point tardé à dissiper.

Cette Rome chrétienne, qui a sauvé le monde de la barbarie, et où se sont réfugiés pendant longtemps les arts, les sciences et les lettres, on veut en faire de nouveau la capitale du paganisme.

L'Eglise y est persécutée comme au temps de Julien l'Apostat. On n'essaie pas encore de la noyer dans le sang ; mais on la dépouille de ce qu'elle possédait.

On espère qu'une fois appauvrie, elle perdra son prestige, et, par conséquent, son influence dans le monde.

Les sociétés secrètes, les hommes d'Etat, les écrivains, les souverains eux-mêmes font cause commune avec le Piémontais contre le Vicaire de Jésus-Christ. Ils attendent impatiemment le jour où le Pape disparaîtra. Ils se disent qu'alors tout sera fini.

La civilisation moderne, c'est-à-dire le paganisme, ne sera plus entravée dans sa marche, et les peuples pourront s'abreuver librement à la coupe enchanteresse du progrès.

Tel est le but que poursuit en ce moment l'incrédulité.

A la fin du dix-huitième siècle, la philosophie, les sociétés secrètes, les hommes d'Etat et la presque totalité des souverains se coalisèrent aussi contre l'Eglise. Ajoutons que les hommes de cette époque étaient des géants comparés à nos libres-penseurs.

La France révolutionnaire mit à la disposition des conjurés la puissance de ses armes. Les Etats pontificaux furent envahis, et le Pape, dépouillé, vint mourir à Valence.

Les ennemis de l'Eglise se réjouissaient de leur victoire et affirmaient hautement que le règne de la Raison allait remplacer pour toujours celui de l'Evangile.

Or, nos lecteurs savent ce qui est arrivé. Les philosophes et les francs-maçons étaient à peine en possession du pouvoir, qu'ils commencèrent à se dévorer entre eux, faisant ainsi une étrange application de leurs théories sur la fraternité humaine.

Quant aux souverains qui avaient patronné sottement, en haine de l'Eglise, les sophismes des novateurs, ils ne tardèrent pas à recevoir leur châtement.

Pie VI venait de rendre le dernier soupir, lorsque parut Napoléon, le marteau des rois prévaricateurs.

« Les souverains avaient méconnu la voix du Saint-Siège », dit M. Chantrel dans son *Histoire populaire des Papes* ; « tous les trônes s'écroulèrent, et, selon l'énergique expression d'un écrivain de nos jours (1), pendant plus de vingt ans, un ouragan de fer et de feu traversa l'Europe ».

Les leçons de l'histoire ne servent de rien, paraît-il, aux souverains et aux hommes d'Etat, puisque, en dépit

(1) L. Veuillot.

des événements, ils n'hésitent pas à se rendre coupables des mêmes crimes.

L'état politique et religieux de l'Europe est aujourd'hui ce qu'il était à la veille de la grande Révolution. Il est donc à présumer que nous verrons se produire des faits à peu près semblables à ceux dont nos pères ont été les témoins.

Ce que nous n'hésitons pas à affirmer, c'est que l'Eglise catholique triomphera une fois de plus de ses ennemis coalisés.

Comme on le voit, l'ouvrage que nous publions aujourd'hui a un caractère saisissant d'actualité.

Il contribuera, nous l'espérons du moins, à ranimer les courages abattus et à soutenir ceux qui n'ont point encore faibli dans la lutte.

LE PONTIFICAT DE PIE VI

ET

L'ATHÉISME RÉVOLUTIONNAIRE

CHAPITRE I.

SOMMAIRE. — Le protestantisme portait en lui-même les premiers germes de la révolution. — Doctrines subversives de ses fondateurs. — De démocrates qu'ils étaient, les protestants deviennent absolutistes. — Le gallicanisme est issu de la réforme. — Gallicans de l'école de Gerson, de Pierre d'Ailly, de Major et d'Almain. — Leurs principes en politique. — Leur doctrine de la supériorité du Concile sur le Pape. — Gallicans de la seconde époque. — Leurs attaques contre le pouvoir pontifical. — Ils admettent les doctrines protestantes sur le pouvoir des souverains, et se séparent sur ce point encore des anciens théologiens. — Gallicanisme des parlements. — Le cartésianisme. — Droiture de Descartes. — Dangers que renfermait son système.

Dès le premier jour de son apparition, le protestantisme jeta la perturbation en Europe. Le libre-examen était un appel violent fait à l'indépendance en matière de foi. L'Évangile perdait son caractère éminemment surnaturel, pour descendre au niveau d'une œuvre philosophique. La tradition faisait place à la fantaisie, et les apôtres de la réforme allaient remplacer les Pères de l'Église.

Le pouvoir spirituel émanera de la foule qui approuvera, déléguera ou refusera d'approuver et de déléguer les membres du sacerdoce. C'est la souveraineté populaire appliquée aux choses de l'ordre religieux.

Les souverains ne virent, dans cette émanci-

pation des consciences, que la ruine des monastères dont ils pourraient s'approprier les richesses. Ils oubliaient que toutes les vérités sont étroitement liées entre elles, et que l'on ne peut en attaquer une seule sans les ébranler toutes en même temps.

Dans ses thèses, devenues fameuses, de l'année 1540, Luther ne craint pas d'affirmer que toute ville et tout village est tenu de prendre les armes pour la destruction du pouvoir pontifical; il faut n'avoir aucun égard aux juges, magistrats, monarques ou césars, qui s'aviseraient d'entraver cet élan des peuples irrités. En 1545, il publia de nouveau ces doctrines incendiaires, en ayant soin d'y ajouter que ceux-là devraient être considérés comme les soldats d'un chef de bandits, fussent-ils rois ou empereurs, qui prendraient la défense de la Papauté.

Calvin enseigne à son tour que les souverains abdiquent leur pouvoir quand ils s'élèvent contre Dieu, et ne méritent même plus d'être regardés comme des hommes. Jean Knox, que l'évangéliste de Genève appelait un digne ouvrier de la foi nouvelle, et que Théodore de Bèze comparait aux Apôtres, déclare que, si les rois se montrent hostiles à la vérité, leurs sujets sont, par le seul fait, déliés du serment de fidélité.

A en croire Goodmann, les rois tiennent leur pouvoir des masses, qui peuvent le reprendre quand bon leur semble. Dans le cas où les magistrats refuseraient de prononcer leur déchéance,

le **peuple** se trouve investi de par Dieu d'une **puissance** illimitée, et peut se débarrasser du tyran par la **force** du glaive.

Buchanan, plus explicite encore que **Goodmann**, soutient que le peuple dispose à son gré du sceptre des **monarques** et peut condamner les princes au **dernier** supplice. « Les députés des protestants **d'Ecosse** », fait observer **M. du Lac**, dans son livre intitulé : *L'Eglise et l'Etat*, « envoyés à la cour **d'Angleterre** pour justifier l'inique déposition de **Marie Stuart**, prouvèrent, par l'autorité de **Calvin**, qu'il doit y avoir partout des magistrats populaires chargés de réprimer la licence des rois, de mettre aux fers les mauvais princes et de les dépouiller de la royauté ». Le même auteur ajoute : « Ce furent les protestants qui dressèrent **l'échafaud** de **Charles I^{er}**. Les *presbytériens* **fourmirent la hache qui trancha la tête royale** », dit un écrivain calviniste, « **ils lièrent la victime et les indépendants l'étranglèrent** ».

Après avoir traîné dans la boue la suprématie du **Saint-Siège** et prêché l'anarchie aux peuples, les protestants ont flatté le pouvoir. Ils se sont servis tour à tour, suivant les circonstances, et avec une incontestable habileté, de l'une et l'autre tactique, soucieux avant tout d'assurer leur triomphe aux dépens de l'Eglise, qu'ils auraient voulu discréditer auprès des souverains. Les députés du synode tenu à **Vitry** en 1617, adressèrent au roi une harangue politico-religieuse où nous lisons le passage suivant :

« Sire, nous reconnaissons qu'après Dieu Votre
« Majesté est notre unique souverain ; et c'est un
« article de notre croyance qu'il n'y a point de puis-
« sance *médiate* entre Dieu et les rois : c'est une
« hérésie damnable parmi nous que de le révoquer
« en doute, et c'est un crime capital que d'en dis-
« puter parmi nous. Sire, nous avons appris cette
« leçon de nos prédécesseurs ; nous en sommes per-
« suadés et nous le publions partout ; nous prê-
« chons cette doctrine en chaire, dans nos églises :
« nous voulons vivre et mourir dans ces sentiments,
« afin que notre postérité apprenne à les pratiquer à
« notre exemple (1) ».

Le synode d'Alençon s'exprimait dans des termes pour le moins aussi clairs. On ne saurait exiger plus d'abaissement dans le langage d'une assemblée qui a la prétention de délibérer au nom et sous le regard de Dieu :

« Nous sommes les mêmes personnes qui croient
« et enseignent *que l'autorité royale n'est pas d'insti-*
« *tution humaine, mais qu'elle est de Dieu*, et nous
« sommes ceux qui croient et enseignent la *souve-*
« *raineté et l'indépendance de votre couronne* : Sire,
« vous la tenez de Dieu et ne dépendez que de lui,
« et votre puissance vient *immédiatement de la*
« *sienne* (2) ».

Passons maintenant au synode de Loudun. Il explique et confirme les doctrines absolutistes dont on vient de lire l'exposé :

(1) Synode national tenu à Vitry. — (2) Actes du synode national d'Alençon.

« Le premier et le plus fameux article de notre religion est de croire que les rois ont *une autorité souveraine sur toute sorte de personnes*, sans excepter aucun de leurs sujets. Nous avons appris des chrétiens de la primitive Eglise que les rois dépendent *immédiatement* de Dieu, et qu'il n'y a pas d'autorité *médiate* entre la leur et celle de sa toute-puissance (1) ».

Jurieu, donnant un caractère plus explicite encore à cette étrange théorie sur le pouvoir politique, rappelle que tous les huguenots étaient prêts à signer de leur sang que nos rois ne dépendent que de Dieu pour le temporel, et que, sous quelque prétexte que ce soit, les sujets ne peuvent être absous du serment de fidélité.

Les protestants faisaient mieux que de pousser les souverains au despotisme. Afin de leur rendre l'enseignement catholique aussi odieux que possible, ils condamnaient, dans leurs conciliabules, ceux de nos théologiens qui donnent comme probable la doctrine du pouvoir indirect. Ces apôtres du libre-examen anathématisaient quiconque n'était pas disposé à proclamer avec eux que la puissance des souverains doit échapper à tout contrôle. Comme on le voit, les temps étaient changés, et les protestants du xvii^e siècle repoussaient sans hésiter le républicanisme à outrance de leurs fondateurs.

Après ce court exposé des doctrines contradictoires de la Réforme, disons un mot du gallicanisme,

(1) Actes du synode national de London.

et signalons en passant les liens de parenté qui unissent entre elles ces deux erreurs.

Les gallicans ont coutume de citer Gerson, Pierre d'Ailly, Jacques Almain et Jean Major avec une prédilection toute particulière. Laissons un instant la parole à M. du Lac. Il nous apprendra ce qu'il faut penser du gallicanisme de ces théologiens, gallicanisme qui diffère essentiellement de celui de Bossuet sur le point qui nous occupe :

« Bossuet », nous dit cet écrivain, « avait lu les
« auteurs qu'il cite ; prenant de Gerson, de Pierre
« d'Ailly, d'Almain, de Major, ce qu'un gallican en
« peut prendre pour les trois derniers articles de la
« déclaration, il n'a garde, quand il s'agit du pre-
« mier article, d'évoquer les ombres de ces vieux
« théologiens démocrates. Un fait très-significatif et
« fort connu devrait éclairer sur leurs tendances
« ceux qui les admirent sur parole : lorsque d'Hé-
« rouval, chanoine régulier de l'abbaye de Saint-
« Victor, où se trouvaient beaucoup de manuscrits
« inédits de Gerson, eut mis sous presse une nou-
« velle édition des œuvres du célèbre chancelier,
« Louis XIV l'en fit retirer, et lorsque le fameux
« Dupin voulut publier la sienne à Paris, il ne put
« obtenir de privilège et fut obligé de la faire imprimer à Amsterdam, sous la rubrique d'Anvers.
« (1706, 5 vol. in-fol.) *Gerson est anti-monarchique* », disait Louis XIV ; « ce fut le seul motif de la défense
« d'imprimer. Louis XIV savait qu'il y a gallica-
« nisme et gallicanisme (1) ».

(1) Du Lac. *L'Eglise et l'Etat*.

Ces théologiens professent que le pouvoir temporel tire son origine de causes naturelles et humaines. Il vient de Dieu, sans nul doute, mais en ce sens que l'Auteur de la nature a donné aux hommes les lumières et les moyens nécessaires pour l'instituer d'abord et l'administrer ensuite. Jacques Almain explique longuement cette pensée, et Jean Major n'hésite pas à dire qu'un peuple libre peut, pour une cause raisonnable, changer la forme de son gouvernement. Pierre d'Ailly avait enseigné une doctrine identique à celle de ses trois disciples.

Il est donc impossible de faire remonter jusqu'à ces théologiens l'opinion des gallicans sur l'autorité royale. Gerson, en particulier, eut repoussé le premier article de la déclaration, lui qui dit en termes formels, que tous les hommes, les princes comme les autres, sont soumis au Pape, en tant qu'ils voudraient abuser de leur juridiction, de leur *temporalité*, de leur puissance contre la loi divine et la loi naturelle, et que cette supériorité peut être appelée une puissance directive et ordinative plutôt que civile (1).

Gerson et Pierre d'Ailly soutinrent, comme on le sait, la supériorité du concile sur le Pape, doctrine détestable qu'ils n'auraient point imaginée si, au lieu de vivre dans un temps de schisme, où la chrétienté se trouvait divisée en trois obédiences de Papes au titre douteux, ils avaient vécu dans un temps d'unité, sous un Pape certain et unanimement reconnu de toute l'Eglise (2).

(1) De potestate ecclesiastica. Gerson. — (2) Du Lac : *L'Eglise et l'Etat*.

Les gallicans ont emprunté cette erreur aux deux théologiens dont nous parlons, mais sans avoir pour eux les circonstances atténuantes que peuvent invoquer Gerson et Pierre d'Ailly. La déclaration de 1682 renferme des contradictions évidentes. Les théologiens qui l'ont défendue et expliquée l'ont senti comme nous, puisque, afin d'échapper à la condamnation qui les menaçait, ils ont eu recours à une distinction aussi étrange que puérile : d'une part, ils avouent que le Saint-Siège est infaillible, et de l'autre, ils prétendent que les Papes peuvent errer ; ce qui revient à dire : « La série est infaillible, mais les individus dont elle se compose ne le sont pas ». De là sont issues ces luttes interminables contre la Papauté dont fut rempli le dix-septième siècle. Jamais, peut-être, sans les armes qui leur étaient fournies par le gallicanisme, les jansénistes n'auraient joué en France le triste rôle qu'ils y ont joué. Leurs distinctions et leurs faux-fuyants, à l'apparition des bulles qui les condamnaient, n'étaient que l'application rigoureuse des principes gallicans.

Mais le gallicanisme ne se borna pas à miner sourdement l'autorité pontificale. Les doctrines politiques des synodes de Vitry, d'Alençon et de Loudun, sourirent, paraît-il, à la célèbre assemblée de 1682, puisqu'elle les consigna dans sa déclaration. Abaisser, annihiler presque le Saint-Siège et attribuer aux rois un pouvoir sans limites : telle fut l'œuvre d'émancipation que se proposèrent les gallicans. De là au protestantisme, il n'y avait qu'un pas.

« Les catholiques », dit encore M. du Lac, « ne
« voulurent pas paraître moins royalistes que les
« huguenots, et peu à peu il s'établit entre les
« Français des deux communions comme une es-
« pèce d'émulation, à qui élèverait le plus haut le
« pouvoir royal. La censure du livre de Santarelli,
« les articles de 1663, la déclaration de 1682, por-
« tent la trace de ces préoccupations ; on y accuse la
« doctrine romaine de favoriser la sédition, de
« rendre la religion odieuse aux princes ; on y rap-
« pelle que les hérétiques font tous leurs efforts
« pour représenter la puissance ecclésiastique
« comme une puissance intolérable aux rois et aux
« peuples, etc. Tous les écrits gallicans appuient
« sur cet argument : *Si l'on garde la doctrine ultra-
« montaine, comment espérer de convertir les rois hé-
« rétiques ? Après tout, l'Eglise n'a rien défini sur cet
« article, et la faveur des princes vaut bien le sacrifice
« qu'on leur fait d'une doctrine qui n'est pas de foi* ».
« On ne jugeait plus la doctrine en elle-même, on la
« jugeait d'après les résultats qu'elle devait pro-
« duire, croyait-on, vu les circonstances et les dis-
« positions connues des peuples et des princes ; on
« ne faisait pas de la théologie, on faisait de la poli-
« tique (1) ».

De même que l'ancien gallicanisme naquit du schisme d'Occident ; de même aussi le gallicanisme de 1682 ne fut qu'un plagiat des doctrines absolutistes de la réforme, mais de la réforme revue et corrigée du xvii^e siècle. Le protestantisme, le gal-

(1) Du Lac : *L'Eglise et l'Etat*.

licanisme et le jansénisme habituèrent les peuples à entendre disputer contre la Papauté et préparèrent les voies à la philosophie.

Le gallicanisme eut toujours les faveurs des souverains hostiles au Saint-Siège. Ce qui, tout d'abord, est de nature à surprendre, c'est que la révolution lui ait à son tour manifesté quelque sympathie. Mais on cesse bien vite de s'étonner, quand on pense que cette doctrine a pour conséquence naturelle et inévitable de miner l'édifice religieux en s'attaquant à la Papauté, et qu'elle peut devenir, à un moment donné, pour quelque gouvernement que ce soit, un instrument d'oppression.

Le gallicanisme de 1682 servit de texte au gallicanisme des parlements. Le gallicanisme des parlements sera plus tard stéréotypé dans la *Constitution civile* du clergé, et la *Constitution civile* elle-même servira de base aux fameux articles *organiques*, monument détestable de réglementarisme oppressif, contre lequel le Saint-Siège n'a cessé de protester.

Avant de clore ces quelques considérations sur la réforme et le gallicanisme, disons un mot de la philosophie cartésienne. Désireux de découvrir un *criterium* de la vérité au moyen duquel il pût combattre, avec ses propres armes, l'enseignement protestant, Descartes imagina son fameux doute spéculatif. Le grand philosophe ne se douta même pas des dangers de sa méthode. Il ne fit pas attention qu'en se plaçant ainsi sur le terrain des novateurs, il acceptait implicitement leur libre examen.

Le nouveau système eut d'abord un grand succès parmi les catholiques. Mallebranche, Bossuet, Fénelon, Pascal et bien d'autres encore, devinrent les disciples de Descartes et défendirent la vérité religieuse avec les armes qu'il leur avait fournies. Seul, peut-être, Bossuet eut le vague pressentiment du parti que l'incrédulité tirerait plus tard de l'enseignement du maître. Le temps n'était pas éloigné où allaient se réaliser les craintes, hélas ! trop légitimes du grand évêque de Meaux. Des écrivains moins dévoués à l'Eglise que les puissantes intelligences dont nous parlons ne tardèrent pas à abuser du doute spéculatif de l'école cartésienne. Bayle devait sortir armé de pied en cap de l'enseignement de Descartes.

Louis XIV était à peine descendu dans la tombe, que le pays eut à déplorer les désordres de la régence. Louis XV, on le sait, hérita des coupables faiblesses de son aïeul, sans hériter de ses facultés puissantes. Son règne fut une aggravation du précédent, et, pour comble de malheur, la gloire ne vint pas couvrir de lauriers les ignominies du trône. A la corruption des mœurs se joignit, comme une conséquence naturelle, le dévergondage des idées, et alors naquit la secte philosophique, produit monstrueux de la corruption du cœur et de la perversion de l'esprit.

CHAPITRE II.

SOMMAIRE. — Voltaire. — Son impiété précoce. — Son séjour en Angleterre. — Il revient en France et se lie avec d'Alembert, Frédéric et Diderot. — Correspondance des philosophes. — Ils forment entre eux le projet d'anéantir le christianisme. — Leur bienveillance apparente pour les protestants. — Motifs de cette bienveillance. — Voltaire ne cesse de recommander à ses disciples le secret le plus inviolable. — Moyens adoptés par les philosophes pour échapper à la surveillance de la police. — Ils conçoivent le projet de publier l'Encyclopédie. — Ruses qu'ils emploient pour écarter les obstacles que pourrait rencontrer la publication de cet ouvrage. — Les ministres de Louis XV et de Louis XVI font partie des conjurés.

Le premier qui ait organisé l'impiété en France et conçu le projet d'anéantir l'Eglise, est François Arouet, né à Paris le 20 février 1694. Son père était notaire au Châtelet. Le jeune Arouet fit ses études au collège de Louis-le-Grand, alors dirigé par les Jésuites. Il était encore élève de rhétorique lorsqu'il commença à manifester ses tendances anti-religieuses. Effrayé de la tournure de son esprit, le Père Le Jay ne put s'empêcher de lui dire un jour : *Malheureux ! tu seras le porte-étendard de l'impiété.*

A peine sorti du collège, Arouet publia divers écrits satiriques dont le caractère agressif déplut au pouvoir. Obligé de s'expatrier, il se retira en Angleterre. Il y rencontra, paraît-il, un certain nombre d'écrivains déistes ou athées avec lesquels il se lia intimement.

Les relations du jeune écrivain avec les sophistes d'outre-mer ont fait croire à quelques-uns que le philosophisme du XVIII^e siècle nous était venu d'An-

gleterre. C'est une grave erreur. Paris commençait à pulluler de prétendus esprits forts que la réforme, le gallicanisme et le jansénisme avaient couvés et que le soleil de la régence venait de faire éclore. Au retour de son exil, François Arouet n'eut qu'à exploiter ces divers éléments d'impiété et de corruption.

Arouet s'appellera désormais Voltaire et rendra son pseudonyme tristement célèbre.

Rentré à Paris vers 1730, il se mit à l'œuvre immédiatement, travaillant sans relâche à la ruine du catholicisme. Le préfet de police lui disait un jour : « Vous avez beau faire, quoi que vous écriviez, « vous ne viendrez pas à bout de détruire la religion « chrétienne ». Voltaire lui répondit : « C'est ce « que nous verrons ».

Ses productions ou impies ou immorales furent accueillies avec sympathie par un grand nombre de lecteurs. Les erreurs que nous avons signalées dans le chapitre précédent, unies aux désordres de la cour, avaient préparé les esprits à l'apparition de ces sortes d'ouvrages. Il eut des admirateurs d'abord et des disciples ensuite. D'Alembert fut le premier qui se rangea sous sa bannière. Diderot ne tarda pas à le suivre.

Fils illégitime de M^{me} de Tencin, religieuse défrquée du monastère de Montfleury, d'Alembert fut envoyé aux Enfants-Trouvés. Elevé ensuite par la charité de l'Eglise, il paya sa dette de reconnaissance, une fois devenu homme, en se faisant le complice de Voltaire.

Pendant que les sophistes méditaient en secret leur campagne contre le catholicisme, la Providence permettait qu'un prince, plus tard devenu célèbre, se fît tout à la fois leur ami et leur protecteur. Frédéric n'était pas encore arrivé au pouvoir lorsqu'il écrivait à Voltaire :

« Pour vous parler avec ma franchise habituelle, « je vous avouerai naturellement que tout ce qui « regarde l'Homme-Dieu ne me plaît point dans la « bouche d'un philosophe qui doit être au-dessus « des erreurs populaires. Laissez au grand Corneille, « vieux radoteur et tombé dans l'enfance, le travail « insipide de rimer l'imitation de Jésus-Christ, et ne « tirez que de votre propre fonds ce que vous avez « à nous dire. On peut parler de fables, mais seulement comme fables ; et je crois qu'il vaut mieux « garder un silence profond sur les fables chrétiennes canonisées par leur ancienneté et par la « crédulité des gens absurdes et stupides (1) ».

Frédéric ayant écrit à Voltaire, en 1766, que le christianisme *ne portait que des herbes venimeuses*, celui-ci le félicita de ce qu'il avait l'âme assez forte, le coup-d'œil assez juste, et d'être assez instruit pour savoir que depuis dix-sept cents ans la secte chrétienne n'avait jamais fait que du mal.

Voltaire, d'Alembert, Diderot et Frédéric, roi de Prusse, furent donc les quatre premiers qui eurent la pensée de s'unir contre l'Eglise. Le chef de la conspiration écrivait en ces termes à l'un de ses principaux adeptes : « Serait-il possible que cinq

(1) Lettre 53^e, an 1738.

« ou six hommes de mérite, qui s'entendraient, ne
« réussissent pas, après l'exemple de douze faquins
« qui ont réussi (1) ? »

D'Alembert est chargé par Voltaire de réunir les hommes qu'il croira les plus capables de travailler efficacement à l'œuvre infernale qu'ils ont méditée. Condorcet, Helvétius, Fréret, Boulanger, Dumas, viennent se joindre à eux.

Voltaire ne cesse de stimuler leur zèle : « La vic-
« toire se déclare pour nous de tous côtés », écrit-il à Damilaville, un nouvel adepte qu'il a trouvé ; « je
« vous assure que dans peu il n'y aura plus que la
« canaille sous les étendards de nos ennemis, et nous
« ne voulons de cette canaille ni pour partisans ni
« pour adversaires. Nous sommes un corps de
« braves chevaliers, défenseurs de la vérité, qui
« n'admettons parmi nous que des gens bien élevés.
« Allons, brave Diderot, intrépide d'Alembert, joi-
« gnez-vous à mon cher Damilaville : courez sus
« aux fanatiques et aux fripons ; plaignez Blaise
« Pascal, méprisez Houteville et Abadie, autant que
« s'ils étaient Pères de l'Eglise (2) ».

Le but que se proposait la secte philosophique n'était pas seulement d'anéantir l'Eglise. Leurs vues allaient plus loin. Les protestants devaient tomber à leur tour sous les coups des affidés. Aussi, Voltaire, écrivant à d'Alembert et faisant allusion aux succès qu'il avait obtenus à Genève, lui disait que *dans la ville de Calvin, il n'y avait plus que quelques gredins qui crussent au Consubstantiel*, c'est-

(1) Lettre à d'Alembert, 24 juillet 1760. — (2) Lettres, 1765.

à-dire à Jésus-Christ. Les victoires faciles qu'il venait de remporter sur les calvinistes lui faisaient concevoir l'espérance de triompher aussi du catholicisme.

Frédéric constatait avec bonheur que dans les pays envahis par la réforme, *on allait beaucoup plus vite qu'ailleurs*. Cela explique le zèle ardent avec lequel les philosophes sollicitaient le libre retour en France de tous les dissidents. Ils espéraient que le contact journalier des catholiques avec les calvinistes, en affaiblissant l'esprit religieux des populations, faciliterait leur œuvre. Cela n'empêchait point Voltaire d'affirmer que les protestants *n'étaient pas moins fous que les sorboniqueurs, qu'ils étaient même des fous à lier* (1), *et qu'il ne connaissait rien de plus atrabilaire et de plus féroce que les huguenots* (2).

L'explication que nous donnons ici de cette bienveillance apparente pour les réformés est confirmée de la façon la plus péremptoire dans une lettre que d'Alembert écrivait à Voltaire, le 4 mai 1762 : « Pour moi », dit-il, « qui vois tout en ce moment couleur de rose, je vois d'ici la tolérance s'établir, *les protestants rappelés*, les prêtres mariés, la confession abolie, et le fanatisme écrasé sans qu'on s'en aperçoive ».

Voltaire, parfois, semblait n'avoir qu'une seule ambition : celle d'arracher à l'Eglise les hautes classes de la société : « Damilaville doit être bien

(1) Lettre de Voltaire à Marmontel. 21 août 1767. — (2) Lettre au marquis d'Argens. 2 mars 1763.

« content, et vous aussi », écrivait-il à d'Alembert, « du mépris où l'*infâme* est tombée chez tous les « honnêtes gens de l'Europe. C'était tout ce qu'on « voulait et tout ce qui était nécessaire. On n'a « jamais prétendu éclairer les *cordonniers et les ser-* « *vantes*; c'est le partage des Apôtres (1) ». Il tenait le même langage à Diderot : « Quelque parti que « vous preniez, je vous recommande l'*infâme*, il faut « la détruire chez les honnêtes gens et la laisser à la « canaille pour qui elle est faite ».

Le secret le plus inviolable abritait cette trame infernale. Toute sorte de moyens étaient pris pour que les lettres des adeptes ne s'égarassent point. Ils avaient surtout avisé au moyen de détourner les soupçons, dans le cas où leur correspondance viendrait à tomber en des mains étrangères. Souvent ils s'écrivaient sous des adresses fictives et se servaient toujours de signatures de fantaisie. Voltaire multipliait les recommandations à ce sujet, de peur que ses disciples ne vinssent à se trahir : « Les mystères « de Mitra », leur faisait-il répéter par d'Alembert, « ne doivent point être divulgués..... Il faut qu'il « y ait cent mains invisibles qui percent le monstre « et qu'il tombe sous mille coups redoublés ». Ailleurs, il s'exprime avec plus de clarté encore : « *Confondez l'infâme* le plus que vous pourrez ; dites « hardiment tout ce que vous avez sur le cœur ; « *frappez et cachez votre main*. On vous reconnaîtra ; « je veux bien croire qu'on en ait l'esprit, qu'on ait « le nez assez bon, mais on ne pourra pas vous con-

(1) *Lettres*, 2 septembre 1768.

« vaincre (1). Le Nil », disait-on, « cachait sa tête
« et répandait ses eaux bienfaisantes; *faites-en*
« *autant*, vous jouirez en secret de votre triomphe.
« Je vous recommande l'*infâme* (2) ». Il donnait le
même conseil à M. de Villevielle : « On embrasse
« notre digne chevalier », lui disait-il, « *et on l'ex-*
« *horte à cacher sa main aux ennemis* (3) ».

Lui-même, mettant en pratique le conseil qu'il ne cessait de donner à ses amis, refusait souvent d'accepter la paternité des livres qu'on lui attribuait, et qui étaient, en effet, sortis de sa plume. Dans ses lettres à d'Alembert, il se plaint du zèle imprudent de quelques membres de la secte. Il ne veut pas qu'on le loue d'avoir *soutenu la bonne cause contre les bêtes féroces*. « C'est trahir ses frères », ajoute-t-il, « que de les louer en pareille occasion; « ces bonnes âmes me bénissent et me perdent. « C'est lui », dit-on, « c'est son style, c'est sa manière. « Ah ! mes frères ! quels discours funestes ! Vous « devriez au contraire crier dans les carrefours : Ce « n'est pas lui. Il faut qu'il y ait cent mains invi- « sibles qui percent le monstre, et qu'il tombe sous « mille coups redoublés (4) ».

Comme chef, il ne néglige rien pour prévenir les divisions qui pourraient éclater parmi les membres de cette vaste association. Il s'efforce également de réunir contre l'Eglise les partis les plus opposés. Il veut que les athées et les déistes ne fassent plus qu'un cœur et qu'une âme. D'Alembert est chargé

(1) Lettre à d'Alembert, 1761. — (2) Lettre à Helvétius, 1761. — (3) Lettre à M. de Villevielle, 26 avril 1767. — (4) Lettres 151^e et 249^e.

d'opérer cette réconciliation entre le *oui* et le *non*. Ne cessez de leur répéter, écrivait-il à son *alter ego* : *Passes-moi l'émétique et je vous passerai la saignée.*

Il encourageait et gourmandait tout à la fois : « J'ai peur que vous ne soyez pas assez zélés ; vous enfouissez vos talents ; vous vous contentez de mépriser un monstre qu'il faut abhorrer et détruire. Que vous en coûterait-il de l'écraser en quatre pages, en ayant la modestie de lui laisser ignorer qu'il meurt de votre main. C'est à Méléagre à tuer le sanglier ; lancez la flèche sans montrer votre main. Consolerez-moi dans ma vieillesse (1) ». Dans une autre lettre au même d'Alembert, il faisait observer à ses adeptes qu'ils devaient agir en conjurés et non pas en zélés (2).

Ce fut probablement vers 1750 que cette vaste et terrible conspiration contre l'Eglise fut complètement organisée. Voltaire se rendit, cette même année, auprès du grand Frédéric. Pendant ce temps-là, d'Alembert et Diderot formaient le projet de publier l'Encyclopédie, immense compilation où l'on devait réunir contre la vérité religieuse tous les sophismes de l'impiété. Lorsque Voltaire revint en France, les rôles étaient distribués et l'œuvre commencée.

La publication de l'Encyclopédie exigeait de la part des philosophes une prudence extrême. Il fallait ne point trop choquer les idées religieuses de l'époque, et glisser le poison dans l'esprit du lecteur sans qu'il s'en aperçût. De là, pour les conju-

(1) Lettre à d'Alembert, 28 septembre 1763. — (2) Lettre 142°.

rés, la nécessité de confier à des écrivains ecclésiastiques connus par leur orthodoxie, la rédaction de la partie théologique, sauf à jeter dans les notes et les renvois le venin de la secte. Ainsi allait être mis en pratique le conseil de Frédéric, qui voulait qu'on minât sourdement et sans bruit l'édifice religieux, afin de l'obliger à tomber de lui-même (1).

Frédéric n'était pas le seul à partager cet avis, puisque d'Alembert, treize ans auparavant, écrivait à son maître que le seul moyen que l'on eût d'éclairer les hommes, c'était de les éclairer peu à peu. Vainement les auteurs religieux essayèrent-ils de signaler, en les stygmatisant, les erreurs de l'Encyclopédie. Voltaire les représenta comme les ennemis du pouvoir, et leurs livres ne purent être imprimés qu'après des difficultés sans nombre. Les abords du trône étaient depuis longtemps occupés par les amis de la secte. Ancelot, d'Argenson, de Choiseul, de Praslin, de Malesherbes étaient autant d'affiliés. Voltaire fut, en particulier, le confident et le conseiller d'Ancelot qui le chargeait de ses messages secrets pour Frédéric. Quant à Praslin, il étudiait, de concert avec le chef de la conjuration, le moyen de miner le clergé, en le privant de ses dîmes et autres revenus. Tout le monde connaît les relations intimes des sophistes avec madame de Pompadour qui, elle aussi, appelait de ses vœux l'anéantissement de la superstition.

Le marquis d'Argenson fut un des disciples les plus dévoués du patriarche de Ferney. Il ne cessa

(1) Lettre, 19 juillet 1773.

de l'entourer de sa protection, et parvint, de concert avec la célèbre courtisane, à faire tomber les préventions que Louis XV avait contre lui. Voltaire, en retour de ses services, lui accorda sa confiance la plus entière.

Aussi dévoué que d'Argenson, mais plus actif que lui, le marquis de Choiseul seconda plus efficacement encore les projets de la secte. Il travailla avec autant de persévérance que d'énergie à la suppression des Ordres religieux, et surtout des Jésuites.

Malesherbes paya également sa dette à l'œuvre des conjurés. Les philosophes lui vouèrent une affection très-vive et ne cessèrent de le combler d'éloges. D'Alembert, qui le connaissait bien, lui rend cette justice qu'il ne fut jamais favorable à la religion *que malgré lui et à contre-cœur*. Quand Malesherbes se retira du ministère, ses successeurs semblèrent vouloir réprimer les écarts de la presse ; mais la philosophie ne perdit rien à cette sévérité apparente. Sous le titre d'*apologues*, les conjurés continuèrent de publier leurs attaques contre l'Eglise, et d'Alembert, enchanté du succès qu'ils obtenaient, écrivait à Voltaire :

« Ce qu'il y a d'heureux, c'est que ces apologues, « bien meilleurs que ceux d'Esopé, se vendent ici « assez librement. Je commence à croire que la « librairie n'aura rien perdu à la retraite de « M. de Malesherbes (1) ».

Malgré ses bonnes intentions et la vivacité de sa

(1) Lettres.

foi, Louis XVI s'entoura de ministres philosophes, comme l'avait fait son prédécesseur. Voltaire, un bon juge comme on sait, s'en félicitait dans une de ses lettres à Frédéric : « Je ne sais si notre jeune « roi marchera sur vos traces ; mais je sais qu'il a « pris pour ses ministres des philosophes, à un seul « près qui a le malheur d'être dévot. Il y a surtout « M. Turgot, qui serait digne de parler à Votre Ma- « jesté. Les prêtres sont au désespoir. Voilà le « commencement d'une grande révolution (1) ».

M. de Mui, le dévot dont parle ici le patriarche de Ferney, étant venu à mourir, il fut remplacé par M. de Maurepas, vieillard décrépît et libertin que les philosophes aimaient à cause de l'appui qu'il ne cessa de leur prêter.

Necker eut également la confiance des sophistes. Il contribua plus que tout autre à précipiter la catastrophe que leurs écrits avaient préparée.

Je ne ferai que signaler, en passant, le nom du fameux de Brienne, ce prélat-ministre à qui l'on confia la mission d'anéantir en France les Ordres religieux. J'aurai plus tard occasion de parler de lui.

Ce fut sous le ministère de ce misérable, que M. de Lamoignon devint garde des sceaux. Les conjurés l'avaient patronné avec une ardeur toute particulière, en vue des services qu'ils en attendaient. Il faisait partie de leurs conciliabules secrets, et son nom figure avec éloges dans les écrits de l'époque.

(1) Lettres, 3 août 1775.

CHAPITRE III.

SOMMAIRE. — Affiliés étrangers. — Personnages russes qui favorisent la secte. — Hommes d'Etat qui la protègent en Espagne. — Joseph d'Autriche est initié par Frédéric. — Hypocrisie de l'empereur. — Catherine de Russie. — Ses rapports avec les novateurs. — Christian II, roi de Danemark, est affilié à l'âge de dix-sept ans. — Gustave III, roi de Suède, donne, à son tour, dans les idées nouvelles. — Poniatowski, roi de Pologne et disciple de Voltaire. — Conversion à la philosophie de Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel. — Le duc de Wittemberg abandonne la superstition protestante pour la raison pure. — Charles Théodore, électeur palatin, admire le livre de la *Pucelle*, et devient philosophe. — Wilhelmine, margrave de Hesse. — Sa correspondance avec Voltaire. — Les sophistes ont des intelligences en Portugal, à Naples, dans les Etats de l'Eglise. — Moyens qu'ils emploient pour séduire le peuple, après avoir séduit les hautes classes de la société.

Les principaux ministres des cours étrangères étaient aussi affiliés aux conjurés français. Le prince Galitzin publiait les œuvres d'Helvétius et les dédiait à l'impératrice de Russie, tandis que Schouwallow et ses amis réussissaient à faire nommer d'Alembert précepteur de l'héritier présomptif de la couronne. En Suède, le chambellan Jennings et le comte de Creutz étaient les dignes représentants de la philosophie, que protégeaient la reine et le prince royal.

En Espagne, les ducs d'Aranda, de Villa Hermosa et d'Albe se montraient les partisans zélés des novateurs. D'Alembert voulait parler de ce dernier, lorsqu'il écrivait à Voltaire : « Un des plus grands seigneurs d'Espagne, homme de beaucoup d'esprit, et le même qui a été ambassadeur en France, « sous le nom de duc d'Huescar, vient de m'envoyer

« vingt louis pour votre statue. Condamné, me dit-il, à cultiver en secret ma raison, je saisisrai avec « transport cette occasion de donner un témoignage « public de ma reconnaissance au grand homme « qui, le premier, montra le chemin ». Et Voltaire de répondre : « La victoire se déclare pour nous ; « je vous assure que dans peu il n'y aura que la canaille sous les étendards de nos ennemis ».

Voltaire pouvait se tromper à ce point. Comment ne pas croire, en effet, au triomphe de la philosophie, quand les souverains eux-mêmes entraient dans la conspiration et luttaient de concert avec les conjurés ?

Joseph II, empereur d'Autriche, déserta l'un des premiers la cause de l'Eglise. Ce fut le roi de Prusse qui se chargea de l'initier. A la nouvelle de cette conquête, Voltaire se hâta d'écrire à d'Alembert : « Vous m'avez fait un vrai plaisir en réduisant l'Infini à sa juste valeur. Mais voici une « chose plus intéressante : Grimm assure que l'empereur est des nôtres. Cela est heureux, car la « duchesse de Parme, sa sœur, est contre nous (1) ».

Dans une autre missive que le patriarche de Ferney adressait à Frédéric lui-même, nous lisons le passage suivant : « Un bohémien qui a beaucoup « d'esprit et de philosophie, nommé Grimm, m'a « mandé que vous aviez initié l'empereur à nos « saints mystères (2) ».

Enfin, l'année suivante, Voltaire, après avoir

(1) Lettre à d'Alembert, 28 octobre 1769. — (2) Lettre à Frédéric, novembre 1769.

passé en revue les têtes couronnées sur le dévouement desquelles pouvaient compter les philosophes, a soin d'ajouter : « Vous m'avez flatté aussi que
« l'empereur était dans la voie de la perdition.
« Voilà une bonne nouvelle (1) ».

Si mes lecteurs pouvaient douter encore de la connivence de Joseph avec les membres de la secte, il me suffirait, pour achever de les convaincre, de leur citer le passage suivant d'une lettre de Frédéric au chef des incrédules : « Je pars pour la Silésie, et vais trouver l'empereur qui m'a invité à
« son camp de Moravie, non pas pour nous battre
« comme autrefois, mais pour vivre en bons voisins.
« Ce prince est très-aimable et plein de mérite ; il
« aime vos ouvrages et les lit autant qu'il peut. Il
« n'est rien moins que *superstitieux*. Enfin, c'est un
« empereur comme de longtemps il n'y en a eu en
« Allemagne : nous n'aimons ni l'un ni l'autre les
« ignorants et les barbares, mais ce n'est pas une
« raison pour les exterminer (2) ».

Ces derniers mots nous disent suffisamment quel genre de guerre les deux souverains se proposaient de faire à l'Eglise. Ils savaient qu'on ne pourrait l'abattre en la persécutant à la façon des empereurs romains. Mieux valait donc l'hypocrisie. Or, tout le monde sait que l'empereur d'Autriche fut un hypocrite consommé. Pour cacher plus sûrement la haine qu'il avait vouée au catholicisme, il affectait beaucoup de zèle et de piété, communiait souvent et médisait des philosophes. On raconte

(1) Lettre 181°. — (2) Lettre à Voltaire, 18 août 1770.

que, traversant la France, il refusa de s'arrêter à Ferney, où Voltaire comptait le recevoir, et se détourna en disant : *Je ne puis voir un homme qui, en calomniant la religion, a porté le plus grand coup à l'humanité*. Le philosophe ne fut point froissé de ce langage et continua à considérer l'empereur comme entièrement dévoué à la cause de l'incrédulité (1).

Le 28 janvier 1770, d'Alembert faisait en ces termes la récapitulation des succès obtenus par les novateurs dans les hautes régions de la société : « Nous avons pour nous l'impératrice Catherine , « le roi de Prusse, le roi de Danemark, la reine de « Suède et son fils, beaucoup de princes de l'em- « pire, et toute l'Angleterre(2) ». Quelques jours auparavant, le patriarche écrivait à Frédéric à peu près dans les mêmes termes : « Je ne sais pas », disait-il, « ce que pense Mustapha ; je pense qu'il ne « pense pas ; pour l'impératrice de Russie, la reine « de Suède, votre sœur, le roi de Pologne, le « prince Gustave, fils de la reine de Suède, j'imagine que je sais ce qu'ils pensent (3) ».

Il le savait, en effet, par les lettres qu'il recevait fréquemment de ces têtes couronnées. Ecrivant un jour à Catherine : « Nous sommes trois », lui disait-il, « Diderot, d'Alembert et moi, qui vous dressons « des autels ». La souveraine se hâta de répondre : « Laissez-moi, s'il vous plaît, sur la terre, j'y serai « plus à portée d'y recevoir vos lettres et celles de « vos amis ».

(1) Voir Barruel : *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*. —

(2) Lettre à Voltaire, 28 janvier 1770. — (3) Lettre à Frédéric.

Christian II, roi de Danemark, avait à peine dix-sept ans, lorsqu'il fut initié. D'Alembert parle de ce prince avec de grands éloges dans la missive qu'il adressa à Voltaire le 6 décembre 1768 : « Je l'avais vu plusieurs fois chez lui », lui dit-il, « avec plusieurs autres de vos amis ; il me parla beaucoup de vous, des services que vos ouvrages avaient rendus, des préjugés que vous avez détruits, des ennemis que votre liberté de penser vous avait faits ; vous vous doutez bien de mes réponses (1) ». D'Alembert ayant eu avec ce prince une nouvelle entrevue, il se hâta d'en informer le Patriarche, et voici en quels termes : « Le roi de Danemark ne m'a presque parlé que de vous. Je vous assure qu'il aurait mieux aimé vous voir à Paris que toutes les fêtes dont on l'a accablé ». Quelques jours après, une séance académique a lieu. D'Alembert prononce un discours sur la philosophie, en présence du jeune souverain et de tous les adeptes accourus à cette solennité. Christian applaudit avec enthousiasme aux doctrines émises par le lieutenant de Voltaire.

Gustave III, roi de Suède, faisait également partie de la conspiration. Cela ressort clairement de cette lettre de d'Alembert : « Vous aimez la raison et la liberté, mon cher confrère, et on ne peut guère aimer l'une sans l'autre. Eh bien ! voilà un digne philosophe républicain que je vous présente, qui parlera avec vous philosophie et liberté. C'est M. Jennings, chambellan du roi de Suède. Il a

(1) Lettre à Voltaire, 6 décembre 1768.

« d'ailleurs des compliments à vous faire de la
« part de la reine de Suède et du prince royal, qui
« protège dans le nord la philosophie, si mal ac-
« cueillie par les princes du midi. M. Jennings vous
« dira combien la raison fait de progrès en Suède
« sous ses heureux auspices (1) ».

Quand ce prince royal, dont parle d'Alembert, monta sur le trône de ses pères, son premier soin fut d'écrire à Ferney pour assurer Voltaire de son dévouement : « Je prie tous les jours l'Etre des
« êtres », lui disait-il, « qu'il prolonge vos jours précieux à l'humanité et si utiles aux progrès de la
« raison et de la vraie philosophie (2) ».

Les jours de Voltaire furent prolongés, et la raison nouvelle progressa pour le malheur de l'infortuné souverain. Quelques années plus tard, Condorcet initia le fameux Ankastrom, et Ankastrom, mettant en pratique les enseignements qu'il avait reçus, assassinait Gustave III.

Poniatowski, roi de Pologne, suivit les mêmes errements. Dans une de ses lettres au chef des philosophes, il comblait d'éloges ce coryphée de l'impiété : « Tout contemporain d'un homme tel que
« vous, qui sait lire, qui a voyagé et qui ne vous a
« point connu, doit se trouver malheureux. Il vous
« serait permis de dire : Les nations feront des vœux
« pour que les rois me lisent (3) ».

Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel, devient philosophe à son tour. Il a comme tant d'autres fait

(1) Lettre à Voltaire, 29 janvier 1769. — (2) *Ibid.*, 10 janvier 1772. —

(3) *Ibid.*, 12 février 1767.

le pèlerinage de Ferney. C'est là qu'il s'est dépouillé du vieil homme pour revêtir l'homme nouveau. Grâce à Voltaire, ses préjugés sont tombés et la vieille *superstition* a fait place à la sagesse. Obligé de retourner dans ses Etats, il ne quitta ce lieu de dilection que le cœur navré. Aussi le 9 septembre 1766, il écrivait à l'homme de génie qui lui avait dessillé les yeux : « J'ai quitté Ferney avec bien de la peine. « Je suis charmé que vous soyez content de ma « façon de penser ; je tâche, autant qu'il m'est possible, de me défaire des préjugés, et si en cela je « pense différemment du vulgaire, c'est aux entretiens que j'ai eus avec vous et à vos ouvrages que j'en ai l'unique obligation (1) ».

Le duc de Brunswick avait l'estime de d'Alembert. Le prince de Wittemberg avouait ingénument que *lorsqu'il se trouvait à Ferney, il se croyait plus philosophe que Socrate* ; et Charles Théodore, électeur palatin, suppliait le Patriarche de lui envoyer son poème de la *Pucelle*. La princesse d'Anhalt-Zerbst soupirait, elle aussi, après le moment où elle aurait en sa possession l'œuvre infâme du Maître, tandis que Son Altesse Wilhelmine, margrave de Hesse, écrivait à Voltaire des plaisanteries du goût de celles-ci : « Soeur Guillemette à frère Voltaire, salut. « J'ai reçu votre consolante épître ; je vous jure mon « grand juron qu'elle m'a infiniment plus édifiée « que celle de saint Paul à dame Elue. Celle-ci me « causait un certain assoupissement qui valait « l'opium et m'empêchait d'en apercevoir les beau-

(1) Correspondance de Voltaire.

« tés ; la vôtre a fait un effet contraire, elle m'a tirée
« de la léthargie et m'a remis en mouvement mes
« esprits vitaux (1) ».

Il n'y a plus une seule cour en Europe où les philosophes n'aient des intelligences. Le Portugal subit leur influence, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, et le premier ministre du roi de Naples est en communion d'idées avec eux. Maintenant que leur puissance est organisée, voyons-les dans leur lutte contre l'Eglise. Je ne sache pas que jamais une conspiration aussi formidable ait menacé le christianisme et la civilisation.

Voltaire professait un mépris dédaigneux pour les classes populaires, qu'il traitait de *canaille* et de *vile multitude*. Mais ses adeptes, mieux avisés, ne tardèrent pas à comprendre qu'il fallait parler et agir différemment. Sans le peuple on ne peut rien ou presque rien. Avec le peuple, au contraire, on parvient à opérer les révolutions les plus étonnantes. Aussi, à toutes les époques, les novateurs se sont efforcés de s'emparer des foules au profit de leurs idées.

Les philosophes, pour atteindre plus facilement le but qu'ils avaient en vue, songèrent au moyen de fonder des écoles. De pressantes démarches furent tentées pour cela auprès de Louis XV qui faillit céder à leurs sollicitations. Ne pouvant réussir à s'emparer de l'enseignement, ils firent imprimer en très-grand nombre des libelles impies ou immoraux et en confièrent la distribution à des marchands forains.

(1) Lettre à Voltaire, 25 décembre 1755.

Les instituteurs furent séduits à leur tour et chargés de répandre ces publications. D'Alembert, à qui Voltaire avait donné la mission d'éclairer la jeunesse, établit un comité où étaient choisis les professeurs et les précepteurs qui devaient occuper les places devenues vacantes. Les hommes religieux étaient mis de côté et remplacés par les adeptes. Chacun d'eux, avant de se rendre au poste qui lui était assigné, recevait les avis dont il avait besoin pour remplir sa mission conformément aux vœux de la secte.

Ce comité parut insuffisant à d'Alembert. Il y joignit une académie secrète qui fut chargée de la publication des livres populaires. Voici de quelle manière manœuvrait cette nouvelle institution dont Voltaire avait été le premier instigateur. On faisait de chaque livre ou de chaque brochure qu'on livrait au public un premier tirage sur beau papier. Avec cette édition de luxe, on payait largement tous les frais d'impression. On pouvait dès lors expédier gratuitement des milliers de volumes dans les provinces et même à l'étranger. Pour avoir plus facilement raison de certaines difficultés administratives qui ne pouvaient manquer de l'entraver, l'académie eut recours aux presses clandestines, comme on le voit par cette lettre de Voltaire à d'Alembert :
« Pourquoi les adorateurs de la raison restent-ils
« dans le silence et dans la crainte ? Ils ne connais-
« sent pas assez leurs forces. Qui les empêcherait
« d'avoir chez eux une petite imprimerie et de
« donner des ouvrages utiles et courts, dont leurs

« amis seraient les seuls dépositaires? C'est ainsi
« qu'en ont usé ceux qui ont imprimé les dernières
« volontés de ce bon et honnête curé (*Le Testament*
« de Jean Meslier). Il est certain que son témoi-
« gnage est d'un grand poids ; il est encore certain
« que vous et vos amis, vous pourriez faire de
« meilleurs ouvrages avec la plus grande facilité,
« et les faire débiter sans vous compromettre (1) ».

Dans une lettre à Helvétius, le patriarche nous donne de nouveaux détails sur les travaux de cette académie : « On oppose », dit-il, « au *Pédagogue chrétien*, et au *Pensez-y bien*, livres qui faisaient
« autrefois tant de conversions, de petits livres philosophiques qu'on a soin de répandre partout
« adroitement. Ces petits livres se succèdent rapidement les uns aux autres. On ne les vend point,
« on les donne à des personnes affidées, qui les distribuent à des jeunes gens et à des femmes. Tantôt
« c'est le *Sermon des cinquante* qu'on attribue au roi de Prusse ; tantôt c'est un extrait de ce malheureux curé Jean Meslier qui demanda pardon à
« Dieu, en mourant, d'avoir enseigné le christianisme ; tantôt c'est je ne sais quel *catéchisme de l'honnête homme*, fait par un certain abbé Durand (2) ».

Grâce à cette activité fiévreuse des conjurés, les idées philosophiques se répandirent promptement en Europe. Voltaire, satisfait de voir si bien réussir ses plans de destruction, écrivait avec une joie mêlée d'orgueil à son disciple d'Alembert : *Qu'il ne*

(1) Correspondance de Voltaire. — (2) *Ibid.*

se trouvait pas un seul chrétien depuis Genève jusqu'à Berne (1), et que le monde se déniaisait si bien, qu'une grande révolution dans les esprits s'annonçait de tous côtés (2).

Frédéric, à son tour, constatait que la philosophie s'implantait en Bohême et en Autriche, l'ancien séjour de la *superstition* (3).

En Russie tout allait à merveille. L'impératrice elle-même traduisait en langue scythe une partie de *Bélisaire* (4). En Espagne, à en croire d'Alembert, l'inquisition était impuissante à étouffer l'esprit philosophique. L'Italie, d'après les renseignements parvenus à Voltaire, menaçait l'Eglise d'une complète défection (5). L'Angleterre qui, la première, avait donné l'exemple de l'athéisme, était naturellement acquise aux idées nouvelles (6). Depuis la mort de Marie-Thérèse, l'Autriche ne protégeait plus les théologiens, la Russie les malmenait, et leur dernier jour avait sonné en Pologne. La Prusse marchait dans la bonne voie, sous la direction de Frédéric. Quant aux autres souverains d'Allemagne, landgraves, margraves, princes et ducs, ils travaillaient sans repos ni trêve à l'extinction du fanatisme (7).

(1) Lettre à d'Alembert, 8 février 1766. — (2) *Ibid.*, 2 février 1765. — (3) Lettre à Voltaire, an 1766. — (4) Lettre de Voltaire à d'Alembert, juillet 1767. — (5) Lettre à M. Le Riche, 1^{er} mars 1768. — (6) Lettre de Voltaire à Frédéric, 15 novembre 1773. — (7) Lettre de Voltaire à d'Alembert, 1^{er} septembre 1767.

CHAPITRE IV.

SOMMAIRE. — Progrès des philosophes. — Ils commencent à battre en brèche l'Eglise catholique. — Leur guerre contre les Ordres religieux. — Ils s'attaquent d'abord aux Jésuites. — D'Argenson et Choiseul. — Le gouvernement consulte les évêques sur l'expulsion des enfants de saint Ignace. — Réponse de l'épiscopat. — Les sectaires réussissent dans leurs projets. — Ils sont aidés par les jansénistes et les gallicans parlementaires. — Joie des philosophes. — Frédéric, roi de Prusse, conserve les Jésuites dans ses Etats. — Raison qu'il donne de sa conduite. — Il se félicite, comme philosophe, de voir ces religieux persécutés. — Les conjurés poursuivent la suppression canonique de la Compagnie. — Clément XIV. — Ce qu'il faut en penser. — Documents inédits publiés par l'auteur sur ce Pape et l'affaire des Jésuites.

La philosophie avait fait en quelques années des progrès étonnants. Comme on vient de le voir, tout ce que la politique comptait en Europe de personnages considérables était enrôlé dans la secte. Les souverains eux-mêmes avaient été séduits et travaillaient, de concert avec les sophistes, à la destruction du catholicisme. Enfin, on avait semé dans les classes populaires des ferments d'impiété qui, le moment venu, ne pouvaient manquer d'éclater. Les moines, les prêtres séculiers, les évêques eux-mêmes étaient voués au ridicule ou signalés à la haine des masses. Les philosophes avaient donc pour eux toutes les chances de la victoire, dans la lutte à outrance qui se préparait.

Il importe maintenant de savoir de quelle façon sera réglée l'attaque et quelle marche suivront les hostilités. Les novateurs dirigeront-ils leurs batteries contre les communautés religieuses ? Le clergé

séculier sera-t-il le premier en butte à leur animosité? Ou, comme tant d'autres avant eux, porteront-ils leurs vues du côté de Rome, afin de tuer le catholicisme en faisant disparaître le Siège pontifical? Il suffit de lire attentivement la correspondance des conjurés, pour voir que ce dernier parti leur souriait très-peu. Les enseignements de l'histoire leur avaient appris que toutes les tentatives dirigées contre le centre de l'unité religieuse étaient jusqu'alors restées sans résultat.

Voltaire eut d'abord la pensée de s'attaquer à l'épiscopat. Annihiler son influence, en le dépouillant de ses richesses, et saper ensuite peu à peu son pouvoir spirituel : telle était la ligne de conduite qu'il pensait devoir être suivie, comme cela ressort clairement de sa lettre à M. Amélot, en date du 8 octobre 1743 :

« Dans le dernier entretien que j'eus avec Sa Majesté prussienne », dit-il, « je lui parlai d'un imprimé qui courut, il y a six semaines, en Hollande, dans lequel on propose des moyens de pacifier l'empire, en sécularisant les principautés ecclésiastiques en faveur de l'empereur et de la reine de Hongrie. Je lui dis que je voudrais de tout mon cœur le succès d'un pareil projet ; que c'était rendre à César ce qui appartient à César ; que l'Eglise ne devait que prier Dieu et les princes ; que les Bénédictins n'avaient pas été institués pour être souverains, et que cette opinion dans laquelle j'avais toujours été m'avait fait beaucoup d'ennemis dans le clergé. Il m'avoua que c'était

« lui qui avait fait imprimer le projet. Il me fit
« comprendre qu'il ne serait pas fâché d'être com-
« pris dans ces restitutions que les prêtres doivent »,
dit-il, « en conscience aux rois, et qu'il embellirait
« volontiers Berlin du bien de l'Eglise. Il est cer-
« tain qu'il veut parvenir à ce but et ne procurer la
« paix que lorsqu'il verra de tels avantages. C'est à
« votre prudence à profiter de ce dessein secret
« qu'il n'a confié qu'à moi (1) ».

Ce conseil plut en effet aux ministres de Louis XV. Mais ils pensèrent qu'il fallait ne point éveiller d'abord les soupçons de l'épiscopat français, en le menaçant d'une spoliation qui aurait pu révolter la conscience publique et rencontrer les répugnances invincibles du souverain. Mieux valait appliquer aux corps religieux le système de Voltaire et de Frédéric. Le marquis d'Argenson, alors ministre des affaires étrangères, traça le plan que l'on avait à suivre pour assurer la réalisation de ce projet. On allait, en premier lieu, séculariser un certain nombre de couvents, entraver le plus possible les vocations religieuses, et réunir aux évêchés les propriétés des monastères que l'on supprimerait, sauf à s'en emparer dans la suite, quand on ferait main-basse sur le clergé séculier. Ces diverses mesures devaient être exécutées prudemment et lorsque les esprits y auraient été préparés.

Le duc de Choiseul, étant devenu ministre, donna suite aux idées de M. d'Argenson. Il les poursuivit même avec une grande activité. Mais il s'agissait de

(1) Correspondance de Voltaire.

savoir quel Ordre religieux on frapperait d'abord. Les ministres, aussi bien que les philosophes, étaient divisés sur ce point. La plupart d'entre eux optaient pour la suppression des Moines connus alors sous le nom de Mendians. Quelques-uns voulaient excepter les Jésuites de la proscription, à cause des services que rendaient leurs colléges. Choiseul ne fut pas de cet avis : « Pour moi », disait-il, « si j'ai
« mais je le puis, je ne détruirai que les Jésuites,
« parce que, leur éducation détruite, tous les autres
« corps tomberont d'eux-mêmes ».

La Compagnie de Jésus n'avait pas seulement les philosophes pour ennemis. Les jansénistes employaient, depuis longtemps, toute leur influence, pour amener sa suppression. Cela n'a pas empêché Voltaire de les haïr presque à l'égal des Jésuites, puisque, dans une lettre qu'il écrivait à Chabanon, il exprime le désir de voir précipiter chacun de ces religieux *dans le fond de la mer avec un janséniste au cou.*

Lorsque le moment fut venu de frapper la Compagnie, le gouvernement consulta les évêques, afin d'avoir leur avis sur cette grave question. La réponse qu'ils firent est trop catégorique pour que je ne la donne pas à mes lecteurs : « Les Jésuites », disent ces prélats, « sont très-utiles à nos diocèses, « pour la prédication, pour la conduite des âmes, « pour établir, conserver et renouveler la foi et la « piété par les missions, les congrégations, les re-
« traites qu'ils font, avec notre approbation et sous
« notre autorité. Par ces raisons, nous pensons,

« Sire, que leur interdire l'instruction ce serait porter un notable préjudice à nos diocèses, et que, pour l'instruction de la jeunesse, il serait très-difficile de les remplacer avec la même utilité, surtout dans les villes de province où il n'y a point d'université (1) ».

Tous les historiens ne sont pas unanimes sur les causes qui ont amené la ruine des Jésuites. Le doute cependant n'est guère possible, quand on a lu ce que d'Alembert écrivait à Voltaire, vers l'époque dont nous parlons : « Ecrasez l'infâme, me répétez-vous sans cesse. Eh ! mon Dieu, laissez-la se précipiter elle-même ! Elle y court plus vite que vous ne pensez. Savez-vous ce que dit Astruc ? Ce ne sont point les jansénistes qui tuent les Jésuites ; c'est l'Encyclopédie, mordieu, c'est l'Encyclopédie. Il pourrait bien en être quelque chose, et le maroufle d'Astruc est comme Pasquin ; il parle quelquefois d'assez bon sens (2) ».

Le gallicanisme qui, en diminuant par ses attaques, sans cesse renouvelées, le respect dû à l'autorité du Saint-Siège, avait préparé les voies aux premiers écrits de Voltaire, travailla, de son côté, à l'expulsion des Jésuites avec un zèle non équivoque. Je ne veux parler ici que du gallicanisme des parlements, le seul à mon avis qui ne fut pas en contradiction avec lui-même. D'Alembert s'en explique assez clairement lorsqu'il écrit à Voltaire : « Les Jésuites n'ont plus les rieurs pour eux, depuis qu'ils se sont brouillés avec la philosophie ; ils sont

(1) Avis des évêques. 1761. — (2) Correspondance. Lettre 100^e.

« à présent aux prises avec les gens du parlement,
« qui trouvent que la Société de Jésus est contraire
« à la société humaine, comme la Société de Jésus
« trouve de son côté que l'ordre du Parlement n'est
« pas l'ordre de ceux qui ont le sens droit ; et la phi-
« losophie jugerait que la Société de Jésus et le Parle-
« ment ont tous deux raison (1) ». Dans une autre
lettre sur le même sujet, d'Alembert disait encore :
« L'évacuation du collège de Louis-le-Grand nous
« occupe beaucoup plus que celle de la Martinique.
« Par ma foi, ceci est très-sérieux, et les classes du
« Parlement n'y vont pas de main-morte. Ils croient
« servir la religion, mais ils servent la raison sans
« s'en douter. Ce sont des exécuteurs de la haute
« justice pour la philosophie, dont ils prennent les
« ordres sans le savoir (2) ».

Le disciple de Voltaire avait raison, lorsqu'il affirmait que le Parlement n'avait pas plus les sympathies de la secte que les Jésuites eux-mêmes. Si le Parlement partageait la haine des philosophes pour la célèbre Compagnie, et méconnaissait, au nom des articles de 1682 et des prétendues libertés de l'Eglise gallicane, l'autorité du Souverain Pontife, il professait aussi sur le pouvoir royal, une doctrine incompatible avec les tendances démagogiques des écrivains libres-penseurs.

La campagne entreprise contre les enfants de saint Ignace est à la veille de finir par une victoire complète de leurs ennemis. D'Alembert se hâte d'en informer Voltaire : « La philosophie », lui écrit-il,

(1) Correspondance de Voltaire, 98^e lettre. — (2) *Ibid.*, 100^e lettre.

« touche peut-être au moment où elle va être vengée des Jésuites. Mais qui la vengera des autres fanatiques ? Prions Dieu, mon cher Confrère, que la raison obtienne de nos jours ce triomphe (1) ».

Le moment si longtemps attendu et si ardemment désiré arrive enfin. La joie alors éclate parmi les conjurés : « Le 6 du mois prochain », écrit d'Alembert au patriarche de Ferney, « nous serons délivrés de la canaille jésuitique. Mais la raison en sera-t-elle mieux et l'*infâme* plus mal (2) ? »

Voltaire manifeste à son tour la vive satisfaction que lui cause la ruine de cet Ordre religieux. Il pense, toutefois, qu'il ne faut pas se borner à cette immolation, témoin la lettre qu'il adressait à M. de Villevielle : « Je me réjouis avec mon brave Chevalier, de l'expulsion des Jésuites. Le Japon commença par chasser ces fripons de Loyola ; les Chinois ont imité le Japon ; la France et l'Espagne imitent les Chinois. Puisse-t-on exterminer tous les moines qui ne valent pas mieux que ces fripons de Loyola. Si on laissait faire la Sorbonne, elle serait pire que les Jésuites. On est environné de monstres. On embrasse notre digne Chevalier ; on l'exhorte à cacher sa marche aux ennemis (3) ».

Cependant Frédéric, pour des raisons d'état qu'il nous a fait connaître, refuse d'expulser les Jésuites. Comme philosophe, il est en communion d'idées avec Voltaire et d'Alembert, mais il a, comme souverain, une manière de voir toute différente. Il est

(1) Correspondance, 1761. Lettre 90^e. — (2) *Ibid.* Lettre 102^e. — (3) *Ibid.* Lettre du 27 avril 1767.

même juste de dire qu'il a eu besoin de beaucoup de fermeté pour ne pas se laisser entraîner par les sophistes, qui depuis bien des années déjà le pressaient d'en finir avec la Compagnie. On peut en juger par cette lettre de d'Alembert à Voltaire :
« Mon respectable patriarche, ne m'accusez pas de
« ne pas servir la bonne cause ; personne peut-être
« ne lui rend plus de services que moi : savez-vous
« à quoi je travaille actuellement ? A faire chasser
« de Silésie la *canaille jésuitique*, dont votre ancien
« disciple n'a que trop envie de se débarrasser,
« attendu les trahisons et les perfidies qu'il m'a dit
« lui-même en avoir éprouvées durant la dernière
« guerre. Je n'écris point de lettre à Berlin, où je
« ne dise que les philosophes de France sont éton-
« nés que le roi des philosophes, le protecteur
« éclairé de la philosophie, tarde si longtemps à
« imiter les rois de France et de Portugal. Ces
« lettres sont lues au roi, qui est très-sensible,
« comme vous le savez, à ce que les croyants
« pensent de lui ; et cette semence produira sans
« doute un bon effet, moyennant la grâce de Dieu,
« qui, comme le dit très-bien l'Ecriture, tourne le
« cœur des rois comme un robinet (1) ».

Voltaire se met à son tour de la partie. Le Roi-Philosophe ne cède pas. « Pour moi », lui répond-il, « j'aurais tort de me plaindre de Ganganelli ; il me
« laisse mes chers Jésuites que l'on persécute par-
« tout. J'en conserverai la précieuse graine, pour en
« fournir à ceux qui voudraient cultiver chez eux

(1) Correspondance, 15 décembre 1763.

« cette plante si rare (1) ». Sept ans plus tard, c'est-à-dire le 8 novembre 1777, il donne les motifs de sa conduite en cette affaire. Mes lecteurs, je pense, ne seront pas fâchés de les connaître : « On ne trouve
« dans nos contrées aucun catholique lettré, si ce
« n'est les Jésuites. Nous n'avions personne capable de tenir les classes. Nous n'avions ni Pères
« de l'Oratoire, ni Puristes, il fallait donc conserver les Jésuites ou laisser périr toutes les
« écoles (2) ».

Après avoir constaté ce que pense le souverain, voyons en peu de mots ce que pensait le sophiste. Le 5 mai 1767, en apprenant que la Compagnie de Jésus vient d'être supprimée en Espagne, il fait part de son allégresse au chef des conjurés : « Voilà
« pourtant un nouvel avantage », lui écrit-il, « que
« nous venons de remporter en Espagne ; les Jésuites
« sont *chassés du royaume*. De plus, les cours de
« Versailles, de Vienne, de Madrid ont demandé
« au Pape la suppression d'un grand nombre de
« couvents. On dit que le Saint-Père sera obligé d'y
« consentir, quoique en enrageant. Cruelle révolution ! A quoi ne doit pas s'attendre le siècle qui
« suivra le nôtre ! La cognée est mise à la racine
« de l'arbre ; d'une part, les philosophes s'élèvent
« contre les abus d'une superstition révéree ; d'une
« autre, les abus de la dissipation forcent les
« princes à s'emparer des biens de ces reclus, les
« suppôts et les trompettes du fanatisme. Cet édifice frappé par ses fondements va s'écrouler, et

(1) Correspondance, 7 juillet 1770. — (2) Correspondance.

« les nations transcriront dans leurs annales que
« Voltaire fut le promoteur de cette révolution, qui
« se fit au **xix^e** siècle dans l'esprit humain (1) ».

Dans une autre lettre de la même année, il disait encore à Voltaire : « Quel malheureux siècle pour
« la cour de Rome ! On l'attaque ouvertement en
« Pologne, on chasse ses *gardes du corps* de France
« et de Portugal, et il paraît qu'on en fera autant
« en Espagne. Les philosophes frappent ouverte-
« ment les fondements du trône apostolique ; on
« persifle le grimoire du magicien ; ou éclabousse
« l'auteur de la secte ; on prêche la tolérance, tout
« est perdu ; il faut un miracle pour sauver l'Eglise.
« C'est elle qui est frappée d'un coup d'apoplexie
« terrible ; et vous , vous aurez la consolation
« de l'enterrer et de faire son épitaphe, comme
« vous fîtes autrefois pour la Sorbonne (2) ».

Les Jésuites sont vaincus, et cependant les philosophes paraissent mécontents. Ils trouvent que leur victoire n'a pas été décisive. Aucun d'eux n'ignore les éminents services que ces religieux rendaient aux divers Etats qui les ont expulsés, et les adeptes se demandent si, à la suite d'un changement de ministère ou de tout autre événement imprévu, on ne songera pas à les rappeler de l'exil, pour leur confier de nouveau l'éducation de la jeunesse. Le seul moyen qu'ils aient de prévenir ce danger, c'est de poursuivre à Rome même la suppression canonique de la Compagnie. L'entreprise était hardie, et ils ne l'eussent point tentée, s'ils

(1) Correspondance. — (2) *Ibid.*, an 1767.

n'avaient disposé de la diplomatie, comme ils disposaient déjà des souverains et de leurs ministres.

Je n'entrerai pas, au sujet de cette affaire, dans des détails que la plupart de mes lecteurs connaissent. Je me contenterai de montrer en quelques pages combien fut longue et violente la pression que les puissances catholiques exercèrent sur Clément XIV. La résistance du Pontife n'est point douteuse, et il est du devoir de tout écrivain consciencieux de protester contre les calomnies dont ce pape a été l'objet.

Il est peu de Souverains Pontifes que l'on ait appréciés aussi diversement que Clément XIV. On l'a tour à tour attaqué violemment et comblé d'éloges. La suppression des Jésuites souleva contre lui bien des colères imméritées, colères dont quelques écrivains de nos jours se sont faits les tristes échos. Il en est d'autres, au contraire, qui, sacrifiant la vérité historique à leur bienveillance pour ce malheureux pape, l'ont comparé à Sixte-Quint. Plusieurs enfin, le plus grand nombre peut-être, persuadés faussement qu'il n'est possible de plaider en sa faveur que les circonstances atténuantes, parlent sans cesse et à tout propos de sa faiblesse de caractère et de son impuissance à triompher de la pression des cours.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que la vérité n'est dans aucun de ces extrêmes. Clément XIV avait plus de fermeté qu'on ne le croit généralement. Ajoutons que cette fermeté s'harmonisait en lui avec une bonté incontestable, et ceux

qui ont cru voir dans la suppression des Jésuites je ne sais quel acte de vengeance que le chef de l'Eglise était bien aise d'exercer, ont souillé gratuitement la mémoire de ce grand pape.

Il y a quelques années, je visitai son tombeau, à l'église des Saints-Apôtres. Tout y est grave et plein d'à-propos. Le Pontife est assis sur son trône, revêtu de la chape et la tiare en tête. Il étend la main pour bénir. Sa figure est empreinte de tristesse et de sérénité tout à la fois. On dirait que Dieu, lui laissant entrevoir le douloureux avenir qui se préparait, s'est plu à le faire participer aux cruelles amertumes dont Pie VI allait être abreuvé quelques années plus tard. A gauche est la Clémence, ayant à ses pieds un agneau, symbole de la douceur. A droite, on remarque la statue de la Tempérance. Elle est appuyée sur le bord du cénotaphe, la tête penchée et méditative. Tout cela est vivant et révèle aux regards du visiteur attentif le ciseau de Canova. L'épithaphe du Pontife est renfermée tout entière dans ces quatre mots : CLEMENS XIV PONTIFEX MAXIMUS. De l'autre côté du mur, à quelques pieds du monument où reposèrent autrefois les restes de Michel-Ange, on a gravé cette inscription latine :

Hic situm est in pace corpus Clementis XIV, Pontificis maximi, Ordinis Fratrum Minorum Conventualium, veniâ Pii VII, è loco sepulturæ pontificiæ ad Vaticanum, ubi quieverat annis XXVI, mensibus IV, diebus XXVII, in hanc basilicam XII Apostolorum, XII calendarum Februarii MDCCCI translatus.

La plupart des détails qui vont suivre sont empruntés à un manuscrit fort curieux de l'abbé de Véry, auditeur de Rote sous les pontificats de Benoît XIV, de Clément XIII et de Clément XIV, et abbé commendataire de Saint-Satur et de Troarn⁽¹⁾.

J'avais déjà écrit les réflexions qu'on vient de lire, quand le travail de M. de Véry m'est tombé sous les yeux. Je l'ai lu avec un sentiment de curiosité facile à comprendre ; car l'auteur n'était pas seulement un contemporain de Clément XIV, il avait, de plus, le précieux avantage d'habiter Rome et le triste privilège d'aimer les philosophes. Il est donc impossible qu'il ait péché par ignorance, comme il est peu probable que sa plume ait trahi la vérité en faveur du Pontife.

Après avoir successivement parlé du moine et du cardinal, l'abbé de Véry en vient à nous parler du pape :

« L'exaltation de Ganganelli », dit-il, « ne lui
« troubla point l'esprit. Il eut la tête très-froide à
« cette nouvelle, contre l'expérience ordinaire, une
« telle révolution causant toujours de l'embarras et
« de la confusion dans l'élu. Ganganelli prononça,
« le jour du scrutin qui le fit pape, un discours latin
« aux cardinaux, lequel n'avait point l'air préparé,
« et avec la même aisance qu'il en prononçait au
« milieu de ses élèves, lorsqu'il était professeur.
« Cette même tranquillité le suivit dans tous ses

(1) L'abbaye de Satur était dans le Berri, et celle de Troarn en Normandie.

« discours, remplis d'ailleurs de modestie monastique(1) ».

L'esprit de la secte philosophique montre ici le bout de l'oreille, et il est facile de voir que le bon abbé de Véry ne croit pas volontiers à la sincérité humaine. Plus loin, cependant, il avoue que Clément XIV gouverna avec fermeté, sans cesser pour cela de se montrer humain. Il fait l'éloge, mais un éloge sans restriction, cette fois, de son amour de la justice.

« Les crimes ne restent point impunis comme
« autrefois, grâce aux lenteurs dans la poursuite,
« aux embarras de juridiction et aux immunités

(1) M. l'abbé de Véry ne doit pas être confondu avec les prêtres philosophes dont l'Eglise eut alors à déplorer les tristes égarements. Sa foi ne souffrit jamais aucune atteinte, et sa conduite fut toujours celle d'un homme qui, au respect de sa propre dignité, joint un amour inaltérable de ses devoirs.

Il vécut assez pour être témoin des bouleversements politiques et religieux dont l'Europe fut le théâtre à la fin du siècle dernier. La vue des crimes dont se souilla la révolution française empoisonna le reste de ses jours. Rentré en France sous le Directoire, il passa le temps qui lui restait à vivre auprès de sa parente, la marquise des Isnards-Suze. Il mourut donc, après avoir vu s'évanouir successivement toutes ses illusions, qui étaient, hâtons-nous de le dire, les illusions d'un cœur noble et généreux.

L'abbé de Véry a écrit beaucoup, mais n'a rien publié. M. le baron de Larcy a édité, en les accompagnant de remarquables commentaires, ses lettres politiques. C'est un ouvrage fort curieux à lire et que les érudits seront heureux de posséder.

Le manuscrit dont j'ai extrait quelques citations a pour titre : *Idee générale des pontificats de Benoît XIV, de Clément XIII et de Clément XIV*. Il appartient, comme tous les autres papiers de l'abbé de Véry, à M. le marquis Albérie des Isnards-Suze, auquel je dois les détails qu'on vient de lire.

Ce manuscrit, remarquable sous plus d'un rapport, était entre les mains de M. le marquis de Laincel, qui a bien voulu m'en donner communication. Je dois ajouter que M. de Laincel, dont la plupart de mes lecteurs connaissent le talent, a eu l'obligeance de mettre à ma disposition sa volumineuse et riche bibliothèque. Je croirais manquer aux lois de la justice et de la reconnaissance, tout à la fois, si je négligeais de le remercier publiquement de ce précieux témoignage de confraternité littéraire.

« de lieux saints. Il possède l'art de faire taire les
« privilèges, par des manières honnêtes et par des
« vues justes ; de hâter la vigilance des préposés à
« la justice criminelle, et de prévenir leur lenteur
« — souvent intéressée — à se saisir des coupables.
« S'il donne une loi de police, il en presse l'exécu-
« tion. Les jeux de hasard, défendus de tout temps,
« n'en étaient pas moins en usage. Il fit savoir que
« son intention était de les empêcher. On s'ima-
« gina que cette menace resterait sans effet, et on
« crut y échapper, en jouant dans la juridiction
« d'Espagne. Le Pape concilia promptement toutes
« choses. Il fit parler au ministre espagnol, et les
« contrevenants furent saisis. Les cris des parents,
« l'intervention des principaux de Rome : tout fût
« inutile. Il n'accorda rien, pas même l'espérance
« de voir diminuer la durée et la rigueur de la
« peine. Mais lorsque le public eut oublié cette
« affaire, il donna cours à l'indulgence. Les peines
« cessèrent alors ».

On avouera que ce portrait n'est pas celui d'un homme faible et facile à dominer. La fermeté de Clément XIV devait être d'autant plus inébranlable, qu'elle s'alliait en lui à des formes polies, comme le fait observer l'auteur que nous citons :

« Il est étonnant que, malgré la profusion de
« paroles qui sortent de sa bouche, et toutes polies,
« la qualité du secret soit le point le plus marqué
« de son caractère. L'art d'éluder les conversa-
« tions dans lesquelles il ne veut pas entrer est
« encore une de ses qualités dominantes. Si ceux

« qu'il reçoit en audience ont la hardiesse ou le
« poids nécessaire pour le contraindre à aborder
« ces questions, son esprit lui fournit des échappa-
« toires heureux, qui, n'ayant point l'air de refus,
« mais de simples délais, contentent les intéressés,
« ou du moins ôtent prise à la plainte ».

Ailleurs, l'abbé de Véry dit encore :

« Quelque abondantes que soient ses expres-
« sions, quelque longues que soient ses audiences,
« quelques tournures que l'on emploie, le mystère
« de sa pensée est toujours impénétrable. Souvent
« on a voulu faire des conjectures d'après ses paroles
« ou ses actions. On s'est toujours trompé. Per-
« sonne n'est dans son secret, et ceux dont il se sert
« ne savent qu'à demi ce qu'ils ont ordre d'exécu-
« ter, n'étant pas au fait de la totalité de ses inten-
« tions. Ni ministres, ni favoris, ni aucun instru-
« ment de ses volontés ne peut se vanter d'être
« son conseil, moins encore son confident ».

L'abbé de Véry prétend que cette énergie du Pontife s'est démentie dans l'affaire qui nous occupe. Il fait observer que Clément XIV, d'ordinaire si ferme, si prompt à faire exécuter ses volontés, est resté longtemps indécis, ne sachant à quoi se résoudre relativement à la suppression des Jésuites. L'auteur, comme on le voit, ne raisonne pas d'une façon très-concluante ; un Pape qui lutte pendant quatre ans et plus contre les cours de l'Europe coalisées pour réclamer l'anéantissement d'un Ordre religieux, ne manque pas, il me semble, d'une certaine fermeté. Ce que l'abbé de Véry appelle

hésitation mérite, selon moi, le nom de résistance. Les ambassadeurs d'Espagne, de France, de Portugal et de Naples multiplient leurs démarches. N'importe, le Pape ne cède pas. Les gouvernements ne savent que songer de cette inflexibilité, et s'évertuent, mais inutilement, à surprendre la pensée du Souverain Pontife. M. de Véry s'étonne que la diplomatie soit aussi impuissante, et peu s'en faut que dans sa mauvaise humeur il ne maltraite le cardinal de Bernis lui-même dont il était l'ami et pour lequel il professait une estime sincère :

« M. de Bernis a été poète, négociateur et ministre d'Etat. Il me semble que le même genre d'esprit l'a suivi dans ces trois carrières. Il ne ravit ni n'échauffe comme poète ; il n'entraîne pas les volontés comme négociateur, et il ne convainc point l'esprit par ses raisonnements politiques. Cependant, on lit avec plaisir ses poésies, on l'écoute avec satisfaction et on sort content d'auprès de lui. Son âme bonne et franche est incapable de mensonge et de noirceur. Ses mœurs douces rendent son accès agréable, et son ingénuité accompagnée de grâces fait trouver du goût à l'entendre toujours parler de lui, avec les couleurs d'un amour-propre satisfait. On a dit, à l'occasion de ses vers, semés de fleurs et de jolies peintures, que sa muse était la bouquetière du Parnasse. S'il n'eût pas joué de si grands rôles dans la politique, j'oserais presque dire qu'il avait de ce caractère d'esprit, dans les conseils de

« l'Etat à Versailles, comme dans ses négociations
« avec Venise, Vienne, Rome. Quoi qu'il en soit de
« ses talents, on ne peut s'empêcher de l'estimer et
« de lui souhaiter du bien, à cause de ses qualités
« de cœur, douces, honnêtes et aimables ».

Comment s'étonner qu'un si bon homme ait pour-
suivi sans succès l'affaire des Jésuites auprès de
Clément XIV ?

« Ses dépêches », ajoute l'abbé de Véry, « ont été
« telles, depuis trois ans, sur cette négociation de
« Rome, que j'ai quelquefois entendu dire à ceux
« qui les recevaient, qu'ils ne pouvaient point
« asseoir de jugement fixe d'après elles, ni sur ce
« que voulait le Pape, ni sur ce qu'il fallait faire ;
« que le cardinal disait toujours avoir la confiance
« de Ganganelli, que cependant il n'en obtenait
« rien pour faire route dans la négociation, et que
« souvent un ordinaire détruisait ce que l'autre
« avait avancé huit jours auparavant. Je ne fais
« que rapporter, et je ne décide point si on a raison
« de le croire dupe du Saint-Père ».

L'abbé de Véry continue à dissenter sur cette
grave question plusieurs pages durant. Il se livre
à toute sorte de conjectures et ne peut arriver à
aucune certitude relativement aux intentions du
Pape. La France, nous assure-t-il, tenait moins
que l'Espagne, Naples et le Portugal, à la suppres-
sion de la Compagnie. Ces dernières puissances,
l'Espagne surtout, multipliaient les sollicitations.
Les renseignements posthumes que l'histoire a re-
cueillis sur les diverses causes qui ont fait expulser

les Jésuites de la Péninsule ibérique, confirment pleinement cette opinion de l'auteur.

« Le prétexte dont on se servit pour entraîner
« l'imbécile monarque à cet acte insensé autant que
« tyrannique, fut une lettre que le ministre fit sai-
« sir chez le provincial des Jésuites à Madrid. Ces
« religieux allaient se mettre à table, quand on
« apporta chez eux un paquet adressé au Recteur.
« Celui-ci fit passer la missive sur son bureau et
« alla où la cloche l'appelait. A peine était-il à
« table, que la police se présente au collège, et
« demande la lettre que le supérieur vient de rece-
« voir. On la lui remit encore cachetée. Elle fut
« ensuite ouverte et montrée au roi par celui qui
« l'avait fait écrire et porter, je veux dire le mi-
« nistre. Le pauvre monarque y lut ce qu'il crai-
« gnait, l'affirmation de sa naissance illégitime, sur
« laquelle les jésuites du Paraguay auraient basé
« le projet d'une substitution. C'en fut assez pour
« que son imagination fût frappée. Aussi la raison
« de l'expulsion brutale de ces religieux, *il la gar-*
« *dait*, disait-il, *dans son cœur royal* (1) ».

Il paraîtrait que, voulant en finir avec une ques-
tion qui menaçait d'absorber tous ses instants, Clé-
ment XIV eut la pensée de se rendre auprès des
cours intéressées pour tâcher de s'entendre avec
elles. Des difficultés qu'il n'avait point prévues
l'empêchèrent d'exécuter son projet. *Le cérémonial
et la dépense*, s'il faut en croire l'abbé de Véry, *ne*

(1) L'abbé Comte de Robiano, *Continuation de l'Histoire de l'Eglise de
Bérault-Bercastel*.

pouvaient l'arrêter, attendu qu'il savait se passer et de l'un et de l'autre. Ganganelli a toujours vivement regretté qu'on l'eût détourné de ce dessein.

M. de Véry, pour être un peu philosophe, ne laisse pas que d'apprécier les hommes et les choses avec une rare sagacité. Aimant peu les Jésuites, il ne saurait approuver la conduite du Pape. Mais comme il sent très-bien que les exigences des cours ne sont point une raison suffisante pour justifier la suppression de l'Ordre, il se met en quête d'arguments canoniques et en trouve que nous laissons à d'autres le soin d'apprécier :

« J'entends quelquefois louer l'habileté de Clément XIV », dit l'auteur du mémoire inédit. « On a grandement raison, si l'on veut parler de la route qu'il a prise pour arriver à la tiare. Rien de plus adroit ». Si Voltaire avait pu lire ces lignes perfides, il se fût pâmé d'aise. « Mais on loue son talent », continue-t-il, « à tenir en suspens les cours et la diplomatie sur l'affaire des Jésuites. Je ne puis penser de même ; car enfin, il perd ainsi l'estime et la confiance ». L'auteur nous permettra de ne pas être de son avis. « Il laisse morceler sans cesse le Saint-Siège », continue-t-il, « et par conséquent la religion dont il est le chef ; et cela, pour ne pas faire une démarche à laquelle il sera probablement forcé. Et quand même il échapperait à un danger que je crois inévitable, il devrait ne pas oublier que la planche jésuitique, dans l'édifice de la religion, sera toujours inférieure

« aux nombreux états qu'il laisse enlever à chaque
« instant.

« J'ai quelquefois entendu dire que la destruction
« d'un Ordre n'était pas aussi facile qu'on peut l'ima-
« giner. Je ne le vois pas ainsi. L'expulsion prompte
« et aisée des Jésuites du Portugal, de la France
« et de l'Espagne, montre ce que l'on doit présumer
« de leur suppression. Les motifs en sont très-ca-
« noniques : à tort ou à raison, n'importe, ces reli-
« gieux sont inutiles, puisqu'on ne les veut pas em-
« ployer. Ils sont, de plus, une occasion de trouble
« dans quatre puissances catholiques. Leur exis-
« tence est un obstacle à la bonne harmonie de ces
« Etats avec le Saint-Siège, qui tôt ou tard finira par
« expier son obstination. Enfin, alors même que
« ces motifs seraient sans force, ce que je ne puis
« croire, l'humanité seule en fournirait un. Six ou
« sept mille individus sont expatriés, traînant hors
« de leur pays une vie malheureuse et persécutée.
« Un mot du Pape pourrait les relever de leurs vœux
« et les rendre comme simples citoyens à leurs fa-
« milles : ce motif-là n'est-il pas le plus canonique
« de tous ? »

L'abbé de Véry aurait pu faire observer en outre
que l'Espagne menaçait ouvertement d'un schisme le
chef de l'Eglise, s'il n'acquiesçait pas à cette funeste
abolition. Clément XIV était convaincu que le gou-
vernement espagnol n'aurait pas hésité un seul ins-
tant à exécuter sa menace. Persuadé qu'il lui deven-
ait impossible de conjurer plus longtemps l'orage
dont la Compagnie de Jésus était menacée, il publia,

quoique à regret, le fameux bref de suppression. D'ailleurs, dans cet état de choses, les Jésuites ne pouvaient rien pour les intérêts de l'Eglise, et je crois être rigoureusement exact, en affirmant que le Pape Ganganelli ne fut pas un coupable instrument de la secte philosophique, mais bien plutôt la première victime de la Révolution.

CHAPITRE V.

SOMMAIRE. — Services rendus à la France par les communautés religieuses. — Correspondance entre Frédéric et Voltaire relativement à la suppression des moines. — Digression sur l'état de l'enseignement en France sous l'ancienne monarchie. — Les philosophes trouvent des auxiliaires dans le clergé. — Loménie de Brienne. — Ses débuts. — Manière dont il s'y prend pour arriver à la destruction des Ordres religieux.

Pour s'expliquer l'acharnement que l'on a mis, vers la fin du siècle dernier, à détruire les Ordres religieux, il faut connaître, comme nous la connaissons, la secte philosophique ; car si la France a été, pendant longtemps, la première des nations civilisées, c'est à l'action bienfaisante de ces pieuses institutions que nous en sommes redevables.

Ce sont les moines qui, peu à peu, sont parvenus à modifier les habitudes barbares de nos pères, en leur faisant connaître et puis aimer la morale évangélique. Ce sont eux qui ont commencé le défrichement des landes improductives dont la Gaule était couverte, et mis en honneur l'agriculture, auparavant dédaignée. Grâce à leur influence, nos aïeux ont fini par préférer les douceurs de la famille aux hasards de la guerre. Ne leur devons-nous pas aussi ces splendides monuments dont nous sommes fiers à juste titre et auxquels ne peuvent être comparés les édifices modernes ? Enfin, n'est-ce pas à eux que revient l'honneur inappréciable d'avoir organisé l'enseignement au moyen âge, et fondé en

partie ces nombreuses maisons d'éducation qui firent de la France une Athènes chrétienne, suivant le désir qu'en avait exprimé Alcuin ?

Les monastères avaient un autre genre d'utilité que l'on n'a pas remarqué suffisamment. Alors comme aujourd'hui, les âmes affaissées sous le poids de la vie ou agitées de passions violentes allaient se réfugier dans le silence des cloîtres et demander la paix du cœur au service de Dieu. Qui ne sait, d'ailleurs, que les communautés religieuses étaient en général la providence des pauvres ? Ces moines, si dédaignés par les philosophes, ont plus fait pour le bonheur de leurs semblables que tous les philanthropes de la grande et petite presse.

On ne manquera pas de nous dire que les communautés religieuses doivent leur suppression aux richesses qu'elles possédaient. C'est là une question qu'il peut être utile d'étudier. Je ferai observer toutefois que les Ordres mendiants étaient plus spécialement honorés de la haine des sophistes. Mes lecteurs ne seront point fâchés de connaître les confidences que Voltaire et Frédéric échangeaient entre eux sur la question qui nous occupe.

Le 3 mars 1767, le patriarche de Ferney écrivait au roi de Prusse :

« Hercule allait combattre les brigands, et Bellérophon, les chimères ; je ne serais pas fâché de voir des Hercules et des Bellérophons délivrer la terre des brigands et des chimères catholiques ».

Quelques jours après, c'est-à-dire le 24 du même mois, le sophiste couronné lui répond :

« Il n'est point réservé aux armes de détruire
« l'*Infâme* ; elle périra par le bras de la vérité et par
« la séduction de l'intérêt. Si vous voulez que je
« développe cette idée, voici ce que j'entends : J'ai
« remarqué, et d'autres comme moi, que les endroits
« où il y a le plus de couvents de moines sont ceux
« où le peuple est le plus aveuglément attaché à la
« superstition. Il n'est pas douteux que si on par-
« vient à détruire ces asiles du fanatisme, le peuple
« ne devienne un peu indifférent et tiède sur ces
« objets qui sont actuellement ceux de sa vénéra-
« tion. Il s'agirait de détruire les cloîtres, au moins
« de commencer à diminuer leur nombre. Ce mo-
« ment est venu, parce que le gouvernement fran-
« çais et celui de l'Autriche sont endettés, qu'ils ont
« épuisé les ressources de l'industrie pour acquitter
« les dettes, sans y parvenir. L'appât des riches
« abbayes et des couvents bien rentés est tentant ».

Il résulte évidemment de cette lettre de Frédéric, que les Ordres monastiques n'étaient point aussi déchus qu'on se plaît à le dire, puisqu'ils avaient conservé assez de zèle pour entretenir dans le peuple l'amour de la superstition, et que Voltaire daigne les comparer aux brigands et aux chimères du paganisme.

Le Roi philosophe continue en ces termes :

« En leur représentant le mal que les cénobites
« font à la population de leurs Etats, ainsi que l'abus
« du grand nombre de *cucullati* qui remplissent les
« provinces, en même temps la facilité de payer une
« partie de leurs dettes, en y appliquant les trésors

« de ces communautés, qui n'ont point de suc-
« seurs, je crois qu'on les déterminerait à commen-
« cer cette réforme, et il est à présumer qu'après
« avoir joui de la sécularisation de quelques béné-
« fices, leur avidité engloutira le reste.

« Tout gouvernement qui se déterminera à cette
« opération, *sera ami des philosophes*, et partisan de
« tous les livres qui attaqueront les superstitions
« populaires et le faux zèle qui voudra s'y
« opposer.

« Voilà un petit projet que je sou mets à l'examen
« du patriarche de Ferney ; c'est à lui, comme père
« des fidèles, de le rectifier et de l'exécuter.

« Le Patriarche m'objectera peut-être *ce qu'on*
« *fera* des évêques ; je lui réponds qu'il n'est pas
« encore temps d'y songer, qu'il faut commencer
« par détruire ceux qui soufflent l'embrasement du
« fanatisme au cœur du peuple. Dès que le peuple
« sera refroidi, les évêques deviendront de petits
« garçons dont les souverains disposeront par la
« suite du temps comme ils voudront ».

Voltaire ne pouvait manquer d'applaudir à un plan de campagne qui était si bien dans ses goûts et ceux de ses adeptes. Aussi, le 5 avril suivant, il répondait à son royal disciple :

« Votre idée d'attaquer par les moines la supers-
« tition *Christicole* est d'un grand capitaine. Les
« moines une fois abolis, l'erreur est exposée au
« mépris universel. On écrit beaucoup en France
« sur cette matière, tout le monde en parle, mais
« on n'a pas cru cette affaire assez mûre. On n'est

« pas assez hardi en France; les dévots ont encore
« du crédit ».

Voltaire ne tarde pas à oublier ces sages conseils. Plus impatient que Frédéric, il propose à ce dernier de s'attaquer aux évêques et de les dépouiller tout à la fois de leurs richesses et de leur puissance. Le roi de Prusse le rappelle aussitôt aux lois de la prudence :

« Tout ce que vous me dites de nos évêques Teu-
« tons n'est que trop vrai. Ce sont des porcs en-
« graissés des dîmes de Sion; mais vous savez aussi
« que dans le saint empire romain, l'ancien usage,
« la bulle d'or, et telles autres antiques sottises,
« font respecter les abus établis. On les voit, on
« lève les épaules, et les choses continuent leur
« train.

« Si l'on veut diminuer le fanatisme, *il ne faut*
« *pas d'abord toucher aux évêques*; mais si l'on par-
« vient à diminuer les moines, SURTOUT LES ORDRES
« MENDIANTS, le peuple se refroidira. Celui-là,
« moins superstitieux, permettra aux puissances de
« *ranger les évêques*, selon qu'il conviendra au bien
« de leur Etat. C'est la seule marche à suivre (1) ».

Riches ou non, les couvents devaient être supprimés, par la raison péremptoire que les *moines soufflaient la superstition au cœur du peuple*.

Mes lecteurs voudront bien me permettre de suspendre un instant le cours de ma démonstration, pour leur montrer ce qu'étaient ces Ordres monastiques dont les adeptes ne cessaient de poursuivre

(1) Correspondance, 13 août 1775.

la destruction. Il sera vraiment curieux d'étudier dans leurs actes mêmes ces *fanatiques ignorants*, et de voir si quelque chose est de nature à justifier les reproches que leur adressent d'ordinaire les écrivains libres-penseurs.

On juge presque toujours de la civilisation d'un peuple par le nombre de ses écoles. Ce principe une fois admis, jetons un coup d'œil rétrospectif sur l'histoire *vraie* de l'enseignement public au moyen âge.

Le deuxième concile de Vaison, tenu en 529, statua que, *pour imiter la louable coutume d'Italie*, les curés de la campagne prendraient avec eux, dans leur maison, autant d'écoliers qu'ils pourraient en trouver, afin de les instruire d'une manière convenable. Les Pères du concile ne voulaient pas seulement parler de l'instruction religieuse, mais encore de ces connaissances profanes qu'il importe à tout homme de posséder.

Chaque paroisse avait donc une école primaire de garçons tenue par le curé ou placée tout au moins sous sa surveillance immédiate. On avait également fondé des écoles de filles, et en très-grand nombre, puisque les conciles de cette époque interdisent aux filles les écoles de garçons et aux garçons les écoles de filles.

Cela ne parut pas suffisant à l'Eglise. Dans chaque monastère et chaque palais épiscopal, on organisa des maîtrises pour l'enseignement secondaire. Les langues anciennes, la philosophie, la théologie, la médecine, les humanités et les mathématiques : tel

était le bagage intellectuel que devait posséder le jeune homme en sortant de ces maisons d'éducation.

Voilà où en était l'enseignement lorsque parut Charlemagne. Le célèbre conquérant amena avec lui d'Italie des grammairiens et des littérateurs en très-grand nombre, et leur confia le soin de faire fleurir dans ses vastes Etats les lettres et les sciences. Ce fut alors qu'il écrivit au clergé de l'empire pour l'encourager et raviver son zèle au besoin, en donnant à l'ordre de choses établi une consécration légale. Son désir, comme celui des évêques, était de voir les lettres profanes marcher de pair avec les lettres sacrées.

On ne peut étudier la rénovation intellectuelle dont nous parlons, sans se rappeler le nom d'Alcuin, celui de tous les lettrés de cette époque qui seconda le mieux le génie de Charlemagne.

Alcuin ne se borna pas à conseiller, il joignit la pratique à la théorie et enseigna lui-même dans le palais. L'empereur voulut tout le premier recevoir des leçons. Les dames de la cour, oubliant les futilités que leur sexe a coutume d'affectionner, se prirent d'un beau zèle pour l'étude, et la plupart d'entre elles obtinrent des succès que plus d'un écrivain envierait de nos jours.

Parmi les grandes écoles fondées à cette époque, on cite celles de Tours, d'Orléans, de Saint-Benoît-sur-Loire, de Saint-Liffard de Meun, de Corbie, de Fontenelle, de Prum, de Fulde, de Saint-Gall, de Saint-Denis, de Paris, de Saint-Germain d'Auxerre,

de Ferrières, d'Aniane, etc. Je ne parle point de celles d'Italie.

Cette impulsion donnée par l'Eglise aux travaux de l'intelligence fut sérieuse et durable tout à la fois. L'ardeur du clergé, soit séculier, soit régulier, ne se refroidit point, et l'on put voir, au commencement du XII^e siècle, le fameux Abélard réunir autour de lui plus de trois mille élèves, tous également avides de science.

Il y eut, je n'en disconviens pas, quelques moments d'arrêt, grâce aux événements militaires dont l'Europe fut souvent le théâtre. Mais un moment d'arrêt n'est pas plus la cessation de tout mouvement, que la présence transitoire d'un nuage entre le soleil et la terre n'est la négation de la lumière.

On a prétendu que l'ignorance était universelle et profonde au XIV^e siècle, et l'on a ajouté, oubliant ainsi les enseignements de l'histoire, que la Providence avait suscité Luther pour ramener enfin la lumière dans le monde. Ceux qui écrivent de pareilles énormités ne savent pas ou feignent d'ignorer qu'un Souverain Pontife, appelé Léon X, a occupé la chaire de Saint-Pierre à l'époque de la réforme et donné son nom au siècle où il vécut.

Vous parlerai-je des Bénédictins, si souvent maltraités par les philosophes, et des monuments impérissables qu'ils nous ont légués ? des Frères Prêcheurs, dont l'éloquence, en quelque sorte héréditaire, leur a valu et leur vaut encore de si nombreuses sympathies ? Des enfants de saint Norbert

rétablis en France depuis quelques années et cultivant avec un succès égal les sciences et la prédication ? Vous rappellerai-je enfin tout ce que les Jésuites ont fait pour l'éducation de la jeunesse ? Je n'en finirais pas si je voulais aborder ces diverses questions, et montrer la Papauté dirigeant partout et toujours l'action civilisatrice de ces grands Ordres religieux, afin d'en assurer la durée et la fécondité.

Initier aux sciences humaines les intelligences d'élite, et cultiver le cœur et la raison de ceux qui seront un jour appelés à gouverner les peuples, est une grande et noble mission assurément, puisque de la manière dont elle est remplie dépend en général le bonheur ou le malheur des sociétés. On peut faire un Néron ou un duc de Bourgogne, suivant que l'on s'appelle Sénèque ou Fénelon. — Mais il n'est ni moins utile ni moins méritoire de se vouer à l'éducation des enfants du pauvre.

Aimer le peuple, le suppléer dans les soins qu'il est obligé de donner aux jeunes intelligences dont la garde lui est confiée : voilà, ce me semble, l'idéal du beau dans l'ordre moral, et ce que la Papauté a toujours admirablement compris.

Qui n'a entendu parler des bons *Frères des écoles pieuses*, qui se consacraient d'une manière exclusive à l'éducation des pauvres, et dont les religieux du vénérable de La Salle ne sont qu'une suite et une imitation ?

« Ils s'obligeaient », dit Hélyot, « à montrer, par « charité, à lire, à écrire au petit peuple, en com-

« mençant par l'*a, b, c*, à compter, à calculer, et
« même à tenir les livres chez les marchands et dans
« les bureaux. Ils enseignaient encore non-seule-
« ment la rhétorique et les langues latine et grec-
« que; mais, dans les villes, ils tenaient aussi des
« écoles de philosophie et de théologie scolastique
« et morale, de mathématiques, de fortifications et
« de géométrie ».

J'ai fait voir, par l'autorité des conciles, où en était en France l'enseignement public, vers le milieu du *vi*^e siècle et plus tard sous le règne de Charlemagne. On ne manquera pas de m'objecter qu'après la période carlovingienne, le monde retomba dans l'ignorance. Il me serait facile de prouver le contraire, et d'accumuler, à l'appui de ma thèse, les témoignages les plus irrécusables. Je me bornerai à deux ou trois citations, afin de ne pas détourner l'attention de mes lecteurs de son objet principal.

Un auteur contemporain, Guibert de Nogent, dit le savant Hurter (1), assure que de son temps, c'est-à-dire au *xii*^e et au *xiii*^e siècles, il n'y avait pas en France une seule ville, ni même un bourg qui ne possédât des écoles, où les enfants, quelle que fût leur naissance, pouvaient se faire instruire; et c'est peut-être pour cette raison, ajoute le même auteur, que l'on appelle ce pays : LA CONTRÉE RICHE EN ÉCRIVAINS, *Gallia scriptoribus dives*. Dès le début du *x*^e siècle, on voyait à Paris, dit encore un anglais

(1) Hurter était ministre protestant et par cela même peu suspect.

qui constatait le fait en témoin oculaire, *cent beaux collèges pour l'usage des étudiants* ; et il a soin de faire observer que ces édifices avaient été construits avec des marbres d'un grand prix.

Sobieski nous apprend de son côté que du temps de Henri IV il en restait soixante-dix. A la fin du XVIII^e siècle, Paris possédait dix grands collèges de plein exercice, tous également dus à la libre charité, à la *charité magnifique des vieux âges*, pour me servir de l'expression de M. Laurentie. Au-dessous de ces écoles célèbres, vingt-six établissements moins considérables, qui portaient le nom de *Collèges-Réunis*, étaient le résultat de fondations analogues. Toutes les villes un peu importantes comp- taient plusieurs séminaires complets. Avignon a eu jusqu'à sept établissements de premier ordre, et partout l'entrée en était ouverte gratuitement à tout le monde.

M. Villemain, dans son rapport de 1843, affirme qu'à partir de l'année 1763, c'est-à-dire de la destruction des Jésuites, et par conséquent de la suppression d'un grand nombre de collèges, il y avait en France cinq cent soixante-deux maisons d'éducation pouvant préparer les jeunes gens à toutes les carrières. La population n'était alors que de vingt-cinq millions d'âmes.

M. Villemain ne faisait pas entrer en ligne de compte les nombreuses écoles des maisons religieuses. Il passait également sous silence les manicanteries attachées à la plupart des églises et les petits séminaires que l'on avait établis dans

chaque diocèse, suivant les prescriptions du Concile de Trente.

Ces cinq cent soixante-deux collèges ne réunissaient pas moins de quatre-vingt mille élèves, dont plus de la moitié recevait l'enseignement gratuit. « Tout alors, sous ce régime de liberté », avoue l'auteur du rapport que nous citons, « tout, dans les traditions et les mœurs, secondait l'instruction classique, plus recherchée par le goût et l'habitude des classes riches, plus accessible en même temps aux classes moyennes ou pauvres; tout était préparé pour elle et la favorisait : le nombre des bourses et des secours de toute nature, la fréquentation gratuite d'une foule d'établissements, l'extrême modicité des frais de tous les autres ».

M. de Salvandy, quelques années plus tard, constatait les mêmes faits. Il avoue, dans son rapport sur l'état de l'enseignement en France, que notre pays ne possède plus que trois cent cinquante-huit collèges, c'est-à-dire deux cents de moins qu'avant la Révolution de 89. Sur ce nombre, cent quatre-vingt-quatorze seulement, grâce au monopole universitaire, aurait dû ajouter le ministre, peuvent préparer les élèves à toutes les carrières. Enfin, toujours d'après M. de Salvandy, le nombre total des jeunes gens réunis dans nos collèges ne s'élevait, en 1832, qu'à trente-six mille cinq cent soixante-seize. C'était à peu près la moitié moins que sous l'ancienne monarchie, quoique la population de la France se fût accrue de neuf millions d'habitants.

Un autre universitaire, M. Michel Chevalier, apprécie les choses avec la même sincérité :

« Un fait trop connu », dit-il, « et dont les détails
« m'ont été communiqués par des personnes dignes
« de foi, c'est que, depuis la Révolution de 1789 et
« la suppression des Ordres religieux, nous avons
« étrangement rétrogradé en fait d'instruction
« secondaire. Avant 1789, le nombre des élèves
« fréquentant les collèges *était triple ou quadruple* de
« ce qu'il est aujourd'hui. Alors il y avait un plus
« grand nombre de bourses dans une seule province,
« la Franche-Comté par exemple, qu'il n'y en a
« aujourd'hui dans toute la France (1) ».

Voilà ce qu'avaient fait de leur pays ces Ordres religieux dont les philosophes voulaient à tout prix débarrasser la société. On avouera qu'il était pour le moins inutile de verser tout le sang qu'on a versé et d'amonceler tant de ruines, pour faire ainsi rétrograder l'enseignement secondaire, de l'aveu même des hommes les moins suspects de partialité. Mais revenons à notre démonstration un moment interrompue.

L'anéantissement des communautés religieuses une fois décidé, les sophistes se mirent à l'œuvre. Il fallait triompher de nombreux obstacles. Les novateurs ne l'ignoraient pas, et leur confiance en l'avenir était parfois mêlée d'inquiétude. Ils étaient en présence d'un clergé aussi intelligent que dévoué à la cause de l'Eglise, et qui ne pouvait voir d'un œil tranquille la suppression des Ordres monas-

(1) *Lettres sur l'Amérique du Nord.*

tiques. Aussi, depuis longtemps déjà, les philosophes cherchaient à faire des adeptes parmi les membres les plus influents du sacerdoce. Leurs efforts malheureusement ne furent point stériles. Quelques abbés de cour, d'une vertu douteuse, et une demi-douzaine de moines libertins, échappés de leurs couvents, furent d'abord les seules conquêtes de la philosophie. Mais bientôt, à ces misérables transfuges, dont les Encyclopédistes ne pouvaient tirer qu'un mince parti, vinrent se joindre les prêtres libéraux de l'époque.

Ces derniers rendaient à la secte de sérieux services. Ambitieux et avides de popularité, ils espéraient, en se faisant les admirateurs et les patrons des idées nouvelles, captiver l'estime des beaux esprits et se concilier la protection de ceux qui dispensaient les faveurs du pouvoir. — Choisir parmi ces clercs les sujets les plus aptes à seconder les vues de la philosophie et les pousser aux dignités ecclésiastiques : tel était le calcul des conjurés.

A Loménie de Brienne allait appartenir le triste honneur de jouer le premier rôle de persécuteur mitré.

La thèse qu'il publia en 1752, lorsqu'il reçut le bonnet de docteur, laissait percer déjà ses tendances philosophiques. Dès lors probablement il faisait partie de la conjuration. L'archevêque de Rouen lui donna d'abord des lettres de grand vicaire. Peu de temps après, il devint évêque de Condom, et enfin archevêque de Toulouse. Les sophistes lui firent une réputation d'esprit que rien ne justifia,

et le poussèrent à l'académie, sans qu'il eût eu besoin de conquérir cette distinction par une œuvre littéraire quelconque.

A peine était-il nommé membre de la fameuse compagnie, que d'Alembert écrivait à Voltaire :

« Nous avons en lui un très-bon confrère, qui
« sera certainement utile aux lettres et à la *philosophie*, pourvu que la philosophie ne lui lie pas
« les mains par un excès de licence, ou que le cri
« général ne l'oblige pas d'agir contre son gré (1) ».

Ces quelques lignes dépeignent l'homme tout entier. Loménie de Brienne avait d'ailleurs fait ses preuves et donné aux Encyclopédistes des garanties de philosophisme plus que suffisantes. Un adepte, nommé Audra, professait ouvertement l'impiété à Toulouse. Des réclamations très-vives s'élevèrent contre lui. Le parlement, les évêques, l'assemblée du clergé se réunirent pour engager de Brienne à condamner les doctrines du professeur philosophe. L'archevêque tint ferme pendant plus d'un an contre ces protestations pourtant si légitimes. Aussi, d'Alembert, voulant tranquilliser Voltaire qui avait quelque tendance à suspecter Loménie de trahison, lui écrivait ce qui suit :

« Ne vous laissez donc pas prévenir contre de
« Brienne, et soyez sûr encore une fois que jamais
« la raison n'aura à s'en plaindre ».

Lorsqu'on pensa que le moment propice était venu d'anéantir les communautés religieuses, soit d'hommes, soit de femmes, les conjurés confièrent

(1) Lettres à Voltaire, 1770.

à l'archevêque de Toulouse l'odieuse mission de poursuivre ce projet. Ce choix était le fait d'hommes intelligents.

Sans cesse en butte aux attaques les plus violentes, et persuadés que la calomnie elle-même finirait par se taire en face de l'évidence, les moines et le clergé sollicitèrent une réforme. Le gouvernement accueillit ces ouvertures avec une sympathie évidente. Une commission fut nommée à cet effet. Elle se composait de Monseigneur Dillon, archevêque de Narbonne, de Monseigneur de Boisgelin, archevêque d'Aix, de Monseigneur de Cicé, archevêque de Bordeaux, et enfin du trop célèbre Loménie de Brienne.

Ce dernier seul connaissait la pensée intime du ministère, avec lequel il ne cessait de correspondre par l'intermédiaire de d'Alembert. Il fit si bien, que la division ne tarda pas à pénétrer au sein du comité. C'est ainsi que sa voix devint prépondérante.

Déjà on avait porté un édit qui reculait jusqu'à vingt et un ans l'émission des vœux ordinaires de religion. Cette mesure paraissant insuffisante à l'archevêque de Toulouse, il fut statué qu'on supprimerait dans les villes tous les couvents qui avaient moins de vingt religieux, et, dans les campagnes, tous ceux qui en avaient moins de dix. Ce fut en vain que les évêques protestèrent contre un acte que rien ne justifiait. Ce nouvel édit reçut son entière exécution, et, dans un espace de deux ans, plus de quinze cents communautés furent supprimées en France.

Le zèle philosophique du réformateur ne se borna point là. Il eut soin, en homme intelligent, de susciter parmi les moines et les religieuses les désordres les plus regrettables. L'insubordination fut à l'ordre du jour dans les couvents. Il parvenait ainsi à dégoûter les anciens de la vie religieuse et à détourner de leur vocation les jeunes gens même les plus pieux. Tour à tour d'une faiblesse coupable et d'une sévérité révoltante, il devint le fléau des hommes de bien, comme il était déjà l'odieux auxiliaire des philosophes.

Les sectaires avaient conçu le projet de faire nommer Loménie de Brienne à l'archevêché de Paris, dès que ce siège deviendrait vacant. Monseigneur de Beaumont étant mort, on eut hâte de faire entendre au roi que l'archevêque de Toulouse était le seul homme qui pût recueillir dignement sa succession. On lui vanta tour à tour sa prudence, son zèle ardent pour le maintien de la discipline ecclésiastique, et son dévouement bien connu pour la personne de Sa Majesté. La reine elle-même, trompée par son entourage, le patronna vivement. De Brienne fut archevêque nommé de Paris pendant vingt-quatre heures.

Voici, en peu de mots, le rôle que ce misérable était appelé à jouer dans le nouveau diocèse qui venait de lui échoir. On reconnaissait en principe que sa conduite à Toulouse avait été irréprochable. Il devait cependant la modifier un peu, afin de l'harmoniser avec le rôle plus important qu'il était appelé à jouer. Les philosophes se proposant de ca-

lornier le clergé, quand ils le jugeraient utile, Loménie de Brienne prenait l'engagement d'accepter comme vraies les diverses accusations qui seraient portées contre ses prêtres. Il serait aussi rigoureux pour les minuties que relâché sur le dogme, laissant aux prédicateurs toute latitude à ce sujet, quand ils ne troubleraient pas la quiétude des novateurs. Il aurait soin de faire des bénéfices et autres dignités ecclésiastiques une distribution aussi arbitraire qu'intelligente. On supposait que le diocèse de Paris, après quelques années d'une administration de ce genre, ne pourrait manquer de désertier en masse toute croyance religieuse.

Cette nomination s'étant ébruitée, Mesdames de France et Madame la princesse de Marsan, qui ne se faisaient point illusion sur le caractère et les tendances de l'écu, supplièrent le souverain d'épargner à l'église de Paris les conséquences désastreuses qu'aurait fatalement cette promotion. Leur prière fut exaucée.

Les philosophes étaient donc à peu près les arbitres absolus des destinées de l'Europe. Toutes leurs tentatives avaient réussi. Les savants étaient venus à eux de tous les points de l'horizon. Les hommes d'Etat et les souverains eux-mêmes n'avaient pas dédaigné de se faire leurs disciples.

Des prêtres de Jésus-Christ et jusqu'à des évêques, désertant la cause de la foi qu'ils auraient dû défendre, leur avaient tendu la main et conspiré contre la Chaire Apostolique et ce qu'ils appelaient du nom dédaigneux de vieille superstition. Les

œuvres des affidés étaient répandues à profusion dans le peuple et lues avec avidité par un public ignorant.

Ajoutons à cela que les sociétés secrètes, les Francs-Maçons Rose-Croix, Ecossais et Martinistes ne tardèrent pas à faire cause commune avec la secte Voltairienne, en attendant que les Illuminés d'Outre-Rhin vinssent grossir le nombre déjà si grand des ennemis de l'Eglise.

CHAPITRE VI.

SOMMAIRE. — Le gallicanisme des parlements. — Les gallicans refusent d'admettre les bulles de canonisation de Grégoire VII et de saint Vincent de Paul. — Plusieurs évêques font cause commune avec les parlements. — La Franc-Maçonnerie en France. — Ses progrès. — Organisation intérieure de cette société. — Son but apparent. — Ses origines. — Ses divers grades. — Ce qu'elle se propose au point de vue religieux et social. — Cérémonial de réception. — Les philosophes sont initiés. — Le Grand-Orient à Paris. — Diverses loges que l'on établit dans cette ville. — La noblesse y joue le rôle de dupe. — Noms des principaux affiliés.

Les doctrines contenues dans la célèbre déclaration de 1682 ne pouvaient manquer de porter leurs fruits. Ce que les membres de la trop fameuse assemblée regardaient comme une simple opinion théologique ne tarda pas à être érigé en dogme. L'enseignement de l'Eglise universelle sur la suprématie du Pape fut mis à l'index d'abord et finalement proscrit par les gallicans parlementaires. Les universités et les séminaires du royaume très-chrétien se virent condamnés à exclure de leurs cours ce que l'on désigna sous le nom de doctrine ultramontaine. Les auteurs de théologie eux-mêmes durent prôner le gallicanisme, contrairement à leurs convictions, ou renoncer à faire imprimer leurs œuvres. On dirait que le parlement, avant de jouer le rôle ignominieux d'*exécuteur des hautes œuvres pour le compte de la philosophie*, suivant l'expression de d'Alembert, voulut se constituer le seide du gallicanisme, en traduisant en actes les

théories oppressives des auteurs de la Déclaration. Les deux faits que nous allons citer le prouvent surabondamment.

Grégoire VII est l'un des papes qui ont le plus fait pour le maintien de la discipline ecclésiastique. On sait également qu'il défendit contre les empiétements des souverains l'indépendance et les privilèges de l'Eglise. A l'indomptable énergie qu'il ne cessa de manifester, ce grand pontife joignit une vie austère et des vertus éminentes. Après avoir informé sa cause avec une scrupuleuse circonspection, l'Eglise l'inscrivit au catalogue des Saints. Le parlement de Paris en fut vivement irrité. La canonisation de Grégoire VII fut regardée par ces magistrats soupçonneux comme la condamnation indirecte du premier article de la Déclaration. En conséquence, ils supprimèrent, par un arrêt du 22 juillet 1730, l'office et la fête de ce grand Pape.

Le Parlement devait faire mieux. L'héroïque Vincent de Paul, cette glorieuse personnification de la charité chrétienne au XVII^e siècle, fut offert à son tour à la vénération des fidèles. Qui ne connaît la touchante abnégation de cet homme de Dieu, dont le nom est devenu si justement populaire ? Mais qu'importaient aux membres du Parlement les vertus admirables de l'humble prêtre ? Jansénistes et gallicans tout à la fois, ce qui alors n'était point rare, ces magistrats poursuivront dans le saint le respect qu'il professa toujours pour l'autorité pontificale, en supprimant cette nouvelle bulle de canonisation.

Ce qui mit le comble à ce double scandale, c'est qu'une fraction de l'épiscopat, imbue des mêmes principes que le Parlement, protesta de son côté contre la canonisation de Grégoire VII. La prévarication de ces prélats ne saurait être contestée, mais en méconnaissant comme ils le firent le pouvoir du Saint-Siège, ils furent conséquents avec eux-mêmes. La Déclaration de 1682 justifiait leur conduite, car si le gallicanisme est l'expression fidèle de la vérité, Grégoire VII, il faut bien le reconnaître, abusa de sa puissance, quand il excommunia l'empereur d'Allemagne.

C'est ainsi que peu à peu on ruinait en France le respect dû au chef de l'Eglise, et que les erreurs théologiques du ^{xvii}^e siècle préparaient les voies aux sarcasmes de l'impiété et aux doctrines anarchiques dont l'Europe entière ne tardera pas à être la victime. Lors donc que l'Assemblée nationale promulguera la Constitution civile du clergé, elle n'agira que comme exécutrice testamentaire du Parlement, faisant à son tour une application rigoureuse des principes émis en 1682.

Les évêques, dont nous avons signalé en passant la coupable révolte, méritent ici une mention spéciale. Il y a devoir pour l'historien d'imprimer au front de ceux qui méconnurent ainsi leurs devoirs les plus élémentaires, une flétrissure indélébile. Ces prélats étaient au nombre de six. C'étaient les évêques d'Auxerre, de Montpellier, de Metz, de Troyes, de Castres, et de Verdun.

Or, pendant que l'autorité du Siège apostolique

était ainsi méconnue, l'enfer suscitait contre l'Eglise les sociétés secrètes. Cette puissance nouvelle ne tardera pas à se développer et à travailler, de concert avec la philosophie, à la ruine du catholicisme.

La première société maçonnique établie en France ne remonte pas au-delà de 1725. Ce fut vers cette époque seulement que Derwent-Vaters fonda une loge à Paris. En peu de temps, cette loge réunit plus de six cents membres. Le nombre des Francs-Maçons grandissant toujours, des loges nouvelles ne tardèrent pas à se former. Derwent-Vaters, et après lui lord d'Harnouester, en furent les grands-maîtres. Le duc d'Antin leur succéda en 1738.

On nous objectera que la Franc-Maçonnerie ne s'est point rendue coupable de tous les méfaits qu'on lui attribue, et que nous tombons dans une exagération regrettable, quand nous faisons peser sur elle, pour une large part, la responsabilité des événements désastreux de 1793. La seule réponse que nous ayons à faire, c'est qu'on veuille bien nous lire jusqu'au bout, et peser avec soin les différentes preuves que nous allons donner (1).

Je ne veux ni rechercher l'origine des Francs-Maçons, ni donner de leurs rites secrets une explication trop étendue. J'en dirai assez néanmoins pour justifier les accusations que les écrivains religieux n'ont cessé de diriger contre eux.

Il y a dans la Franc-Maçonnerie une classe de

(1) Il n'est pas question dans cet ouvrage de la Franc-Maçonnerie contemporaine. Ce que nous allons dire se rapporte à l'organisation et aux agissements de cette société à la fin du XVIII^e siècle.

gens qui ne peuvent être regardés que comme des demi-adeptes et qui sont dupes, pour la plupart, de leurs propres illusions. Les demi-adeptes ne reçoivent généralement que les trois premiers grades et ne sont initiés qu'aux petits mystères de la secte. Ils prétendent remonter jusqu'aux maçons qui bâtirent la tour de Babel, ou à ceux, tout au moins, qui élevèrent les pyramides d'Égypte ou le temple de Salomon. Il en est qui s'arrêtent au x^e siècle de l'ère chrétienne et se donnent pour fondateurs les manouvriers du moyen âge.

Les adeptes savants ne veulent pas de semblables origines. Quelques-uns d'entre eux se disent les héritiers des prêtres égyptiens, à qui ils auraient emprunté leurs dogmes secrets ; les autres soutiennent que la Franc-Maçonnerie n'est que la reproduction des mystères d'Eleusis qui seraient arrivés jusqu'à nous par une tradition non interrompue. Le plus grand nombre s'arrête à Manès, en passant par les Chevaliers du Temple. Cette dernière opinion me semble la plus probable.

Les autres origines que l'on attribue parfois à la Franc-Maçonnerie sont purement fictives et n'ont été imaginées par les chefs de la secte que pour arriver plus facilement à initier sans danger leurs candidats aux grands secrets de l'Ordre.

La Maçonnerie, d'après les adeptes eux-mêmes, peut se diviser en trois classes : la Maçonnerie Hermétique, la Maçonnerie Cabalistique, et la Maçonnerie Eclectique.

Chacune de ces branches se distingue de l'autre

par un enseignement particulier, quoique leur but soit absolument le même. Il faut cependant faire observer, pour être exact, que les Maçons peu instruits demeurent étrangers à ces rêveries métaphysiques dont ils ne saisiraient ni le caractère ni les tendances.

Ils ne voient dans leur Ordre qu'une association purement fraternelle qui a la bienfaisance pour but. Ces Francs-Maçons ne reçoivent en général que les trois premiers grades, versent leurs cotisations, assistent aux banquets, et conservent, si cela leur plaît, les pratiques religieuses de leur enfance. Le serment que l'on exige d'eux pour l'observation du secret n'a rien de sérieux, le secret qui leur est confié se bornant presque toujours aux signes de convention dont les frères se servent pour se reconnaître entre eux.

La doctrine des Maçons Hermétiques est renfermée tout entière dans ce passage d'Hermès Trismégiste : « Tout est partie de Dieu ; si tout en est partie, tout est Dieu. Ainsi, tout ce qui est fait s'est fait soi-même et ne cessera jamais d'agir ; car cet agent ne peut se reposer. Et comme Dieu n'a point de fin, de même son ouvrage n'a ni commencement ni fin ». C'est le panthéisme avec toutes ses conséquences religieuses et sociales.

Les Maçons Cabalistes ont emprunté à Manès son bon et son mauvais principe, escortés chacun de bons et de mauvais génies qui habitent les planètes et exercent de là sur les humains une influence conforme à leur nature. Les Maçons Rose-Croix et les

Martinistes appartiennent en général aux Maçons de la Cabale.

Les Francs-Maçons éclectiques sont ceux qui, après avoir passé par tous les grades, ne s'attachent à aucun système religieux, mais se forment une croyance particulière composée de divers principes choisis çà et là, suivant leur tournure d'esprit ou le caractère de leur impiété.

Etudions maintenant la marche que les Francs-Maçons ont coutume de suivre pour initier leurs adeptes aux mystères de l'Ordre. Les trois premiers grades sont ceux d'*apprenti*, de *compagnon* et de *maître*. Tout le secret de ces trois grades était renfermé dans ces deux mots : *égalité* et *liberté*.

Le sens de cette formule démocratique variait beaucoup. Les uns ne voyaient là qu'une *devise* qui rappelait aux Maçons la *liberté* toute *fraternelle* des initiés entre eux. Les autres, au contraire, considéraient ces mots comme l'expression abrégée de leur programme religieux et politique. Aux arrières-Maçons était réservé le privilège de connaître la signification véritable de cette *liberté* et de cette *fraternité* et d'en faire à la société une application pratique.

Après avoir enseigné aux Maçons des trois premiers grades que tous les hommes sont *libres* et *égaux*, on leur apprenait que le but de la Franc-Maçonnerie est *de bâtir des temples à la vertu et des cachots au vice*, — autre énigme qui a besoin également d'un commentaire, — et enfin que l'Ordre se proposait d'initier ses membres à *la lumière*, en les

arrachant aux ténèbres qui entourent les profanes.

Tout cela est bien vague, me dira-t-on, et nous semble inoffensif. C'est là une grave erreur, et il est facile de voir que la promesse faite au Maçon de le retirer de l'ignorance où il croupit, équivaut à l'annonce d'un dogme nouveau et d'une morale nouvelle, d'un dogme et d'une morale devant lesquels s'éclipseront les enseignements de l'Evangile. Ce qui vient à l'appui de ma manière de voir à ce sujet, c'est que l'ère maçonnique n'est pas la même que celle du Christianisme. *L'année de la lumière* date, pour le Maçon, des premiers jours du monde, et non de la prédication évangélique.

Les loges maçonniques ne forment qu'un temple où l'on reçoit, avec la même bienveillance, le juif, le chrétien, l'idolâtre et le musulman. Tous peuvent y voir la *lumière* dans son resplendissant éclat et s'y dépouiller des préjugés de l'ignorance. Nos lecteurs reconnaîtront sans peine que l'indifférence en matière de foi ne saurait être professée d'une manière plus évidente.

Nous avons exposé les principes généraux qui servent de base à la Franc-Maçonnerie et dont la plupart des initiés ne comprennent pas toute la gravité. Pour compléter ce qui précède, nous allons dire un mot de ses apologues. L'apologue joue un rôle considérable parmi les Francs-Maçons. Lorsque de *compagnon* l'initié devient *maître*, le Vénérable lui raconte l'histoire que voici :

« Salomon choisit, pour surveiller et payer les
« ouvriers qui travaillaient au temple de Jérusalem,

« un homme de confiance nommé Adoniram. Ces
« ouvriers étaient au nombre de trois mille. Afin
« de donner à chacun le salaire qui lui convenait,
« Adoniram les divisa en trois classes : les *appren-*
« *tis*, les *compagnons* et les *maîtres*. Chacune de ces
« classes avait son mot du guet et ses signes par-
« ticuliers. C'est ainsi qu'Adoniram pouvait distin-
« guer les *apprentis* des *compagnons*, et les *compa-*
« *gnons* des *maîtres*. Les signes et le mot du guet
« étaient l'objet d'un secret impénétrable. Trois
« *compagnons*, voulant se faire payer le salaire des
« maîtres, se cachèrent dans le temple. A l'heure
« où Adoniram avait coutume de fermer l'édifice,
« un des *compagnons* qu'il rencontra lui demanda
« la parole du *maître*. Adoniram refusa et reçut un
« coup de bâton sur la tête. Il voulut sortir par une
« autre porte ; même demande et même traitement.
« A la troisième porte , Adoniram est tué pour
« n'avoir pas voulu livrer son secret. Les assassins
« l'enterrèrent sous un tas de pierres ».

Après cela, on apprend à l'adepte que sa mission désormais sera de retrouver le mot du guet perdu par Adoniram et de venger sa mort. Tout cela est encore à l'état d'hiéroglyphe pour le frère maçon. En vain cherche-t-il la clef de ce mystère, elle ne lui sera donnée que lorsqu'il recevra le grade d'*élu*.

« Dans ce grade , tous les frères paraissent
« vêtus en noir, portant au côté gauche un plas-
« tron, sur lequel on a brodé une tête de mort, un
« os et un poignard, le tout entouré de la devise :

« vaincre ou mourir, avec un cordon en sautoir por-
« tant même devise. Tout respire la mort et la ven-
« geance dans le costume et le maintien. L'aspirant
« est conduit dans la loge, un bandeau sur les yeux,
« les mains couvertes de gants ensanglantés. Un
« poignard à la main, un adepte le menace de lui
« percer le cœur pour le crime dont il est accusé.
« Après bien des terreurs, il n'obtient la vie qu'en
« promettant de venger le père des Maçons par la
« mort de son assassin. On lui montre une sombre
« caverne ; il faut qu'il y pénètre ; on lui crie :
« Frappez tout ce qui va vous résister ; entrez, dé-
« fendez-vous, et vengez votre maître ; c'est à ce
« prix que vous serez élu. Un poignard à la main
« droite, une lampe à la main gauche, il s'avance ;
« un fantôme se trouve sur ses pas ; il entend encore
« cette voix : Frappez, vengez Hiram ; voilà son
« assassin. Il frappe ; le sang coule. — Coupez la
« tête de l'assassin. — La tête du cadavre se trouve
« à ses pieds ; il la saisit par les cheveux ; il la
« porte triomphant, en preuve de sa victoire, la
« montre à chaque frère, et il est jugé digne d'être
« élu (1) ».

Ce jour-là, — il n'est pas inutile de le faire re-
marquer, — le Franc-Maçon était aussi revêtu de la
dignité sacerdotale. De concert avec ceux qui pos-
sédaient comme lui le grade d'*élu*, il offrait à Dieu
le pain et le vin selon l'ordre de Melchisédech. On

(1) Barruel, *Mémoires*. — On sait que le mannequin dont on se servit à la cérémonie d'initiation de Philippe-Egalité, et que celui-ci poignarda, représentait l'infortuné Louis XVI.

voulait ainsi rétablir parmi les hommes cette égalité que le sacerdoce avait détruite au point de vue religieux. La loi naturelle remplacera désormais la loi judaïque et le christianisme.

En France, on avait introduit dans la Maçonnerie un grade appelé *chevalerie du Soleil*. Le vénérable prenait ici le nom d'*Adam* et l'introducteur celui de *Vérité*. Voici un fragment du discours que le frère *Vérité* adressait au récipiendaire le jour de l'initiation :

« Apprenez d'abord que les trois premiers meubles que vous avez connus, tels que la Bible, le Compas et l'Equerre, ont un sens caché que vous ne connaissez pas. Par la Bible vous devez entendre que désormais vous n'aurez d'autre loi que celle d'Adam, celle que l'Eternel avait gravée dans son cœur. *Cette loi est celle qu'on appelle la loi naturelle*. Le Compas vous avertit que Dieu est le point central de toutes choses, dont les uns et les autres sont également proches et également éloignés. Par l'Equerre, il vous est découvert que Dieu a fait *toutes choses égales*. La pierre cubique vous avertit que *toutes vos actions doivent être égales par rapport* au souverain bien. La mort d'Hiram et le changement du mot de Maître vous apprennent qu'il est difficile d'échapper aux pièges de l'ignorance, mais qu'il faut se montrer aussi fermes que le fut notre vénérable Hiram, qui aima mieux être massacré que de se rendre à la persuasion de ses assassins ».

Le frère *Vérité* explique ensuite le grade d'*élu* :

« Si vous me demandez », ajoute-t-il, « quelles
« sont les qualités qu'un Maçon doit avoir pour
« arriver au centre du vrai bien, je vous répondrai
« que, pour y arriver, il faut avoir écrasé la tête du
« serpent de l'ignorance mondaine ; *avoir secoué* le
« joug des préjugés de l'enfance, concernant les
« mystères de la religion dominante du pays où
« l'on est né. Tout culte religieux n'a été inventé
« que par l'espoir de commander et d'occuper le
« premier rang parmi les hommes, par une fausse
« piété, la cupidité d'acquérir les biens d'autrui ;
« enfin, que par la gourmandise, fille de l'hypocri-
« sie, qui met tout en usage pour contenir les sens
« charnels de ceux qui les possèdent, et qui lui
« offrent sans cesse, sur un autel dressé dans leurs
« cœurs, des holocaustes que la volupté, la luxure
« et le parjure leur ont procuré. Voilà, mon cher
« frère, tout ce qu'il faut savoir combattre. Voilà le
« monstre sous la figure du serpent à exterminer.
« *C'est la peinture fidèle de ce que l'imbécile vulgaire*
« *adore sous le nom de Religion* (1) ».

L'élu qui continue à montrer du zèle ne tarde pas à passer, s'il le désire, aux trois grades de la *Chevalerie écossaise*.

Quiconque veut faire partie des Loges Ecossaises doit commencer par reconnaître qu'il a toujours vécu dans la servitude. Il se présente à ses frères, ayant la corde au cou et demandant à briser ses liens. Cette cérémonie humiliante se renouvellera pour lui à la réception de chaque grade. Lorsqu'on

(1) Voir Barruel.

le recevra parmi les chevaliers de Saint-André, il devra se laisser garrotter et jeter au fond d'un cachot ténébreux où seul avec lui-même il pourra méditer sur le prix inestimable de la liberté. Puis il sera introduit dans la salle par un frère qui d'une main tiendra la corde avec laquelle on l'a attaché, et de l'autre portera une épée nue. On lui adressera alors une foule de questions et on lui fera jurer de nouveau que jamais il ne trahira les secrets qui lui seront confiés.

En recevant le premier grade de la Chevalerie Ecossoise, l'initié apprend qu'il est devenu grand prêtre. Désormais, il ne devra invoquer Dieu que sous le nom de *Jéhovah*, qui est la fameuse parole perdue par la mort d'Hiram ou d'Adoniram, et que les Templiers retrouvèrent, en faisant des fouilles dans les terrains autrefois occupés par le *Saint des Saints*. La doctrine des Chevaliers Ecossois n'est autre que le pur déisme. Il reste au Franc-Maçon deux grades à recevoir pour connaître le dernier mot de la secte. Comme je l'ai fait observer, l'histoire du meurtre d'Adoniram est une fable imaginée pour préparer l'adepte à la révélation finale, révélation qui n'est faite qu'aux Rose-Croix.

Adoniram représente dans leur esprit le culte de Jéhovah, ou la loi naturelle, et le meurtrier qui tua Adoniram et fit disparaître le culte du vrai Dieu, pour lui substituer le christianisme, c'est Jésus-Christ. Le Rose-Croix, à cette révélation, se souvient du serment qu'il a fait de retrouver le nom perdu et de venger la mort d'Adoniram. Ce sera

•

donc Jésus-Christ désormais qu'il devra poursuivre de sa haine, et comme cette haine grandira à mesure que son amour pour les doctrines de la secte ira se développant, le mot à retrouver ne sera plus celui de Jéhovah.

La salle dans laquelle est introduit le Rose-Croix est entièrement tendue de noir. Au fond se trouve un autel, au-dessus de l'autel s'élève une croix portant l'inscription ordinaire et enveloppée d'une gaze transparente. On remarque à droite et à gauche deux autres croix moins grandes que la première. Les frères maçons, revêtus de chasubles, sont assis par terre, silencieux et le front chargé de tristesse. Le président s'adresse au premier surveillant et lui fait la question suivante : « Quelle heure est-il ? »

Voici la réponse :

« Il est la première heure du jour, l'instant où
« le voile du temple se déchira, où les ténèbres et la
« consternation se répandirent sur la surface de la
« terre, où la lumière s'obscurcit, où *les outils de la*
« *maçonnerie se brisèrent*, où l'étoile flamboyante
« disparut, où la pierre cubique fut brisée, où *la*
« *parole fut perdue* ».

On sait que les lettres qui composent l'inscription de la croix sont celles-ci : INRI, ce qui signifie : *Jésus de Nazareth, Roi des Juifs*. Le Rose-Croix remplace cette interprétation par celle que voici : « *Juif de Nazareth conduit par Raphaël*

(1) Ces diverses cérémonies sacrilèges sont pour la plupart encore en usage parmi les Carbonari italiens.

« en Judée, pour y être puni de ses crimes ». Dès que l'initié a prouvé qu'il connaît le vrai sens, le sens maçonnique de l'inscription, le vénérable s'écrie : « Mes frères, la parole est retrouvée ». Ce sera donc sur le fils de Dieu que le Rose-Croix devra faire peser désormais tout le poids de sa haine. Comme on le voit, les transitions ne pouvaient être mieux ménagées.

Dans les deux premiers grades on se contente d'appeler l'attention de l'adepte sur les mots de *liberté* et de *fraternité*. En attendant, on étudie soigneusement ses goûts, le fort et le faible de son caractère, et on le prépare à des révélations plus importantes. Lorsqu'on a pu se convaincre qu'il est fortement attaché à la secte, on lui confère le grade de *maître* et on lui raconte l'histoire allégorique d'Adoniram. Il s'agit ici d'une victime à venger et d'une parole à retrouver. Cette idée vague de vengeance à exercer continue à le poursuivre dans le grade d'*élu*. D'autre part, on se plaît à lui rappeler ces temps heureux où les hommes vivaient de la vie patriarcale et ne connaissaient que le charme d'une douce égalité et d'une fraternité dont rien ne troublait les tendres épanchements. Point de souverains alors imposant à leurs semblables le joug odieux d'une puissance détestée, point de religion révélée, mais la loi naturelle seule, cette loi de vérité où chaque homme avait droit d'exercer à son foyer les augustes fonctions du sacerdoce. Dans les *grades écossais*, cette théorie sentimentale passe à l'état de réalité. Le Maçon est déclaré libre. Sa re-

ligion sera celle du déiste, et la parole cherchée, le nom de *Jéhovah*. Le Maçon devient pontife et offre, sous les yeux des frères assemblés, un sacrifice au Dieu de la nature. En devenant Rose-Croix, il apprend que Jésus-Christ est le ravisseur de la parole et par conséquent le coupable à poursuivre.

L'adepte reçoit enfin le grade de *kadosch*. Son rôle prend ici un nouveau caractère. Il lui est révélé que la Maçonnerie, après avoir été régénérée par Manès, s'était perpétuée de siècle en siècle jusqu'aux Templiers. On lui rappelle que les chevaliers du Temple, à qui avait été confié le soin de venger Adoniram et de conserver la parole retrouvée, furent mis à mort ou emprisonnés par Philippe le Bel et condamnés par le pape Clément V, les deux représentants du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, du pouvoir temporel qui est l'ennemi de l'égalité politique, du pouvoir spirituel qui est l'ennemi de l'égalité religieuse. Après cette révélation, le frère *kadosch* comprend sans peine que ses efforts doivent tendre continuellement à rétablir parmi les hommes la double égalité que le Christ a détruite par l'établissement de son Eglise, et l'obligation qu'il a imposée à ses disciples d'obéir aux souverains. Comme on pourrait m'accuser d'exagération, mes lecteurs voudront bien me permettre de citer à l'appui de ce que j'affirme un passage fort curieux de Barruel sur la question qui nous occupe.

« J'aurais cru », dit-il, « que le grade de *kadosch* appartenait à l'illuminisme, mais le fonds en est encore pris de l'allégorie maçonnique. Il faut en-

« core ici renouveler l'épreuve du grade où l'initié se change en assassin ; mais le maître des frères à venger n'est plus Hiram ; c'est Molay, le grand-maître des Templiers ; et celui qu'il faut tuer, c'est un roi, c'est Philippe le Bel, sous qui l'Ordre des Chevaliers du Temple fut détruit.

« Au moment où l'adepte sort de l'ancre, portant la tête de ce roi, il s'écrie : *Kékom*, je l'ai tué. Après l'atroce épreuve, on l'admet au serment. Je sais d'un des adeptes qu'à cet instant il avait devant lui un des chevaliers *kadosch*, tenant un pistolet et faisant signe de le tuer, s'il refusait de prononcer ce serment. Ce même adepte, interrogé s'il croyait que la menace fût sérieuse, répondit : Je ne l'assurerais pas, mais je le craindrais bien. Enfin le voile se déchire ; l'adepte apprend que jusqu'alors la vérité ne lui a été manifestée qu'à demi ; que cette *liberté* et cette *égalité* dont on lui avait donné le mot dès son entrée dans la Maçonnerie consistent à ne reconnaître aucun supérieur sur la terre ; à ne voir dans les rois et les pontifes que des hommes égaux à tous les autres, et qui n'ont d'autres droits sur le trône ou auprès de l'autel que celui qu'il plaît au peuple de leur donner, que ce même peuple peut leur ôter quand bon lui semblera. On lui dit encore que depuis trop longtemps les prêtres et les princes abusent de la bonté, de la simplicité de ce peuple ; que le dernier devoir d'un Maçon, pour bâtir des temples à l'*égalité* et à la *liberté*, est de chercher à délivrer la terre de ce double fléau, en détruisant tous les

« autels que la crédulité et la superstition ont
« élevés ; tous les trônes où l'on ne voit que des ty-
« rans régner sur des esclaves.

« Je n'ai point pris ces connaissances du grade de
« *kadosch* simplement dans les livres de M. Montjoie
« ou de M. Franc, je les tiens des initiés mêmes (1) ».

Je ne puis résister à la tentation de citer un autre passage où le même auteur s'attache à prouver que les Francs-Maçons descendent des Templiers en ligne directe et en ont conservé les mystères.

« Après l'extinction de l'Ordre, un certain nombre
« de chevaliers coupables, échappés à la proscrip-
« tion, se réunissent pour la conservation de leurs
« affreux mystères. A tout le code de leur impiété ils
« ajoutent le vœu de se venger des rois et des pon-
« tifes qui ont détruit leur Ordre, et de toute la re-
« ligion qui a anathématisé leurs dogmes. Ils se font
« des adeptes qui transmettent de génération en gé-
« nération les mêmes mystères d'iniquité, les mêmes
« serments, la même haine et du Dieu des chrétiens,
« et des rois et des prêtres. Ces mystères arrivent
« jusqu'à vous, et vous en perpétuez l'impiété, les
« vœux et les serments : voilà votre origine. L'in-
« tervalle des temps, les mœurs de chaque siècle
« ont bien pu varier une partie de vos symboles et
« de vos affreux systèmes ; l'essence en est restée ;
« les vœux et les serments, la haine, les complots
« sont les mêmes. Vous ne le diriez pas, tout a trahi
« vos pères, tout trahit les enfants.

« Rapprochons en effet les dogmes, le langage,

(1) Barruel : *Mémoires*.

« les symboles ; combien d'objets vont se montrer
« communs !

« Dans les mystères des Templiers , l'initiant
« commençait par opposer au Dieu qui meurt pour
« le salut des hommes, le Dieu qui ne meurt pas.
« Jurez », disait l'initiant au récipiendaire, « jurez
« que vous croyez en *Dieu Créateur, qui n'est mort et*
« *ne mourra point*. A ce serment succédait le blas-
« phème contre le Dieu du christianisme. Le nou-
« vel adepte était instruit à dire que le Christ ne
« fut qu'un faux prophète, justement condamné à
« mort pour expier ses propres crimes, non ceux
« du genre humain : *Receptores dicebant illis quos re-*
« *cipiebant, Christum non esse verum Deum, et ipsum*
« *fuisse falsum prophetam ; non fuisse passum pro re-*
« *demptione humani generis, sed pro sceleribus suis* (1).
« Qui pourrait méconnaître, à ce symbole, le ma-
« çonique Jéhovah et l'atroce interprétation du
« Rose-Croix sur l'inscription : *Jesus de Nazareth,*
« *roi des Juifs* ?

« Le dieu des Templiers *qui ne meurt pas*, était
« représenté par une tête d'homme devant laquelle
« ils se prosternaient comme devant leur véritable
« idole. Cette tête se retrouve dans les loges de
« Hongrie, où la Franc-Maçonnerie s'est conservée
« avec le plus grand nombre de ses premières
« superstitions (2).

« Cette même tête se retrouve encore dans le
« *miroir magique* des Maçons de la Cabale. Ils l'ap-

(1) Second article des *Aveux*. Voyez Dupuy, p. 38.

(2) Voyez le rapport de Kleiser à l'empereur Joseph.

« pellent l'être par excellence, ils la révèrent sous
« le nom de *Sum*, qui signifie *Je suis*. Elle désigne
« encore leur grand *Jéhovah*, la source de tout
« être.

« Ces mêmes Chevaliers, en haine du Christ, cé-
« lébraient les mystères de leur *Jéhovah* plus spécia-
« lement le jour même du Vendredi-Saint, *præcipue*
« *in die Veneris Sancti*. La même haine assemble
« encore les arrière-Maçons *Rose-Croix* au même
« jour, suivant leurs statuts, pour en faire aussi
« plus spécialement le jour de leurs blasphèmes
« contre le Dieu du christianisme.

« La liberté, l'égalité se cachaient chez les Tem-
« pliers sous le nom de fraternité. *Qu'il est bon,*
« *qu'il est doux de vivre en frères !* était le cantique
« favori de leurs mystères ; il est encore celui de nos
« Maçons, et le masque de toutes leurs erreurs poli-
« tiques.

« Le plus terrible des serments soumettait à toute
« la vengeance des Frères, et à la mort même, celui
« des Templiers qui aurait révélé les mystères de
« l'ordre : *Injungebant eis per sacramentum, ne præ-*
« *dicta revelarent sub pœna mortis*. Même serment
« chez nos Frères Maçons, et mêmes menaces pour
« celui qui le violerait.

« Mêmes précautions pour empêcher les profanes
« d'être témoins de ces mystères. Les Templiers
« commençaient par faire sortir de leurs maisons
« quiconque n'était pas initié. Ils mettaient à chaque
« porte des Frères armés, pour écarter les curieux ;
« ils plaçaient des sentinelles sur le toit même de

« leur maison, toujours appelée temple. De là encore
« chez nos Maçons cet adepte appelé *Frère Terrible*,
« toujours armé d'un glaive, pour veiller à l'entrée
« des loges et pour en repousser les profanes. De
« là même cette expression si commune aux Francs-
« Maçons : *Le Temple est couvert*, pour dire : Les sen-
« tinelles sont placées, nul profane ne peut entrer
« par le toit même, et nous pouvons agir en toute
« liberté. De là cette autre expression : *Il pleut*, c'est-
« à-dire, le Temple n'est pas couvert, la loge n'est
« pas gardée, et nous pouvons être vus ou entendus.

« Ainsi tout, jusqu'à leurs symboles, jusqu'à leur
« langage, jusqu'à ces noms de *Grand-Maître*, de
« *Chevalier*, de *Temple*, jusqu'à ces colonnes *Jakin* et
« *Booz*, qui décoraient le temple de Jérusalem, dont
« la garde est supposée avoir été commise aux
« Templiers ; tout dans nos Francs-Maçons trahit
« les enfants des Chevaliers proscrits (1) ».

Après les détails qu'on vient de lire, il est facile de voir quel but se proposait la secte. Les Francs-Maçons et les philosophes étaient en communion d'idées et ne pouvaient manquer de s'entendre.

Frappée des anathèmes de l'Eglise et traquée par le pouvoir civil, la Franc-Maçonnerie sentait le besoin de s'entourer de protecteurs puissants. Elle chercha donc à s'unir aux philosophes dont l'influence était connue. Les sophistes, de leur côté, ne tardèrent pas à voir quel parti on pouvait tirer de cette association ténébreuse dont tous les membres étaient si étroitement liés entre eux. A l'époque

(1) De Barruel, *Mémoires*.

où se fit le rapprochement des philosophes et des Maçons, le nombre de ces derniers arrivait en France à plus de onze cent mille. Celui des Encyclopédistes était deux fois plus grand, comme cela résulte de leurs propres aveux.

Le prince de Conti avait été initié. On eut hâte de lui donner le titre de Grand-Maître, afin d'échapper plus sûrement à la colère du Roi qui ne voyait pas la secte d'un très-bon œil. Mais le prince de Conti ne connut jamais les secrets de l'Ordre. Son rôle se borna toujours à celui de paratonnerre, le seul que les Maçons pussent lui confier. Les monarques, d'ailleurs, ne tardèrent pas à s'enrôler dans la Franc-Maçonnerie, de la même façon qu'ils l'avaient fait pour la secte philosophique. Joseph II et le grand Frédéric en faisaient partie. Leur exemple ne pouvait manquer d'avoir des imitateurs, et la plupart des sophistes couronnés que nos lecteurs connaissent voulurent s'affubler à leur tour du tablier maçonnique.

Avec les philosophes, on n'avait pas à garder tous les ménagements dont on avait besoin à l'égard des souverains. Les épreuves étaient même à peu près inutiles pour des hommes aussi avancés et qui ne craignaient pas d'afficher leurs tendances. Les ministres de France et d'ailleurs que nous avons vu protéger la philosophie et lui donner en quelque sorte des lettres de naturalisation, accueillirent les Francs-Maçons avec une bienveillance toute particulière. Les princesses elles-mêmes les prirent sous leur protection, et les couvrirent de leur égide.

Parmi les adeptes qui furent tout à la fois sophistes et Maçons, il faut citer en première ligne Condorcet, Lalande, Menou, Lafayette, Chapellier, Mirabeau, Dupui, Banneville, Volney, Fouchet, Bailly, Guillotin, Syeyes, etc., etc.

L'aristocratie elle-même, par je ne sais quel aveuglement fatal, se laissa aller à ce nouveau courant. Ces malheureux rejetons de la vieille et chevaleresque noblesse de France ne voyaient dans la Franc-Maçonnerie qu'un premier essai de mutualité toute philanthropique, ou, tout au plus, une société de libres-penseurs issus de la Régence. Le jour de l'expiation ne tardera pas à se lever sur eux. Ils comprendront alors quel était le caractère de cette fraternité dont la guillotine, les massacres et les noyades seront la dernière et fidèle expression.

Le *Grand-Orient*, espèce de bureau central d'où émanaient tous les ordres que les chefs avaient à transmettre aux loges de province, était l'âme de la société. Le *Grand-Orient* formait en outre une espèce de cour suprême où se jugeaient tous les différends de la Franc-Maçonnerie. Chaque semestre on y envoyait les diverses cotisations des Frères, cotisations au moyen desquelles les chefs de la secte parvinrent à amasser des sommes énormes, pour le jour où devait éclater l'orage.

La loge de la rue Coq-Héron était celle qui, après le *Grand-Orient*, avait le plus d'importance. Syeyes et Condorcet en faisaient partie. Le duc de Laroche foucauld en était président. Vint un moment où les yeux de ce malheureux se dessillèrent. Il

cessa alors de se rendre aux réunions. C'est ainsi que Syeyes et Condorcet devinrent les chefs de cette loge, où se réunissaient tous les arrière-Maçons de la capitale. Nous allons emprunter quelques détails intéressants à Girtaner sur les opérations de ces misérables sectaires. Les renseignements qui nous sont fournis par cet écrivain ne sauraient être suspects, puisqu'il était l'ami des membres les plus influents de cette loge et qu'à ce titre il vivait au milieu d'eux.

« Le club de la Propagande », dit-il, « est très-
« différent du club appelé des Jacobins, quoique tous
« les deux se mêlent souvent ensemble. Celui des
« Jacobins est le grand moteur de l'Assemblée na-
« tionale. Celui de la Propagande veut être le moteur
« du genre humain. Ce dernier existait déjà en 1786 ;
« les chefs en sont le duc de Laroche foucauld, Con-
« dorcet et Syeyes.

« Le grand objet du club propagandiste est d'éta-
« blir un ordre philosophique, dominant sur l'opi-
« nion du genre humain. Pour être admis à cette
« société, il faut être partisan de la philosophie à la
« mode, c'est-à-dire de l'athéisme dogmatique, ou
« bien ambitieux, ou mécontent du gouvernement.
« La première chose requise lors de l'initiation, est
« la promesse du plus profond secret. On dit ensuite
« que le nombre des adeptes est immense ; qu'ils
« sont répandus sur toute la terre ; que tous sont
« sans cesse occupés à découvrir les faux frères
« pour se délivrer d'eux, et se défaire de ceux qui
« trahiraient le secret. L'aspirant doit promettre de

« n'avoir lui-même point de secret pour les frères,
« de défendre toujours le peuple contre le gouver-
« nement, de s'opposer constamment à tout ordre
« arbitraire, de faire tout ce qui dépendra de
« lui pour introduire une tolérance générale de
« toute religion.

« Il y a dans cette société deux sortes de mem-
« bres : les contribuables et les non-payants. Les
« premiers fournissent au moins trois louis d'or par
« an, et les riches doublent la contribution. Le nom-
« bre des payants est d'environ cinq mille ; tous
« les autres s'engagent à propager partout les prin-
« cipes de la société et à tendre toujours à son
« objet. Ces derniers sont au moins cinquante mille.

« En 1790, il y avait dans la caisse de l'Ordre
« vingt millions de livres, argent comptant ; suivant
« les comptes-rendus, il devait s'y trouver dix mil-
« lions de plus avant la fin de 1791.

« Les Propagandistes ont deux grades : l'un des
« aspirants, l'autre des initiés. Toute leur doctrine
« repose sur ces bases : le besoin et l'opinion sont
« le mobile de toutes les actions de l'homme.
« Faites naître le besoin ou dominer l'opinion, et
« vous ébranlerez tous les systèmes du monde,
« ceux-là même qui semblent le mieux consolidés.

« On ne saurait nier, disent-ils encore, que l'op-
« pression sous laquelle vivent les hommes ne soit
« affreusement barbare. C'est à la lumière philoso-
« phique à réveiller les esprits, à répandre l'alarme
« contre les oppresseurs. Cela une fois fait, il n'est
« plus question que d'attendre le moment favorable,

« celui où les esprits seront généralement disposés
« à embrasser le nouveau système, qu'il faudra
« alors faire prêcher à la fois dans toute l'Europe.
« S'il est des opposants, il faudra les gagner ou par
« la conviction ou par le besoin. S'ils persévèrent
« dans leur opposition, il faudra les traiter comme
« on traite les Juifs, et leur refuser partout le droit
« de bourgeoisie (1) ».

On organisa quelque temps avant la Révolution une loge maçonnique dont les membres se donnèrent le nom d'*Amis des Noirs*. Sous prétexte de travailler à l'abolition de l'esclavage, les chefs de ce nouveau conciliabule cherchèrent à organiser le mouvement insurrectionnel qu'ils méditaient. Pour réussir plus sûrement, ils appelèrent à eux tous les mécontents de l'époque. Leur choix ne fut pas toujours heureux, et parmi les hommes qu'ils s'adjoignirent, il y en eut qui refusèrent d'accepter leurs principes. Mal leur en prit, car les Francs-Maçons ne cessèrent dès lors de les poursuivre de leur vengeance. Le marquis Beaupoil de Saint-Aulaire nous a laissé à ce sujet quelques détails des plus instructifs :

« J'ai su », écrit-il, « que le lendemain de mon
« abdication, la séance roula sur les moyens de me
« punir de ce qu'ils appelaient trahison. Les con-
« seils étaient violents ; Mirabeau n'opina encore
« que pour les moyens de me discréditer par la
« calomnie, de me faire regarder comme un homme
« dangereux, et sur la foi de qui on ne pouvait se

(1) Girtaner. Trad. de l'allemand.

« reposer. Carra et Gorsas se chargèrent de la com-
« mission ; leur plume assaisonna la colonnie des
« diatribes les plus violentes contre moi. Quand
« le temps des proscriptions fut arrivé, mon nom
« se trouva en tête de toutes les listes des gens à
« massacrer ».

Le Comité régulateur ou des *Amis des Noirs* faisait passer ses délibérations au *Grand-Orient* qui les adressait de son côté aux vénérables des loges de province. Les premières instructions que ces derniers reçurent étaient accompagnées d'une lettre dont nos lecteurs ne seront pas fâchés de connaître le texte :

« Aussitôt que vous aurez reçu le paquet ci-joint,
« vous en accuserez la réception. Vous y joindrez
« le serment d'exécuter fidèlement et ponctuelle-
« ment tous les ordres qui vous arriveront sous la
« même forme, sans vous mettre en peine de savoir
« de quelle main ils partent ni comment ils vous
« arrivent. Si vous refusez ce serment, ou si vous
« y manquez, vous serez regardé comme ayant
« violé celui que vous avez fait à votre entrée dans
« l'Ordre des Frères. Souvenez-vous de l'*Aqua*
« *Tophana* (le plus efficace des poisons). Souvenez-
« vous des poignards qui attendent les traîtres ».

Jusqu'alors les Francs-Maçons s'étaient recrutés dans les classes les plus intelligentes de la société. Ils avaient, sous ce rapport, débuté comme les philosophes. Mais le moment est venu de songer aux masses populaires. Pour assurer le triomphe de l'athéisme et bouleverser le monde, les théories ne

suffisent pas. Il faut à la volonté perverse des novateurs des bras qui la secondent. Cultivateurs, artisans, et manouvriers furent enrôlés par les adeptes et préparés dans le secret des loges pour l'œuvre sanglante que les sophistes méditaient depuis si longtemps. Sur ces entrefaites une force nouvelle vint se joindre aux philosophes et à la Franc-Maçonnerie ; je veux parler des Illuminés d'Allemagne, l'une des sectes les plus dangereuses qu'ait enfantées le génie du mal.

CHAPITRE VII.

SOMMAIRE. — Sociétés secrètes d'Outre-Rhin. — Swedenborg. — Son système d'illuminisme. — Les Théosophes. — Ils s'établissent à Avignon sous le nom de Martinistes. — Ils ne tardent pas à fonder une loge à Paris. — Ils fusionnent avec les autres loges. — Les baquets de Mesmer. — Weisaupt. — Son système. — Progrès rapides de la secte. — Code de ce novateur. — Ses instructions secrètes aux disciples qu'il parvient à former. — But qu'il se propose. — Moyens qu'il prend pour faire des adeptes. — Qualités qu'il exige des initiés. — Quelles sont les classes de la société qu'il veut surtout convertir à son système. — Engagements que l'on faisait prendre aux initiés. — Cérémonie de l'initiation. — Succès de l'illuminisme en Allemagne. — *L'Union Germanique*. — Son but et ses moyens d'action. — Les Francs-Maçons français sont affiliés à l'illuminisme.

Pendant que la Franc-Maçonnerie s'organisait en France et faisait dans toutes les classes de la société des progrès désastreux, une secte nouvelle apparaissait en Suède. Les loges maçonniques étaient répandues dans toutes les parties de l'Europe et s'unissaient à la philosophie contre l'Eglise catholique. Cette coalition était assez puissante pour que, humainement parlant, elle dût triompher de tous les obstacles.

Toutefois, l'impiété que les sophistes affichaient, et le matérialisme dont la plupart des Francs-Maçons faisaient parade, ne pouvaient que révolter ces âmes-d'élite qui, alors même qu'elles sont dévoyées, éprouvent le besoin de croire à l'immortalité et à l'existence d'un Dieu rémunérateur et vengeur. Swedenborg se donna la mission difficile de réconcilier ces natures mystiques avec les tendances de

l'impiété maçonnique et voltairienne, en les faisant passer par le spiritualisme. Ce novateur naquit à Upsal. Il était fils d'un évêque luthérien de Skara et, par conséquent, luthérien lui-même. La première partie de sa vie fut consacrée à l'étude des sciences les plus disparates. Il cultiva tour à tour la philosophie, la minéralogie, la théologie, l'astronomie, etc., etc. La poésie ne lui fut pas étrangère, et il eût pu se faire un nom comme littérateur, s'il n'avait préféré un autre genre d'illustration. Voici de quelle façon il raconte lui-même le début de son illuminisme :

« Je dînais fort tard dans mon auberge à Londres,
« et je mangeais avec grand appétit, lorsqu'à la
« fin de mon repas je m'aperçus qu'une espèce de
« brouillard se répandait sur mes yeux, et que le
« plancher de ma chambre était couvert de reptiles
« hideux. Ils disparurent, les ténèbres se dissipèrent
« et je vis clairement au milieu d'une lumière vive,
« un homme assis dans le coin d'une chambre qui
« me dit d'une voix terrible : *Ne mange pas tant !*
« A ces mots ma vue s'obscurcit ; ensuite elle
« s'éclaircit peu à peu, et je restai seul. La nuit
« suivante, le même homme, rayonnant de lumière,
« se présenta à moi et me dit : *Je suis le Seigneur,*
« *créateur et rédempteur. Je t'ai choisi pour expliquer*
« *aux hommes le sens intérieur et spirituel des Ec-*
« *ritures sacrées ; je te dicterai ce que tu dois écrire.*
« Pour cette fois je ne fus point effrayé, et la lumière,
« quoique encore très-vive, ne fit aucune impres-
« sion douloureuse sur mes yeux. Le Seigneur

« était vêtu de pourpre ; et la vision dura un quart-
« d'heure. Cette nuit même, les yeux de mon inté-
« rieur se trouvèrent ouverts et disposés pour voir
« dans le ciel, dans le monde des esprits et dans les
« enfers où je trouvais plusieurs personnes de ma
« connaissance, les unes mortes depuis longtemps,
« les autres depuis peu ».

Quelques écrivains n'ont voulu voir qu'un visionnaire dans Swedenborg. Ils se sont évidemment trompés. Les théories extravagantes qu'on lui reproche n'étaient pas le produit naturel d'une imagination malade, mais bien le calcul d'un habile imposteur.

Il est d'autant moins permis d'en douter, que nous avons au milieu de nous, sous le nom de Spirités, les continuateurs des *Théosophes* et les héritiers de leurs doctrines religieuses et sociales. Parmi les adeptes de Swedenborg, le nombre des dupes était grand ; mais ces dupes travaillaient à assurer le succès de l'œuvre commune avec un zèle et une persévérance que la bonne foi décuplait.

Il est difficile d'analyser les spéculations philosophiques du novateur. Cette obscurité n'est chez lui ni le résultat d'un défaut de méthode, ni une preuve d'incapacité scientifique ou littéraire. Au fond, sa doctrine est un mélange incohérent de panthéisme et de matérialisme adroitement dissimulé. Ses disciples ne s'écartèrent point de la méthode qu'il leur avait tracée, et, comme lui, parlèrent beaucoup de Dieu et des esprits, tout en professant le matérialisme le plus abject.

En apparence, Swedenborg ne se montra pas hostile au christianisme ; la guerre qu'il lui fit fut une guerre souterraine, qu'il n'avoua probablement qu'à ses affidés les plus intelligents et les plus sûrs. Afin de pouvoir démolir une à une toutes les vérités évangéliques, sans être suspecté d'athéisme ou d'impiété, il prétendit que le ciel l'honorait de révélations fréquentes.

Ses rapports journaliers avec le monde des esprits lui fournissent le moyen de contrôler d'une manière infaillible les croyances populaires. Les morts eux-mêmes se montrent dociles à ses évocations et viennent lui dévoiler une foule de mystères. Ce commerce avec le monde surnaturel semblait devoir absorber tous ses instants ; mais il n'en était rien, et il consacrait à ses travaux philosophiques et à l'organisation de son ordre un temps considérable.

Dans le but de tranquilliser ses adeptes et voulant leur faire envisager la mort sans crainte d'aucune sorte, il leur apprend que l'homme, s'il le veut, peut expier ses fautes au-delà du tombeau, grâce aux diverses transformations qu'il est appelé à subir. C'est le spiritisme moderne avec ses folles théories et ses contradictions volontaires.

Swedenborg enseignait enfin à ses disciples qu'un jour viendrait où sa doctrine remplacerait tous les autres enseignements, et qu'alors s'établirait parmi les hommes le règne si longtemps attendu de la fraternité universelle.

Les Théosophes firent de nombreux et rapides

progrès soit en Suède soit en Angleterre. Ils envahirent ensuite l'Allemagne, et vinrent de là s'établir en France, où ils ne tardèrent pas à s'unir aux Maçons Rose-Croix.

Leur chef-lieu était à Avignon. Plus tard, lorsque les mauvais jours de la Terreur se levèrent sur notre pays, ces fanatiques se firent remarquer par leur exaltation. Ils pensaient peut-être que le sang des victimes cimenterait pour toujours l'union fraternelle des peuples et assurerait le triomphe de l'illuminisme. En attendant, ils vont déployer la plus grande activité pour recruter des adeptes, soit à Lyon, où ils ne tarderont pas à avoir une loge, soit à Paris, où le succès dépassera leurs espérances.

Ce fut en 1784 qu'ils formèrent dans cette dernière ville un club devenu célèbre. Savalette de Lange, Saint-Germain et Cagliostro s'y donnaient rendez-vous. Grâce aux révélations qui lui furent faites par les initiés, ce dernier put prédire avec une certaine précision les désastres sanglants de la Révolution française. Sorti de la Bastille, où ses prophéties l'avaient conduit, il se rendit en Angleterre et y continua son rôle de prophète sans courir de nouveaux dangers. La célébrité à laquelle il était parvenu lui valut, de la part des chefs, une mission de confiance en Italie. On le chargea de préparer à Rome les voies à l'anarchie en y introduisant les sociétés secrètes.

La loge de Paris avait, à l'époque dont nous parlons, plus de cent cinquante voyageurs qui parcou-

raient l'Europe et l'Amérique, semant partout les germes de leur doctrine.

Les disciples de Swendenborg ne tardèrent pas à pénétrer dans les autres loges de la capitale, et, en particulier, dans celle des Neuf-Sœurs, où nous trouvons encore des noms connus ou devenus célèbres. Les principaux adeptes étaient : La Rochefoucauld, Pastoret, Brissot, Garat, Dolomieu, Lacépède, Bailly, Camille Desmoulins, Cérutti, Fourcroy, Danton, Millin, Lalande, Château-Randon, Chénier, Lamméthrie, de la Salle, Champfort. Il s'y trouvait aussi des moines et des abbés tels que : Noël, Pingré, Mulot, Dom Gerles, Syeyes, Fauchet, etc., etc.

A cette époque, Paris était plein de charlatans qui conversaient avec les esprits et en obtenaient, pour l'argent des simples mortels, les plus étranges révélations. Les baquets de Mesmer avaient un grand crédit, et le somnambulisme faisait merveille.

Comme on le voit, notre siècle n'a rien innové. Les tables tournantes et le spiritisme ne sont qu'une plate contrefaçon de ces misérables jongleries. Je dois ajouter que sous le voile de ces nouveaux mystères se cachent de nouvelles infamies dont les liens de parenté avec les projets des anciennes loges ne sont plus douteux. Aujourd'hui, comme à la fin du dix-huitième siècle, les dupes occupent le premier plan, tandis que les habiles de la secte se tiennent cachés dans l'ombre. On pourra me démentir, mais on n'essaiera pas de prouver que je suis dans l'erreur.

Le moment allait venir, où la Franc-Maçonnerie devait se transformer une fois de plus. *L'aurore d'un beau jour s'annonçait ; le secret des frères, jusqu'alors inconnu, ne tarderait pas à devenir la propriété de tous les hommes libres* (1).

Une autre société secrète aussi dangereuse que celle de Swendenborg, mais plus fortement constituée, s'était organisée en Allemagne. Weisaupt, le fondateur du nouvel illuminisme, avait toute l'astuce du novateur Suédois, qu'il dominait de beaucoup comme conspirateur. Weisaupt était profondément impie, et aussi hypocrite qu'impie. Ses disciples devaient se former avec soin à la dissimulation, en affectant une sévérité de mœurs à laquelle ils n'étaient point tenus. Rien ne le rebutait. Il triompha successivement de tous les obstacles qui s'opposèrent à la réalisation de ses plans. Son travail était continuel et opiniâtre. Professeur et chef de secte, il suffisait à tout, se multipliait, écrivait, méditait, réduisant pour cela ses heures de sommeil ; il entraînait au besoin dans les détails les plus minutieux. Il manœuvra avec tant d'adresse, qu'avant même que l'on soupçonnât à Ingolstadt l'existence de son ordre, il avait pu y réunir de nombreux disciples, établir cinq loges à Munich, et organiser diverses colonies à Freisingen, à Landsberg, à Burghausen, à Straubingue, en Souabe, en Franco-nie, dans le Tyrol, en Hollande, et dans le Milanais.

Il y a dans l'illuminisme de Weisaupt deux par-

(1) Lettre secrète adressée par le Grand-Orient à tous les Vénérables de France.

ties bien distinctes : L'exposé du but et les moyens choisis pour y arriver.

En lisant le code de la secte, on est frappé, malgré soi, de la profonde habileté de celui qui le rédigea. Ici l'imagination disparaît pour faire place à la raison, mais à cette raison froide et implacable, qui est toujours sûre d'elle-même, parce qu'elle compte sur le concours d'une volonté de fer. Weisaupt, sans être philosophe, avait deviné les principes et les tendances de la philosophie. N'avait-il pas les mêmes instincts de destruction que les disciples de Voltaire ? Comme les Encyclopédistes et les Maçons Rose-Croix, il appelait de ses vœux le règne de la *liberté* et de l'*égalité* parmi les hommes ; mais il donnait à ces deux mots un sens plus précis que les autres conjurés.

« L'égalité et la liberté », dit-il, « sont les droits
« essentiels que l'homme, dans sa perfection origi-
« naire et primitive, reçut de la nature ; la première
« atteinte à cette égalité fut portée par la propriété ;
« la première atteinte à sa liberté fut portée par les
« sociétés politiques ou les gouvernements : les
« seuls appuis de la propriété et des gouvernements
« sont les lois religieuses et civiles ; donc pour réta-
« blir l'homme dans ses droits primitifs d'égalité, de
« liberté, il faut commencer par détruire toute re-
« ligion, toute société civile, et finir par l'abolition
« de toute propriété.

« Oui, les princes et les nations disparaîtront de
« dessus la terre ; oui, il viendra ce temps où les
« hommes n'auront plus d'autres lois que le livre de

« la nature ; cette révolution sera l'ouvrage des sociétés secrètes : et c'est là un de nos grands mystères ».

Il donne à cette dernière pensée les développements les plus instructifs. Mes lecteurs ne seront point fâchés de les connaître. Quiconque médite une révolution doit tout d'abord y préparer l'opinion publique, afin de l'amener d'une manière insensible à désirer les changements qu'il a en vue.

« Si l'objet de ce désir ne peut se manifester, sans exposer celui qui l'a conçu à la vindicte publique, c'est dans l'intimité des sociétés secrètes qu'il faut savoir propager l'opinion.

« Quand il s'agit d'une révolution universelle, tous les membres de ces sociétés tendant au même but, s'appuyant les uns sur les autres, doivent chercher à dominer invisiblement et sans apparence de moyens violents, non pas sur la partie la plus éminente ni la moins distinguée d'un seul peuple, mais sur les hommes de tout état, de toute nation, de toute religion. Souffler partout un même esprit, dans le plus grand silence et avec toute l'activité possible, diriger tous les hommes épars sur la surface de la terre vers le même objet : voilà le problème encore à résoudre dans la politique des états, mais celui sur lequel s'établit le domaine des sociétés secrètes, et sur lequel doit surtout porter l'empire de l'illuminisme.

« Cet empire une fois établi par l'union et la multitude des adeptes, que la force succède à l'em-

« pire invisible ; liez les mains à tous ceux qui ré-
« sistent ; subjuguez, étouffez la méchanceté dans
« son germe, c'est-à-dire écrasez tout ce qui reste
« d'hommes que vous n'aurez pas pu convaincre ».

Il rappelait souvent à ses adeptes la nécessité du secret :

« Vous savez les circonstances au milieu des-
« quelles je suis placé », écrivait-il à ses confidents ;
« il faut que je dirige tout par cinq ou six per-
« sonnes ; il est indispensable que je reste inconnu
« pendant toute ma vie à la plus grande partie de
« nos associés eux-mêmes. Souvent je me trouve
« accablé par la pensée qu'avec toutes mes médita-
« tions, mes services et mes travaux, *je ne fais que*
« *fler ma corde ou dresser ma potence* ; que l'indis-
« crétion, l'imprudence d'un seul homme peut ren-
« verser le plus bel édifice (1) ».

Dans une autre lettre qu'il écrivait au même, il revient encore sur les précautions que les Frères doivent prendre pour soustraire aux regards des profanes jusqu'aux moindres vestiges de ce qui pourrait trahir le secret :

« Si nos affaires continuent à aller si mal, tout
« sera bientôt perdu ; la faute alors retombera sur
« moi ; et comme auteur de tout, je serai aussi le pre-
« mier sacrifié. Ce n'est pas là ce qui m'effraie ; je
« saurai tout prendre sur mon compte ; mais si l'im-
« prudence des Frères doit me coûter la vie, au
« moins faut-il que je n'aie pas à rougir devant les
« gens qui pensent ; et que je n'aie pas à me faire le

(1) Lettre à Philon.

« reproche honteux de n'avoir été qu'un malavisé et
« un téméraire ».

Il y avait dans l'Illuminisme deux classes d'initiés.

La première classe, qui était celle des *préparations*, renfermait quatre grades, savoir : le *novice*, le *minerval*, l'*illuminé mineur* et l'*illuminé majeur*. La deuxième classe, appelée des *mystères*, se subdivisait en *grands* et *petits mystères*. Dans les *petits mystères* se trouvaient les grades de *prêtres* et de *régents*, et dans les *grands mystères*, ceux de *mage* et d'*homme-roi*. Le frère *insinuant*, que l'on pourrait appeler aussi frère *enrôleur*, *missionnaire* ou *convertisseur*, faisait partie indifféremment de la première ou seconde classe. Ses qualités personnelles, plutôt que le grade dont il était revêtu, le désignaient au choix de ses chefs. Tout illuminé est tenu de remplir une fois ou deux le rôle de frère *insinuant*, et de prouver ainsi son attachement à l'Ordre.

Celui qui est chargé de cette fonction délicate doit être plein de circonspection. Son premier devoir est d'observer attentivement le candidat qu'il se propose d'enrôler. Il fera de ses goûts, de ses passions, de ses tendances, de son tempérament, le sujet d'un examen sérieux. Deux fois par mois, il prendra copie de ses observations et les transmettra au conseil de l'Ordre. Il faudra enfin qu'il note avec soin tous les personnages qui, dans chaque localité, pourraient être ou utiles ou nuisibles à la société. Les chefs s'arrangeront de manière à se débarrasser des uns et à gagner les autres. Les Musulmans, les Juifs et les Païens seront exclus de l'Illuminisme. Il

devra en être de même des Moines et des Jésuites. Weishaupt ne traita pas avec autant de rigueur le clergé séculier et les chanoines. Ces derniers surtout lui inspirèrent de l'intérêt, et l'histoire nous apprend que son zèle eut auprès d'eux des résultats inespérés. Il alla même plus loin, il convoita la direction des grands séminaires et faillit réussir dans son infâme projet.

Les Illuminés eurent enfin la pensée d'établir un Ordre de femmes. Ils rédigèrent dans ce but un projet de règlement qui est arrivé jusqu'à nous et où l'astuce le dispute sans cesse à l'immoralité. Cette idée ne sourit point à Weishaupt.

Les hommes qui sont habitués à manier la parole, comme les avocats, les procureurs et les médecins, peuvent rendre à la société de signalés services. Le frère insinuant ne doit pas non plus négliger les artistes, peintres, graveurs, orfèvres, etc. Les maîtres de poste, les instituteurs, et par-dessus tout les libraires seront de précieux instruments de régénération. Cherchez, dit Weishaupt à ses disciples, des jeunes gens adroits et déliés. Il nous faut des adeptes insinuants, intrigants, féconds en ressources, hardis, entreprenants. Il nous les faut inflexibles, souples, obéissants, dociles, sociables. Cherchez-moi encore de ces hommes puissants, nobles, riches, savants. N'épargnez rien pour m'avoir ces gens-là. Si les cieux ne vont pas, faites marcher l'enfer (1).

Weishaupt n'hésite pas à entrer dans les détails

(1) Lettre à Ajax.

les plus minutieux lorsqu'il s'agit du choix des adeptes.

« Toutes choses égales », dit-il aux Frères insinuants, « attachez-vous aux formes extérieures, à
« des hommes bien faits, beaux garçons. Ces gens-
« là ont ordinairement les mœurs douces, le cœur
« sensible. Quand on sait les former, ils sont plus
« propres aux négociations. Un premier abord pré-
« vient en leur faveur. Ils n'ont pas vraiment la
« profondeur des physionomies sombres ; ils ne sont
« pas de ceux qu'on peut charger d'une émeute ou
« du soin de soulever le peuple ; mais c'est pour cela
« aussi qu'il faut savoir choisir son monde. J'aime
« surtout ces hommes aux yeux pleins de leur âme,
« au front libre et ouvert, au regard élevé. Les
« yeux, les yeux surtout, examinez-les bien, ils
« sont le miroir de l'âme et du cœur. Ne négligez
« pas même dans vos observations, le maintien, la
« démarche, la voix. Tout cela aide à connaître
« ceux qui sont faits pour nous.

« Enfin, ceux-là surtout qui ont éprouvé des
« malheurs, par le fait de l'injustice humaine, c'est-
« à-dire ceux-là qu'on peut le plus certainement
« compter parmi les mécontents ; voilà les hommes
« qu'il faut appeler dans le sein de l'Illuminisme,
« comme dans leur asile (1) ».

Nous avons déjà dit un mot des dangers de tout genre qui attendaient celui que les Francs-Maçons et les Illuminés poursuivaient de leur vengeance. Hoffman, un écrivain que l'on ne peut suspecter

(1) Lettre à Marius et à Catau.

d'ignorance ou de parti pris, a écrit à ce sujet les lignes suivantes :

« Malheureux et doublement malheureux, le
« jeune homme que les Illuminés ont en vain essayé
« d'entraîner dans leur secte ! S'il échappe à leurs
« pièges, qu'il ne se flatte pas au moins d'échapper
« à leur haine, et qu'il se cache bien ; ce n'est pas
« une vengeance commune que celle des sociétés
« secrètes. C'est le feu souterrain de la rage. Elle
« est irréconciliable ; rarement cesse-t-elle de pour-
« suivre ses victimes, jusqu'à ce qu'elle ait eu le
« plaisir de les voir immolées (1) ».

Il serait facile de citer des exemples à l'appui de ces affirmations. Mais ce soin nous paraît inutile, en vérité, quand les instructions écrites de Weishaupt viennent confirmer elles-mêmes nos accusations et nous dispenser de toute autre preuve :

« Lorsqu'un écrivain », dit-il à ses régents, « an-
« nonce des principes qui sont vrais, mais qui n'en-
« trent pas dans notre plan d'éducation pour le
« monde, ou bien des principes dont la publication
« est prématurée, il faut chercher à gagner cet
« auteur. Si nous ne pouvons pas le gagner et en
« faire un adepte, il faut le décrier (2) ».

Trois quarts de siècle se sont écoulés, depuis que Weishaupt donnait à ses disciples les infâmes conseils qu'on vient de lire. Eh bien ! nous pouvons affirmer que les choses se passent aujourd'hui comme au temps des Illuminés ; rien n'est changé dans la situation. Le novateur avait senti le besoin

(1) Hoffman : *Mémoires*. — (2) Code de l'Illuminisme.

de s'emparer de la littérature. Cela se comprend ; or, il ne le pouvait qu'à la condition d'annihiler quiconque n'était pas favorable à ses tendances. Mais il fallait aussi entourer de prestige les écrivains de la secte et faire de la réclame en leur faveur.

« Vous aurez soin », dit le code de l'Illuminisme, « que les écrits de nos adeptes soient exaltés dans le public ; vous ferez emboucher la trompette en leur faveur (ausposannt), et vous prendrez garde que les journalistes ne rendent pas nos écrivains suspects ».

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. On ne fait pas mieux de nos jours, mais on fait tout aussi bien, et je crois être dans le vrai en affirmant que le conseil de Weishaupt n'a rien perdu de son actualité.

Si on veut savoir avec quelle ponctualité les adeptes se conformaient aux prescriptions de leur chef, il suffira de lire quelques-unes des questions que l'on adressait au novice le jour de son admission aux épreuves.

— Avez-vous bien mûrement pesé que vous hasardez une démarche importante, en prenant des engagements inconnus ?

— Si vous veniez à découvrir dans l'ordre quelque chose de mauvais ou d'injuste à faire, quel parti prendriez-vous ?

— Voulez-vous et pouvez-vous regarder le bien de notre ordre comme le vôtre même ?

— Accordez-vous de plus à notre ordre LE DROIT DE VIE ET DE MORT ?

— Etes-vous disposé à donner en toute occasion,

aux membres de l'ordre, la préférence sur tous les autres hommes ?

— Vous engagez-vous à une obéissance absolue, sans réserve ? Et savez-vous la force de cet engagement ?

— Voulez-vous, dans le cas qu'on en ait besoin, travailler à la propagation de l'ordre, l'assister de vos conseils, de votre argent et de tous vos moyens ?

— Quelle assurance nous donnerez-vous de ces promesses ? Et à quelle peine vous soumettez-vous si vous y manquez ?

Une fois devenus chevaliers écossais de l'Illuminisme, les adeptes devront imaginer des plans propres à augmenter la caisse de l'ordre. Il est à souhaiter, dit Weishaupt, qu'ils trouvent le moyen de nous mettre en possession de revenus considérables dans leurs provinces. Celui d'entre eux qui aura rendu ce service peut croire sans hésiter au noble usage qui sera fait de ces ressources. Ils doivent travailler de toutes leurs forces à consolider peu à peu l'édifice dans leur district, jusqu'à ce que les fonds de l'ordre soient suffisants (1).

Lorsque l'Illuminisme sera parvenu à ce haut degré de puissance, toutes choses rentreront ici-bas dans leur état normal. La pierre brute des Francs-Maçons était pour lui le symbole du premier état de l'homme, de l'homme sauvage, mais libre. Leur pierre fendue ou brisée représentait la dégradation humaine dans la société civile. La

(1) Instructions aux chevaliers écossais Illuminés.

pierre polie sera désormais la figure de l'homme rendu à sa première dignité, à son indépendance. La Franc-Maçonnerie avait perdu ces notions précieuses. A l'*Illuminisme* de les faire revivre. Les prêtres et les chefs des peuples bannissent du monde la raison. La terre est inondée par eux de tyrans et d'imposteurs, de spectres et de cadavres. Le temps est venu de la délivrer de ces monstres, de la purifier de ces souillures. Les princes feront des efforts pour entraver les progrès de l'ordre; mais qu'importe ? Ils ne réussiront pas à rendre mes efforts stériles, écrivait le novateur. L'étincelle peut couvrir longtemps encore sous la cendre; quoi qu'on fasse, l'incendie finira par éclater.

Lorsque l'adepte devenait *prince illuminé*, le frère *introduceur* le conduisait au pied du trône où siégeait le provincial. Le candidat, chargé de chaînes, assistait au dialogue suivant :

Le Provincial : Qui nous a amené cet esclave ?

L'Introduceur : Il est venu de lui-même et a frappé à la porte.

Le Provincial : Que veut-il ?

L'Introduceur : Il cherche la liberté et demande à être délivré de ses fers.

Le Provincial : Pourquoi ne s'adresse-t-il pas à ceux qui l'ont enchaîné ?

L'Introduceur : Ceux-là refusent de briser ses liens. Ils tirent un trop grand profit de son esclavage.

Le Provincial : Qui donc l'a réduit à cet état d'esclave ?

L'Introducteur : La société, le gouvernement, les sciences, la fausse religion.

Le Provincial : Et ce joug, il veut le secouer pour être un séditieux et un rebelle ?

L'Introducteur : Non, il veut s'unir étroitement à nous, partager nos combats contre la constitution des gouvernements, contre le dérèglement des mœurs et la profanation de la religion. Il veut par nous devenir puissant, afin d'obtenir ce grand but.

Le Provincial : Et qui nous répondra qu'après avoir acquis cette puissance, il n'en abusera pas aussi ; qu'il ne se fera pas tyran lui-même et auteur de nouveaux malheurs ?

L'Introducteur : Nous avons pour garants son cœur et sa raison. L'ordre l'a éclairé. Il a appris à vaincre ses passions, à se connaître. Nos supérieurs l'ont éprouvé.

Le Provincial : C'est là dire beaucoup ; est-il aussi bien au-dessus de ses préjugés ? Préfère-t-il aux intérêts des sociétés particulières, le bonheur général de l'univers ?

L'Introducteur : C'est là ce qu'il nous a promis.

Le Provincial : Combien d'autres l'ont promis et ne l'ont pas tenu ! Est-il maître de lui-même ? Est-il homme à résister aux tentations ? Les considérations personnelles sont-elles nulles pour lui ? Demandez-lui de quel homme est ce squelette qu'il a devant les yeux ? Est-ce d'un roi, d'un noble ou d'un mendiant ?

L'Introducteur : Il n'en sait rien. La nature a détruit, rendu méconnaissable tout ce qui annon-

çait la dépravation de l'inégalité. Tout ce qu'il voit, c'est que ce squelette fut celui d'un homme tel que nous. Ce caractère d'homme est tout ce qu'il estime.

Le Provincial. Si c'est là ce qu'il pense, qu'il soit libre, à ses risques et périls.

Weishaupt avait compris combien il serait difficile d'établir des colonies d'Illuminés en Europe.

Ses instructions à ce sujet sont des plus remarquables.

Lorsqu'il sera question, dit-il, d'une fondation nouvelle, choisissez d'abord un adepte hardi, entreprenant et dont le cœur soit tout à nous. Envoyez-le passer quelque temps dans le lieu où vous pensez devoir vous établir.

Il veut que l'on s'attache avant tout à gagner les personnes qui ont une résidence fixe, comme les *marchands et les chanoines*. Dans un paragraphe que nous copions textuellement, il fait l'observation que voici :

« S'il est intéressant pour nous d'avoir les écoles
« ordinaires, il est aussi très-important de gagner
« les séminaires ecclésiastiques et leurs supérieurs.
« Avec ce monde-là, nous avons la principale partie
« du pays ; nous mettons de notre côté les plus
« grands ennemis de toute innovation ; et, ce qui
« est par-dessus tout, avec les ecclésiastiques, le
« peuple et les gens du commun se trouvent dans
« nos mains (1) ».

L'Illuminisme eut un plein succès. Les personnages les plus considérables de l'Allemagne en fai-

(1) Instructions. Code illuminé.

saient partie. Des savants, des magistrats, des hommes politiques, des nobles, des évêques, des chanoines, des professeurs de facultés et de séminaires figurent parmi les adeptes dont les noms sont parvenus jusqu'à nous. Ils avaient envahi les principales cours allemandes et y dominaient d'une manière à peu près absolue. Joseph II s'aperçut un beau jour que ces dangereux sectaires l'entouraient de toutes parts. *Au lieu de choisir lui-même ses employés aux charges de l'Etat, c'étaient les Illuminés qui dirigeaient ses choix.*

Des Francs-Maçons, des Illuminés de Swendenborg et de Weishaupt, et de la secte philosophique naquit une classe nouvelle de novateurs; je veux parler de l'*Union Germanique*, dont les membres ne se proposaient rien moins que d'anéantir en Allemagne tout culte religieux, au moyen de la presse et de la librairie. Le premier chef de cette redoutable association fut le célèbre Nicolaï. De concert avec le docteur Bahrdt, il organisa un plan de campagne qui devait, ce semble, fatalement réussir.

Vingt-deux adeptes choisis avec soin, intelligents et d'un caractère énergique, dirigeaient cette formidable coalition. Quant aux simples initiés, ils devaient être surtout choisis parmi les écrivains, les maîtres de poste et les libraires. On n'excluait de la secte que les princes et leurs ministres.

Les confédérés se divisaient en frères actifs et en membres honoraires. Ces derniers ne connaissaient pas le but que se proposait la société.

Dans chaque ville un peu importante, on établis-

sait une ou plusieurs sociétés littéraires. Des cabinets de lecture y étaient organisés, et des hommes spéciaux avaient mission de choisir les divers ouvrages que l'on devait y faire entrer.

On s'attachait tout particulièrement à gagner à la secte les imprimeurs et les libraires, en leur offrant des avantages de toute sorte.

Quant à ceux qui avaient assez de fermeté pour résister à ces séductions, ils étaient poursuivis à outrance, diffamés sans pitié, et réduits à l'impossibilité de continuer leur commerce.

Nicolas, pour atteindre plus facilement son but, publia un journal littéraire, philosophique et bibliographique, au moyen duquel il faisait connaître, en les exaltant, les ouvrages des sectaires. Tout livre qui venait d'ailleurs était passé sous silence ou odieusement travesti.

Les résultats de cette coalition furent désastreux.

Nos lecteurs peuvent maintenant se faire une idée exacte des dangers que courait l'Eglise catholique en Allemagne, et du nombre de conjurés que renfermait ce pays.

Revenons à la Franc-Maçonnerie, et disons un mot de la transformation qu'elle va subir sous l'influence des sectes d'Outre-Rhin.

Weishaupt n'avait pas voulu d'abord illuminer la France. Tout au plus avait-il permis à ses disciples de s'étendre jusqu'en Alsace et en Lorraine. Connaissant le caractère inflammable de cette nation, il avait craint qu'elle ne précipitât le mou-

vement, et ne compromît ainsi le succès de la révolution qu'il méditait depuis si longtemps, révolution qui devait embraser l'Europe et ensevelir sous ses décombres les vieilles institutions, soit politiques, soit religieuses de notre continent.

Mais l'Allemagne étant prête, il ne fallait plus ajourner l'initiation à l'Illuminisme des Francs-Maçons français. Weishaupt, d'ailleurs, ne supposait pas que la Maçonnerie eût des principes aussi avancés en-deçà du Rhin. Il ignorait que les disciples de Swendenborg, après s'être unis aux Martinistes, se fussent aussi mêlés aux Rose-Croix.

La Franc-Maçonnerie était alors gouvernée par le duc d'Orléans, devenu, quelques années plus tard, si tristement célèbre. Son empire, ou plutôt l'empire de ceux qui se cachaient derrière lui, s'étendait sur le monde entier. Deux cent quatre-vingt-deux villes en France possédaient des loges, en plus ou moins grand nombre, suivant le chiffre de leur population. Paris en avait quatre-vingt-une. On en comptait seize à Lyon, dix à Montpellier, dix à Toulouse, sept à Bordeaux, cinq à Nantes, six à Marseille, etc., etc.

Une de ces loges, appelée des *Amis-Réunis*, et placée immédiatement sous la direction du Grand-Orient, était chargée de la correspondance et de la transmission des ordres qui émanaient du pouvoir suprême. Toutes les branches de la Franc-Maçonnerie, depuis les Rose-Croix jusqu'aux Théosophes de Swendenborg y étaient représentés. On avait fait de cette loge le point central de tous les com-

plots, et le rendez-vous de plaisir de l'aristocratie.

Le local où se réunissaient les frères était chaque soir entouré de brillants équipages. Un orchestre de choix s'y faisait entendre et donnait à ces concilia-bules de la Maçonnerie l'aspect éblouissant d'une fête perpétuelle.

Or, pendant que les adeptes de la noblesse remplissaient gaiement ce rôle de dupe et oubliaient, au milieu des plaisirs, les graves obligations qui leur étaient imposées, les chefs véritables de la secte siégeaient à l'étage supérieur et tramaient en secret la ruine de l'Eglise, de la noblesse et de la monarchie.

Sur ces entrefaites, un homme aussi vicieux que remarquable par son talent, Mirabeau, était envoyé à Berlin, où il devait remplir une mission de confiance au nom du gouvernement français. Mirabeau était assez connu en Allemagne pour que les chefs de l'Illuminisme cherchassent à le circonvenir. Il trouva à Brunswick le fameux Mauvillon, alors professeur au collège Carolin. Initié à la secte de Weishaupt par Knigge lui-même, Mauvillon fit un adepte de l'orateur français.

De retour en France, Mirabeau introduisit l'Illuminisme dans sa loge. C'est à lui que revient le triste honneur d'avoir initié l'abbé de Périgord, évêque d'Autun. Ce premier succès pouvait lui faire espérer d'en obtenir bien d'autres, mais il pensa que ses confrères d'Outre-Rhin travailleraient plus efficacement que lui à illuminer la France. Le

célèbre Amélius Bode fut chargé de cette mission aussi importante que difficile.

Tout alla pour le mieux. La Maçonnerie française accueillit cet envoyé avec une vive sympathie. Chaque loge fut promptement initiée, les épreuves n'ayant aucune raison d'être pour la plupart des candidats.

Le Maçon prêtera désormais un nouveau serment. En voici la formule exacte :

« Je brise les liens charnels qui m'attachent à
« père, mère, frères, sœurs, épouse, parents, amis,
« maîtresses, rois, chefs, bienfaiteurs, à tout
« homme quelconque à qui j'ai promis foi, obéis-
« sance, gratitude ou service.

« Je jure de révéler au nouveau chef que je
« reconnais, tout ce que j'aurai vu, fait, lu, entendu,
« appris ou deviné, et même de rechercher et épier
« ce qui ne s'offrirait pas à mes yeux. Je jure d'honorer l'*Aqua toffana*, comme un moyen sûr, prompt
« et nécessaire de purger la terre par la mort ou
« par l'hébétation de ceux qui cherchent à avilir la
« vérité ou à l'arracher de mes mains ».

L'hiérophante annonçait alors à l'initié qu'à partir de ce moment il était affranchi de toute obligation envers la patrie et les lois. Puis il ajoutait :

« Fuyez la tentation de révéler ce que vous avez
« entendu ; car le tonnerre n'est pas plus prompt
« que le couteau qui vous atteindra, quelque part
« que vous soyez ».

Bientôt le nom de loge disparaîtra pour faire place à celui de club, et les Jacobins succéderont

aux Francs-Maçons. Jacobinisme et Franc-Maçonnerie sont une même chose sous deux dénominations différentes.

Nous voyons paraître dans les clubs, comme nous les avons déjà trouvés dans les loges, les dix-neuf vingtièmes de ces hommes tristement célèbres qui mirent l'Europe en feu, après avoir fait de la France un vaste monceau de ruines. Parmi les membres du *Club Breton*, se faisaient remarquer Mirabeau, Syeyes, Barnave, Chapellier, la Coste, Glezen, Bouche, Péthion, et plusieurs autres non moins connus. Ailleurs, nous voyons Condorcet, Brissot, Bailly, Garat, Céruty, Mercier, Rabaud, Cara, Gorsas, Dupui, Dupont, Lalande, Chabron, Lafayette, mêlés aux renégats de l'aristocratie et du clergé, tels que : le duc de Chartres, le marquis de Montesquiou, le marquis de la Salle, les comtes de Pardieu et de Latouche, Charles-Théodore Lameth, Victor de Broglie, Alexandre Beauharnais, Saint-Fargeau, Talleyrand-Périgord, Noël, Chabot, Dom Gerles, Fauchet, etc.

CHAPITRE VIII.

SOMMAIRE. — Naissance de Pie VI. — Ce qu'était sa famille. — Son éducation première. — Il va étudier à Rome. — Ses succès. — Le cardinal Ruffo le prend sous sa protection. — Il devient secrétaire de Benoît XIV. — Confiance que lui témoigne ce grand Pape. — Il est nommé successivement chanoine de Saint-Pierre et auditeur du chef de la chambre apostolique. — Il poursuit les abus avec sévérité. — Conseils qu'il donna à Clément XIII à propos des Jésuites. — Clément XIV le nomme cardinal.

Voltaire avait atteint sa vingt-troisième année et se disposait à jouer le rôle que nos lecteurs connaissent. Grâce à la corruption des mœurs, le scepticisme commençait à gagner les hautes classes de la société et préparait les voies à la philosophie.

Mais Dieu ne permettra pas que les rêves de l'impiété se réalisent. La foi qui depuis longtemps paraissait assoupie, se réveillera, le moment venu, dans un grand nombre d'âmes et brillera d'un éclat nouveau.

Un pontife dont les vertus et le courage feront plus tard l'admiration du monde entier, gouvernera l'Eglise et opposera une barrière au flot menaçant de l'incrédulité.

Cet homme prédestiné naquit à Césène, petite ville de la Romagne, le 27 décembre 1717.

Sa famille ne connaissait point l'éblouissant éclat de la fortune ; mais elle possédait des titres de noblesse qui étaient la récompense légitime de services rendus.

Ceux qui font profession de dédaigner les avantages de la naissance ne sont pas toujours conséquents avec eux-mêmes. Le jeune Arouet sentit le besoin de se faire appeler M. de Voltaire, et l'on a pu dire à Jean-Jacques Rousseau : Vous vous drapiez comme Diogène dans votre manteau troué et vous cherchiez inutilement à cacher votre orgueil. Vous ne prendriez pas le titre de citoyen de Genève si vous pouviez décemment vous faire appeler Monsieur le Duc.

La famille dont nous parlons s'appelait Braschi et portait dans ses armes la couronne de comte.

L'enfant que la Providence lui donna fut nommé Jean. Comme son patron , le sublime exilé de Pathmos, il arrivera à la plus extrême vieillesse.

Au prénom de Jean on en ajouta un autre plein de sourire et d'espérance. Mais, hélas ! il est des anges voyageurs à qui Dieu confie ses messages les plus douloureux, des anges dont la tristesse serait le seul apanage, si les anges pouvaient souffrir.

Ange Braschi, après avoir été l'ange de la piété, de la bienfaisance, des lettres et des arts, devait être aussi l'ange de la douleur.

Pèlerin apostolique, il quittera la Ville Eternelle, parcourra l'Allemagne et ira jusqu'à Vienne, afin de ramener au giron de l'Eglise un Souverain dévoyé et persécuteur.

Prisonnier de la Révolution, il sera arraché de son palais et ravi à cette population dont il était l'idole, puis traîné de ville en ville, malgré sa vieil-

lesse, et conduit à Valence où il rendra le dernier soupir.

La nature avait prodigué au jeune Braschi les dons du cœur et de l'intelligence ; je devrais ajouter, et les avantages du corps, puisqu'il a été, de l'avis de ses contemporains, le plus bel homme de son époque, ce qui n'est pas à dédaigner ; car Cicéron a dit que la beauté physique est *un témoignage et une révélation de la vertu*.

Son éducation première fut éminemment chrétienne.

Il y avait en lui je ne sais quel mélange de vivacité et de douceur, d'obstination et de bonté naturelle qui le distinguait des autres enfants et le faisait aimer de ceux qui l'approchaient.

On ne tarda pas à l'envoyer à Rome pour y suivre les cours publics.

Ange Braschi fut dans la Ville Eternelle ce qu'il avait été auprès de ses parents. Il ne cessa d'édifier ses camarades et de leur donner l'exemple du travail.

Le séjour de Rome exerça sur son esprit une influence merveilleuse.

Au contact journalier des innombrables chefs-d'œuvre que le génie des Papes a réunis autour du Vatican et couverts de son ombre tutélaire, il sentit se réveiller en lui cet amour du beau qui est la passion des âmes d'élite, et on put prévoir qu'il deviendrait un jour le protecteur éclairé des lettres et des arts.

Le cardinal Ruffo lui témoigna la plus vive affection.

Désireux de contribuer à son avancement, ce prince de l'Eglise engagea Benoît XIV à le prendre pour secrétaire. L'illustre Pontife ne tarda pas à constater lui-même la valeur intellectuelle du jeune ecclésiastique, et il lui témoigna jusqu'à la fin une très-grande estime. Il ne dédaignait même pas de le consulter dans les circonstances difficiles.

Benoît XIV avait un goût prononcé pour les antiquités païennes et les sciences naturelles. C'est lui qui, le premier, a fait exécuter au Colysée des travaux conservatoires et réuni dans les musées de Rome des curiosités minéralogiques.

Le savant abbé Gagliani jouissait de sa confiance.

Un jour, le Pape le chargea de former une collection de matières volcaniques aux frais du gouvernement pontifical. La science et la fortune ne vont pas toujours ensemble. L'abbé Gagliani était une preuve vivante de cette vérité. Aussi, faisant au Pape un premier envoi des objets qu'il lui avait demandés, il glissa dans la caisse un petit billet qui ne contenait que ces mots : *Dic ut lapides isti panes fiant* (1).

Voilà, dit Benoît XIV à son secrétaire, un étrange abus de l'Ecriture. Je vous confie le soin de faire la réponse.

Ange Braschi, prenant aussitôt la plume, écrivit ce qui suit :

« Vous ne doutez pas de l'infailibilité du Sou-

(1) Matth., iv, 3.

« verain Pontife. Je vous donne une preuve nouvelle de cette vérité. C'est à moi qu'il appartient d'expliquer les textes de l'Ecriture Sainte. Je dois toujours en saisir l'esprit ; or, je ne l'ai jamais saisi avec plus de plaisir que dans cette circonstance ».

Benoît XIV lut cette lettre, la signa et l'envoya à son adresse avec une pension de huit cents écus romains.

Ange Braschi ne tarda pas à être nommé chanoine de Saint-Pierre. C'était un nouveau témoignage d'affection que lui donnait le Souverain Pontife.

J'ai commencé votre fortune, lui dit le vicaire de Jésus-Christ, mais c'est vous qui l'achèverez.

Benoît XIV mourut quelque temps après. Son jeune secrétaire le pleura sincèrement.

Le cardinal Rezzonico fut élevé au siège pontifical, sous le nom de Clément XIII.

Les idées du nouveau Pape, sous le rapport administratif, n'étaient pas les mêmes que celles de son prédécesseur. Rien ne fut changé néanmoins dans la situation du jeune chanoine. Frappé de ses qualités éminentes, Clément XIII en fit successivement un auditeur du chef de la Chambre apostolique et un trésorier de la même Chambre.

Ce fut sous le pontificat de ce Pape que les philosophes dirigèrent leurs premières attaques contre la Compagnie de Jésus. Nos lecteurs connaissent déjà le but que se proposaient les conjurés en poursuivant la suppression de la célèbre com-

pagnie. Il est donc inutile que nous y revenions.

Les Jésuites avaient dans le Pape un soutien inébranlable.

La douleur de Clément XIII fut grande lorsqu'il vit la France, l'Espagne, Naples et le Portugal expulser des religieux dont le dévouement au Saint-Siège était absolu.

Ce fut en vain que ces cours sollicitèrent du Pontife un bref de suppression. Il se montra inflexible. Le gouvernement français le menaça de lui enlever le Comtat Venaissin, s'il n'acquiesçait pas au désir qui lui était exprimé. Ces menaces n'eurent aucun résultat.

Braschi était sincèrement attaché aux Jésuites. Plus que personne il désirait voir se dissiper l'orage qui grondait sur eux et dont les suites semblaient devoir être si graves. Il comprenait que la situation ne ferait qu'empirer, grâce à l'état de l'opinion publique en Europe, si on ne s'efforçait pas d'enrayer sans retard ce mouvement. Une résistance trop vive de la part du Saint-Siège n'était pas, à son avis, ce qui pouvait sauver les Jésuites. Il pensait que le moyen le plus sûr de prévenir une catastrophe consistait à transiger avec les puissances, en faisant subir aux *Constitutions* de la Compagnie quelques légères modifications. Ce conseil, que Braschi ne craignit pas de donner à Clément XIII, fut approuvé par la cour de France.

Une concession de ce genre n'aurait pas désarmé les philosophes, mais les aurait mis pour longtemps dans l'impossibilité de nuire.

On fit connaître ce projet au général des Jésuites, le P. Ricci, qui déclara que les *Constitutions* devaient ou rester ce qu'elles étaient ou être supprimées : *Sint ut sunt, aut non sint*.

A la mort de Clément XIII, le cardinal Ganganelli fut élu Pape. Il prit le nom de Clément XIV. C'est à lui que devait échoir la triste mission de clore ces débats de la façon que nos lecteurs connaissent.

Sous ce nouveau règne, Braschi continua à remplir les fonctions délicates de trésorier de la chambre apostolique. Comme par le passé, il se montra d'une intégrité irréprochable. Le sentiment qu'il avait de sa responsabilité lui fit exercer une surveillance des plus sévères sur ses inférieurs. Les fripons avaient pour lui une aversion qu'ils ne prenaient pas la peine de dissimuler, et ils répétaient souvent :

*A denti per morsicare
E buon nazo per sentire.*

« Il a dents pour mordre et bon nez pour sentir ».

Sa réputation de prélat désintéressé et probe était si bien établie, que le peuple romain, dans un moment de disette, manifesta sa mauvaise humeur contre le gouverneur de la ville, le préfet de l'Annone, et le Pape lui-même, tandis qu'il continua à se montrer bienveillant pour le trésorier de la Chambre apostolique.

Il perdit néanmoins la confiance de Clément XIV. Les écrivains se sont souvent demandé quelle

pouvait être la cause de cette disgrâce. Ils ont dû naturellement se borner à des conjectures plus ou moins plausibles. On a prétendu que la bienveillance de Braschi pour les religieux proscrits de la Compagnie de Jésus avait déplu au Souverain Pontife. On a pensé aussi, et avec plus de raison, que la sévérité avec laquelle il poursuivait les abus, avait soulevé contre lui l'animosité de ceux qui redoutaient sa vigilance et n'était pas étrangère à ce revirement.

Quoi qu'il en soit d'une question que je crois inutile d'examiner ici, on peut affirmer que, si Clément XIV retira son affection au trésorier de la Chambre apostolique, il n'en continua pas moins à lui accorder son estime.

Son élévation au cardinalat ne passa point inaperçue dans le monde politique. Voici, à propos de cet événement, ce que M. de Bernis écrivait au gouvernement français en 1773 :

« Quoique l'on convienne généralement de ses
« talents, on n'a pas laissé d'attribuer sa fortune à
« la faveur des Jésuites. Il paraît que le Pape, après
« l'avoir élevé au chapeau, n'a pas continué à lui
« accorder la même confiance qu'auparavant, et
« l'on n'a pas manqué de donner à ce changement
« une interprétation peu favorable au cardinal. On
« ne peut nier, au reste, qu'il ne soit doué de beau-
« coup d'activité et d'un grand nombre de connais-
« sances de plus d'un genre.

« Quels que soient les motifs qui peuvent, pour
« un temps, réduire son crédit aux simples égards

« dus au rang qu'il occupe, on ne croit pas son caractère porté à souffrir tranquillement sa nullité. « Il a assez d'esprit pour trouver les occasions de « se rendre nécessaire, ou du moins de se donner « de la considération. Il est vrai que la réputation « qu'il a d'être entreprenant lui sera toujours très-nuisible. C'est un homme à ménager dans un « conclave ».

On a prétendu que le cardinal Braschi était perdu dans le bas chœur des *Zelanti* du Sacré-Collège. Cette lettre de M. de Bernis est une preuve du contraire. Il est facile de voir que, dès le premier jour de sa promotion, il devint pour les cours de l'Europe un vague sujet d'inquiétude ou d'espérance, suivant le point de vue auquel chacune d'elle se plaçait relativement à la succession de Clément XIV.

Il en est qui lui ont reproché son ambition. Jamais accusation ne fut moins fondée. Le cardinal Braschi se fit remarquer, au contraire, par sa grande modestie, et, à la mort de Clément XIV, il ne parut pas songer qu'il pouvait hériter de la tiare.

CHAPITRE IX.

SOMMAIRE. — Election de Pie VI. — Jugement que porta du nouveau Pape le cardinal de Bernis. — Enthousiasme des Romains lorsqu'ils apprennent que le cardinal Braschi succède à Clément XIV. — Les partisans des Jésuites s'agitent et attaquent violemment la mémoire de Ganganelli. — Pie VI donne aux cérémonies de l'Eglise une splendeur inaccoutumée. — Témoignage qu'en portent les hérétiques et les philosophes. — Pie VI corrige les abus avec une grande sévérité.

Le conclave s'ouvrit le 5 octobre 1774. Deux partis se divisèrent le sacré collège : celui des *Couronnes* et celui des *Zelanti*. Ces derniers étaient ainsi nommés à cause de leur zèle à soutenir l'honneur et l'indépendance du Saint-Siège.

Les cardinaux Rezzonico, Castelli, Buffalini, et les deux Colonna étaient à la tête des *Zelanti*. MM. de Bernis et Monino, l'un ministre de France, et l'autre d'Espagne, dirigeaient la fraction opposée. Tous les historiens s'accordent à reconnaître que le parti des *Zelanti* avait pour lui le nombre et le talent. Son triomphe sur les *Couronnes* semblait donc assuré. Ses premiers candidats furent Marc-Antoine Colonna et Castelli. Aucune de ces deux nominations ne put aboutir.

Le parti opposé était aussi divisé que celui dont nous parlons. La cour d'Espagne portait le cardinal Pallavicini, proche parent du duc de Grimaldi, son premier ministre. Pallavicini était un homme vertueux et modeste, mais il manquait absolument de fermeté.

L'Autriche était favorable à Visconti. Ce cardinal avait été nonce à Vienne et y avait laissé de bons souvenirs. On l'accusait de *dureté* et même d'*intolérance*. Ces deux mots avaient, à l'époque dont nous parlons, une signification tellement variable, qu'il nous serait difficile de savoir exactement à quoi nous en tenir sur le caractère de Visconti.

Les cardinaux de Bernis et Giraud, qui représentaient au conclave les intérêts de la France, jetèrent les yeux sur Ange Braschi et ne cessèrent de le patronner.

Les cours d'Espagne et d'Autriche, voyant qu'elles ne pouvaient réussir à faire élire leurs protégés, et craignant que le parti des *Zelanti* ne triomphât, se rangèrent du côté de la France. Le cardinal Zelada fut chargé d'aplanir les difficultés qui s'élevaient toujours entre les *Zelanti* et le parti des Couronnes, devenu compacte. Il fit entendre aux premiers que Braschi pensait comme eux, quoiqu'il eût toujours manifesté une grande modération. Pour preuve de ce qu'il affirmait, il rappela à ses collègues l'attachement qu'il avait manifesté pour la Compagnie de Jésus persécutée.

Lorsque toutes choses furent ainsi préparées, on procéda au dernier scrutin qui eut lieu le 14 février 1775. Le cardinal Braschi fut élu pape à l'unanimité des suffrages.

Or, pendant que le conclave était réuni, une sourde agitation régnait dans Rome. Les partisans des Jésuites, dont l'irritation ne s'était pas calmée

à la mort de Clément XIV, semblaient vouloir intimider le Sacré-Collège et lui dicter un choix. Des couplets d'une violence extrême circulaient dans la foule et pénétraient jusque dans le conclave. La mémoire du dernier Pape était outragée de la façon la plus odieuse.

Des désordres probablement auraient éclaté dans la Ville Eternelle, si un cardinal dévoué aux Couronnes avait été appelé à recueillir la succession de Clément XIV.

A peine nommé, le cardinal Braschi prit le nom de Pie VI. Comme on lui demanda la raison de ce choix, il répondit, avec l'accent de la foi la plus vive :

« Pie V est le dernier pape que l'Eglise a mis au
« nombre des Saints. Je veux marcher sur ses
« traces, afin de parvenir au bonheur dont il jouit ».

Il ne songeait pas alors qu'il y arriverait par la voie du martyre.

Le cardinal de Bernis se hâta d'écrire à la cour de France pour lui annoncer la nouvelle de cette nomination. Voici en quels termes sa lettre était conçue :

« Le cardinal Braschi vient d'être élevé sur la
« chaire de saint Pierre. On croit qu'il la remplira
« dignement; du moins le public en a toujours eu la
« plus favorable idée; et personne ne lui conteste
« les lumières, la piété et l'amour de ses devoirs.

« Jeune encore, il mérita l'estime et la confiance
« de Benoît XIV. Ce fut ce Pontife éclairé qui lui
« ouvrit le chemin des honneurs. Sous le pontificat

- « de Clément XIII, quoiqu'il ait joui d'une grande
« faveur et qu'il partageât les sentiments et les
« opinions du Saint-Père envers les Jésuites, on
« ne lui a jamais imputé aucune démarche qui le
« fit soupçonner de fanatisme.

« Créé cardinal par Clément XIV, que quelques
« personnes malintentionnées avaient prévenu
« contre lui, il a supporté sa disgrâce en silence et
« n'a paru se souvenir que des bienfaits qu'il en
« avait reçus.

« Dans le commencement du conclave, il a vu
« avec indifférence le projet de son élection presque
« aussitôt détruit que formé.

« En somme, toute sa conduite ne présente que
« l'idée d'un honnête homme, *plein de courage, de*
« *fermeté, de prudence et de modération.* On n'ose
« cependant répondre des événements qui peuvent
« résulter de certaines circonstances, ni des varia-
« tions qu'opère sur le caractère, l'esprit et les
« habitudes de la plupart des hommes, une trop
« grande élévation. Dieu seul connaît le fond des
« cœurs, et les hommes ne peuvent juger que sur
« les apparences. Le règne du nouveau Pape fera
« connaître si, avant son élection, on avait vu son
« visage ou son masque ».

Lorsque son élection fut proclamée dans la chapelle Pauline, Ange Braschi se jeta à genoux, et prononça une prière si touchante que tous les cardinaux en furent vivement émus. Puis, s'adressant au Sacré-Collège :

« Pères vénérables », s'écria-t-il, « votre assem-

« blée est terminée ; mais que son résultat est mal-
« heureux pour moi ! »

Après la cérémonie de l'*adoration*, il s'approcha du cardinal de Bernis, l'embrassa avec une tendresse affectueuse, et lui dit : « Je vous dois ce
« fardeau ; vous me devez des conseils pour m'ai-
« der à le supporter ».

« Si le changement que j'éprouve dans ma for-
« tune », dit-il au cardinal Conti, « n'en apporte
« aucun dans nos dispositions, nous ne cesserons
« point d'être amis ».

Puis, s'adressant au cardinal Marc-Antoine Colonna : « Si le Sacré-Collège nous eût rendu justice
« à l'un et à l'autre, vous seriez à ma place ».

Au cardinal Pallavicini : « C'est votre excessive
« modestie qui m'a placé la tiare sur la tête ».

Au cardinal Négroni : « Vous avez le vœu des
« Couronnes et le mien ».

On ne saurait avoir ni plus d'esprit ni plus d'humilité. Les sentiments qu'il exprimait d'une manière si aimable étaient bien ceux qui l'animaient, comme il le prouva par sa conduite. Le cardinal Pallavicini conserva son titre de secrétaire d'Etat. La daterie fut confiée au cardinal Négroni, et la secrétairerie des brefs au cardinal Conti. Son attachement pour le cardinal de Bernis ne se démentit point. Il lui demanda souvent des conseils qui furent toujours suivis, et il ne laissa passer aucune occasion de lui donner publiquement des témoignages d'affection et d'estime. D'ailleurs, Pie VI avait pour la France, que représentait le cardinal de Bernis,

un penchant naturel dont les événements les plus déplorables n'ont pu affaiblir la vivacité. Nous verrons cette prédilection du Pontife se révéler à chaque instant ; on eût même dit qu'elle grandissait à mesure que nous abreuvions d'amertume le cœur de ce grand Pape. Le cardinal de Bernis a donc pu affirmer en toute vérité que Pie VI avait *le cœur français*.

A peine le bruit de son élection se fut-il répandu, que les Romains firent éclater leur joie. Ce nouveau règne leur apparaissait sous les couleurs les plus brillantes. Pie VI était connu dans la Ville Eternelle par la bonté inépuisable de son cœur, par son amour de la justice et la protection si intelligente et si généreuse qu'il accordait aux arts, aux lettres et aux sciences. Aussi faisait-on de toutes parts les plus heureux pronostics. Déjà les Romains croyaient voir leur ville transformée. Le nom de Léon X circula dans la foule, et il n'y eut pas un seul artiste en Italie qui ne regardât le nouveau Pape comme l'héritier de la gloire et du mérite de ce Pontife. D'autres le comparèrent à Benoît XIV, et quelques-uns à saint Pie V. Des feux de joie furent allumés sur les places publiques ; de brillantes illuminations eurent lieu non-seulement à Rome, mais encore dans tout le reste des Etats pontificaux.

Pie VI se montra généreux envers ses nouveaux sujets. Il fit distribuer d'abondantes aumônes, et déclara qu'il ne cesserait de se préoccuper des classes indigentes.

Nos lecteurs voudront bien nous permettre de citer

un passage des *Mémoires philosophiques*, à l'appui des détails qu'on vient de lire, sur les débuts de ce pontificat :

« Il fit », dit l'auteur, « distribuer de l'argent aux « pauvres. Il recueillit dans Rome une femme peu « fortunée, qui avait pris soin de son enfance.

« Dans la distribution qu'il fit des grâces ecclésiastiques, il préféra les prélats les plus dignes et les « moins opulents. Il annonça qu'il priverait de leurs « emplois tous ceux qui les avaient acquis par des « moyens illégitimes. Son économie diminua de « quarante mille écus romains les dépenses de la « Chambre apostolique. Il promit aux cardinaux de « les consulter dans toutes les affaires, tandis que « son prédécesseur avait été singulièrement avare « de sa confiance. Il se montra humain, accessible, « laborieux, tempérant. En un mot, son début con- « cilia presque tous les suffrages ».

Comme s'il avait craint que ce témoignage rendu à la vérité historique ne produisît sur l'esprit de ses lecteurs une impression regrettable, le philosophe a soin d'ajouter cette réflexion perfide : *Quel est le souverain qui ne débute pas de la sorte ?* Et c'est ainsi que l'on écrit l'histoire !

De nos jours, la méthode est la même et le succès égal. La conspiration des écrivains contre la vérité est toujours à l'état permanent, et le mot que M. de Maistre a si justement appliqué au XVIII^e siècle n'a rien perdu de son actualité (1).

(1) Ce grand écrivain a dit que l'histoire, au XVIII^e siècle, n'avait été qu'une vaste conspiration contre la vérité.

Jusqu'à Pie VI, fait observer un de ses historiens, le peuple de Rome avait été habitué à ne voir que des Pontifes courbés sous le poids des ans et des infirmités, remplissant avec peine leurs augustes fonctions. Quelle ne fut pas sa joie à l'aspect du nouveau Pape? Grand, bien fait, plein de vigueur, il avait conservé jusque dans l'âge mûr les grâces de la jeunesse. On admirait dans les cérémonies aussi longues que fatigantes auxquelles sont condamnés les successeurs de saint Pierre, son aisance et sa dignité. Nul Pape, avant lui, n'avait entouré de tant de prestige la dignité pontificale. Les hérétiques eux-mêmes ne pouvaient se défendre d'un saisissement involontaire à la vue de Pie VI paraissant en public revêtu des ornements sacrés. Un anglais, John More, après avoir fait la description d'une cérémonie à laquelle il avait assisté, ajoute ce qu'on va lire :

« Jamais aucune cérémonie ne fut mieux calculée
« pour frapper les sens et l'imagination, que celle
« du Souverain Pontife donnant la bénédiction du
« haut de la tribune de saint Pierre. Quant à moi,
« si je n'avais pas reçu, dès l'enfance, de fortes pré-
« ventions contre l'acteur principal de cette magni-
« fique représentation, j'aurais été en danger de lui
« payer une sorte de tribut de respect peu compa-
« tible avec la religion dans laquelle j'ai été élevé ».

Un autre témoin oculaire, qui était tout à la fois protestant et philosophe, nous parle en détail des impressions qu'il a ressenties, le jour de l'Ascension, à Saint-Pierre. Après avoir donné sa main et

son pied à baiser, le Pape est transporté au balcon de la basilique sur la *Sedia gestatoria*.

« C'est en cette occasion », dit l'auteur dont nous venons de parler, « que Pie VI déploie toutes les « grâces de sa personne, et qu'il distribue des bénédiction avec une dignité dont on ne trouve pas « ailleurs de modèle. Le corps doucement penché « en avant, comme s'il voulait relever celui qui va « s'agenouiller devant lui, il présente au cardinal « qui s'approche, sa main à baiser, et tandis qu'un « prélat placé à ses côtés retire doucement sa robe « et découvre une jambe faite au tour, il avance son « pied. Le cardinal, à genoux, baise la mule du « Pontife, reçoit sa bénédiction, et pendant qu'il « se relève, le Pontife lui donne le baiser de paix « sur le front.

« Quand la cérémonie fut terminée, Pie VI, revêtu « de tous ses habits pontificaux, monta sur le fau- « teuil qui lui est destiné et fut porté en pompe à la « Loggia, espèce de tribune qui est au-dessus de « l'entrée de l'église de Saint-Pierre (1). Le mo- « ment où l'on tira le rideau intérieur de cette tri- « bune, et où l'on avança jusqu'à la balustrade le « siège sur lequel le Pape était assis, fut celui « auquel on entendit la salve d'artillerie du château « Saint-Ange, et le son des cloches de Rome mises « en branle toutes à la fois. Au même instant la « place de Saint-Pierre, où les gardes-du-corps

(1) La cérémonie dont il est ici question a toujours lieu à Saint-Jean de Latran. Pour des causes que l'auteur n'indique pas, elle se fit à Saint-Pierre cette année-là.

« étaient en parade, retentit d'une musique guer-
« rière, et au bruit éclatant des timbales et des
« trompettes, se mêlèrent les acclamations d'un
« nombre prodigieux de spectateurs enivrés d'en-
« thousiasme.

« Un calme profond succède à ce bruit de son et
« de cris, prolongé par mille échos, à cet ébranle-
« ment universel. Alors le Pape se lève de son siège ;
« devant lui, au même instant, toute cette foule
« immense tombe à genoux. Il élève ses regards,
« il étend ses bras vers le ciel, rapproche ensuite
« avec une religieuse lenteur ses mains de sa poi-
« trine, les déploie de nouveau comme pour
« répandre sur Rome et sur l'univers la bénédic-
« tion qu'il vient d'obtenir du ciel, et disparaît de
« la tribune ».

Enfin, le même observateur assistant quelques jours après à la solennité de la Fête-Dieu, est vivement frappé de ce qu'il voit. Mes lecteurs ne seront point fâchés que je lui emprunte une nouvelle citation :

« Après avoir vu défiler pendant deux heures et
« dans le plus grand ordre cette foule de corpora-
« tions religieuses, qui composent une grande par-
« tie de la population de Rome, on entendit tout à
« coup le son des cloches et le bruit des canons du
« château Saint-Ange. C'est ainsi que s'annonçait
« l'apparition du Souverain Pontife, que l'on portait
« en pompe, et qui sortait par la grande porte de
« l'église de Saint-Pierre.

« Il est impossible de rendre tout ce que ce

« groupe a de pittoresque et de vraiment beau,
« ainsi que l'impression profonde qu'il produit sur
« les spectateurs, quels qu'ils soient. Assis sur une
« espèce de brancard que recouvrait une riche
« étoffe, le vénérable vieillard, dont l'âge avait
« respecté les belles formes, était porté sur les
« épaules de ses trabans, et s'avavançait ainsi sous
« un dais magnifique, soutenu par les personnages
« les plus distingués de sa cour. La démarche des
« porteurs était lente et tellement mesurée, que le
« Pontife semblait planer dans les airs au-dessus de
« tout ce qui l'environnait. On le vit ensuite se
« pencher en avant pour atteindre l'autel sur lequel
« le Saint-Sacrement était exposé dans un osten-
« soir enrichi de diamants. Il était entièrement
« entouré d'un vaste drap de satin blanc (la chape),
« parsemé de couronnes brodées en or, qui des-
« cendait en plis onduoyants jusque sur ses porteurs,
« et enveloppait son siège tout entier et l'autel
« même. On ne voyait de toute sa personne que ses
« mains jointes posées sur l'autel, et sa tête nue
« ornée de ses cheveux blancs.

« Dans cette attitude il priait à voix basse, et ses
« yeux élevés vers le ciel étaient humectés des
« larmes de la componction. Tous ses traits por-
« taient l'empreinte de la dévotion la plus fervente.
« L'effet de ce spectacle était si général et si profond,
« qu'il me semble impossible qu'on n'en fût pas vive-
« ment ému. Déjà, dès le moment où les salves d'ar-
« tillerie et le son des cloches avaient annoncé l'ap-
« proche du Pape, et où l'on avait vu de loin ce

« groupe pyramidal s'avancer et passer les grandes
« portes de l'église, le peuple, comme atteint d'un
« coup de foudre, s'était précipité contre terre, s'é-
« tait frappé la poitrine, avait ensuite élevé vers le
« Pape qui s'approchait avec le Saint-Sacrement, ses
« yeux respectueusement attendris, et comme si
« une divinité lui eût apparu, le suivit de ses regards
« enchantés, jusqu'à ce qu'il eut échappé à sa vue.
« Quelques princes, les généraux du Pape couverts
« de cuirasses de l'acier le plus poli, marchaient à sa
« suite. Un grand nombre de ses trabans, les suisses
« qui sont à sa solde, ses gardes, tant à pied qu'à
« cheval, fermaient cette marche solennelle, qui
« employa près de cinq heures pour traverser les
« colonnades et trois des rues les plus voisines.
« Ensuite le Pape monta au maître-autel de l'église
« de Saint-Pierre, et donna la bénédiction aposto-
« lique au peuple, dont les flots se pressaient autour
« de lui ».

Après cela, il est facile de comprendre quel enthousiasme excitèrent parmi le peuple romain les qualités éminentes et la majesté souveraine de Pie VI. On raconte que dans une autre circonstance à peu près semblable à celle dont nous venons de parler, une voix partie d'un balcon s'écria tout à coup : *Quanto è bello ! quanto è bello !* (1) et aussitôt la même acclamation de se faire entendre de toutes parts, tandis que du milieu de la foule s'élevait cet autre cri d'admiration : *Tanto è bello , quanto è santo !* Et chaque assistant se plut à répéter avec

(1) Gorani : *Mémoires secrets sur les Etats d'Italie.*

plus de bonheur cet éclatant témoignage rendu à sa vertu.

Tanto è bello, quanto è santo. Si jamais la voix du peuple a été un écho fidèle de la voix de Dieu, c'est assurément le jour où le peuple romain proclama, dans un élan de noble exaltation, la sainteté du nouveau Pontife. Cette foule enthousiaste ne soupçonnait pas alors que de tristes événements justifieraient plus tard la haute opinion qu'elle avait de Pie VI.

Le Pontife ne crut pas devoir se borner à répandre les bienfaits autour de lui et à donner au culte une splendeur inaccoutumée. D'autres devoirs, trop souvent pénibles, lui restaient à remplir. Il savait qu'un souverain doit avant tout réprimer les abus et mettre de l'ordre dans l'administration.

Il prit donc une connaissance exacte des affaires du gouvernement, s'entoura de conseillers intègres, et ne dissimula point la résolution qu'il avait prise de frapper ceux qui se rendraient coupables de malversations. On peut dire que sa fermeté ne se démentit pas plus que sa bonté.

Le gouverneur de Rome, n'ayant pas su réprimer quelques désordres occasionnés par les sbires, fut sévèrement admonesté. Il priva de sa pension Nicolas Bischì, préfet de l'Annone, supprima plusieurs traitements inutiles, et annonça qu'il dépouillerait de leurs emplois tous ceux qui en abuseraient ou les auraient acquis d'une manière illégitime. Grâce à ces réformes salutaires il put économiser annuellement quatre cent mille écus romains.

Il partageait son temps entre la prière, son cabinet de travail, son *museum* et la bibliothèque vaticane. Il était successivement pontife, souverain temporel, artiste, littérateur et savant, et l'on peut dire, sans redouter un démenti, que nul ne comprit mieux que lui ces différents rôles. Pie VI avait toutes les qualités nécessaires pour faire de son règne une époque de gloire et de bonheur. Mais des circonstances déplorables qu'il ne pouvait éviter empoisonnèrent les joies de son glorieux pontificat, et furent pour l'Italie comme pour le reste de l'Europe une source de calamités.

CHAPITRE X.

SOMMAIRE. — Hypocrisie des ennemis de la papauté. — De toutes les institutions politiques, la plus parfaite est sans contredit le gouvernement papal. — Ce qu'en pensait M. de Maistre. — Les Papes à Avignon. — Leur administration jugée par les philosophes. — Réformes opérées par Pie VI. — La chambre apostolique. — Les juifs au Ghetto. — Pie VI travaille au développement de l'agriculture et de l'industrie dans ses Etats.

On a écrit bien des volumes à la fin du dernier siècle, pour décrier le gouvernement papal.

Ces attaques aussi violentes que peu justifiées se sont renouvelées à la suite de la campagne d'Italie, en 1859. Qu'importe aux ennemis de l'Eglise la vérité des faits? Aux yeux des libres-penseurs, la fin justifie les moyens, toutes les fois qu'il s'agit de l'Eglise.

On n'attaque le pouvoir temporel du Pape qu'afin d'avoir plus facilement raison de son autorité spirituelle. On suppose qu'une fois dépouillé de ses Etats, le souverain Pontife ne tardera pas à perdre son prestige.

En présence de l'hypocrisie souvent constatée des écrivains antireligieux qui affirment ne vouloir spolier le Chef de l'Eglise que pour lui faciliter l'exercice de son ministère, les catholiques doivent s'unir contre les ennemis du Saint-Siège, quel que soit le terrain sur lequel on tentera de transporter la lutte.

Il n'y a pas d'institution politique exempte de défauts. Les lois les plus parfaites laissent souvent à désirer, et le meilleur de tous les gouvernements est celui qui sait le mieux concilier les droits inaliénables de l'autorité avec le progrès intellectuel et moral des sociétés et la liberté des peuples.

Considéré à ce point de vue, le seul qui soit vrai, le gouvernement des papes a toujours été supérieur aux gouvernements les plus vantés de l'Europe.

« La puissance pontificale », a dit M. de Maistre, « est par essence la moins sujette aux caprices de la politique. Celui qui l'exerce est de plus toujours vieux, célibataire et prêtre; ce qui exclut les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des erreurs et des passions qui troublent les Etats. Enfin, comme il est éloigné, que sa puissance est d'une autre nature que celle des souverains temporels, et qu'il ne demande jamais rien pour lui, on pourrait croire légitimement que si tous les inconvénients ne sont pas levés, ce qui est impossible, il en resterait du moins aussi peu qu'il est permis de l'espérer, *la nature humaine étant donnée*; ce qui est pour tout homme sensé le point de perfection (1) ».

Nos pères ont pu juger par eux-mêmes des imperfections prétendues du gouvernement pontifical. Les Souverains Pontifes, 'après avoir habité Avignon pendant plus d'un demi-siècle, ont gouverné par leurs légats le Comtat Venaissin jusqu'à la Révolution française. Eh bien ! les philosophes eux-mêmes ont été contraints d'avouer que ce pays

(1) *Le Pape.*

était de beaucoup plus heureux que les provinces qui l'avoisinaient.

M. Louis de Laincel, dans son *Voyage humoristique*, a écrit, à propos de la question qui nous occupe, quelques observations aussi parfaitement vraies que spirituellement exprimées. Mes lecteurs voudront bien me permettre de citer ici ce charmant écrivain, dans l'intérêt de la cause que je défends. Son jugement a d'autant plus d'autorité qu'il a soin de l'étayer de témoignages peu suspects.

Après avoir parlé du rôle que joua dans le Comtat Fabrice Serbelloni et cité l'épithaphe touchante qui fut composée pour lui, M. Louis de Laincel ajoute :

« Heureux les pays dont les gouverneurs s'en vont dans la tombe accompagnés par des élégies sincères ! Depuis 1650 environ, jusqu'au moment où sonna le tocsin de 1791, le Comtat fut paisible, et durant l'espace d'un siècle, cette belle contrée vit considérablement augmenter sa richesse et son bien-être, sous l'administration pontificale. Voyez ce qu'en dit l'abbé Coyer, un de ces abbés philosophes qui méritaient l'amitié de Voltaire :

« Les Avignonnais paraissent fort contents du gouvernement papal. C'est peut-être l'aisance où ils vivent, sur un territoire fécond, qui les rend moins industriels, moins entreprenants dans le commerce. Mais qu'importe, si le bonheur habite avec eux (1) ? »

Voici encore un tableau de la situation du Com-

(1) *Voyages d'Italie et de Hollande*, par l'abbé Coyer, 1775, t. II.

tat avant 1789, fait peu d'années avant cette époque, et qu'on lit dans les *Soirées provençales* de Pierre Béranger, — encore un philosophe celui-ci, et partant peu suspect :

« Qu'importe que ce pays-ci puisse renfermer
« plus ou moins d'habitants ? il s'agit de savoir si
« ceux qui l'habitent sont heureux. Or, voyez et
« jugez : ici l'*homme*, réduit aux *quarante écus*, paye,
« il est vrai, sa capitation, mais on lui fait grâce
« du taillon, des aides, des gabelles, du sou par
« livre et des vingtièmes. Ici, les moissons ne sont
« pas dévorées par un camp volant de commis et de
« collecteurs, plus cruels, plus dévastateurs que la
« grêle et les sauterelles ; les Publicains n'y tra-
« vaillent pas le pays en finances. Le tabac vaut
« deux sous l'once ; le sel, six liards la livre ; le vin,
« deux sous le grand pot. Le pain et la viande y
« sont taxés à un prix raisonnable, qui accommode à
« la fois le propriétaire et le consommateur. Ces
« plaines, couvertes de verts mûriers, fournissent
« une énorme quantité de fort belle soie aux manu-
« factures de Lyon et du Languedoc. Ces longues
« allées d'ormes, d'amandiers, d'oliviers, ces mille
« avenues de saules et de peupliers donnent le bois
« de chauffage, produisent des huiles et des fruits
« en abondance et suppléent au manque de forêts.
« Tout ces canaux si bien ménagés, les eaux du
« Rhône, les bras de la Durance, les saignées de la
« Sorgue avivent ces trèfles et ces luzernes, et sont
« comme les veines et les artères de ces pâturages
« féconds en herbes et en troupeaux : de là, les

« laines, les engrais, le bétail qui laboure, et le lait
« qui nourrit le laboureur. Pensez-vous que la belle
« culture de tant d'héritages puisse exister dans cet
« état florissant, sans une population convenable,
« sans économie politique, sans bonheur ? Je suis
« loin de le croire... — Ici, *propriété, sûreté, liberté*,
« ne sont pas de vains mots (1) ».

« Un autre écrivain, M. J. André, a écrit, de son
côté, cette phrase qui complète les réflexions des
deux voyageurs que je viens de citer : « On ne sau-
« rait trop », dit-il, « faire l'éloge des statuts de la
« ville d'Avignon, son organisation municipale est
« très-sage (2) ».

« Je sais bien que, quelquefois, les vice-légats
ne se montraient point parfaits, que Lascaris, qui
remplissait cette fonction vers 1664, est accusé
de cupidité et de dureté ; mais les Papes savaient
écouter les réclamations de leurs sujets d'outre-
mer. Ainsi une commission fut nommée par Pie VI,
pour rechercher les vices et les abus qui pouvaient
s'être glissés dans le gouvernement des vice-légats.
On remarquait dans cette commission le marquis de
Lespine, le baron de Sainte-Croix, les sieurs de
Vigne, de Guilhermier, de la Paillonne, etc.

« Un état de prospérité était donc constaté dans
le Comtat, peu avant la révolution qui annexa ce
pays à la France : remarquons combien les dates
où cette prospérité était observée par des voya-
geurs, sont rapprochées de celles où éclata une

(1) *Les Soirées provençales*, par Béranger, 1786. — (2) *Révolutions d'Avignon*.

révolution qui bouleversa et qui ensanglanta une contrée naguère si paisible.

« En regard de la peinture que vous venez de voir, placez les horreurs de la Glacière, l'incendie de Bédouin, les ravages et les pillages organisés par Jourdan Coupe-Tête, la guillotine en permanence à Orange, l'administration de Fréron, les meurtres accomplis en 1815 par les Fédérés, l'assassinat du maréchal Brune, — et du contraste une conclusion naîtra ; inutile de la formuler (1) ».

Il vient de me tomber sous la main un ouvrage fort curieux, intitulé : *Lettres historiques et galantes de deux dames, dont l'une était à Paris et l'autre en province*. M^{me} Dunoyer, auteur de ce livre peu dévot, avait assez de philosophie pour juger avec impartialité l'administration pontificale :

« Vous vous trompez très-fort, Madame, quand « vous croyez que hors de *Paris* il n'est point de « plaisir ». Ainsi s'exprime, dès le début de sa première lettre, le bas-bleu libre-penseur de l'école d'Arouet.

« Vous êtes dans une erreur pareille », continue M^{me} Dunoyer, « à celle où étaient les anciens Grecs, « quand ils traitaient de barbares tous les autres « peuples ; il en est, je vous assure, de bien polis « dans les pays que j'ai parcourus depuis que je « vous ai quittée, et je ne pense pas qu'il y ait au « monde un séjour plus agréable que celui d'*Avignon*, « où les affaires de mon mari m'arrêtent pour quel- « que temps. Cette ville est ancienne, on l'appelait

(1) *Voyage humoristique dans le Midi*, par Louis de Laincel.

« autrefois *Avenio* ; elle appartenait aux comtes de
« *Thoulouses* ; le Pape l'ôta à *Raymond*, dans le temps
« des *Albigéois* ; et *Jeanne*, reine de *Naples* et com-
« tesse de *Provence*, fille de Robert, roi de Sicile,
« lui en donna la propriété, et de tout le Comtat
« Venaissin, dont elle est capitale. Les Papes y ont
« siégé soixante et dix ans, depuis Clément V jus-
« qu'à Grégoire XI, qui fut le septième Pape d'Avi-
« gnon, et qui disputait la succession de Saint-Pierre
« aux Papes de Rome. La situation de cette ville
« est enchantée : le Rhosne baigne ses murailles ;
« ce ne sont que jardins et prairies au dehors et
« bâtiments magnifiques au dedans... Des couvents
« d'hommes et de filles embellissent encore cette
« charmante ville, qui est sous un très-beau ciel et
« sous la plus douce domination du monde, puisqu'elle
« ne reconnaît que l'autorité du Pape, exercée par
« un vice-légat, qui est toujours homme de condi-
« tion et fort aisé à ménager. Celui d'à présent
« s'appelle Delfini ; c'est un noble vénitien fort
« poli : il postule, dans ce poste, celui de nonce en
« France, et le chapeau de cardinal ; dignités aux-
« quelles celle de vice-légat sert ordinairement de
« degré. On ne sait ici ce que c'est qu'impôts et
« capitation ; tout le monde y est riche, et tout y
« respire la joie ».

Deux pages plus loin, le touriste en jupons adresse à son amie, laquelle ne croit pas aux miracles, les réflexions suivantes, qui prouvent tout au moins que les sujets du Pape jouissaient d'une certaine liberté sous le despotisme sacerdotal des vice-légats :

« Divertissez-vous donc de votre mieux sans moi,
« comme je tâche de me réjouir sans vous, en
« attendant que nous recommencions de nous ré-
« jouir ensemble : Je voudrais bien que ce fût dans
« ces climats où l'on jouit d'une entière liberté, où
« l'on peut chanter la *Maintenon* et *Noailles* sans
« craindre la Bastille, et où je puis écrire sur ma
« fenêtre, pendant qu'à l'heure qu'il est, vous souf-
« flez, je gage, dans vos doigts ».

A philosophe, philosophe et demi. Dans sa réponse à la missive dont on vient de lire quelques extraits, la gracieuse et spirituelle parisienne se moque agréablement du surnaturel et des Révérends Pères Célestins d'Avignon. Cette ville cependant ne lui est point trop antipathique ; au contraire, grâce à la liberté dont on y jouit et aux plaisirs quelque peu mondains que les gens du monde peuvent s'y procurer, en dépit de l'inquisition et de ses noirs cachots. Son amie la provinciale lui dit à ce sujet les choses les plus aimables :

« Je suis bien aise, Madame, que vous preniez
« du goût pour nos plaisirs de province, et que vous
« ne m'ôtiez pas tout à fait l'espérance de vous voir
« ici. Vous ne serez jamais étrangère nulle part, et
« encore moins ici qu'ailleurs, puisque le mérite est
« de tous les pays, et qu'Avignon est un de ceux où
« l'on sait le mieux lui rendre justice ».

« Vers 1789, en présence des dangers qui menaçaient les populations paisibles du comtat, « Pie VI autorisa la formation des gardes nationales », dit M. Louis de Laincéel dans son *Voyage humouristique*.

« Saint-Christol, nommé à l'unanimité officier général, fit son entrée en fonctions en allant, avec
« M. de Florent, secourir les bourgs du Thor et de
« Cavaillon, envahis par les Avignonnais. Deux
« mille hommes, commandés par Chabran, qui fut
« depuis général au service de la République, mirent
« bas les armes. *Je fis brûler*, dit Saint-Christol,
« *une potence hérissée de dix crochets où trente-deux*
« *personnes étaient menacées de perdre la vie* ».

Comme on le voit, le gouvernement papal ne se bornait pas à rendre justice au mérite, il savait aussi veiller à la sécurité de ses sujets. Il le fallait certes bien, en présence des atrocités de tout genre que les illuminés de Swendenborg, connus à Avignon sous le nom de Martinistes, se disposaient à commettre.

Les mêmes témoignages sont rendus à l'administration pontificale à Rome, par les ennemis de la papauté.

« L'autorité du pape », écrivait Dupaty, « douce
« et légère en elle-même, n'appuie presque pas sur
« le peuple ».

Le philosophe continue en ces termes :

« Une foule de causes morales courbent son
« obéissance, comme sa foi, sous le joug pontifical.
« Il a un maître absolu, mais il n'en a qu'un, il croit
« le tenir de Dieu, il en change souvent, la tiare
« est trop loin de lui ».

Ailleurs le même écrivain a dit :

« Malgré les vices nombreux de son administration, Rome est l'Etat politique le plus en sûreté,

« l'Etat social le plus calme, l'Etat civil le plus heureux ».

Gorani, un sophiste bien connu par sa haine contre l'Eglise, oublie un instant ses préventions et rend, lui aussi, témoignage à la vérité.

« J'ai fait connaître ailleurs », dit-il, « que le caractère distinctif des Romains modernes, c'est la politesse et l'aménité ; ils ont pour les étrangers des égards distingués, et même du respect ; mais ce respect n'est point servil, comme celui du peuple allemand. Les Allemands, d'une classe inférieure, voient dans leurs supérieurs des maîtres devant lesquels ils se prosternent ; et si le hasard ou quelques circonstances particulières leur procurent l'entrée de leurs hôtels, ils ne les approchent qu'avec une contenance humiliée qui sent l'esclavage. Les Romains, au contraire, ne laissent rien échapper qui tienne à l'asservissement, et leur conduite, à cet égard, est bien opposée au génie de leur langue ».

Un jeune seigneur de Rome s'exerçait un jour à monter à cheval dans la cour de son palais. Une foule d'oisifs, la plupart en guenilles, assistait à cette manœuvre et gênait le manège. Cela déplut au maître de la maison qui eut l'imprudence de prononcer le mot de *canaille*. Tu as raison de nous traiter ainsi, s'écria un des spectateurs ; nous méritons l'injure, puisque nous la souffrons.

Ce fait vient à l'appui de ce que dit Gorani.

Des abus s'étaient glissés dans le gouvernement pontifical. Pie VI les connaissait et brûlait du désir

de les faire disparaître. Parvint-il à son but? Ses détracteurs ne manqueront pas de le nier. Mais l'histoire, qui est tenue à plus de justice que les partis, répond d'une manière affirmative.

L'agriculture fut aussi l'objet de sa continuelle sollicitude.* Il nomma une commission de cardinaux chargée d'en hâter le développement par tous les moyens possibles. Il s'attacha surtout à régler les impôts et à mettre de l'ordre dans les finances. Par là, il pouvait diminuer les charges qui pesaient sur la propriété et en augmenter le revenu.

La chambre apostolique fut surveillée avec un soin tout spécial.

Le cardinal Rezzonico en était le chef. Le trésorier administrait le trésor sous ses ordres et assumait la responsabilité effective de ce ministère. Rezzonico était doux et bienveillant. En retour, le trésorier Palotta, successeur de M^{sr} Braschi, montrait une fermeté que rien ne pouvait fléchir. Quant à son intégrité, elle était proverbiale. Palotta était devenu le cauchemar des fripons et des intrigants. Pie VI devait avoir pour lui une prédilection toute particulière.

Après le trésorier venait le préfet de l'Annone. Ce haut fonctionnaire était chargé des approvisionnements.

L'Annone, de l'avis d'hommes éminemment pratiques, était désastreuse pour l'agriculture, en ce sens qu'elle entretenait l'inertie des cultivateurs, sans prévenir les disettes. Pie VI eut bien souvent la pensée de la supprimer, mais il n'osa mettre

son projet à exécution. Il se contenta de punir sévèrement toutes les malversations qui se produisirent.

Nicolas Bischi avait dépensé une somme de neuf cent mille écus pour achats de grains. Accusé de vol, il fut livré aux tribunaux, malgré les réclamations du gouvernement français et de l'ambassadeur d'Espagne. Convaincu de friponnerie, il se vit condamné à une restitution de deux cent quatre-vingt-deux mille écus. Cette sévérité, digne à tous égards des plus grands éloges, fut violemment attaquée par les philosophes qui accusèrent de tyrannie le meilleur, mais aussi le plus juste des souverains (1).

La sécurité individuelle était parfois compromise à Rome. Là, comme dans le reste de l'Italie, le poignard se chargeait assez souvent des vengeances personnelles que certains individus croyaient pouvoir exercer. Pie VI supprima en grande partie les asiles où les malfaiteurs avaient coutume de se réfugier pour se mettre à l'abri de la justice. Aussi les assassinats furent-ils extrêmement rares sous son pontificat.

Les juifs fixèrent aussi son attention. Persécuté chez toutes les nations de l'Europe, au moyen âge, ce malheureux peuple alla demander un refuge aux Souverains Pontifes. Sa confiance ne fut point trompée.

(1) Si le coupable n'avait pas été puni, la secte philosophique aurait accusé le gouvernement pontifical de faiblesse. Le journalisme contemporain suit exactement la même méthode.

Mais si les Papes se montrèrent bons envers les juifs, le peuple n'en conserva pas moins à leur endroit de terribles préventions.

Le gouvernement pontifical dut prendre des mesures en conséquence et les mettre à l'abri de la haine populaire. On leur donna donc à Rome un quartier spécial qu'ils devaient habiter à l'exclusion des chrétiens.

Cela ne suffisait pas, il fallait, de plus, les protéger contre les coups de mains que la nuit pouvait rendre possibles, et prévenir les accusations que l'on ne manquerait pas de porter contre eux. De là le soin avec lequel on fermait chaque soir le *Ghetto*, afin d'en rendre l'accès impossible.

En vertu d'une loi plus sage que tyrannique, tout juif qui sortait de son quartier après le soleil couché était condamné à mort. Ces lois qui, dès le principe, avaient été des lois protectrices, finirent par devenir inexplicables, les dangers qu'elles étaient appelées à prévenir n'existant plus.

Quoique tombées en désuétude, elles n'en pesaient pas moins sur les juifs d'une façon très-lourde.

Pie VI les abrogea.

Il punit en outre avec une sévérité sans égale les agents du fisc qui s'avisèrent parfois de pressurer ces malheureux.

Il supprima le sermon qu'un dominicain, suivant un usage antique, leur prêchait, chaque samedi. Ils purent, dès lors, communiquer avec les chrétiens en toute liberté, et ils ne furent plus tenus de porter

derrière leur dos le chiffon en toile jaune qui les distinguait des romains. On leur permit également d'enterrer leurs morts avec toute la solennité désirable.

Un auteur que nous avons déjà cité, M. Louis de Laincel, fait, à propos du signe distinctif que les juifs étaient obligés de porter, les réflexions suivantes :

« Cet usage, il est bon de le noter en passant, « n'avait point été inventé par les chrétiens, il venait de loin ; on lit dans la *Bibliothèque Orientale* « d'Herbelot que le Parehzerd, *pièce jaune* en persan, était un morceau d'étoffe que les juifs étaient « obligés de coudre sur leurs habits pour être distingués des autres nations du levant. Les arabes « appelaient cette marque *Ghiar*. Par ordonnance « des califes, les chrétiens, en Orient, devaient « ceindre leurs vêtements avec de larges ceintures « de cuir. Cette coutume de faire porter une marque « jaune aux juifs, dut donc être importée à la suite « des croisades ; ce n'est pas toujours ce qu'on « trouve de mieux dans les habitudes des étrangers qui leur est emprunté, ceci pourrait se démontrer, même dans notre époque (1) ».

Tandis que Pie VI se faisait remarquer par sa mansuétude vraiment évangélique et les réformes utiles qu'il introduisait dans l'administration, le philosophisme organisait en Europe, sur un pied colossal, l'intolérance la plus révoltante qui ait jamais pesé sur un peuple. Or, ce sont les coryphées de

(1) *Voyage humoristique dans le Midi*, par Louis de Laincel.

cette secte nouvelle que les écrivains de nos jours se plaisent à exalter.

On peut dire des libres-penseurs, qu'ils n'ont rien appris ni rien oublié. Leurs déclamations sur le gouvernement papal sont aujourd'hui ce qu'elles étaient au XVIII^e siècle, et Pie IX est l'objet des mêmes accusations que le noble martyr de 1799.

Voltaire est mort, mais son esprit vit encore. Il vit dans les beaux esprits du matérialisme contemporain, ignorants orgueilleux qui adorent leurs fantaisies soi-disant philosophiques, et ne veulent pas de l'enseignement de l'Eglise, parce que l'Eglise n'a pas jugé à propos de soumettre à leur visa les articles de son symbole. Hommes sans convictions, courtisans éhontés de la force brutale, ils croient faire preuve de courage en poursuivant de leurs calomnies l'Eglise et le clergé. Prôneurs de liberté, ils invoquent la servitude comme un auxiliaire indispensable contre ceux qui osent ne pas accepter leurs détestables théories.

Ce que Pie VI avait fait pour l'agriculture, il le fit pour le commerce et l'industrie. Il aurait voulu inspirer à ses sujets l'amour du travail, chose, hélas ! bien difficile chez les peuples du Midi. Il ne cessa d'encourager les entrepreneurs, soit en leur faisant des avances considérables, soit en les récompensant des efforts qu'ils tentaient. Des concours furent établis et des primes accordées à ceux qui les méritaient.

Notre siècle n'a donc pas à se glorifier des moyens dont les gouvernements se servent aujourd'hui

pour encourager l'industrie et l'agriculture. On oublie trop d'ailleurs que l'Etat retire d'une main ce qu'il donne de l'autre, en écrasant d'impôts les malheureux producteurs qu'il daigne encourager. Qui ne sait qu'en retour des charges qui pèsent sur eux, on se borne à leur distribuer des médailles et des mentions dont l'unique résultat est de flatter leur amour-propre.

Pie VI joignait à ces vues larges et généreuses une bonté sans limites. Ses sujets, quels qu'ils fussent, pouvaient recourir à lui en toute confiance. Il recevait leurs plaintes avec une condescendance toute paternelle et ne manquait jamais d'y faire droit, si elles étaient fondées.

Un jour qu'il parcourait à pied les rues de Rome, une femme du peuple se présente à lui. Très-saint Père, lui dit-elle, l'huile est affreusement chère et tu dois y pourvoir. Pie VI regarde cette femme avec bienveillance et fait semblant de continuer sa route. Non pas, non pas, s'écrie-t-elle, tu m'écouteras; je te répète que l'huile est affreusement chère; tu dois aviser au moyen d'en faire baisser le prix. Le Pape l'assura que ses vœux seraient exaucés et eut ainsi la permission de poursuivre sa route.

On pourrait citer une foule de faits du même genre.

Après cela, vraiment, qui ne serait contraint d'avouer que Pie VI fut un despote abominable, et un souverain dépourvu d'intelligence? Au nom du progrès indéfini et des idées nouvelles, on ne man-

quera pas de lui préférer les aimables citoyens qui s'étaient formés au gouvernement des peuples dans les livres de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau, et qui chargeaient la guillotine d'assurer le triomphe de leur rêveries philanthropiques !

CHAPITRE XI.

SOMMAIRE. — Les marais Pontins. — Leur histoire. — Travaux de dessèchement tentés à diverses époques. — Succès obtenu par Pie VI. — Ses projets. — La voie Appienne. — Saint-Laurent le Nouveau. — Projets grandioses du Pape. — Etat du commerce et de l'industrie sous le gouvernement pontifical.

Parlons maintenant des marais Pontins. Entre Terracine et Velletri, s'étend une plaine de dix lieues de longueur sur quatre de largeur. Cette contrée, s'il faut en croire les historiens, jouissait autrefois d'une merveilleuse fécondité. Elle renfermait, dit-on, plus de vingt bourgades, et des villas en très-grand nombre. C'est là que se rendaient, pendant la saison d'été, les personnages illustres de l'époque. Ils venaient s'y délasser de leurs travaux et oublier, au contact de la nature, les plaisirs frelatés d'une civilisation de mauvais aloi. Cette partie du *Latium* était comme un nouvel Eden où l'homme retrouvait en partie le bonheur des anciens jours.

A l'extrémité sud de cette vallée, apparaissait l'île célèbre de Circée. Elle n'est plus aujourd'hui qu'un promontoire. Je n'ai pas l'intention d'examiner ici comment a pu s'opérer cette transformation. Je laisse ce soin aux géologues, beaucoup plus experts que moi dans ces sortes de matières.

Le mont Circello se compose de neuf collines dis-

posées en amphithéâtre. Les deux sommets les plus élevés paraissent avoir de quinze à dix-huit cents pieds. Sur un de ces monticules, et vers le midi, on rencontre le village de San-Félice, au-dessus duquel se montrent les ruines de l'ancienne Circéi.

La vue de ces antiques pans de murailles me fit penser au récit d'Homère et à la célèbre magicienne qui habita ces lieux. Hélas ! le mont Circello n'a rien ou presque rien conservé de ce que renfermait cette île merveilleuse. Les bruyères sauvages ont remplacé les bosquets parfumés et les vertes pelouses. Au lieu d'un sol fertile et gracieusement accidenté, on rencontre des amas de sable charriés par la mer au pied du promontoire, et des carrières de tuf dont les parties poreuses sont remplies de coquillages marins. .

Du côté de la mer, le mont Circello est flanqué d'énormes rochers, déchirés en tout sens par de profondes et larges crevasses. On y trouve aussi des grottes nombreuses qu'il n'est pas toujours facile d'explorer. La plus remarquable de toutes porte encore le nom de *grotta della Mago*, en souvenir du mystérieux personnage qui l'habita.

Ces lieux désolés ont été le théâtre de grandes révolutions. On y découvre des matières volcaniques à chaque pas. Des flots de lave brûlante se sont promenés jadis au fond des vallées qui entourent la montagne.

« Lorsque, assis au sommet de ce promontoire », dit un écrivain de nos jours, « j'ai parcouru du re-

« gard la contrée qu'Homère a décrite, j'ai revu
« réellement les enfers sur ces rochers calcinés,
« sur ces vastes champs de soufre et de bitume, au
« fond de ce lac, dont les eaux noires ont remplacé
« les feux souterrains, dans ces cavernes d'où sor-
« tent des vapeurs mortifères ; j'ai retrouvé le pays
« des Lestrygons, les impétueux torrents du Phlé-
« géthon enflammé, la fosse des spectres, et plus
« loin la riante et verte prairie où les Sirènes cap-
« tivaient les mortels, pour livrer ensuite leurs
« cadavres à la voracité des feux... Et mon œil
« épouvanté s'est arrêté sur ces masses terribles,
« vieux témoins de la création, pour y découvrir la
« trace des cataclysmes, qui vingt fois peut-être
« changèrent la face du monde ».

On retrouve encore sur le flanc de la montagne quelques bouquets de myrtes. C'est là que cet arbuste, apporté par les Grecs, fleurit pour la première fois en Italie.

De ce lieu élevé on aperçoit les marais Pontins. Mais on chercherait vainement à y découvrir un seul vestige des bourgs et des villas dont nous avons parlé et que les Lacédémoniens y fondèrent.

Virgile nous apprend qu'ils élevèrent un temple à la Fécondité, tout près des murs de Pométia, leur cité principale. Les poètes ont chanté à l'envi la source d'eau vive qui coulait dans le bois consacré à cette divinité.

Viridi gaudens Feronia luco.

VIRG., *En.* VII.

Féronie en ses vastes forêts
Offre l'abri sacré de leurs rians ombrages.

DELILLE, *Trad.*

Ora manusque tuâ lavimus, Feronia, lymphâ.

HOR., *Sat.* v, liv. I.

Nymphe, qui de tes eaux arroses cette plaine,
Je courus me laver à ta claire fontaine.

DARU, *Trad.*

On se demande comment il a pu se faire qu'un pays si favorisé de la nature se soit transformé en marécages pestilentiels. Les guerres civiles et les maladies contagieuses qui désolèrent Rome et le *Latium*, à diverses reprises, sont la cause première de cet état de choses. La population, décimée par ces terribles fléaux, négligea d'abord et finit par délaisser les travaux agricoles. Les nombreux torrents qui descendent des montagnes et coulent vers la mer, cessant d'être maintenus dans leurs lits par les soins des habitants, se répandirent dans les terrains autrefois cultivés et formèrent en peu d'années les immenses marécages dont nous parlons.

Appius Claudius fut un des premiers qui essaya de rétablir les choses dans leur état primitif et de rendre ces plaines à l'agriculture. Il fit percer la fameuse voie qui porte son nom et traverse les marais Pontins. Avant lui on avait essayé de construire des digues, mais les eaux les avaient rompues ou ensevelies sous le limon. Il les fit réparer avec soin. Il y ajouta de vastes fossés destinés à recueillir l'eau croupissante des étangs. Quoique très-beaux

et très-considérables, ces divers travaux ne purent pas toujours protéger la nouvelle voie.

Sous le consulat de Cornélius Céthégus on se remit à l'œuvre. Les résultats furent les mêmes. Un siècle et demi ne s'était pas écoulé depuis Appius, et déjà la plupart des ouvrages qu'il avait fait élever n'existaient plus.

Jules César, qui ambitionnait tous les genres de gloire, essaya, lui aussi, de rendre à cette partie du *Latium* son ancienne prospérité. César était puissant, et la nature l'avait doué d'une grande énergie. De plus il n'était pas homme à reculer devant les dépenses considérables qu'allaient exiger ces immenses travaux. Quelques écrivains ont pensé qu'il aurait réussi, si la mort n'était venue détruire inopinément le seul, peut-être, de tous ses rêves que l'on puisse admirer sans réserve.

Héritier de ses idées et de son ambition, Octave reprit l'œuvre du célèbre conquérant et résolut de la mener à bonne fin.

Mais on eût dit que les éléments s'obstinaient à paralyser ses efforts. A peine les travaux étaient-ils terminés, que les torrents furieux les faisaient disparaître.

Les marais Pontins restèrent donc ce qu'ils étaient auparavant.

Vint ensuite le tour de Néron et de Trajan dont les efforts furent absolument stériles.

Sous les règnes de Galba, d'Othon et de Vitellius, les guerres intestines firent perdre de vue le dessèchement des marais. Le canal que l'on avait

creusé le long de la voie Appienne se combla peu à peu, et lorsque Théodoric recommença les travaux interrompus, il ne restait presque rien de ce que l'on avait fait avant lui.

Le sénat comprit que le seul moyen d'obtenir un résultat sérieux, c'était d'encourager l'initiative individuelle. Cécilius Décius se mit à la tête de l'entreprise. On lui céda, par un décret, la propriété de tous les terrains qu'il parviendrait à soustraire aux inondations.

On a trouvé à Terracine une inscription qui rappelle ce fait et constate les succès obtenus par ce courageux citoyen. Après Décius, la situation rede vint ce qu'elle était auparavant, parce qu'il n'y eut personne d'assez hardi pour continuer l'œuvre commencée.

C'en sera fait désormais de cette question jusqu'au pontificat de Boniface VIII.

Martin V, n'étant encore que camerlingue, fut chargé, par le Pape régnant, d'aviser au moyen d'assainir cette malheureuse contrée. Revêtu peu de temps après du pouvoir pontifical, il se hâta de donner suite à l'idée généreuse de son prédécesseur. Il appela auprès de lui les ingénieurs les plus habiles. Tous furent d'avis que jusqu'alors on avait pris un chemin trop long pour conduire à la mer les eaux stagnantes des marais. On décida, en conséquence, que l'on creuserait un vaste et profond canal au travers d'une colline, afin d'éviter de trop grands circuits. Cet ouvrage s'exécuta conformément aux plans et devis des hommes de l'art.

Le canal de Martin V rappelle, par son caractère grandiose, ce que les anciens romains ont fait de plus beau. Il n'a pas moins de quarante-cinq pieds de largeur, sur trente-cinq de profondeur, sans compter les chaussées dont la base est de cent quarante pieds. Un quart de lieue à peine séparait les ouvriers de la mer, quand la mort vint frapper le Pape.

Léon X et Sixte-Quint essayèrent, à leur tour, de détourner les eaux qui inondaient ces plaines. Sixte-Quint fit creuser un vaste et beau canal qui porte encore son nom et qui allait déboucher non loin du mont Circello. Il profita des anciens canaux qui furent déblayés et que l'on protégea au moyen de fortes chaussées. Malheureusement les eaux pluviales ne tardèrent pas à emporter ces barrières.

Après tant d'essais infructueux, il fallait certes bien du courage pour recommencer des travaux que l'expérience semblait condamner.

Pie VI n'hésita pas néanmoins à se mettre à l'œuvre.

On n'apercevait au milieu de ces vastes plaines que quelques misérables cabanes habitées par des spectres vivants. Ces malheureux inspiraient aux voyageurs une pitié profonde, et eux-mêmes avaient conscience de leur état déplorable.

Un français qui visitait ces lieux désolés, en 1772, demanda à un groupe d'Italiens qu'il rencontra sur son chemin comment ils faisaient pour vivre : *Nous mourons*, répondirent-ils avec une indicible mélancolie. Ce mot, dans son laconisme sublime, peut

donner une idée exacte de l'état de souffrance morale et physique de cette population déshéritée.

Il n'est donc pas étonnant que le bon et infatigable Pie VI ait eu la pensée, lui aussi, de mettre un terme à cet état de choses.

On ne négligea rien pour le décourager et le détourner de son projet. Son entourage exagéra les difficultés que l'on aurait à vaincre. Il se rencontra même des hommes assez oublieux des convenances pour décocher contre lui de sottes plaisanteries. Rien ne put modifier la détermination qu'il avait prise.

A peine sorti d'une maladie aussi longue que dangereuse, il voulut quitter Rome et se transporter sur le théâtre des opérations, afin de tout voir par lui-même. Déjà il avait fait lever un plan des lieux et dresser des cartes d'une exactitude irréprochable. Mais cela ne lui suffisait pas. Il pensa que sa présence contribuerait à rendre cette œuvre populaire et à donner une vive impulsion aux travaux commencés.

De nouvelles difficultés se présentèrent alors. — Son médecin, son neveu et le cardinal de Bernis, pour lequel il professait une estime profonde, s'efforcèrent de le détourner d'un semblable voyage. On alla même jusqu'à lui rappeler qu'il était contraire aux usages reçus de voir un Pape s'éloigner ainsi de la Ville Eternelle. Toutes ces représentations demeurèrent sans résultat.

Il partit de Rome le 5 avril 1780, accompagné d'une suite peu nombreuse.

Quelle ne fut pas son émotion, lorsque, du haut d'une colline d'où l'on embrassait toute l'étendue des marais Pontins, il put contempler les ravages causés par les inondations. Un brouillard fétide et malsain s'élevait du fond des vallées humides. Son entourage lui fit de nouvelles observations sur l'imprudence qu'il commettait, en parcourant ces lieux pestilentiels, malgré son état de faiblesse. Mais une seule pensée le dominait et le rendait insensible à tout le reste, c'était de soustraire, encourageant ses Etats au fleau qui la désolait, à encourager les Terracine, visitant les travaux, en dirigeant d'argent et recueillant toutes les observations qui lui étaient adressées.

On organisa une banque sous le nom de *Mont des Marais*. En quelques mois, elle réunit pour deux cent quarante mille écus romains de souscriptions volontaires. Les cartes et les plans dont nous avons parlé étaient depuis longtemps à l'attention de Sani. Bolognini, que son intelligence et son activité avaient signalé des opérations, on découvrit un ancien aqueduc qui fournissait à peu de frais.

Dès le début de la direction des travaux, Pie VI, fut chargé de la direction de l'eau à la ville de Terracine. Ce canal avait quatre lieues d'étendue et réunissait les eaux de l'*Ufius* et de l'*Amasenus*, les deux rivières qui avaient le plus

contribué à la formation des marais Pontins. Le pont qui les traverse au-dessous de leur point de jonction est orné d'une inscription latine que je reproduis ici :

« *Quâ leni resonans prius susurro*
« *Molli flumine sese agebat Ufeus,*
« *Nunc rapax Amasenus it lubens : et*
« *Vias didicisse ait priores,*
« *Ut sexto gereret Pio jubenti*
« *Morem, neu sibi ut ante jure possit*
« *Viator male dicere aut colonus ».*

Un écrivain français a traduit en Alexandrins ces vers aussi purs qu'élégants :

« Dans ce lit où l'Ufeus au faible et doux murmure
« Promenait mollement son onde toujours pure,
« Le rapide Amazène, enchaîné de nos jours,
« Roule, soumis aux vœux d'un Pontife suprême,
« A ceux des habitants, du voyageur lui-même :
« Pour eux il semble avoir repris son ancien cours ».

Si Horace revenait visiter ces lieux autrefois désolés, il ne se plaindrait plus en termes énergiques des eaux malfaisantes des Marais, des cris fatigants des grenouilles et de la morsure venimeuse des moucheron.

Aqua..... teterrima.....
..... Mali culices, ranæque palustres.

Les travaux de dessèchement exécutés par Pie VI furent l'objet de violentes critiques. On prétendit que le Souverain Pontife avait employé là des

sommes immenses qu'il eût dû consacrer à quelque chose de plus utile. Les philosophes ne cessaient de répéter que le peuple romain était écrasé d'impôts, grâce aux folles prodigalités du gouvernement pontifical. Aucun d'eux ne rappela que tous les hommes illustres qui avaient eu le pouvoir à Rome depuis Apius jusqu'à Pie VI, s'étaient essayés tour à tour au dessèchement des marais Pontins. Ils n'auraient pas manqué d'évoquer ce souvenir historique contre la papauté, si le chef de l'Eglise avait refusé de tenter cette grande et périlleuse entreprise.

Frédéric, roi de Prusse, fut le seul qui eut assez de droiture et de sincérité pour lui rendre justice.

« Ce qui me fâche », écrivait-il à d'Alembert, « c'est que les contrariétés qu'éprouve aujourd'hui « l'Eglise, n'aient pas eu lieu sous les Papes qui « méritaient d'être humiliés, et qu'elles atteignent « précisément l'honnête Braschi, qui a défriché les « marais Pontins ».

Si le succès est venu tant de fois couronner les efforts de Pie VI, c'est que, au rebours de la plupart des souverains, il savait entendre la vérité et la mettre à profit.

On raconte qu'un prêtre de Terracine étant venu à Rome solliciter une prébende, le Pape l'interrogea sur les dégâts que les torrents débordés avaient causés aux travaux de dessèchement. L'ecclésiastique répondit avec beaucoup d'intelligence à toutes les questions qui lui furent adressées. Mais Pie VI lui ayant demandé ce qu'il pensait de l'entreprise

et de ses résultats, il laissa échapper cette parole imprudente : « Très-saint Père, c'est de l'argent « perdu ». Le Souverain Pontife parut froissé. Le prêtre s'en aperçut et fut comme frappé d'un coup de foudre. A peine rentré chez lui, il tomba en défaillance. Lorsqu'il eut repris ses sens, il réfléchit aux conséquences que pouvait avoir le propos inconsideré qu'il avait tenu. Pensant que c'en était fait de sa prébende, il se disposait à repartir pour Terracine, quand un officier du Pape vint lui remettre le bref qui était relatif à son bénéfice, et une invitation de retourner auprès de Sa Sainteté. Pie VI le traita avec une bonté toute paternelle. Ayant compris que cet ecclésiastique était aussi instruit que mauvais courtisan, il lui demanda son avis sur la manière dont les travaux d'assainissement avaient été faits. Le prêtre lui signala de graves défauts que des hommes compétents n'avaient point remarqués, et le Pape n'eut rien de plus pressé que de mettre à profit les conseils pleins de sagesse qui lui étaient donnés.

On eût dit que les éléments voulaient s'unir aux hommes pour décourager le Pontife. En 1779 et 1783, des crues extraordinaires faillirent tout emporter. Il fallut se remettre à l'ouvrage. Pie VI n'hésita pas. Il avait une foi trop vive dans le succès de son œuvre pour se laisser abattre. Il dut se féliciter plus tard de sa persévérance, et l'on put constater une fois de plus la vérité de cet adage : *Labor improbus omnia vincit.*

Là ne se bornèrent pas ses efforts généreux. Il

savait que l'agriculture et l'industrie doivent marcher de pair. Après avoir fait des marais Pontins une des régions les plus fertiles des Etats pontificaux, il voulut y établir un centre commercial. On dressa par son ordre le plan d'une ville qui ne devait pas contenir moins de dix mille feux, et qu'il se proposait de bâtir au milieu de ces plaines naguère si insalubres. Un immense canal la diviserait en deux parties égales, recueillant, d'un côté, les eaux qui descendaient des montagnes, et allant, de l'autre, aboutir à la mer, de manière à ce que les navires pussent apporter jusque dans les murs de la nouvelle cité les produits étrangers, et emporter, au retour, les produits indigènes. C'était une idée gigantesque dont il eût poursuivi la réalisation, si la Révolution française n'était venue la faire avorter en même temps qu'une foule d'autres.

Le dessèchement des marais Pontins appelait un autre travail presque aussi important et d'une incontestable difficulté. Depuis longtemps, la voie Appienne était ensevelie sous des monceaux de sable ou d'épaisses couches de limon. On en connaissait approximativement la direction, mais on ignorait les points précis où elle passait.

Le souverain Pontife entreprit de la débayer. Les ouvriers se mirent à l'œuvre. Les travaux furent poussés avec une grande activité et on ne tarda pas à voir reparaître cette voie fameuse que les Romains avaient construite à grands frais, pour faciliter leur retour dans la patrie aux légions victorieuses.

Les habitants de la campagne et des villes voisines accoururent en foule, pour contempler ces larges pavés qui avaient, depuis déjà bien des siècles, disparu aux regards, et ces parapets en travertin destinés par les maîtres du monde à protéger la voie contre les inondations. On admirait, non sans raison, les ponts magnifiques jetés par les Romains au-dessus des torrents dont nous avons parlé.

Bientôt, grâce à l'intelligente et ferme initiative de Pie VI, on put aller de Rome à Terracine avec la plus grande facilité. Les habitants des campagnes que traversait la voie Appienne virent l'importance et la valeur de leurs propriétés s'accroître tout à coup, le transport de leurs denrées se faisant avec rapidité et sans encombre.

Plusieurs villes des Etats pontificaux, naguère inconnues, devinrent un but de promenade pour les touristes étrangers qui ne contribuèrent pas peu à ramener la vie dans ces modestes cités si mornes auparavant. Tout semblait renaître à la voix de Pie VI, et il n'y avait plus personne, dès lors, qui ne fût contraint d'avouer qu'au lieu de tromper les brillantes espérances que l'on avait conçues de lui, il les avait déjà de beaucoup dépassées.

Les marais Pontins ne furent pas le seul point sur lequel se porta la sollicitude du Pontife. Non loin d'Aquapendente, s'élevait un modeste village, du nom de San-Lorenzo-Rovinato. L'air y était saturé de principes morbides qui abrégeaient la vie des malheureux habitants. Leur existence n'était pas

seulement courte, elle était de plus marquée au coin de la souffrance. Pie VI fut vivement touché de leur détresse. Ne sachant à quel moyen recourir pour rendre à l'atmosphère son ancienne pureté, il fit construire un bourg qui prit le nom de Saint-Laurent le Nouveau, en un lieu parfaitement salubre, et y transporta les habitants de San-Lorenzo Ravnato. Ce village est charmant et d'une propreté remarquable. On y boit une eau excellente, et la population qui l'habite arrive à une longévité inconnue de ses pères.

C'est ainsi que l'illustre Pontife répondait aux attaques brutales dont il était l'objet de la part des philosophes. Quel souverain fut jamais plus dévoué à son peuple et s'occupa plus activement de ses intérêts ? Il conçut des projets dont la grandeur étonne, et nous croyons qu'il les eût réalisés, si les événements le lui avaient permis.

Les étrangers se font une idée généralement très-fausse du commerce et de l'industrie des Etats pontificaux. Il n'est point rare de rencontrer des hommes sérieux qui s'imaginent que tout se borne, à Rome, à la fabrication des objets de piété que l'on y trouve en si grande quantité. C'est une grave erreur.

Les productions naturelles du pays sont : le blé, le fromage, le vin, les fruits de toute sorte.

On y trouve des buffles en grande quantité, des chèvres, etc., grâce aux riches pâturages de l'*agro romano*.

Les sujets du Pape faisaient déjà sous le pontifi-

cat de Pie VI une exportation considérable de soude.

A Viterbe, à Magliano, à Palestrina et à Marino, on trouvait des manufactures très-considérables de chanvre. A Rome, à Ronciglione, à Viterbe, à Grotta-Ferrata, à Bracciano, à Tivoli et à Subiaco, on fabriquait et on fabrique encore des papiers de très-belle qualité.

Rome est connue par ses tissus de laine. Sous Pie VI on ne comptait pas moins de quatre cents métiers dans la Ville Eternelle.

Il est un produit animal qui n'a point de valeur dans les autres pays, et qui devient à Rome la base d'une fabrication des plus importantes. Toutes les années, au printemps, on tue, dans les boucheries, plus de soixante-dix mille agneaux. On en recueille soigneusement les intestins, et, après diverses opérations, on les transforme en cordes d'instruments, connues dans toute l'Europe sous le nom de cordes de Naples.

Inutile de dire que le commerce des cierges et des bougies occupe dans les Etats pontificaux une place considérable.

Je ne parlerai que pour mémoire des métaux précieux que l'on travaille dans la Ville Eternelle avec une rare habileté. L'orfèvrerie romaine est regardée par tous les connaisseurs comme une des meilleures de l'Europe moderne.

L'extraction du soufre doit être considérée aussi comme une des branches les plus importantes de l'industrie romaine.

L'alun de Rome est trop connu pour que nous en parlions avec détail. Sous le règne de Pie VI, la mine de la Tolfa en alimentait l'Europe entière.

Tout le monde sait que l'art de restaurer les statues antiques n'a nulle part été poussé aussi loin que dans la ville des Papes.

La peinture des appartements au moyen de poncifs et de calques, et la scagliola, ou peinture sur stucs, sont encore une spécialité romaine.

Je dois noter enfin la gravure sur cuivre, sur pierre dure et sur coquilles, et surtout l'art des mosaïques.

Il n'y a rien de sérieux, comme on le voit, dans les déclamations de la philosophie sur le gouvernement papal. La plupart des Etats dont on prônait la civilisation ne pouvaient être mis en parallèle avec le patrimoine de Saint-Pierre.

Quiconque a parcouru l'Italie et l'a étudiée avec soin partagera mon avis.

CHAPITRE XII.

SOMMAIRE. — La bienfaisance à Rome. — Ce qu'est devenue la Ville Eternelle sous la domination piémontaise. — La civilisation moderne nous ramènera au despotisme. — Charité légale et enseignement légal. — Usage que l'Eglise faisait de ses richesses. — Différence qui existe entre la charité et la philanthropie. — Œuvre des dots. — Hôpital de Saint-Roch. — Hôpital *della Santissima Trinita de' Pellegrini*.

Pie VI ne s'est pas contenté de dessécher les marais Pontins, de percer des routes magnifiques, de construire des bourgs entiers, pour y loger les malheureux que la fièvre dévorait ailleurs, et de prodiguer à l'agriculture les encouragements de tout genre.

Il a su pourvoir à une foule de besoins, et nous ne connaissons pas une seule misère que ce grand Pape n'ait soulagée ou tenté de soulager.

Mais avant d'aller plus loin, ouvrons une parenthèse.

Les œuvres de bienfaisance dont il sera question dans ce chapitre et le chapitre suivant n'existent plus. Le gouvernement italien s'en est emparé dans l'espoir de refaire ses finances. Malheureusement les caisses de l'Etat ressemblent au tonneau des Danaïdes : les biens du clergé et les propriétés, pour la plupart considérables, des établissements de bienfaisance, se sont engouffrés dans cet abîme sans y laisser de trace. Les pauvres ne peuvent

manquer de souffrir de ce brigandage officiel. Il en est parmi eux qui ont le courage de s'en plaindre, comme j'ai pu le constater à diverses reprises. Mais ces lamentations de gens affamés n'émeuvent pas beaucoup le pouvoir libérateur qui a soustrait Rome au despotisme sacerdotal. Rome, en échange, jouit de tous les bienfaits de notre civilisation. Les impôts les plus lourds et les plus variés pèsent maintenant sur les anciens sujets du Pape et font sentir à cette heureuse population les douceurs inappréciables de la domination piémontaise. D'autre part, le commerce végète et le pain coûte cher, deux nouveaux bienfaits que nous devons aux conquêtes des idées modernes. Enfin, si le peuple romain ne rencontre plus de moines, le gouvernement les ayant expulsés, il peut jouir, à titre de compensation, du spectacle consolant de l'immoralité et du luxe s'étalant sur la voie publique et éclaboussant du même coup les honnêtes gens et les pauvres. Comme on le voit, nos immortels principes ont traversé les monts et exercent sur tous les points de l'Italie leur influence réparatrice. Ce que nous allons dire s'applique uniquement à la Rome des Papes. Nos lecteurs peuvent supposer que nous l'avons écrit avant 1870.

Reprenons maintenant la suite de notre récit.

Ce qui se fait, en France et ailleurs, sous l'impulsion d'un principe purement naturel, est vivifié à Rome par l'esprit de foi et de charité. Partout où le naturalisme a prévalu, l'action gouvernementale est venue remplacer l'initiative individuelle. On a

voulu détruire le paupérisme et l'on n'a fait qu'imposer à l'homme une chaîne de plus, en livrant le malheureux au pouvoir civil pieds et poings liés.

Une chose que l'on n'a point assez observée et qui mérite cependant d'attirer l'attention, c'est que la bienfaisance légale a toujours précédé l'enseignement légal, deux erreurs jumelles d'où découle fatalement le socialisme, avec son cortège inévitable d'absurdes conséquences.

La bienfaisance légale en Angleterre n'a pas éteint le paupérisme. Les partisans de la Réforme en conviennent, et il en est plus d'un parmi eux qui, voyant l'état de dégradation morale où une partie du peuple est tombée dans ce malheureux pays, s'est pris à regretter les temps heureux où le catholicisme florissait dans la Grande-Bretagne.

La misère en France est moins apparente qu'au-delà du détroit, mais elle ne laisse pas que d'être très-réelle.

Comme la vue du pauvre offusque naturellement le riche, on a fait de la pauvreté un délit que les tribunaux correctionnels sont tenus de frapper. Il est vrai que la police a pour mission de s'enquérir des besoins de l'indigent et de lui distribuer des secours. Le résultat principal de ce genre d'aumône est d'humilier celui que l'on se propose de soulager. De là cette haine sourde qui couve dans les masses contre la propriété et le pouvoir lui-même, en attendant qu'elle éclate d'une manière formidable et bouleverse de fond en comble l'ordre de choses établi.

Or, tandis que l'Etat s'attribue le droit absolu d'exercer la bienfaisance, la charité individuelle est entourée d'entraves, comme si l'on ne pouvait faire du bien à ses semblables sans conspirer contre le pouvoir. Les associations catholiques sont mises en suspicion, par cela seul qu'elles croient devoir s'inspirer du sentiment religieux. On les soumet à un contrôle intolérable, et, qui plus est, à un patronage officiel qu'elles ne peuvent accepter sans abjurer leur indépendance.

Après avoir monopolisé à son profit le droit de faire l'aumône, l'Etat a voulu s'attribuer le privilège exclusif de rompre à la jeunesse le pain de l'intelligence, nouveau genre de tyrannie que les principes de 89 n'avaient point prévu.

Jusqu'à présent, le pouvoir a échoué en partie dans sa tentative d'asservissement, grâce à l'opposition du clergé et des pères de famille. Mais les ennemis de l'Eglise ne se découragent pas. Ils ne cessent de nous représenter l'enseignement gratuit et obligatoire comme une panacée universelle. Le jour où ils auront atteint leur but, le gouvernement seul aura le droit de façonner les jeunes générations. Il s'attribuera ainsi un pouvoir absolu sur les enfants, devenus en quelque sorte propriété de l'Etat, et il remplacera auprès d'eux le père et la mère de famille, qui ne pourront plus leur transmettre les principes religieux qu'ils reçurent eux-mêmes au foyer domestique.

Le gouvernement pontifical est peut-être le seul qui ait su encourager l'enseignement public et l'es-

prit de charité, en favorisant l'initiative individuelle, sans compromettre l'indépendance de ses sujets.

Aussi, on peut dire que nulle part on n'a vu se multiplier comme à Rome les œuvres de bienfaisance et les maisons d'éducation. Le reste de l'Europe a toujours imité le gouvernement papal, mais ne l'a jamais devancé sous ce double rapport. C'est ce dont la plupart de nos contemporains ne se doutent même pas, grâce aux stupides déclamations de la presse anti-religieuse.

Malgré toutes les tentatives que les gouvernements ont faites depuis 1789, ils ne sont pas arrivés à guérir l'état de souffrance où une grande partie de la classe ouvrière est encore plongée.

Il n'en est pas de même du gouvernement pontifical.

« Chaque jour », dit M. de Bazelaire, « des associations naissent, s'affilient, se propagent dans tous les rangs de la société, afin de doubler, par l'union, des forces vouées au même but.

« En France, à Paris surtout, que d'œuvres de ce genre dont les économistes qui désespèrent de la charité seraient bien étonnés, sans doute, d'appréhender l'existence ! Leur dénombrement ne figure pas dans les statistiques, parce que la modestie les couvre et que leur dévouement ne cherche point les louanges ; mais pour l'honneur de la foi qui les inspire, il serait bon, peut-être, qu'elles fussent plus connues ».

Le même auteur demande s'il y a dans ces œuvres de charité un remède assez puissant pour

combattre le paupérisme d'une manière victorieuse. Sa réponse est affirmative et parfaitement motivée.

« Il doit en être ainsi », fait-il observer, « si tous
« les hommes de cœur et de volonté s'associent pour
« instruire l'enfant du pauvre et de l'ouvrier, pour
« prévenir la misère et pour la secourir quand on
« n'a pu l'éviter ; car ces trois choses : instruction,
« prévoyance, aumône, sont intimement unies et
« doivent marcher dans cet ordre à la conquête du
« bien-être, contre les trois ennemis qui correspon-
« dent à ces vertus : ignorance, inconduite, abandon.
« La seconde relève plus particulièrement de l'éco-
« nomie sociale à laquelle il appartient de prévenir la
« pauvreté par la diffusion des productions natio-
« nales, par une plus juste répartition du salaire,
« par l'application aux besoins des classes ouvrières,
« des progrès des sciences. Là est le vrai terrain
« de l'économie politique ; la bienfaisance se charge
« plus spécialement de rompre le pain qui nourrit
« l'âme et celui qui soutient le corps au peuple, et
« de lui donner cette double aumône de l'intelli-
« gence et de la vie ».

M. de Bazelaire dit ailleurs : « Tout part à
« Rome de l'inspiration religieuse, et ce qui chez
« d'autres peuples se fait par le sentiment naturel
« de devoir et d'humanité, prend ici la vie dans des
« motifs de foi, dans les paroles de la révélation
« divine ; mais cette sève de catholicisme qui coule
« si abondante encore dans les veines du peuple
« romain, ne s'est en nulle chose manifesté plus
« féconde que dans le soulagement des misères

« morales et physiques de l'homme. Au foyer de la
« religion, la charité s'est enflammée d'amour, et
« aux sources du christianisme elle a puisé cet
« esprit de dévouement qui a débordé comme la
« précieuse liqueur d'un vase trop plein, en mille
« créations de salut et de consolation. C'est à la
« fois une cause de la surabondance des secours et
« de leur distribution moins intelligente qu'on le
« désirerait ; car l'âme enthousiaste du bien s'as-
« treint peu aux calculs de la prudence humaine,
« elle voit la douleur et la guérit avant tout, sans
« s'inquiéter suffisamment de modérer son zèle et
« d'en prévoir les suites ; toujours est-il que des
« êtres souffrants sont soulagés et que la grande
« obligation de l'homme envers son frère est accom-
« plie. La prudence dans la charité, qui aime mieux
« prévenir la misère que lui porter remède, est une
« idée postérieure au dévouement et ne raisonne
« pas ».

On peut affirmer que la charité romaine ne se borne pas à soulager ; elle travaille aussi à prévenir, et on sera dans le vrai en disant que les établissements de prévoyance ne sont guère moins nombreux, dans les Etats Pontificaux, que ceux dont le but est de guérir les plaies existantes. Les œuvres créées par Pie VI en particulier sont presque toutes destinées à prévenir, soit le vice, soit la misère, comme nos lecteurs pourront s'en convaincre.

« Une chose fort remarquable à côté du nombre
« des institutions romaines de bienfaisance », dit

l'auteur que je viens de citer, « c'est qu'elles ont
« servi de modèle aux autres peuples et précédé de
« beaucoup, chez les nations européennes, la réali-
« sation d'œuvres semblables qui existent partout
« aujourd'hui. Bien des années, et même des siècles
« avant que les économistes eussent tracé les lois
« de la charité devenue une science, la foi les avait
« comme révélées aux Papes ; c'était une consé-
« quence de la mission civilisatrice qui leur avait
« été confiée envers le monde moderne, et qu'ils
« ont accomplie en opposant la parole au glaive du
« despotisme, en faisant prédominer la puissance
« spirituelle sur la force brutale, le droit sur le fait,
« la loi de grâce et de justice sur l'organisation bar-
« bare, en répandant la culture de la science et de
« la pensée, soumises à la foi ».

M. de Bazelaire continue quelques lignes plus loin :

« Le premier hôpital de l'Occident fut élevé à
« Rome au iv^e siècle ; le premier asile ouvert aux
« enfants trouvés fut celui d'Innocent III, en 1198,
« tandis qu'en France ils ne datent que du xvii^e
« siècle ; la première maison gratuite d'accouche-
« ment a été celle de Saint-Roch, élevée sur la
« rive du Tibre, en 1500 ; l'hospice des conva-
« cents a précédé de deux siècles et demi celui de
« la *Samaritaine* que les Anglais ont cru inventer ; le
« système pénitentiaire était appliqué dans les pri-
« sons cellulaires de Rome dès 1707, c'est-à-dire
« soixante-neuf ans avant l'érection de la fameuse
« maison de Gand, laquelle a servi de modèle à

« celles d'Auburn et de Philadelphie ; l'institution
« des maisons de travail pour les orphelins et les
« ouvriers valides a pris naissance à Rome ; les
« conservatoires ou ouvroirs de jeunes filles, par-
« tout ailleurs de date très-récente, y sont très-
« anciens et très-nombreux ; la distribution des
« dots n'existe nulle part sur une aussi large
« échelle ; des asiles de refuge s'y sont ouverts les
« premiers pour les repenties ; le mont-de-piété
« est une création papale du xv^e siècle ».

Plus de deux mille places gratuites sont réservées aux jeunes filles pauvres dans les conservatoires. Cette institution est essentiellement romaine. Ajoutez à cela que douze cents et quelques dots leur sont annuellement distribuées, mesure de prévoyance que ne prennent point les autres gouvernements.

On élève pieusement la jeunesse, et puis, quand l'âge et la sympathie rapprochent deux cœurs ainsi cultivés, on les unit en leur procurant une modeste aisance. Voici de quelle manière M. de Tournon, dans ses *Etudes statistiques*, apprécie cette sage prévoyance de la charité pontificale :

« Les malades secourus, l'enfance et la vieillesse
« soignées, le sexe qui peut le moins se soustraire
« à la misère, mis à l'abri des périls qu'elle lui fait
« courir, il semble qu'il ne restait rien à faire à la
« charité des Romains. Il en est autrement, et
« d'autres moyens de soulager les classes pauvres
« ont été imaginés par elle, qu'on ne s'attendait pas
« à voir employer dans un pays où le célibat est

« tenu à grand honneur ; ce sont les distributions
« de dots. Croirait-on qu'à Rome on marie chaque
« année, aux frais de l'Etat, un nombre considérable
« de pauvres filles, et qu'une maison connue sous le
« nom de l'Annonciade consacre des revenus assez
« importants à cette œuvre pie, inconnue aux
« autres pays ? Qu'enfin une portion des produits
« de la loterie est employée au même usage ? Ainsi,
« afin d'établir une sorte de compensation, le gou-
« vernement qui excite le plus vivement au célibat
« par les honneurs qu'il lui réserve, est celui qui
« encourage le plus le mariage ».

Citons enfin deux établissements qui méritent à tous égards une mention honorable. Nous voulons parler de l'hôpital Saint-Roch et de l'hôpital *Della Santissima Trinita de' Pellegrini*.

Le premier n'est autre chose qu'une maison d'accouchement. Mais cette maison ne ressemble en rien à celles que l'on a fondées dans le reste de l'Europe. La distance qui sépare la philanthropie de la charité est si grande, qu'il n'y a en cela rien d'étonnant.

On reçoit gratuitement à Saint-Roch toutes les femmes qui ont besoin d'ensevelir dans le silence le secret de leur faute. Elles trouvent là, en outre, les soins les plus attentifs.

M. de Giraudo a tracé le plan d'un asile de ce genre. Tous les vœux qu'il forme à ce sujet sont une réalité touchante à l'hôpital dont nous parlons.

« La maison d'accouchement », dit cet écrivain, « sera située dans un lieu écarté ; les personnes qui

« y sont admises seront libres de ne déclarer ni leur
« nom ni leur domicile ; le registre des déclarations
« sera tenu secret dans tous les cas ; les employés
« et les serviteurs de l'établissement se feront un
« devoir de respecter ce secret, les étrangers ne se-
« ront point admis dans les salles ».

Ces précautions et une foule des plus délicates encore sont prises à Saint-Roch. Qu'on me permette de citer ici un livre peu connu, je veux parler des *Institutions de bienfaisance publique et d'Instruction primaire à Rome*, par M^{sr} Morichini.

« Les femmes près d'accoucher qui s'y présentent
« sont reçues et entretenues aux frais de l'hospice,
« pendant leur grossesse, et huit jours encore après
« leur délivrance. (Etant à Rome, j'ai pris au sujet
« de cet établissement en particulier des informa-
« tions très-minutieuses. On y garde les malades
« aussi longtemps que dure leur convalescence. Le
« terme de huit jours donné par l'auteur est toujours
« subordonné à l'état de la pensionnaire.) On ne
« leur demande ni leur nom, ni leur condition ; elles
« peuvent même, pour n'être reconnues de per-
« sonne, se voiler le visage. Si l'une vient à mou-
« rir, son nom n'est pas inscrit sur les registres,
« parce qu'on les distingue l'une de l'autre par des
« numéros progressifs. Les femmes qui ne pour-
« raient laisser connaître leur état sans trahir leur
« coupable faiblesse, sont admises longtemps avant
« leurs couches ; on sauve ainsi l'honneur des fa-
« milles, et l'on évite les infanticides. Celles qui ne
« sont pas pauvres paient une légère rétribution

« mensuelle, plus considérable, si elles veulent un
« meilleur traitement que l'ordinaire. La moindre
« est de 30 pauls par mois (16 fr. 50 par mois). Tout
« paiement cesse aux environs des couches. On
« désigne ces dernières sous le nom de *depositate* ;
« et, comme les autres, elles peuvent taire leur
« nom et leur condition même aux supérieurs, et le
« plus grand secret est gardé sur elles. L'hôpital
« est exempt de toute juridiction criminelle et ecclé-
« siastique ; ainsi, les femmes qui l'habitent sont
« sûres de n'être point tourmentées pendant le
« séjour qu'elles y font. On en défend l'entrée non-
« seulement aux hommes, mais aux femmes mêmes,
« parents ou autres, quel que soit leur rang ; le
« médecin, le chirurgien, les matrones et femmes
« de service y ont seul accès.

« A peine nés, les enfants sont portés avec grand
« soin au pieux hospice des enfants trouvés du
« Saint-Esprit ; les mères qui veulent les reprendre
« par la suite, leur laissent un signe quelconque
« pour les reconnaître. Cette précaution est néces-
« saire, parce que, en cas de naissance illégitime ou
« d'extrême pauvreté, on ne pourrait confier les
« enfants à leurs mères respectives ; et plutôt que
« de faire des questions aux femmes en couche et
« de rompre le secret, âme de cet établissement, on
« a adopté une règle générale utile aux femmes
« qui ne pourraient sans honte retenir près d'elles
« leurs enfants, et laissant aux autres toute facilité
« de les reprendre à leur sortie de Saint-Roch.

« Les *depositate* sortent quand elles le peuvent, à

« des heures favorables, avec l'habit et les précautions qu'elles jugent nécessaires. La position du bâtiment s'y prête à merveille ; car la porte de sortie ne donne pas sur la voie publique, mais dans un vestibule qui a deux issues, dont une sur une petite place inhabitée, où aboutissent plusieurs rues désertes ».

Un pieux et savant religieux à qui je demandais s'il ne pensait pas qu'un établissement de ce genre pût favoriser le vice, me répondit avec beaucoup de raison : « Je ne le pense pas, et la preuve que je suis dans le vrai, c'est que les naissances illégitimes sont moins nombreuses à Rome que dans les autres Etats de l'Europe. Ajoutez à cela que l'infanticide, si commun chez vous, est inconnu dans nos pays ». Décidément la philanthropie n'est point à la hauteur de la charité, et au lieu de vouloir réformer ce que l'Eglise a fait dans l'intérêt des classes nécessiteuses, elle agirait sagement en se laissant réformer elle-même.

Quant à l'hôpital *Della Santissima Trinita de' Pellegrini*, je laisse à M. de Tournon, un observateur aussi désintéressé qu'intelligent, le soin de nous en faire connaître l'utilité :

« La charité chrétienne », dit-il, « qui d'une main si libérale y a fondé des établissements où les malades trouvent des secours, a complété son œuvre par une fondation que doivent envier toutes nos grandes villes. Sur les bords du Tibre s'élève un vaste et beau bâtiment destiné aux convalescents, c'est-à-dire à ceux qui, dans les hôpitaux, ont

« atteint le moment où les remèdes sont inutiles, et
« pour qui un air pur, une nourriture saine, l'ab-
« sence des travaux et des soins domestiques sont
« les uniques besoins. Le convalescent, reçu dans la
« maison *Della Santissima Trinita de' Pellegrini*, loin
« des images funèbres qui, dans les hôpitaux, as-
« siégeaient son lit, ouvre son cœur à l'espérance
« et à la joie, et peu après la société le recouvre
« dans un état de santé affermi et prêt à lui être
« utile. Il est à remarquer que cet établissement,
« fondé en 1548, par saint Philippe de Néri, a pré-
« cédé tous les autres de même nature, puisque
« celui de la Samaritaine, dont se vantent les
« Anglais, n'a été fondé qu'en 1791 (1).

(1) *Etudes statistiques.*

CHAPITRE XIII.

SOMMAIRE. — Etablissements de bienfaisance fondés par Pie VI. — *Tata Giovanni*. — Conservatoires. — La charité appliquée à l'industrie. — Travaux opérés à l'hôpital Saint-Michel. — L'hôpital du Saint-Esprit restauré et agrandi. — Cabinet anatomique. — Les religieux de la Pénitence. — Pie VI et les Frères des écoles chrétiennes.

Un pauvre artisan presque idiot fut, à la fin du dernier siècle, le fondateur d'une œuvre admirable de charité. Ce malheureux, nommé Jean Borgi, et connu à Rome sous la dénomination de *Tata Giovanni* ou papa Jean, s'aperçut qu'une foule de petits garçons désœuvrés et à peine vêtus, passaient leur temps à courir les rues de Rome et s'habituèrent ainsi à l'oisiveté et au vice. Il fut touché de leur état et résolut d'y mettre un terme, lui le déshérité de la fortune et de l'intelligence. Il réunit donc ces petits vagabonds dans son modeste domicile, leur fit comprendre la nécessité du travail, recueillit des aumônes, au moyen desquelles il les vêtit convenablement et les mit en apprentissage dans les divers ateliers de Rome.

Le noble dévouement de Borgi frappa tous ceux qui en furent les témoins. Il ne tarda pas à être encouragé et même secondé par de riches bienfaiteurs qui voulurent s'associer à son œuvre charitable.

On instruisit Pie VI de la conduite héroïque de

Tata Giovanni. Nul mieux que lui ne comprenait l'esprit de sacrifice et de dévouement aux classes laborieuses. Borgi devint donc l'objet de sa paternelle tendresse. Il le traitait de la façon la plus amicale et l'aida puissamment à mener son œuvre à bonne fin, en lui achetant la maison qu'il habitait.

Tata Giovanni fit enseigner à ses enfants, la lecture, l'écriture et l'arithmétique. Quoique ignorant, il comprenait à merveille le prix de l'instruction.

Il avait libre accès auprès du souverain Pontife, qui se plaisait à causer avec lui.

Comme il est aisé de le voir par ce que nous venons de dire au sujet de Tata Giovanni, Pie VI n'avait rien tant à cœur que le soulagement des malheureux. Ce qu'il désirait avant tout, c'est que l'on instruisît les pauvres en même temps qu'on leur inspirait l'amour du travail. L'ignorance et l'oisiveté sont, en effet, les deux causes principales du paupérisme, et doivent éveiller la sollicitude d'un Souverain. Aussi on retrouve les traces de cette préoccupation dans toutes les œuvres que Pie VI a fondées ou patronnées.

Le 15 juillet 1775, Monsignor Potenziani ouvrait un Conservatoire au pied du mont Janicule et le plaçait sous la protection de saint Pie V, d'où lui est venu le nom qu'il porte encore aujourd'hui. Pie VI manifesta une vive sympathie pour ce nouvel établissement. Le vertueux prélat qui venait de le fonder, se proposait tout à la fois d'arracher au vice et à la pauvreté d'intéressantes jeunes filles et de former des mères aussi laborieuses qu'édifiantes.

Ce Conservatoire devint bientôt célèbre à Rome et dans le reste de l'Italie par la beauté des travaux que l'on y exécutait. On apprenait à tisser la laine, le chanvre et le lin. Les nappes damasquinées qui en sortaient jouissaient d'une grande réputation ; on se souvient encore à Rome de celle qui fut offerte à Pie VI, lors d'une visite que ce grand Pape fit aux élèves du Conservatoire. Elle était enrichie, paraît-il, de magnifiques arabesques, dont le dessin et l'exécution ne laissaient rien à désirer.

Une autre maison du même genre s'établit, vers cette époque, non loin de Sainte-Praxède, sous les auspices de l'illustre Pontife. Une romaine, sœur Catherine Marchetti, en fut la fondatrice. Elle se proposa d'abord de recueillir les jeunes filles qui désiraient embrasser la vie religieuse, afin de les aider à suivre leur vocation. Mais, grâce aux conseils de M^{sr} Ruffo, elle ne tarda pas à modifier son projet, et l'asile s'ouvrit aux jeunes orphelines des employés du gouvernement, qu'une mort précoce avait emportés.

Infatigable dans l'exercice de son zèle, Pie VI ne négligeait rien pour assurer l'existence des œuvres de charité qui se fondaient à Rome.

En même temps qu'il s'occupait des Conservatoires dont je viens de parler, il achetait le palais Vitelleschi et y logeait les *périlicantes*.

François Cervetti, le premier compagnon de Tata Giovanni, était le fondateur de ce pieux refuge. Constamment fidèle à sa ligne de conduite, le Pape y établait des métiers de soie.

Il voulait ainsi introduire à Rome, à la faveur des œuvres de bienfaisance, le goût du commerce et de l'industrie. C'était la meilleure réponse qu'il pût faire aux philosophes qui accusaient le gouvernement pontifical de repousser le progrès matériel.

Je n'en finirais pas si je tentais de passer en revue tout ce que les classes déshéritées doivent à la générosité de Pie VI et à son intelligent amour des pauvres.

Tous ceux qui ont visité Rome connaissent le fameux hospice de Saint-Michel, l'un des plus beaux qu'il y ait en Europe. Cet édifice, auquel un grand nombre de Papes ont successivement travaillé, doit à Pie VI une partie de sa magnificence. Le plan tracé par ordre d'Innocent XII n'avait pu être exécuté, à cause des dépenses énormes que nécessitait un travail de cette importance. Pie VI dut naturellement songer à parfaire l'œuvre de son illustre prédécesseur. Les difficultés matérielles ne l'effrayaient point d'ordinaire. Les ouvriers donc se mirent au travail, sous la direction de Nicolo Forti, et le magnifique édifice fut ainsi complété.

On logea dans cette nouvelle construction la communauté des jeunes filles de Saint-Jean de Latran, dont le chiffre s'élève à plus de deux cent quarante. On leur enseigne les premiers éléments des connaissances humaines, en même temps qu'on les habitue aux travaux de leur sexe.

« Les Filles de Saint-Michel », dit Monsignor Morichini, « occupent neuf grands dortoirs prési-
« dés par les plus anciennes. La prieure et la sous-

« prieure sont choisies tous les trois ans parmi les
« plus avancées et les plus sages. Les proches pa-
« rents peuvent venir les voir, mais il ne leur est
« pas permis de les avoir à dîner chez eux, parce
« qu'il en résulterait peut-être des désordres.
« Elles sortent toutes ensemble, accompagnées du
« prieur, qui est un prêtre chargé de la discipline
« intérieure. Leur nourriture est la même que celle
« des autres communautés ; elles portent, quand
« elles vont dans la ville, un vêtement uniforme de
« serge noire avec un voile blanc sur la tête. On
« leur donne des leçons de lecture, d'écriture, d'a-
« rithmétique ainsi que de musique et d'ouvrages
« de femmes ; ce qui facilite leur entrée dans des
« monastères et sert à embellir les cérémonies de la
« chapelle particulière du Conservatoire. La cui-
« sine et le blanchissage se font dans la commu-
« nauté même, suivant un usage très-ancien, et
« ces travaux préparent utilement les femmes aux
« soins qui leur seront confiés dans leur ménage.
« Elles fabriquent en outre tous les ornements d'u-
« niformes de la milice papale, et on leur aban-
« donne, comme encouragement, une moitié du
« gain. Quelques autres travaillent la soie, la toile,
« les rubans, soit pour l'usage de l'hospice lui-
« même, soit pour des négociants. Comme on ne
« congédie les pensionnaires que pour les marier
« ou les faire religieuses, il en est de vieilles, inca-
« pables de fatigues, et qui ont besoin de l'aide des
« autres ; les plus fortes d'entre celles-là font l'of-
« fice de maîtresses ou de surveillantes des plus

« jeunes. L'archiconfrérie de l'Annonciation donne
« par an cent écus romains qui servent de dot aux
« mariées ou aux religieuses ».

Un peuple chez lequel fleurissent de pareilles œuvres n'est point étranger à la vraie civilisation. Mais les écrivains libres-penseurs s'inquiètent peu de savoir ce qui se fait à Rome. Que leur importent ces institutions admirables de la charité chrétienne ! Ils tiennent moins au bonheur de l'humanité qu'au triomphe de leurs utopies.

Rien n'est plus commode, d'ailleurs, que de déclamer dans les colonnes d'un journal contre le despotisme des prêtres et l'abrutissement des populations gouvernées par le Pape.

A propos des œuvres patronnées ou créées par Pie VI, je ne dois pas oublier le beau cabinet anatomique de l'hôpital du Saint-Esprit, l'un des plus curieux qu'il y ait en Europe.

Benoît XIV en eut l'idée, mais Pie VI l'exécuta.

On y remarque les systèmes artériens, nerveux et veineux, que le savant Joseph Plajani a travaillés avec une habileté et une patience incroyables. Les visiteurs y admirent encore les morceaux en cire dus à la générosité du cardinal Zelada.

En face du Saint-Esprit s'élève un bâtiment d'une beauté remarquable. Pie VI le fit construire pour suppléer à l'insuffisance de l'ancien ; car, sous son pontificat, la population romaine s'était accrue d'une manière étonnante.

La première fois que j'ai visité cet édifice, son caractère grandiose et monumental m'a vivement

frappé. Cinquante-huit colonnes en soutiennent la voûte. Il est divisé en deux étages. Le premier porte le nom de *Sainte-Marie* ; sa longueur est de cinq cent vingt-sept palmes ; sa largeur, de soixante et quatorze, et sa hauteur, de vingt. Le second est placé sous le vocable de Saint-Charles. Il a une longueur de cinq cent vingt-neuf palmes, il en a quarante-cinq d'élévation et soixante et quinze de largeur. Quatre rangs de lits peuvent aller aisément dans chacune de ces salles. Plusieurs autres pièces de moindre dimension ont été ajoutées à l'ancien édifice, et sont de la plus grande utilité, depuis que ce bâtiment est affecté d'une manière exclusive aux soldats pontificaux (1).

... Monseigneur de Mérode a doté l'hôpital militaire du San-Spirito d'une très-belle pharmacie. Il a, de plus, fait disparaître les magasins qui occupaient le rez-de-chaussée, pour y établir une salle de classe et un ouvroir, dirigés par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul.

Plus de cent vingt petites filles, nées la plupart d'anciens militaires, reçoivent au Saint-Esprit une éducation toute française.

La matinée est consacrée à la lecture, à l'écriture, au calcul, etc. Dans l'après-midi, les élèves se livrent exclusivement aux travaux manuels (2).

(1) Ces notes ont été prises en 1868.

(2) J'ignore si cette œuvre continue d'exister ou si les Piémontais ont jugé à propos d'en opérer la confiscation, toujours dans l'intérêt du peuple romain. Ce sont les orphelines du Saint-Esprit qui confectionnaient en 1868 les costumes des zouaves pontificaux.

L'homme ne vit pas seulement de pain. Les Papes ont tous admirablement compris cette parole du Sauveur. Je crois néanmoins que Pie VI en a fait plus particulièrement sa règle de conduite. L'approbation solennelle qu'il a donnée à l'Ordre de la *Pénitence* en est une preuve nouvelle.

Les *Frères de la Pénitence* s'appellent aussi *Frères de Nazareth*. Voici, en deux mots, l'histoire authentique de leur fondation : Une sœur clarisse de Salamanque, Rose de Castiglio, nommée, en religion, sœur Jésus de Nazareth, eut une vision dont le récit écrit par elle-même est arrivé jusqu'à nous. Un jour qu'elle était en oraison, Notre-Seigneur lui apparut, accompagné de la très-sainte Vierge. Il lui parla de l'état déplorable où étaient plongés les gens du monde, et lui dit que, pour réparer un si grand mal, il voulait qu'elle travaillât à fonder un nouvel institut de pénitence dont saint Dominique et saint François seraient les protecteurs. Il ajouta que les religieux de cet Ordre devraient s'imposer certaines obligations qu'il eut soin de lui indiquer. Il lui ordonna enfin d'écrire fidèlement tout ce qu'elle avait vu et entendu. Sœur de Castiglio obéit ponctuellement et fit part de toutes ces choses à son confesseur, le Père Valcarez, mineur observantin, et professeur à l'université de Salamanque.

Après un examen sérieux des déclarations écrites de sa pénitente, le docte directeur demeura convaincu, non sans raison, que la servante de Dieu avait été en communication avec le Sauveur des hommes.

Il lui demanda alors qui lui avait été désigné comme devant être le fondateur du nouvel Ordre. Sœur Jésus de Nazareth lui répondit que Dieu voulait confier cette mission à Jean Varéla et Losada. Elle ajouta que Jésus-Christ avait parlé à ce saint personnage dans la grotte de Ségovie et lui avait ordonné d'aller à Salamanque; que Jean Varéla avait obéi à cette injonction et était venu s'enfermer dans le monastère de Saint-François, où il feignait d'être fou et muet.

Le Père Valcarez observa Jean Varéla. Lorsqu'il l'eut soigneusement étudié, il le prit à part et lui dit que le temps était venu de renoncer à ses feintes pour s'occuper de choses sérieuses. Le jeune serviteur de Dieu sourit et se sauva. Il continua si bien à jouer le rôle d'insensé, que les enfants ne tardèrent pas à le poursuivre de leurs railleries.

Le Père Valcarez lui parla de nouveau et lui déclara que Dieu voulait absolument qu'il obéît, puisqu'il lui avait fait connaître sa volonté dans la grotte de Ségovie et l'avait envoyé à Salamanque. Jean Varéla parut étonné de voir que le Père Valcarez connaissait un secret qu'il n'avait communiqué à personne, et prit de nouveau la fuite. Mais, revenant aussitôt vers lui, il se confessa et reçut ses avis.

Le pieux jeune homme, dont la modestie s'effarouchait à la seule pensée d'être le fondateur d'un Ordre, refusa d'abord la mission que lui confiait la Providence; mais il finit par obéir à la volonté d'en haut.

Il écrivit sans plus de retard les règles de son institut et commença à les observer avec huit compagnons qu'il s'adjoignit.

Les religieux de la Pénitence font les trois vœux ordinaires de religion, auxquels ils ont coutume de joindre le serment de défendre envers et contre tous le mystère de l'Immaculée Conception. Leur mission est de prêcher et d'assister les malades pauvres des localités où ils sont établis.

Etant à Rome, j'ai vu de près ces bons religieux et j'ai pu constater moi-même avec quel zèle charitable ils s'acquittent de ce double devoir. Aussi le peuple les entoure de son amour et de sa vénération ; car il voit en eux des amis sans cesse disposés à se dévouer pour lui.

Jean Varéla et Losada se rendit à Rome en 1752, pour obtenir de Benoît XIV l'approbation de son Ordre.

Le Pape examina les constitutions qui lui étaient soumises et les trouva excellentes. Mais, pour des raisons de prudence que nous ne connaissons pas, il ne put accorder au serviteur de Dieu la précieuse faveur qu'il sollicitait. Il se contenta de l'encourager à poursuivre son œuvre. Il lui conseilla, en outre, de se concilier la bienveillance des gouvernements séculiers, et lui fit concevoir pour l'avenir les meilleures espérances.

Comme tout ce qui est bon, le nouvel institut rencontra de nombreux ennemis, et plus d'une fois l'œuvre de Jean Varéla fut battue par la tempête. Le pieux fondateur ne se découragea point. Revêtu de

pauvres haillons, malgré sa haute naissance, il parcourut successivement l'Italie, l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne, l'Espagne, le Portugal, et établit dans ces diverses contrées des maisons de son Ordre, que ruina presque aussitôt la malveillance des gouvernements.

Sa confiance resta inébranlable, et persuadé que Dieu ne faillirait point à ses promesses, il supporta courageusement les épreuves de tout genre auxquelles il plut au ciel de le soumettre.

Enfin, la Providence mit un terme aux tribulations du pieux fondateur. Le 24 mai 1784, Pie VI approuva les règles de l'Institut. Il le fit avec d'autant plus d'empressement, que les religieux de la Pénitence se consacraient tout entiers au service des pauvres, qu'ils évangélisaient avec un zèle irréprochable et consolaient aux approches de la mort.

Leur noble dévouement doit être souvent récompensé par de douces consolations. Que de vertus cachées se rencontrent parfois sous les haillons de la misère ! que d'âmes héroïques s'envolent du grabat où les déshérités de la fortune rendent le dernier soupir !

Par un second bref du même jour, le Souverain Pontife accorda à ces religieux tous les privilèges spirituels dont jouissent les Mineurs Observantins.

La bienveillance que Pie VI témoigna aux religieux de l'abbé de La Salle mérite une mention toute particulière. Le pieux fondateur était en butte aux persécutions des jansénistes et des gallicans, deux sectes dont les doctrines et les tendances

étaient à peu près les mêmes. Les premiers nous donneront, de concert avec les jacobins, la Constitution civile du clergé, et les seconds s'uniront aux conseillers de Bonaparte pour nous doter des Articles organiques, deux monuments de despotisme antireligieux dont la France gardera longtemps le triste souvenir.

Il n'est donc pas étonnant que le jansénisme et le gallicanisme aient essayé d'étouffer au berceau l'œuvre si admirable et si profondément catholique de Jean-Baptiste de La Salle, et que la démocratie radicale poursuive de sa haine les héroïques enfants de ce grand serviteur de Dieu.

Voulant donner au Saint-Siège une preuve nouvelle de son attachement, l'abbé de La Salle envoya à Rome, sous le pontificat de Clément XI, deux de ses religieux. Celui de ces Frères qui devait plus spécialement représenter le pieux fondateur dans la Ville Eternelle se nommait Gabriel Drolin.

Il remplit sa mission avec tant de dévouement, que Benoît XIII lui donna la direction d'une école régionale. De plus, il approuva l'Institut par une bulle solennelle datée du 7 des calendes de février 1724.

La bonne tenue de cette école ayant attiré l'attention des autorités de Ferrare, les Frères furent appelés dans cette ville en 1741.

Depuis cette époque jusqu'en 1789, c'est-à-dire pendant plus de quarante ans, les Frères établis à Rome passèrent inaperçus. Leur pauvreté fut même si grande, qu'on les vit plus d'une fois se mêler à

la foule de ceux qui allaient demander l'aumône à la porte des couvents et recevoir, pour vivre, les dons de la charité. Cela fait, ces modestes héros du dévouement religieux retournaient simplement à leur labeur, prodiguant le pain de l'intelligence aux nombreux enfants qui fréquentaient leur école (1).

Les bons Frères eurent la pensée d'exposer à Pie VI, dont ils connaissaient la bonté et la munificence, l'état de dénûment où ils étaient réduits, et de solliciter les secours que le gouvernement pontifical accordait d'ordinaire aux communautés religieuses dépourvues de ressources.

Le Pape fut frappé du talent calligraphique de celui qui avait écrit ce mémoire, et demanda à le voir.

Pie VI le questionna beaucoup et parut enchanté de ses réponses.

Le lendemain, un prélat se rendait à la Trinité du Mont et faisait subir aux élèves des Frères un examen des plus minutieux.

Quelque temps après, le 4 janvier 1789, Pie VI adressa aux religieux un *motu proprio* où nous lisons ce qui suit :

« Le bien que les enfants — et spécialement les « pauvres de notre ville de Rome — ont jusqu'ici

(1) Si les partisans de l'instruction laïque et obligatoire avaient à leur actif un acte d'abnégation semblable à celui-là, les déclamations dont ils ne cessent de nous assourdir paraîtraient moins suspectes ; peut-être même réussiraient-ils à nous convaincre. Mais, à vrai dire, nous les soupçonnons de priser médiocrement ce genre d'apostolat, le seul pourtant qui puisse faire des adeptes sérieux.

« retiré des écoles chrétiennes, pour l'instruction
« religieuse, la lecture, l'écriture et l'arithmétique,
« dans la maison située aux environs de l'église de la
« très-sainte Trinité du Mont, où sont établis, de-
« puis plusieurs années, les religieux laïques fran-
« çais dits Frères des Ecoles chrétiennes, lesquels
« vivent suivant leur Institut régulier, approuvé par
« une bulle du 25 janvier 1724 de notre prédécesseur
« Benoît XIII; l'assiduité, la patience, la charité et
« le désintéressement avec lesquels les susdits reli-
« gieux instruisent les pauvres enfants, ont amené,
« ces derniers temps, un tel concours dans leurs
« classes, que, quoique chacune des salles puisse
« contenir cent élèves, le local où ils sont logés se
« trouve insuffisant; ce qui Nous a porté à leur
« venir en aide, en agrandissant la maison
« qu'ils occupent et en leur allouant une rente
« de cent écus romains pour l'entretien d'un
« maître ».

Pie VI, de plus en plus satisfait des résultats obtenus par les Frères de la Trinité du Mont, résolut d'établir ces religieux dans un autre quartier de la ville. Il leur fit donc bâtir sur la place de San Salvatore in Lauro une vaste maison qu'il dota convenablement.

Là aussi les élèves accoururent en foule. Aussi le zélé Pontife n'hésita pas à fonder un nouvel établissement à Orvieto. Il y eut là des écoles et un noviciat, car Pie VI désirait vivement que la famille du pieux abbé de La Salle se multipliât dans ses Etats.

Voici un extrait du *motu proprio* où il régla cette question le 17 février 1794 :

« Nous avons expérimenté combien est utile et
« profitable aux enfants — particulièrement des
« pauvres — l'Institut des Frères des Ecoles chré-
« tiennes, soit pour l'éducation, soit pour l'ensei-
« gnement du catéchisme composé par le vénérable
« serviteur de Dieu, le cardinal Bellarmin, ainsi que
« pour la lecture, l'écriture et l'arithmétique. Outre
« une maison de ces religieux déjà établie dans notre
« ville de Ferrare, Nous agrandîmes celle qui se
« trouve depuis quelque temps organisée près de
« l'église de la Trinité du Mont, et y fondâmes une
« nouvelle classe pour les enfants pauvres. Nous
« avons bâti une autre maison et établi une autre
« école, que nous avons dotées des rentes néces-
« saires pour l'entretien de six religieux qui y élè-
« veront les enfants pauvres selon leur louable Ins-
« titut. Nous avons vu encore dans ces nouvelles
« écoles avec quel profit et quel avantage pour la
« religion et pour la société, ces religieux s'oc-
« cupent suivant nos désirs. Mais comme les indi-
« vidus composant ce corps religieux venant du
« royaume de France où ils avaient fait leur novi-
« ciat, ne peuvent plus continuer à se recruter à
« cause des circonstances douloureuses du temps
« présent, et que peut-être un jour les avantages
« spirituels et temporels que reçoivent nos sujets
« pourraient cesser; par Notre *motu proprio* avons
« décidé d'ouvrir aux susdits religieux un noviciat
« dans nos propres domaines, afin qu'ils y reçoivent

« et y élèvent des individus italiens d'origine et
« plus spécialement nos sujets, comme ils ont déjà
« commencé à le faire, ayant donné l'habit à trois
« romains, de manière qu'ils puissent ainsi main-
« tenir les écoles existantes et fournir aux besoins
« de celles qui s'ouvriront plus tard dans notre Etat,
« ou dans les Etats voisins ».

• Plus tard, quand la révolution triomphante arriva dans la Ville Eternelle et se substitua à la papauté, les Frères des Ecoles chrétiennes furent dépouillés de leurs traitements. C'est ainsi que procède toujours, et à toutes les époques, la philanthropie républicaine. La France, l'Italie, l'Espagne et la Suisse elle-même en savent quelque chose.

Ce ne fut qu'en 1815, après le retour de Pie VII à Rome, qu'ils furent réintégrés dans leurs droits, et qu'ils purent continuer à instruire les enfants des pauvres (1).

(1) A l'heure où nous écrivons, le gouvernement piémontais occupe Rome, comme autrefois le Directoire, et fidèle aux traditions démagogiques, dépouille de leurs biens les communautés religieuses. Les Frères des Ecoles chrétiennes ont échappé jusqu'ici à la rapacité de l'envahisseur. Mais il est à craindre que tôt ou tard ils ne subissent la loi commune ; car en Italie, tout aussi bien qu'en Prusse, c'est la force qui prime le droit.

CHAPITRE XIV.

SOMMAIRE. — Goûts artistiques de Pie VI. — La sacristie de Saint-Pierre. — Le musée du Vatican. — Principales œuvres d'art réunies par le Pape dans ce musée. — Le cabinet des Papyrus. — Obélisques de Monte-Citorio, de Monte-Cavallo, et de la Trinité des Monts. — Palais Braschi. — Travaux exécutés à Subiaco, par ordre de Pie VI.

Nous avons déjà parlé des goûts artistiques de Pie VI.

Nous allons de nouveau aborder cette question, l'une des plus intéressantes que nous ayons à traiter.

Il est bon de noter en passant que, parmi les philosophes du XVIII^e siècle, il n'en est pas un seul qui ait eu quelque goût pour les beaux-arts. Ces amants de la raison dédaignaient la peinture et la statuaire, et lorsque leurs disciples arrivèrent au pouvoir sous le nom de Jacobins, ils n'eurent rien de plus pressé que de détruire les chefs-d'œuvre dont le moyen âge et la renaissance nous avaient transmis le dépôt.

Pie VI a fait exécuter dans les Etats Pontificaux, et à Rome surtout, des travaux extrêmement remarquables.

Citons, en premier lieu, la sacristie de Saint-Pierre.

Il fallait que cette construction s'harmonisât avec l'édifice qu'elle devait compléter. Or, quiconque a

vu la fameuse basilique, avouera sans hésiter que la tâche était difficile. Pie VI eut le courage de l'entreprendre et la gloire de la mener à bonne fin.

Il est évident que l'architecte chargé de cette œuvre d'art n'a eu qu'une seule préoccupation : celle de reproduire dans des proportions plus modestes les fantaisies grandioses et les richesses sculpturales de son gigantesque modèle.

On arrive dans la sacristie par un long et vaste couloir orné de peintures, de bustes en bronze de divers papes, de cariatides, etc., le tout d'un mérite incontestable.

La partie principale du monument est une magnifique rotonde revêtue de marbre et ornée tout autour de pilastres et de colonnes.

A droite, on trouve la sacristie des bénéficiers, et à gauche celle des chanoines de Saint-Pierre. Ce sont deux pièces d'un goût exquis. Au centre de la première s'élève une colonne d'albâtre oriental que surmonte le buste en bronze doré de l'apôtre saint Paul. Dans la seconde, on a placé une colonne semblable, et le buste de saint Pierre y fait pendant à celui du Docteur des nations.

La sacristie des bénéficiers communique avec une chapelle où l'on célèbre habituellement la Messe. Parmi les peintures dont ce sanctuaire est orné, nous avons remarqué le *Domine quò vadis* de Cavallucci. Au fond de la chapelle s'ouvre la porte qui conduit au vestiaire des bénéficiers, d'où l'on arrive au trésor de Saint-Pierre.

A côté de la sacristie des chanoines est une chapelle exactement semblable à celle dont nous venons de parler. Entre autres peintures qui la décorent, se trouve une toile représentant saint Pierre dans les fers et l'ange qui vient le consoler. Dans la salle du Chapitre sont des fresques extrêmement remarquables de Melozzo de Forli.

Les deux statues de saint Pierre et de saint Paul qui ornent le vestibule sont dues au ciseau de Mino de Fiesole.

Les peintures représentant la Vierge, l'Enfant Jésus, sainte Anne, saint Pierre et saint Paul, sont l'œuvre de Fattore. On doit à Jules Romain une Vierge, un Enfant Jésus et un saint Jean.

Sur la façade extérieure de l'édifice, devenue depuis un simple côté de cour intérieure, grâce aux additions dont Pie IX l'a enrichi, on lit l'inscription suivante :

PIUS SEXTUS P. M.
CANONICALIBUS EXTRACTIS ÆDIBUS,
SUORUM OLIM COLLEGARUM
COMMODITATI DECORIQUE
PROSPEXIT.
ANNO PONTIFICAT. VII.

En sortant de la sacristie par le côté opposé à la basilique, on aperçoit un peu à gauche du chevet de l'église, un édifice carré du meilleur goût. Audessus de la porte d'entrée on a gravé une inscription que je ne crois pas inutile de donner à mes lec-

teurs, parce qu'elle est un éloge de Pie VI au point de vue de l'édilité :

PIUS SEXTUS P. M.
SQUALENTIBUS SOLO ÆQUATIS ÆDIBUS,
ARCHIPRESBYTERO DOMICILIUM AUXIT
AMPLIATA STRATAQUE AREA
TEMPLO VATICANO
SPLENDOREM ADDIDIT,
ANN. MDCCLXXXII, PONTIF. VIII.

Passons maintenant au musée Pio-Clementino. Pie VI lui a donné ce nom par un sentiment de modestie reconnaissante envers ses deux prédécesseurs ; mais c'est lui qui l'a créé tout entier. La première idée qu'il en eut remonté à l'époque où il n'était encore que secrétaire de Benoît XIV. Depuis lors il ne cessa d'y travailler avec un zèle infatigable. Devenu Pape, il acheva l'œuvre commencée. Il l'enrichit, pendant cette dernière période, de plus de deux mille statues.

La partie du Vatican que l'on avait d'abord destinée à recevoir cette collection étant devenue insuffisante, Pie VI y ajouta : 1° la salle des animaux ; 2° une partie de la galerie actuelle ; 3° le cabinet ; 4° la salle des muses ; 5° la grande salle ronde ; 6° la salle à croix grecque ; 7° le grand escalier ; 8° la salle dite de la Bigue.

On visite d'abord le vestibule carré au milieu duquel se trouve le fameux fragment connu sous le nom de *Torse du Belvédère*. — Il fit partie, paraît-il,

d'une statue d'Hercule au repos, sculptée par Apollonius. On y voit aussi le tombeau de Scipion Barbatus, bisaïeul de Scipion l'Africain, et diverses inscriptions qui appartenaient à ce monument funèbre découvert en 1780.

Viennent ensuite le vestibule rond, au milieu duquel on admire un bassin de marbre violet, et des statues antiques ; la chambre de Méléagre, ainsi nommée à cause de la célèbre statue qui l'enrichit ; et la cour du Belvédère, qui renferme, sans contredit, les chefs-d'œuvre de la sculpture.

Cette cour, de forme octogone, est entourée d'un portique justement admiré et que soutiennent seize colonnes de granit. De plus, il y a aux angles quatre cabinets où l'on s'est plu à réunir ce que le musée du Vatican possède de plus remarquable.

Dans le premier cabinet, on voit le Persée et les deux pugilateurs de Canova ; dans le second, le Mercure du Belvédère que l'on découvrit sur l'Esquilin, sous le Pontificat de Paul III ; dans le troisième, le Laocoon, trouvé en 1506 dans les ruines du palais de Titus, et que Pline attribue, à tort ou à raison, à trois sculpteurs rhodiens, Agésandre, Polydore et Athénodore ; dans le quatrième, l'Apollon du Belvédère.

Cette statue, découverte au commencement du xvi^e siècle, à Porto d'Anzio, fut achetée par le cardinal de la Rovère, devenu plus tard Jules II.

Je ne parle pas des sarcophages que l'on a réunis autour de la cour et qui mériteraient une étude particulière.

La salle des animaux est précédée d'un vestibule orné de quatre colonnes de granit et de mosaïques anciennes.

Pie VI ne voulut d'abord placer dans cette salle que des animaux de sculpture antique ; mais n'ayant pu en réunir en assez grand nombre, il se décida à compléter sa collection, en y ajoutant des œuvres nouvelles, dont il confia l'exécution à Franzoni.

Voici, en deux mots, ce qui frappe le plus parmi les merveilles d'art que renferme la salle des animaux : *Le triton enlevant une nymphe ; Hercule entraînant Cerbère enchaîné ; un lion furieux dévorant un cheval mourant.* Ailleurs, un beau cerf en albâtre fleuri ; un petit lion en brèche très-dure, avec les dents et la langue de marbres différents ; *Hercule maîtrisant le lion de Némée ; le même, tuant Diomède et ses chevaux ; un centaure dompté par l'amour qu'il porte sur son dos, et tenant un lièvre de sa main droite.* Un peu plus loin, la belle statue équestre de *Commode lançant un javelot.*

Dans la salle des statues, on remarque surtout : la statue colossale de Pâris tenant une pomme dans sa main droite ; la statue de Pallas, transformée par la réparation, en Vénus Paciféra ; Apollon Saurocthone, ou chasseur de lézards ; une amazone et une Junon ; un Néron sous la forme d'Apollon Citharède ; un Neptune ; un Adonis blessé ; un groupe d'Esculape et d'Hégie, sa fille ; la statue de Ménandre ; au fond, Ariane couchée et endormie dans l'île de Naxos : elle est connue sous le nom de Cléopâtre :

enfin deux magnifiques candélabres en marbre blanc, trouvés à la villa Adriana.

La salle des bustes se divise en trois sections. Pie VI en confia l'ornementation à l'architecte Simonetti.

Cette pièce est ornée de huit colonnes en albâtre choisi et d'autant de pilastres semblables. La voûte est décorée de peintures à l'huile dues au pinceau de Dominique Déangélis. Les sujets qu'il a représentés sont : *les Noces de Bacchus et d'Ariane, Pâris donnant la pomme à Vénus, Diane et Endymion, Vénus et Adonis, et Pâris refusant la pomme à Minerve.*

En entrant, à droite, on rencontre là statue d'une danseuse, sculptée avec beaucoup de grâce et de vérité; une *Vénus* sortant du bain. Cette dernière statue provient de la ferme de Salone. Dans la niche suivante se trouve un faune en rouge antique trouvé à la villa Adriana. Près de là est la statue vraiment belle d'un prêtre mithriaque, connue sous le nom de Pâris.

Citons encore la statue de Ganymède, l'une des plus remarquables de la collection; la statue d'Adonis, et la mosaïque ancienne, trouvée à la villa Adriana, dont le pavé de la salle est enrichi.

La salle des Muses est également l'œuvre de Simonetti. Elle est décorée de seize colonnes en marbre de Carrare, que surmontent des chapiteaux trouvés à la villa Adriana.

Ce qui frappe d'abord en entrant, ce sont les statues des Muses, que l'on trouva à Tivoli, à l'endroit où était la villa de Cassius.

A droite apparaît l'hermès d'Epicure ; vient ensuite la statue de Melpomène, dont la tête est couronnée de pampres. Le caractère vraiment héroïque de cette figure, le poignard que la muse tient d'une main et le casque qu'elle tient de l'autre la font reconnaître pour la muse de la Tragédie. Tout auprès est l'hermès de Zénon ; à côté est assise Thalie avec ses attributs. Suit l'hermès extrêmement rare d'Eschine. Sans la découverte de ce marbre, on eût toujours ignoré quels étaient les traits de l'adversaire de Démosthènes. De plus, il est maintenant démontré que le fameux Aristide du grand musée de Naples n'est autre chose que l'orateur grec. Uranie est représentée debout tenant le globe céleste dans sa main. C'est la muse de l'Astronomie. Ce marbre était la propriété des Lancelotti. L'hermès qui suit représente Démosthènes ; Clio, muse de l'Histoire, l'accompagne. Elle tient dans la main gauche un papyrus qui se déroule sur son sein. On trouve là le seul marbre qui nous rappelle Antisthène, le fondateur des Cyniques. Il est suivi de Polymnie, la muse de la Fable et de la Pantomime.

Rappelons en passant la statue d'Erato, muse de la Poésie lyrique, et l'hermès d'Epiménide, devin et poète crétois, que son sommeil a rendu célèbre ; la statue de Calliope, muse de la Poésie épique ; et celle d'Apollon Citharède. Le dieu chante en s'accompagnant de la lyre. Sur l'une des cornes de l'instrument est sculpté le supplice de Marsyas.

Le pavé de cette salle est formé de beaux marbres encastrés de mosaïques, découvertes à l'ancien

Lorium, aujourd'hui *Castel di Guido*. La mosaïque représentant la tête de Méduse fut trouvée près de Sainte-Marie-Majeure, à l'endroit où était jadis la villa Caëtani.

La salle Ronde a cinquante-quatre pieds de diamètre. Elle reçoit la lumière par une ouverture pratiquée au milieu de la voûte. Dix pilastres en marbre de Carrare, avec chapiteaux sculptés par Franzoni, en décorent le pourtour. On trouve là des statues colossales, et sur des tronçons de colonnes de porphyre rouge, des bustes de grande proportion et d'un travail exquis.

Les statues occupent huit grandes niches qui s'ouvrent entre les pilastres.

A droite de l'entrée est le buste de Jupiter trouvé à Otricoli; dans la niche voisine, la statue d'Antonin. Cette belle figure appartenait à la famille Braschi et avait été trouvée à Palestrina.

Viennent ensuite les statues de Nerva, les flancs nus et les épaules couvertes d'un large manteau; de Jupiter Sérapis, dont la tête était ornée d'une couronne de sept planètes; de Junon Sospita ou Lanuvina portant la peau de la chèvre Amalthée; et de Bacchus, ivre, s'appuyant mollement sur un jeune faune.

Au milieu de la salle s'élève, sur quatre pieds de bronze doré, un merveilleux bassin de porphyre rouge taillé dans un seul bloc. Il a soixante-cinq palmes de circonférence. Cet objet d'art, unique en son genre, a été découvert aux thermes de Dioclétien. Après plusieurs déplacements, Pie VI le

destina à faire l'ornement de la salle Ronde.

Le pavé est enrichi de mosaïques antiques. Celle qui occupe le centre provient d'Otricoli. Elle est partagée en plusieurs compartiments. Au-dessous du grand bassin on aperçoit une tête de Méduse, des combats entre les Centaures et les Lapithes et, tout autour, des nymphes montées sur des monstres marins. La bande, alternée de blanc et de noir, fut trouvée dans les environs de Scrofano et représente l'épisode d'Ulysse avec les Syrènes.

Avant de terminer cette revue des objets d'art que Pie VI a réunis au Vatican, disons un mot de la salle en croix grecque. La porte est merveilleusement belle. Les jambages sont en granit égyptien rouge, ainsi que les tronçons de colonnes sur lesquels s'élèvent deux statues colossales de style égyptien. Elles furent trouvées dans la villa Adriana dont elles ornaient, paraît-il, une des entrées principales. Ces deux statues servent de cariatides à un entablement dans la frise duquel on lit cette inscription : *Museum pium*.

Dans la salle, on admire un sarcophage avec bas-relief représentant les génies de la vendange, et divers animaux. Ce sarcophage, qui servit de tombeau à sainte Constance, fut trouvé sur la Via Nomentana et transporté au Vatican par ordre de Pie VI. Tout auprès est la statue de Lucius Verus jeune et celle d'une muse que l'on suppose avoir décoré le théâtre d'Otricoli. Les deux Sphinx en granit égyptien, dont les proportions colossales frappent le visiteur, ont été trouvées, l'une près de la porte *del*

Popolo, et l'autre à la place Saint-Pierre, dans les terrains où l'on a construit le grand escalier de la basilique de ce nom.

Un peu plus loin, on rencontre le sarcophage en porphyre rouge qui renfermait les cendres de sainte Hélène. Il fut découvert à Tor Pignatara. On voit tout autour de ce mausolée des bas-reliefs représentant les exploits de Constantin.

Le pavé de la salle est une mosaïque en arabesque. Au centre on a placé le buste de Minerve. Ce magnifique travail provient de fouilles exécutées auprès de l'ancien Tusculum.

La chambre de la Bigue est ainsi nommée à cause du char en marbre qu'elle renferme. Là encore on trouve des statues, des bas-reliefs et des sarcophages d'un grand mérite.

Rappelons enfin, avant de quitter le Vatican, que Pie VI a fait décorer le cabinet des Papyrus d'une manière vraiment royale. Les granits, les porphyres et les bronzes dorés y sont jetés à profusion. Mengs fut chargé des fresques qu'on y admire. Celle du milieu de la voûte représente l'Histoire écrivant dans un volume que le Temps soutient sur ses épaules. Dans les lunettes sont Moïse et saint Pierre, l'un et l'autre entre deux anges. Quoique saint Pierre soit peint à la détrempe, l'éclat et la vigueur du coloris ne laissent rien à désirer.

Enfin, la quatrième salle de l'appartement Borgia possède la magnifique collection d'estampes gravées sur cuivre par ordre de Pie VI. Les peintures

sont du Pinturicchio, l'un des artistes qu'affectionnait ce grand pape.

Disons maintenant un mot des divers obélisques dont Pie VI a orné la capitale du monde chrétien.

Celui de Monte Citorio avait été érigé à Héliopolis par Psammétius I^{er}. Il fut transporté à Rome par Auguste et élevé au Champ de Mars, où il servit de gnomon à la méridienne tracée sur un cadran de bronze que l'on avait encastré dans le sol et fixé à des plaques de marbre.

Benoît XIV le découvrit, en 1748, au *Largo dell'Impressa*. Le célèbre Zabaglia le tira de la profondeur où il était enseveli et le plaça au niveau du sol. En 1789, Pie VI le fit ériger à Monte Citorio. D'autre part, on transporta au jardin du Vatican le piédestal antique trouvé près de la Mission et que Benoît XIV avait placé à l'endroit où est maintenant l'obélisque.

La place de Monte Cavallo est ainsi nommée à cause de deux groupes remarquables dont Sixte V l'avait enrichie. Chacun de ces groupes se compose d'un cheval et de son cavalier. On attribue ces œuvres d'art à Phidias et à Praxitèle. Mais les inscriptions sur la foi desquelles on appuie ce jugement ne remontent pas au-delà du règne de Constantin. — Pie VI fit tourner ces groupes en sens inverse et élever entre les deux l'obélisque découvert près du tombeau d'Auguste auquel il servait de monument funèbre. Il est de granit rouge et a quarante-cinq pieds d'élévation, sans le piédestal.

Pie VI retira de la poussière et de l'oubli un troi-

sième obélisque en granit égyptien, dont il dota la Trinité du Mont. Ce monolythe ornait autrefois le cirque des jardins de Salluste. Il est couvert de hiéroglyphes. Sa hauteur est de quarante-quatre pieds.

Pie VI fit, en outre, construire un palais qui porte encore son nom et qui renfermait de grandes richesses artistiques, parmi lesquelles se trouvait la célèbre statue d'Antinoüs.

Subiaco n'a pas oublié non plus la noble générosité de ce grand Pape. Voici ce que nous lisons dans une histoire de Pie VI, écrite sous le pontificat de son successeur :

« L'abbaye de Subiaco n'était, dans son origine, « qu'une grotte où saint Benoît jeta les fonde- « ments de son Ordre illustre. C'était donc là vé- « ritablement le berceau des Ordres monastiques « en Occident ; et dans un moment où tous les « petits esprits forts qui, sachant écrire leur nom, « au bas d'une injure, s'évertuaient à prouver que « les Ordres monastiques ont fait plus de mal à « l'Europe que la guerre, la peste et les révolu- « tions, il était naturel d'associer aux anathèmes « qu'on leur prodiguait, celui qui, à la fin du « xviii^e siècle, fut assez pieux pour en respecter le « principe et en décorer le berceau.

« Pie VI avait été nommé abbé de cette abbaye « pendant qu'il était trésorier de la chambre apos- « tolique ; il était allé souvent en visiter les reli- « gieux ; il en avait toujours reçu l'accueil le plus « distingué. Il avait vu avec douleur que le plus

« net de leur revenu était dépensé, depuis long-
« temps, à Rome, par des abbés commendataires,
« qui oubliaient d'employer aux réparations la por-
« tion de revenu qu'ils devaient y consacrer.
« Pie VI, devenu Pape, répara cet oubli avec la
« noblesse qui convenait à ses goûts, et la magnifi-
« cence qu'il mettait dans toutes ses entreprises :
« il fit reconstruire l'abbaye de fond en comble,
« décora son église d'une partie de l'argenterie
« qui avait appartenu au collège de Jésus ; et les
« frondeurs, qui en auraient mis sans scrupule le
« produit dans leurs poches, s'écriaient avec hypo-
« crisie : Quelles dépenses ! Quelles folies ! Quel
« détestable gouvernement que celui des prè-
« tres (1) ! »

Nos lecteurs ont vu ce que Pie VI a fait pour le bonheur de ses sujets. Ils connaissent en partie les travaux merveilleux que l'on a exécutés sous son règne et que l'on admire encore de nos jours. Nous regrettons que notre tâche d'écrivain ne soit pas terminée. Mais, après avoir montré les joies et les grandeurs artistiques, littéraires et autres de ce glorieux pontificat, il nous reste à en retracer les douleurs. Si, du moins, nous n'avions pas à dénoncer les actes odieux d'un gouvernement qui fut celui

(1) Le gouvernement des prêtres laissait en effet beaucoup à désirer. Au moyen âge les souverains qui prenaient conseil de l'Eglise trouvaient moyen d'exécuter de magnifiques travaux et de faire des économies. Depuis lors tout est changé. Au lieu de construire des monuments nouveaux, on brûle les anciens à l'aide du pétrole. Les caisses de l'Etat sonnent creux, ce qui tue la confiance et produit le papier-monnaie. Il est vrai qu'à titre de compensation, on nous parle sans cesse de la civilisation moderne et des bienfaits inappréciables de la liberté.

de la France ! Quelque pénible que soit notre devoir d'historien, nous le remplirons jusqu'au bout. La vérité sera notre seul guide. Nous flétrirons sans pitié, parce que tel est notre devoir, tout ce qui méritera d'être flétri, et cela sans égard pour des hommes qui furent tout à la fois les persécuteurs de l'Eglise et le fléau de leur patrie.

CHAPITRE XV.

SOMMAIRE. — Détails rétrospectifs sur les ennemis de l'Eglise. — Le jansénisme. — Fond de la doctrine janséniste. — Moyens que prennent les jansénistes pour frapper l'imagination du peuple. — Le diacre Paris et les prétendus miracles opérés sur son tombeau. — Les convulsionnaires du cimetière Saint-Médard. — Rôle que jouent les femmes dans ces réunions de fanatiques et de curieux. — Les convulsionnaires se répandent dans les provinces. — Evêques et prêtres fauteurs du jansénisme. — Les Parlements prennent fait et cause pour la nouvelle hérésie. — Persécution dirigée contre le clergé catholique. — Louis XV dissout le Parlement de Paris et établit des Chambres particulières pour rendre la justice. — Les membres du Parlement sont rappelés. — Ils continuent à poursuivre les évêques dévoués au Saint-Siège. — Attentat de Robert Damiens sur la personne du roi. — Son interrogatoire et sa mort. — Complicité morale du Parlement.

Nous avons vu, dans la première partie de cet ouvrage, avec quelle audace persévérante les philosophes, les francs-maçons et les illuminés d'Allemagne travaillaient à la ruine de l'Eglise. Les adeptes s'étaient fait autant de complices des ministres qui dirigeaient alors les affaires de l'Europe et des monarques eux-mêmes.

Voici le moment venu où la Papauté sera aux prises avec cette masse d'ennemis coalisés.

Avant de commencer le récit des événements qui vont se dérouler sous nos yeux, il importe que nous démasquions les chefs de la coalition antichrétienne.

Le protestantisme et le gallicanisme ne furent pas les seuls auxiliaires de la Révolution. Le jan-

sénisme lui prêta, de son côté, le concours le plus actif et le plus efficace.

Le fatalisme calviniste forme la base de cette hérésie.

Dans l'état d'innocence, disaient les novateurs, l'homme jouissait d'une liberté complète ; mais après sa chute il n'en fut plus ainsi. Par le péché, ajoutaient-ils, nous avons perdu le pouvoir de nous déterminer à notre gré entre le bien et le mal. Nonobstant cela, nous offensoons Dieu ou nous lui sommes agréables, suivant que nous faisons le bien ou le mal avec ou sans répugnance.

Le jansénisme fut condamné à diverses reprises ; mais les sectaires, par un abus vraiment étrange des restrictions mentales et des principes réflexes qu'ils ont si longtemps et si amèrement reprochés à leurs adversaires, et en particulier aux Jésuites, trouvaient toujours moyen d'éluder les décisions de Rome. Ils joignaient au mépris de l'autorité doctrinale du Saint-Siège un mysticisme hypocrite qui en imposait aux âmes droites et amies du bien, tandis que l'écume des monastères et les membres tarés du clergé séculier embrassaient le nouvel enseignement, pour se justifier à leurs propres yeux des faiblesses coupables qu'ils avaient à se reprocher.

Une partie de l'épiscopat français ne se tint point assez en garde contre ces nouveautés. Quelques prélats mêmes s'en firent les auteurs et contribuèrent à ruiner dans les esprits le respect dû au chef de l'Eglise.

Cependant le jansénisme avait peu de prise sur le peuple, qui ne comprenait rien aux subtilités théologiques de Port-Royal. Les chefs du parti cherchèrent donc le moyen de frapper l'imagination du vulgaire, en appuyant sur de prétendus miracles les enseignements de la secte.

En 1727 mourut un diacre nommé Pâris. Parmi les actes de vertu que lui attribuaient ses coréligionnaires, figure en première ligne son obstination à ne pas recevoir les sacrements. Au rapport de ses historiens, il passa plusieurs années sans communier et sans faire ses pâques.

A peine eut-il passé de vie à trépas qu'il devint un objet de vénération pour les disciples de Jansénius. Le cimetière Saint-Médard, où il avait été inhumé, fut pour eux un lieu de rendez-vous habituel.

Non contents de prier, ils se livraient aux extravagances les plus inouïes, hurlant et se débattant comme des possédés. On les entendait répéter ces paroles de Jésus-Christ aux disciples de saint Jean-Baptiste : « Les boiteux marchent, les aveugles voient, les sourds entendent, les morts ressuscitent ». Au nombre de ceux à qui le diacre Pâris avait rendu l'usage de ses jambes, était un *malheureux perclus* qui, pour se rendre sur la tombe du thaumaturge, *avait dû faire deux lieues à pied*. On citait aussi le nom de la fille Lefranc que le saint avait guérie d'une maladie incurable. L'archevêque de Paris ayant eu la malencontreuse idée de faire constater le fait par les hommes de l'art, ces der-

niers déclarèrent : 1° que le mal dont se plaignait M^{lle} Lefranc était de ceux qui cèdent toujours ou presque toujours à l'action des remèdes ; 2° que l'état de la malade, contrairement aux bruits répandus par la secte, n'avait subi aucune amélioration, ce qui était de notoriété publique. — Autre miracle : Une veuve, M^{me} Delorme, ayant éprouvé quelques atteintes de paralysie , se rendit sur la tombe du saint. A peine y fut-elle arrivée, qu'elle perdit complètement l'usage de ses membres.

Un boiteux, nommé Bescherand, vint, à son tour, implorer le faiseur de miracles. Après deux neuvaines successives, on le vit se livrer à d'horribles contorsions. Les jansénistes crièrent au prodige. A chaque nouvelle crise, les adeptes lui mesuraient la jambe, afin de voir si, sous l'influence de l'action surnaturelle qui venait de se manifester, elle ne s'était pas allongée de quelques lignes. On dressait ensuite un procès-verbal où étaient consignées les observations que l'on avait faites. Ces procès-verbaux, imprimés à un grand nombre d'exemplaires, étaient envoyés et distribués dans les provinces aux membres dispersés de la *véritable Eglise*.

Le succès inattendu qu'obtinrent les gambades de Bescherand eut pour résultat de donner des imitateurs à ce fanatique. Hommes et femmes se pressèrent sur la tombe du diacre pour s'y livrer à la plus étrange des chorégraphies. La plupart de ces énergumènes se dépouillaient à peu près de tous leurs vête-

ments, avant de se livrer à leurs exercices, sans se préoccuper des lois de la pudeur.

Les femmes surtout éprouvaient des secousses violentes. On prétendait même, qu'emportées par l'esprit de Dieu, bon nombre d'entre elles se tueraient, si on n'avait soin de les en empêcher. Des hommes se chargeaient ordinairement de cette mission délicate, les recevant dans leurs bras, et surveillant leurs robes, pour prévenir les accidents qui se seraient produits, au grand scandale des spectateurs.

Chaque jour, plus de cent convulsionnaires se donnaient en spectacle au cimetière Saint-Médard.

Pour couper court à ce scandale, le roi fit fermer l'asile des morts, sur la porte duquel on inscrivit ces vers devenus célèbres :

« De par le roi, défense à Dieu

« De faire miracle en ce lieu ».

Mais on n'en finit pas pour cela avec les convulsionnaires. Des énergumènes du même genre parurent dans les provinces, où l'on vit se renouveler tous les actes de démente dont Paris avait été le théâtre.

Comme sur la tombe du diacre, les femmes se firent remarquer par le fanatisme le plus indécent. Quelques-unes simulaient l'idiotisme et la folie, tutoyaient les prêtres, bénissaient les moines et confessaient les hommes de bonne volonté. D'autres se faisaient attacher par les pieds et restaient suspendues, la tête en bas, durant des heures entières.

Beaucoup se précipitaient dans l'eau et aboyaient comme des chiens. On en voyait aussi qui, debout sur les épaules des hommes, prêchaient contre la bulle *Unigenitus*.

En 1760, les convulsionnaires continuaient à se donner en spectacle dans plusieurs villes du centre et du midi de la France. On les retrouve dans le diocèse de Lyon, en 1789, grâce aux complaisances coupables de Monseigneur de Montazet pour le fanatisme de la secte.

Parmi les prélats français qui se firent les protecteurs et les fauteurs du jansénisme, en haine de l'autorité pontificale qu'ils n'osaient attaquer directement, mais à la ruine de laquelle ils étaient bien aise de contribuer, nous voyons figurer, indépendamment de l'archevêque de Lyon, Monseigneur Colbert, évêque de Montpellier ; de Fitz-James, évêque de Soissons ; Bossuet, évêque de Troyes et neveu de l'ancien évêque de Meaux ; de Caylus, évêque d'Auxerre. Nous ne dirons rien des ecclésiastiques du second ordre qui embrassèrent cette erreur, l'une des plus dangereuses que l'Eglise ait eu à combattre. La liste en serait beaucoup trop longue.

Après avoir patronné le gallicanisme, les Parlements se firent les protecteurs passionnés des jansénistes convulsionnaires.

Le Pape Clément XII ayant, par sa bulle du 16 juin 1737, canonisé saint Vincent de Paul, le bienfaiteur de la France et l'une des gloires du Christianisme, le Parlement de Paris supprima l'acte pontifical, parce qu'il y était parlé du zèle que

déploya ce grand serviteur de Dieu contre la nouvelle hérésie. C'est ce même Parlement qui osa défendre que l'on donnât la qualification d'œcuméniques au Concile de Florence et au cinquième Concile de Latran ; qui enjoignait aux évêques et aux curés, sous peine d'amende, de confiscation et de prison, de communier les jansénistes, et prenait la défense des convulsionnaires contre Monseigneur de Vintimille, archevêque de Paris. •

La lutte que le clergé eut à soutenir contre la magistrature se poursuivit sans discontinuité pendant tout le règne de Louis XV. Poussés par un orgueil sans limites, les Parlements, qui auraient dû prêcher aux peuples le respect de l'autorité royale et des grands principes religieux et sociaux, ne cessaient de battre en brèche le pouvoir civil et de conspuer l'infailibilité doctrinale de l'Eglise.

Or, pendant que les magistrats s'épuisaient en vaines discussions, la justice n'était pas rendue, au grand dommage des intéressés. Le roi, qui voyait de mauvais œil la conduite aussi coupable que ridicule de ces légistes dévoyés, voulut enfin mettre bon ordre à un pareil état de choses. Le Parlement refusa d'obéir, donnant ainsi l'exemple de l'insubordination et du mépris des lois qu'il avait pour mission de faire respecter.

« On date vulgairement l'éruption de la Révolution française de 1789 ; on peut la dater tout aussi bien de trente à quarante ans plus tôt ; les premiers révolutionnaires furent, non pas Robespierre et Marat, mais les magistrats des Parle-

« ments. Officiers du roi pour rendre la justice au
« peuple au nom du roi, ils apprennent au peuple
« à mépriser le roi, ils s'appliquent uniquement à
« persécuter l'Eglise catholique au nom et au profit
« d'une hérésie, et d'une hérésie atroce, qui fait de
« l'homme une machine et de Dieu un tyran cruel.
« Cette ignorance, ce délire dans les magistrats
« français indiquent dans la nation française une
« ignorance, un délire dont la guérison exige les
« plus violents remèdes.

« Comme la justice n'était plus rendue aux par-
« ticuliers et que le Parlement paraissait avoir ou-
« blié entièrement ses devoirs et ses fonctions, le
« roi établit des Chambres particulières pour rendre
« la justice; mais les amis de la magistrature révo-
« lutionnaire n'omirent rien pour discréditer ces
« tribunaux; le parti janséniste tout entier se ligua
« contre eux. On répandit des libelles, on composa
« des chansons, on cria contre le despotisme, et
« tous les ennemis de l'autorité réunirent leurs ef-
« forts pour jeter le ridicule et le mépris sur les
« nouveaux établissements. Les magistrats exilés
« pour avoir refusé de rendre la justice au peuple
« et sapé les bases de l'Etat, étaient au contraire
« les vrais défenseurs du peuple, les appuis de
« l'Etat, et l'on exagérait leurs droits dans la même
« proportion qu'on affaiblissait ceux du souve-
« rain (1) ».

Cependant Louis XV, dont le caractère bien-
veillant répugnait aux mesures sévères, se dé-

(1) L'abbé Rohrbacher : *Histoire de l'Eglise*.

termina à rappeler les membres du Parlement.

On était alors au mois d'août 1754. Le monarque disait dans le préambule de son ordonnance : « Après
« avoir puni notre Parlement de sa résistance et de
« son refus de rendre la justice, Nous avons, à la fin,
« cru devoir écouter la clémence, espérant que le
« Parlement remplirait nos vues par une soumission et une fidélité entières ». Le roi annulait en outre les poursuites et procédures antérieures.

Le souverain avait trop présumé de ces magistrats brouillons et prévaricateurs. A peine réinstallés, ils recommencèrent à persécuter les évêques et le clergé catholique. Il ne fut bientôt plus question que d'arrêts, de sommations, d'amendes, de saisies, d'emprisonnement et d'exil. — Les jansénistes triomphaient sur toute la ligne.

Monseigneur de Beaumont, archevêque de Paris, ayant refusé de faire porter le saint Viatique aux sectaires qui le demandaient, sans vouloir pour cela abjurer leurs erreurs, fut exilé à Conflans. Plusieurs prêtres quittèrent la capitale pour échapper à la persécution. Le Parlement voulut faire retomber sur le prélat la responsabilité de leur fuite. En réponse à cette accusation, l'archevêque disait aux magistrats qu'ils ne devaient s'en prendre qu'à eux-mêmes de cet état de choses, et il ajoutait que le Parlement sortait du cercle de ses attributions en s'occupant de questions théologiques.

Monseigneur de Beaumont fut de nouveau dénoncé au roi, pour la hardiesse de son langage, qui cependant n'avait rien de trop hardi, et exilé à La-

gny, le 2 février 1755. Ayant alors réuni chez lui les curés de son diocèse, l'archevêque leur traça la ligne de conduite qu'ils avaient à suivre pour l'administration des Sacrements. Nouvelle irritation parmi les théologastres du Parlement, qui mandèrent les curés et voulurent exiger d'eux qu'il leur fût rendu compte du résultat de cette conférence.

Le roi est une fois de plus mis en demeure de sévir contre Monseigneur de Beaumont. Louis XV, irrité d'une pareille obstination, rappela ces étranges représentants de la justice à la modération et aux convenances. Mais ce fut en vain.

Peu de temps après, ils dénoncèrent l'évêque d'Orléans, qui fut exilé, frappèrent d'une amende celui de Troyes, et persécutèrent Monseigneur de Belzunce, ce noble héros de la charité chrétienne. Monseigneur de Brancas, archevêque d'Aix, dut quitter son diocèse. L'archevêque d'Auch et ses suffragants, ayant écrit au roi pour se plaindre de la conduite inqualifiable tenue à leur égard, leur lettre fut lacérée et brûlée par le bourreau. A Toulouse, les *Réflexions* de Monseigneur Guenet, évêque de Pons, eurent le même sort. On dirigea des poursuites contre Monseigneur de Villeneuve, évêque de Montpellier. Les évêques de Vannes et de Nantes virent leur temporel saisi et leurs prêtres bannis ou traînés devant les tribunaux. Le Chapitre d'Orléans fut condamné comme d'abus, pour avoir refusé les Sacrements à l'un de ses membres qui prétendait que la bulle *Unigenitus* était l'œuvre du diable. En 1756, Monseigneur de Beaumont ayant

publié un mandement sur l'autorité de l'Eglise, le Parlement fit brûler cette pièce par le bourreau, dans le lieu où l'on exécutait les malfaiteurs.

Sur ces entrefaites, Robert Damiens, domestique d'un magistrat, surexcité par les déclamations de son maître, prit la résolution de tuer le roi.

Le 5 janvier 1757, il mettait son projet à exécution, et portait à Louis XV un coup de couteau, dont la blessure heureusement ne fut pas mortelle.

Robert prétendit que son attentat n'aurait pas eu lieu, si on avait eu soin de faire couper la tête à trois ou quatre évêques.

Les détails qu'on va lire sont extraits des pièces originales dont se compose la procédure qui suivit cet événement.

Interrogé par le prévôt de la maison du roi, le jour même de son arrestation, Damiens déclara avoir entendu dire que le peuple était dans la souffrance et que le roi ne voulait entendre à aucune représentation du Parlement. N'est-il pas vrai, demanda-t-il au prévôt, que tout le royaume périt?

Le 7 janvier, il dit s'être trouvé, tant à Paris qu'à Arras, avec des prêtres qui étaient du parti du Parlement, et que les mauvais traitements qu'on leur faisait subir l'avaient déterminé à sauver le peuple en frappant le souverain.

Dans une lettre écrite à Louis XV, Damiens engageait le monarque à prendre le parti de son peuple et à faire administrer les Sacrements, à l'article de la mort, sans quoi sa vie ne serait pas en sûreté. Plus tard, lors de son sixième interrogatoire, il

compléta les détails qui précèdent, en disant que la stérilité des efforts que le Parlement avait faits pour améliorer l'état du royaume l'avait frappé et qu'il avait cru rendre service à l'Etat en assassinant le roi. Il ajouta : Sa Majesté ne soutient pas assez sa Justice et son Parlement contre l'autorité des évêques ; aussi de grands malheurs frapperont la famille royale.

Le 18 janvier les interrogatoires de Damiens recommencèrent devant la grande chambre du Parlement. Il répéta qu'il avait conçu son dessein à l'époque où eurent lieu les débats avec l'archevêque et l'exil des magistrats. Plus tard, le 27 mars, il n'hésita pas à affirmer que sa détermination était devenue irrévocable à la suite des longues délibérations du Parlement sur les affaires de l'Eglise, délibérations auxquelles il assista avec assiduité, et où il put se convaincre du peu d'égards que le souverain manifestait pour les représentations de la magistrature.

Le 26 du même mois, dans un interrogatoire qui eut lieu devant tous les juges, il dit encore que *si jamais il n'était entré dans les salles du palais, cela ne lui serait pas arrivé ; que les affaires du Parlement l'y avaient déterminé ; que ce projet fatal ne lui fût point venu en tête sans le malheur qu'il avait eu de servir des conseillers au Parlement, etc., etc.*

Robert Damiens, dont le crime, aux yeux de l'histoire, doit être mis à la charge de ceux qui l'ont jugé et condamné, mourut du dernier supplice le 28 mars 1757.

CHAPITRE XVI.

SOMMAIRE. — Ce qu'il faut penser des philosophes et surtout de leurs chefs. — Voltaire. — Son parrain, l'abbé de Châteauneuf. — Conciliabules de libertins libres-penseurs. — Premiers écrits du jeune Arouet. — Son manque absolu de patriotisme prouvé par ses poésies en l'honneur du roi de Prusse et surtout par sa correspondance avec Frédéric et la grande Catherine. — Sa liaison adultère avec M^{me} du Châtelet. — Sa monomanie pour la profanation des Sacrements. — Voltaire jugé par Jean-Jacques Rousseau. — Rousseau apprécié par Voltaire. — Ce que pense le Citoyen de Genève des philosophes en général. — Estime que faisait Voltaire de ses confrères en incrédulité. — Jean-Jacques Rousseau. — Son origine. — Ses aventures. — Ses écrits. — Incohérence de ses idées. — Diderot. — Ce qu'il faut penser de lui comme homme et comme écrivain. — La Mettrie. — Immoralité de ses doctrines. — Le marquis d'Argens. — Comment l'appréciaient Voltaire et Frédéric. — D'Alembert. — L'*Encyclopédie*. — Jugement que Diderot a porté sur le caractère et la valeur de cet ouvrage.

On vient de voir ce que furent les jansénistes et les Parlements.

Passons maintenant à un autre sujet et voyons ce qu'il faut penser des chefs de la secte philosophique, dont les doctrines peuvent être considérées comme la conséquence logique des erreurs de la Réforme, du gallicanisme et du jansénisme réunis.

Voltaire eut pour parrain l'abbé de Châteauneuf, prêtre noble et peu régulier. Cet ecclésiastique lui apprit à lire dans un des livres les plus impies et les plus obscènes qu'il y eût alors en France. Plus tard, l'abbé de Châteauneuf présenta son filleul à Ninon de l'Enclos, avec laquelle il entretenait, depuis quelque temps, des relations suivies et peu édi-

fiantes. En mourant, la célèbre courtisane laissa deux mille francs à Voltaire pour l'aider à acheter des livres.

On touchait à la fin du règne de Louis XIV. Le grand roi cherchait à racheter les écarts de sa jeunesse par la sévérité d'une conduite irréprochable. Non-seulement il ne se permettait rien qui pût devenir un sujet de scandale, mais il veillait à ce que son exemple fût suivi par les grands du royaume.

Il résultait de cette rigidité du monarque, en matière de religion et de morale, que des hommes distingués par les qualités de l'esprit, la noblesse du nom et les avantages de la fortune, n'ayant pas le courage d'afficher leur conduite, se réunissaient en conciliabules secrets, pour insulter tout à leur aise, et surtout sans péril d'aucune sorte, aux bonnes mœurs, dont ils n'avaient que faire, et à la religion, dont ils méprisaient les enseignements. Dans ces réunions d'aimables débauchés, l'athéisme devenait séduisant et le vice prenait une teinte aristocratique du meilleur goût.

Parmi les libertins de haut parage qui étaient l'âme de ces réunions clandestines, on remarquait le prince de Conti, le duc de Vendôme, le grand prieur son frère, le duc de Sully, le marquis de la Fare, l'abbé de Chaulieu, l'abbé Courtin, l'abbé Servien, l'abbé de Châteauneuf, etc.

Voltaire fut élevé à cette école, grâce à l'étrange sollicitude de son parrain, qui voulait, disait-il, en faire un honnête homme. Il signait, à cette époque,

Arquet le jeune. Mais ayant trouvé que ce nom de famille manquait de distinction et de sonorité, il l'échangea pour celui de Voltaire, qu'il ne tarda pas à faire précéder d'une particule.

Après avoir rougi de sa famille, le jeune philosophe trahit sa patrie et chanta la victoire que le roi de Prusse remporta sur les Français à la bataille de Rosbach. Il appelait ses compatriotes des Welches et avait l'impudeur d'écrire à Frédéric : « Regardez-moi comme le sujet le plus attaché que « vous ayez, car je n'ai point et ne veux point avoir « d'autre maître ». Ailleurs, il fait des vœux pour que la France et Paris tombent au pouvoir du monarque prussien.

Dans une autre circonstance, écrivant à Catherine de Russie, il traitait *de fous et de grossiers*, les Français qui avaient pris les armes en faveur de la Pologne opprimée et démembrée. « Ce sont les Tartares qui sont polis », disait-il, « et les Français sont « devenus des Scythes. Daignez observer, Madame, « que je ne suis pas Welche ; je suis Suisse, et si « j'étais plus jeune, je me ferais Russe ». Le 7 juillet 1775, il adressait à la même une lettre où nous lisons le passage suivant : « J'ignore absolument « où en est actuellement votre empire avec le petit « pays des Welches, qui prétendent toujours être « Français : pour moi, j'ai l'honneur d'être un vieux « Suisse que vous avez naturalisé votre sujet ». Il signe ses nombreuses missives à Catherine : *Votre vieux Russe de Ferney*. Et cette dernière lui répond : « Je sais que vous êtes bon Russe ».

Après le partage de la Pologne, une partie de cette malheureuse nation résista avec énergie à l'invasion étrangère. Ces nobles soldats avaient un étendard sur lequel on voyait l'image de la sainte Vierge. La plupart d'entre eux, vaincus par le nombre, furent pris et tués à coups de knout par les envahisseurs, à la suite d'un festin. Les femmes de ces hommes héroïques ayant été saisies à leur tour, on leur fendit le ventre et on substitua aux enfants, que quelques-unes d'entre elles portaient dans leur sein, des chats furieux qui déchiraient les entrailles des victimes.

Veut-on savoir de quelle manière le Patriarche de Ferney apprécie cet acte de sauvagerie dont rougirait un cannibale ? « C'est dans le nord », écrivait-il à Frédéric, « que tous les arts fleurissent « aujourd'hui ; c'est là qu'on fait les plus belles « écuelles en porcelaine, qu'on partage des pro-
« vinces d'un trait de plume, qu'on dissipe des
« confédérations et des sénats en deux jours, et
« qu'on se moque, très-plaisamment des confédérés et
« de leur Notre-Dame (1) ».

A son retour d'Angleterre, où, comme nous l'avons vu dans la première partie de cet ouvrage, il avait dû se réfugier, pour échapper à la vindicte des lois, il contracta une liaison adultère avec M^{me} du Châtelet. Pendant longtemps cette femme exerça sur lui une influence à peu près absolue. Pour se soustraire aux ennuis d'un tête-à-tête trop prolongé, les deux amants allaient parfois à Luné-

(1) Pour ces diverses citations, voir la Correspondance de Voltaire.

ville faire leur cour au roi Stanislas. Ce fut durant une de ces visites que M^{me} du Châtelet fit connaissance de Saint-Lambert, dont elle eut un enfant. Voltaire, soit qu'il craignît le ridicule ou qu'il eût peur de perdre les bonnes grâces de sa trop facile maîtresse, fit semblant d'ignorer cette mésaventure.

A sa haine contre l'Eglise, le Patriarche de Ferney joignait une odieuse hypocrisie.

Le 16 février 1761, il écrivait à d'Argental : « Si « j'avais cent mille hommes, je sais bien ce que je « ferais ; mais comme je ne les ai pas, je communie- « rai à Pâques, et vous m'appellerez hypocrite tant « que vous voudrez ».

Le 1^{er} mai de la même année, il faisait à d'Alembert la confidence qu'on va lire : « Que doivent faire « les sages quand ils sont environnés d'insensés « barbares ? Il y a des temps où il faut imiter leurs « contorsions et parler leur langage. Au reste, ce « que je fais cette année, je l'ai déjà fait plusieurs « fois, et, s'il plaît à Dieu, je le ferai encore. Il y a « des gens qui craignent de manier des araignées, « il y en a d'autres qui les avalent (1) ».

L'évêque de Genève lui ayant fait des remontrances à propos de ces actes inqualifiables, il fit semblant d'être malade et pria qu'on lui apportât le Saint-Viatique. La cérémonie eut lieu en présence d'un notaire qui constata le fait dans un procès-verbal dressé à cet effet. Il voulut, par ce moyen, braver le pontife que, dans sa correspondance, il traite de polisson.

(1) Correspondance, *passim*.

Le 8 mai suivant, il faisait allusion à cet acte sacrilège dans la lettre qu'il écrivait à M^{me} d'Argental : « Mes chers anges », disait-il, « sont tout « ébouriffés d'un déjeûner par-devant notaire ; « mais... on ne peut donner une plus grande « marque de mépris pour ces facéties que de les « jouer soi-même (1) ».

Il n'est donc pas étonnant, après cela, que M^{me} Denis, qui le connaissait bien, puisqu'elle était sa nièce, lui écrivît dans une autre circonstance : « Le chagrin vous a peut-être tourné la tête ; mais « peut-il gagner le cœur ? L'avarice vous poi- « gnarde. Ne me forcez pas à vous haïr ; vous êtes « le dernier des hommes par le cœur (2) ».

Voici comment l'appréciait Jean-Jacques Rousseau, dans une lettre qu'il écrivait en novembre 1760 : « Ainsi donc la satire, le noir mensonge et les « libelles sont devenus les armes des philosophes et « de leurs partisans ! Ainsi paie M. de Voltaire l'hospitalité dont, par une funeste indulgence, Genève « use envers lui ! Ce fanfaron d'impiété, ce beau « génie et cette âme basse, cet homme si grand par « ses talents et si vil par leur usage, nous laissera « de longs et cruels souvenirs de son séjour parmi « nous ; la ruine des mœurs, la perte de la liberté, « qui en est la suite inévitable, seront chez nos ne- « veux les monuments de sa gloire et de sa recon- « naissance. S'il reste dans leurs cœurs quelque « amour pour la patrie, ils détesteront sa mémoire « et il en sera plus maudit qu'admiré (3) ».

(1) Correspondance. — (2) *Ibid.* — (3) Rousseau : *Œuvres complètes*.

Voici de quelle manière et en quel langage Voltaire répond aux critiques de Rousseau :

« Qu'un Jean-Jacques, qu'un valet de Diogène,
« que ce polisson ait l'insolence de m'écrire que je
« corromps les mœurs de sa patrie ! Le polisson,
« le polisson ! S'il vient au pays, je le ferai mettre
« dans un tonneau avec la moitié d'un manteau sur
« son vilain petit corps à bonnes fortunes. Quand
« on a donné des éloges à ce polisson, c'est alors
« réellement qu'on offrait une chandelle au diable.
« J'ignore comment vous avez appelé du nom de
« grand homme un charlatan qui n'est connu que
« par des paradoxes ridicules et une conduite coupable (1). L'auteur de la *Nouvelle Héloïse* n'est
« qu'un polisson malfaisant. Cet archifou écrit contre
« les spectacles après avoir fait une mauvaise
« comédie ; il écrit contre la France qui le nourrit.
« Il trouve quatre ou cinq douves du tonneau de
« Diogène ; il se met dedans pour aboyer (2) ! Pour
« le coup Jean-Jacques fait bien voir ce qu'il est,
« un fou, un vilain fou, dangereux et méchant ; ne
« croyant à la vertu de personne, parce qu'il n'en
« trouve pas le sentiment au fond de son cœur,
« malgré le beau pathos avec lequel il en fait son-
« ner le nom ; ingrat, et, qui pis est, haïssant ses
« bienfaiteurs, et ne cherchant qu'un prétexte pour
« se brouiller avec eux afin d'être dispensé de la
« reconnaissance. Jean-Jacques est une bête féroce
« qu'il ne faut voir qu'à travers des barreaux et ne
« toucher qu'avec un bâton (3) ».

(1) *Vie de Voltaire*. — (2) Correspondance. — (3) *Ibid.*

Ce jugement n'a pas été tracé d'une main complaisante. Or, ce qu'il y a de plus étrange, c'est que Rousseau, parlant de lui-même, est presque sur tous les points de l'avis de Voltaire. « C'en est fait », écrit-il à un ami, le 23 décembre 1761, « nous ne « nous reverrons plus que dans le séjour des justes. « Mon sort est décidé, par les suites de l'accident « dont je vous ai parlé ci-devant. Ce qui m'humilie « et m'afflige est une fin si peu digne, j'ose dire, « de ma vie, et du moins de mes sentiments. Il y a « six semaines que je ne fais que des iniquités et « n'imagine que des calomnies contre deux hon- « nêtes libraires, dont l'un n'a de tort que quelques « retards involontaires et l'autre un zèle plein de « générosité et de désintéressement, que j'ai payé, « pour toute reconnaissance, d'une accusation de « fourberie. Je ne sais quel aveuglement, quelle « sombre humeur, inspirée dans la solitude par un « mal affreux, m'a fait inventer, pour en noircir ma « vie et l'honneur d'autrui, ce tissu d'horreurs, dont « le soupçon, changé dans mon esprit prévenu « presque en certitude, n'a pas mieux été déguisé « à d'autres qu'à vous. Je sens pourtant que la « source de cette folie ne fut jamais dans mon cœur. « Le délire de la douleur m'a fait perdre la raison « avant la vie ; en faisant des actions de méchant, « je n'étais qu'un insensé (1) ».

Jean-Jacques Rousseau a fait un portrait des philosophes, ses contemporains. La ressemblance de ceux qu'il peint est assez bien saisie pour que nous

(1) Œuvres de Rousseau.

mettions sous les yeux de nos lecteurs ce morceau curieux. Voici comment s'exprime le Citoyen de Genève :

« Je consultai les philosophes, je feuilletai leurs
« livres, j'examinai leurs diverses opinions ; je les
« trouvai tous fiers, affirmatifs, dogmatiques, même
« dans leur scepticisme prétendu, n'ignorant rien,
« ne prouvant rien, se moquant les uns des autres,
« et ce point, commun à tous, me parut le seul sur
« lequel ils ont tous raison. Triomphants quand ils
« attaquent, ils sont sans vigueur en se défendant.
« Si vous pesez les raisons, ils n'en ont que pour dé-
« truire ; etsi vous cômptez les voix, chacun est réduit
« à la sienne ; ils ne s'accordent que pour disputer.

« Quand les philosophes seraient en état de dé-
« couvrir la vérité, qui d'entre eux prendrait intérêt
« à elle ? Chacun sait bien que son système n'est pas
« mieux fondé que les autres, mais il le soutient
« parce qu'il est à lui. Il n'y en a pas un seul qui,
« venant à connaître le vrai et le faux, ne préférât
« le mensonge qu'il a trouvé à la vérité découverte
« par un autre. Où est le philosophe qui, pour la
« gloire, ne tromperait pas volontiers le genre hu-
« main ? Où est celui qui, dans le secret de son
« cœur, se propose un autre objet que de se distin-
« guer ? Pourvu qu'il s'élève au-dessus du vulgaire,
« pourvu qu'il efface l'éclat de ses concurrents, que
« demande-t-il de plus ? L'essentiel est de penser
« autrement que les autres. Chez les croyants il est
« athée, chez les athées il est croyant (1) ».

(1) *Emile*, liv. IV.

Dans son discours sur la question de savoir *si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs*, Jean-Jacques Rousseau se montre encore plus énergique :

« Qu'est-ce que la philosophie? Que contiennent
« les écrits des philosophes les plus connus? Quelles
« sont les leçons de ces amis de la sagesse? A les
« entendre, ne les prendrait-on pas pour une troupe
« de charlatans criant chacun de son côté sur une
« place publique : *Venez à moi, c'est moi seul qui ne*
« *trompe point*? L'un prétend qu'il n'y a point de
« corps et que tout est en représentation; l'autre,
« qu'il n'y a d'autre substance que la matière ni
« d'autre Dieu que le monde. Celui-ci avance qu'il
« n'y a ni vices ni vertus, et que le bien et le mal
« moral sont des chimères; celui-là, que les hommes
« sont des loups et peuvent se dévorer en sûreté de
« conscience ».

Voltaire n'avait pas une meilleure opinion de ses confrères en incrédulité. Voici ce qu'il écrivait à d'Alembert à ce sujet.

« Paris abonde en barbouilleurs de papier, mais
« de philosophes éloquents, je ne connais que vous
« et Diderot. Il n'y a que vous qui écriviez toujours
« bien, et Diderot parfois ; pour moi, je ne fais plus
« que des coïonneries. En vérité, mon cher philo-
« sophe, je ne connais guère que vous qui soit clair,
« intelligible, qui emploie le style convenable au
« sujet, qui n'ait pas un enthousiasme obscur et
« confus, qui ne cherche point à traiter la physique
« en phrases poétiques, qui ne se perde point en

« systèmes extravagants. Nous sommes dans la
« fange des siècles pour tout ce qui regarde le bon
« goût. Par quelle fatalité est-il arrivé que le siècle
« où l'on pense soit celui où l'on ne sait plus écrire ?
« Notre nation est trop ridicule. Buffon s'est décré-
« dit à jamais avec ses molécules organiques fon-
« dées sur la prétendue expérience d'un malheureux
« jésuite. Je ne vois partout que des systèmes de
« Cyrano de Bergerac dans un style obscur et am-
« poulé. En vérité il n'y a que vous qui ayez le
« sens commun. Je vous embrasse bien tendrement,
« mon cher ami, vous qui empêchez que ce siècle
« ne soit la chiasse du genre humain (1) ».

Revenons à Jean-Jacques Rousseau.

Cet écrivain naquit à Genève d'un horloger protestant. Ses premières années se passèrent à lire tour à tour des romans de mauvais goût, qui lui faussèrent l'esprit, et les œuvres de Plutarque qui n'eurent pas la vertu de le lui redresser.

Placé chez un ministre, il apprit un peu de latin et contracta, comme il le dit lui-même, des habitudes vicieuses. Devenu clerc du greffier de Genève, il ne tarda pas à se faire renvoyer, à cause de son manque d'aptitudes pour le travail qui lui était confié.

Il entra alors en apprentissage chez un graveur qui le brutalisait à tout propos. Le résultat de ces mauvais traitements fut d'ajouter encore aux défauts qu'il avait déjà. De son aveu, il devint fainéant, menteur, et peu délicat en matière de justice.

(1) Correspondance.

Fatigué d'une existence qui n'avait rien de séduisant, il quitte Genève à la dérobée et se rend à Annecy, où M^{me} de Warens l'accueille avec bienveillance. Cette généreuse protectrice, qui s'était, depuis peu, convertie au catholicisme, essaya de ramener le jeune vagabond au giron de l'Eglise. En conséquence elle l'envoya à Turin, à l'hospice des catéchumènes, pour y être instruit des vérités de la religion. La vie régulière qu'il était forcé de mener dans cet établissement lui fut bientôt à charge. Aussi se hâta-t-il de faire son abjuration, afin de recouvrer son ancienne liberté.

En sortant de l'hospice des catéchumènes, il entre, comme laquais, chez M^{me} de Vercellis, où il commet un vol, dont il accuse une pauvre servante. Chassé pour ce méfait, il parvient à se faire accepter chez M. le comte de Gouvion, qui se voit contraint de le renvoyer à son tour.

Ne sachant à quel saint se vouer, il retourne chez M^{me} de Warens. Cette femme charitable le fait entrer au séminaire, espérant que sous l'heureuse influence d'une bonne éducation et des sages conseils qui lui seront donnés, il prendra goût pour la carrière ecclésiastique. Ses maîtres durent bientôt le rendre à sa protectrice, qui l'accueillit de nouveau et le confia au maître de musique de la cathédrale. Son professeur étant parti pour la France, Rousseau l'accompagna jusqu'à Lyon et l'abandonna à l'improviste, au moment où ce malheureux venait d'être frappé d'une attaque d'épilepsie au milieu d'une rue. « En me perdant », dit

Jean-Jacques Rousseau, « il perdait le seul ami qui
« lui restât ».

De retour à Annecy, il apprend le départ de M^{me} de Warens. Il se rend alors à Lausanne où il se met à enseigner la musique, avant de la savoir lui-même.

Contraint de quitter cette ville, il va à Paris, mais n'y séjourne que fort peu de temps. Il gagne de nouveau la Suisse, et se dirige de là sur Chambéry, où il retrouve M^{me} de Warens, qui lui fait donner un emploi dans le cadastre. Ce moyen d'existence, lui paraissant trop régulier, il y renonce et redevient professeur de musique.

La baronne craignant pour son protégé les séductions auxquelles l'exposait cette profession, ne trouva rien de mieux, pour le soustraire aux tentations, que de se livrer à lui, s'il faut en croire Jean-Jacques. Le philosophe a payé sa dette de reconnaissance envers M^{me} de Warens, en la diffamant d'une manière inqualifiable aux yeux de la postérité.

Dégoûté de la musique, il se passionne tout à coup pour les échecs et étudie ce jeu durant plusieurs mois, sans parvenir à le connaître.

Quelque temps après, s'imaginant qu'il a un polype au cœur, il va, sous le nom de Dudding, consulter les professeurs de l'école de Montpellier. Les docteurs de la Faculté s'étant moqués de lui et de son polype, il retourne auprès de M^{me} de Warens, qui le fait placer comme précepteur chez M. de Mably, grand prévôt de Lyon. Là il devient

amoureux de la mère de ses élèves. Ne pouvant donner un libre cours à la passion qui le dévore, il trouve le moyen de calmer sa douleur, en volant les vins fins de M. de Mably.

Fatigué du préceptorat, il quitte Lyon et se dirige vers Paris, où nous le voyons se lier avec les philosophes. Fontenelle, Diderot, Buffon, Voltaire, l'abbé Mably et Mariveaux étaient ceux qu'il voyait le plus habituellement.

Ses nouveaux protecteurs, désireux de lui procurer quelques ressources, le font entrer comme valet de chambre et secrétaire particulier chez l'ambassadeur de France à Venise, qui le chasse quelque temps après, sans lui payer ses gages.

De retour à Paris, il s'amourache d'une fille d'auberge, nommée Thérèse Levasseur, dont il a cinq enfants, qu'il envoie à l'hôpital, afin de s'épargner le souci de les nourrir.

Il essaya, mais en vain, d'apprendre à lire à cette femme. Il avoue que, malgré ses efforts, Thérèse Levasseur ne put jamais parvenir à connaître les chiffres et à distinguer les heures sur le cadran d'une pendule.

Lorsque parut l'*Encyclopédie*, ses amis lui confièrent la rédaction des articles de musique. S'il faut l'en croire, il les fit vite et fort mal.

Son discours sur le *progrès des sciences et des arts*, eut un succès auquel, probablement, il ne s'attendait guère. A partir de ce moment, il devint l'adversaire acharné des idées reçues et ne cessa de

battre en brèche les grands principes qui sont la base de tout ordre social.

Vers 1753, il fait de nouveau le voyage de Genève, abjure le catholicisme, se prend d'un bel amour pour une femme mariée, qui dépassait la quarantaine, et écrit, sous l'influence de cette passion, sa *Nouvelle Héloïse* et son roman d'*Emile*.

On imprima ces deux ouvrages en Hollande; mais il est bon de faire observer que M. de Malesherbes, directeur de la librairie en France, recevait secrètement les épreuves et les corrigeait de sa propre main.

Emile fut brûlé à Genève et à Paris et Jean-Jacques Rousseau décrété de prise de corps. Grâce au maréchal de Luxembourg, qui lui facilita le moyen de s'évader, il put se réfugier en Suisse, où il s'affubla d'un costume oriental. C'est là qu'il écrivit ses *lettres de la Montagne*, dans lesquelles il attaque violemment les magistrats de Genève.

Rousseau est le type de l'incohérence et de la contradiction dans les idées. Il a successivement plaidé le pour et le contre en philosophie comme en religion. Tel est pourtant l'homme que la Corse et la Pologne choisirent comme législateur, et à l'école duquel se sont formés nos faiseurs de constitutions.

L'existence de Diderot, un autre chef de la secte philosophique, est tout aussi irrégulière que celle de Rousseau. Sorti du séminaire, après avoir porté la soutane et fait une partie de ses études théologiques, il débute dans le monde à la façon des

bohêmes, vivant d'expédients et cherchant dans le scandale de ses écrits un succès qu'il n'osait demander à son talent. Les premiers ouvrages qu'il publia sont d'une immoralité dégoûtante.

Un écrivain peu suspect, l'abbé Sabatier, porte sur Diderot le jugement qu'on va lire :

« Auteur plus prôné que savant, plus savant
« qu'homme d'esprit, plus homme d'esprit qu'homme
« de génie ; écrivain incorrect, traducteur infidèle,
« métaphysicien hardi, moraliste dangereux, mau-
« vais géomètre, physicien médiocre, philosophe
« enthousiaste, littérateur enfin qui a fait beaucoup
« d'ouvrages, sans qu'on puisse dire que nous
« ayons de lui un bon livre : telle est l'idée qu'on
« peut se former de Diderot, quand on l'apprécie en
« lui-même, sans se laisser éblouir par les déclara-
« tions des avortons de la philosophie, dont il a
« fait entendre le premier les grands hurlements
« parmi nous. Il faut que la vérité ait changé de
« nature depuis qu'il a entrepris de nous l'en-
« seigner. Ses principaux effets sont d'éclairer, de
« saisir, de pénétrer : les vérités de Diderot n'ont
« aucun de ces caractères. Lycophron protestait
« publiquement qu'il se pendrait, s'il se trouvait
« quelqu'un qui pût entendre son poëme de la
« *prophétie de Cassandre* : on dirait que notre pro-
« phète moderne a fait le même serment (1) ».

Le grand Frédéric, bien qu'affilié aux démou-
lisseurs du XVIII^e siècle, ne laisse pas que d'apprécier
Diderot avec une brutalité de langage à nulle autre

(1) Sabatier : *Les trois siècles de la littérature française.*

pareille : « On dit qu'à Pétersbourg », écrit le sophiste couronné, « on trouve Diderot raisonneur, « ennuyeux. Il rabâche sans cesse les mêmes « choses. Ce que je sais, c'est que je ne pourrais « soutenir la lecture de ses ouvrages, tout intré-
« pide lecteur que je suis. Il y règne un ton suffi-
« sant, une arrogance qui révolte l'instinct de ma
« liberté (1) ».

La Mettrie, dont le nom est assez connu pour que nous soyons dispensé de faire sa biographie, mourut d'un excès de table en 1751. Dans son *Discours sur le bonheur*, il pose en principe que l'homme doit s'efforcer d'étouffer le remords et se livrer à tous ses penchants. Il conseille au brigand de vivre de son industrie, au tyran d'égorger ses sujets, s'il y trouve quelque jouissance, au débauché de s'abreuver à longs traits à la coupe des plaisirs.

Telle est en peu de mots la morale de ce réformateur qui « faisait des livres sans dessein », dit Mauptuis, « sans s'embarrasser de leur sort, et quel-
« quefois sans savoir ce qu'ils contenaient ». « Tous
« ses ouvrages », écrit de son côté le marquis d'Ar-
gens, « sont d'un homme dont la folie paraît à
« chaque pensée, et dont le style démontre l'ivresse
« de l'âme ; c'est le *vice* qui s'explique par la
« démence : La Mettrie était fou au pied de la
« lettre (2) ».

Celui qui juge avec cette sévérité le lecteur de Frédéric n'avait ni une foi bien vive ni une vertu farouche.

(1) Correspondance. — (2) *Ibid.*

Déshérité par son père, à cause de son inconduite, le marquis d'Argens embrassa d'abord la carrière des armes, qu'il fut obligé d'abandonner à la suite d'une chute de cheval. Il passa alors en Hollande, où il vécut pendant quelque temps du travail de sa plume. Frédéric II, lorsqu'il fut monté sur le trône, se l'attacha comme chambellan. Voltaire n'avait pour son talent d'écrivain qu'une estime fort médiocre. Il ne l'appelait jamais que *l'insensé d'Argens*. Ecrivant au roi de Prusse, le 1^{er} mars 1771, il faisait de son confrère en incrédulité cette oraison funèbre : « On m'a dit que
« d'Argens est mort ; j'en suis très-fâché ; c'était
« un impie très-utile à la bonne cause, malgré tout
« son bavardage (1) ». Le 16, Frédéric lui répond :
« Le pauvre Isaac est allé retrouver son père
« Abraham en paradis ; son frère d'Eguille, qui est
« dévot, l'avait lesté pour ce voyage, et *l'infâme*
« s'érige des trophées (2) ».

Nous nous bornerons, en ce qui concerne d'Alembert, que nos lecteurs connaissent déjà, à citer le jugement qu'en a porté un auteur contemporain. Cet écrivain lui reproche de « cacher sous le masque de
« la modération, toutes les convulsions d'un amour-
« propre outré et vindicatif ; une grande apparence
« de zèle pour la vérité et la gloire des lettres, et
« dans le fond la fausseté la plus raffinée, et la
« vanité d'un mérite de coterie ».

D'Alembert fut l'âme de l'Encyclopédie, cette vaste compilation destinée à battre en brèche

(1) Correspondance. — (2) *Ibid.*

toutes les vérités religieuses et sociales dont les philosophes poursuivaient la destruction. Diderot a qualifié cette babel scientifique et littéraire « un « gouffre où des espèces de chiffonniers jetèrent « pêle-mêle une infinité de choses mal vues, mal « digérées, bonnes, mauvaises, incertaines et tous « jours incohérentes et disparates, etc. » « On a « employé », poursuit-il, « une race détestable de « travailleurs, qui ne sachant rien, et se piquant « de savoir tout, cherchèrent à se distinguer par « une universalité désespérante, se jetèrent sur « tout, brouillèrent tout, gâtèrent tout, etc., etc. »

Par arrêt du conseil du roi, en date du 7 février 1752, les deux premiers volumes de cette publication furent supprimés comme *renfermant des maximes tendantes à détruire l'autorité royale, à établir l'esprit d'indépendance et de révolte, et, sous des termes obscurs et équivoques, à relever les fondements de l'erreur, de la corruption des mœurs, de l'irréligion et de l'incrédulité.*

CHAPITRE XVII.

SOMMAIRE. — Ce qu'il faut penser des souverains et des cours de l'Europe à cette époque. — Famille régnante de Russie. — Pierre le Grand. — Son immoralité et ses crimes. — Ce qu'en disent ses propres historiens. — Catherine Alfendey lui succède. — Elle meurt de ses excès. — Pierre II. — L'impératrice Anne. — Ses amours avec le petit-fils d'un palefrenier. — La duchesse de Brunswick exerce le pouvoir comme régente à la mort d'Anne Iwanowna. — Elle est chassée du pouvoir à cause de ses débauches. — Elisabeth lui succède. — Elle se marie secrètement avec un grenadier. — Son ivrognerie. — Pierre III. — Catherine II, sa femme, le fait étrangler par ses amants et s'empare du trône. — Vie scandaleuse de cette impératrice. — Origine de la dynastie prussienne. — Albert de Brandebourg, le moine apostat. — Frédéric-Guillaume I^{er}. — Son avarice et sa brutalité. — Le grand Frédéric. — Ses mœurs. — Partage de la Pologne. — Ce qu'en pensait Marie-Thérèse. — Extravagances de Joseph II, empereur d'Allemagne. — Etat de décadence morale des autres familles souveraines. — Louis XV. — Ses heureux débuts. — Ses courtisans l'entraînent dans une vie de débauche. — Ce qu'il faut penser du Régent. — Rôle infâme que joue le duc de Richelieu. — Le règne des courtisanes. — Maladie du roi à Metz et son repentir. — La Pompadour. — Le Parc-aux-Cerfs. — Détails empruntés à Sismondi. — Désordres de la noblesse. — La du Barry. — Dernière maladie et mort de Louis XV. — Vertus de son successeur.

Les souverains étaient dignes de leur époque et des écrivains dont nous venons de parler.

Sur le trône de Russie, on a vu se succéder sans interruption, depuis le règne de Pierre le Grand jusqu'à celui de Catherine II, les crimes les plus abominables. Ce monarque si vanté par la plupart des historiens joignit à des qualités incontestables, mais étrangement surfaites, une immoralité révoltante et la cruauté la plus inouïe. Il épousa d'abord Eudoxie Lapouchin, dont il eut un fils. Bientôt

il la renvoie pour la fille d'un brasseur de Moscou, qu'il répudie à son tour, et finit par faire une impératrice de Catherine Alfendey, jeune paysanne de Livonie. Cette femme lui donna trois enfants, dont deux filles et un garçon. Désireux de laisser le trône à ce dernier, au détriment du fils d'Eudoxie Lapouchin, il fit juger et condamner à mort l'héritier légitime de la couronne.

Le lendemain de la sentence, le malheureux prince était exécuté de la main même de son père. Les amis de la victime furent roués, et son confesseur eut la tête tranchée.

Pierre mourut sans laisser de testament, quoique l'on ait écrit le contraire.

Voici le jugement qu'en a porté un écrivain dont la bienveillance pour ce monarque ne saurait être contestée.

« Placé sur le trône pour faire observer les lois,
« et pour punir le crime, mais né dans un pays qui
« avait adopté pour la punition des coupables la
« cruelle sévérité des orientaux, il confondit plu-
« sieurs fois la justice avec une rigueur féroce qui
« révolte l'humanité. Persuadé que le crime ne doit
« pas rester impuni, il comprit quelquefois tant
« d'accusés dans sa vengeance, qu'il dut y enve-
« lopper des innocents. Monarque, il faisait trem-
« bler ses peuples ; homme, il descendait jusqu'à la
« familiarité avec les derniers de ses sujets. Protec-
« teur de la religion, il donna des lois pour obliger
« les Russes à remplir les devoirs extérieurs du
« christianisme ; ennemi du clergé, il profana les

« cérémonies de la religion, pour rendre les prêtres
« ridicules. Sensible à l'amitié, il laissait oublier
« à ses amis qu'il était leur maître ; colère, emporté,
« capricieux, il les terrassait, les frappait de la
« main et de la canne ; furieux dans l'ivresse, il
« tira quelquefois l'épée contre eux... Réforma-
« teur, il voulait inspirer à la nation des mœurs
« plus douces et plus décentes ; entraîné par ses
« penchants et par l'exemple des étrangers, il leur
« laissait voir le souverain plongé dans la débauche,
« ami des plaisirs grossiers, livré à des vices crapu-
« leux (1) ».

Ailleurs, le même écrivain nous raconte de ce prince un fait qu'il est difficile de qualifier : « Il
« fit du Pape », dit-il, « le principal personnage
« d'une fête burlesque. Nous avons vu que déjà,
« depuis un grand nombre d'années, il s'était joué
« souvent, dans des parties de débauche, du chef
« si longtemps respecté de l'Eglise russe. Pierre
« s'avisa, en 1718, de transporter sur la personne
« du Pape le ridicule qu'il avait jeté sur le pa-
« triarche. Il avait à sa cour un fou, nommé Zotof,
« qui avait été son maître à écrire. Il le créa
« prince-pape. Le pape Zotof fut intronisé en
« grande cérémonie par des bouffons ivres ; quatre
« bègues le haranguèrent ; il créa des cardinaux,
« il marcha en procession à leur tête. Les Russes
« virent avec joie le Pape avili dans les jeux de
« leur souverain ; mais ces jeux indisposèrent les
« cours catholiques et surtout celle de Vienne.

(1) Lévêque : *Histoire de Russie, tirée des chroniques originales.*

« Ces fêtes n'étaient ni galantes ni ingénieuses. « L'ivresse, la grossièreté, la crapule y présidaient (1) ».

« Le premier pape moscovite », dit l'abbé Rohrbacher, « Pierre I^{er}, traita les Russes plus en bêtes qu'en hommes, plus en boucher qu'en pasteur. Il avait aboli le patriarcat de Russie, importé de Constantinople. En 1725, voulant faire couronner impératrice la femme Marthe ou Catherine du soldat suédois, il s'adressa à l'archevêque de Novogorod, primat de Russie ; celui-ci crut l'occasion favorable pour faire rétablir le patriarcat en sa faveur ; il remontra au czar qu'une aussi auguste cérémonie acquerrait bien plus de solennité par la présence d'un Patriarche. Pour toute réponse le czar le bâtonna : c'était sa manière d'avertir les gens dont il n'était pas content. L'archevêque le comprit et il ne fut plus question de patriarcat. Une lubie de Pierre I^{er} coûta bien du sang à la Russie : ce fut la réforme de l'habit et de la barbe. Il obligea les Russes à s'habiller et à se raser comme les Allemands, et pour les y amener il fit couper la tête à plus de huit mille individus ; lui-même fut le maître bourreau. Un jour, dans un grand repas, après avoir beaucoup bu, suivant sa coutume, il fit amener des prisons une vingtaine de strélitz, et à chaque rasade il coupait la tête à un de ces infortunés, aux grands applaudissements de sa cour. Du reste, cela peut-il étonner de la part d'un père qui a égorgé son propre fils ? Ce qui étonne, c'est que

(1) Lèveque : *Histoire de Russie, tirée des chroniques originales.*

Voltaire ait dissimulé ces faits dans son histoire ou plutôt son roman de Pierre le Grand. Frédéric II, encore prince royal de Prusse, les lui avait cependant fait connaître par des Mémoires authentiques ; il lui avait dit : « Le czar vous apparaîtra dans cette « histoire bien différent de ce qu'il est dans votre « imagination... Un concours de circonstances « heureuses, des événements favorables et l'ignorance des étrangers ont fait du czar un fantôme « héroïque, de la grandeur duquel personne ne s'est « avisé de douter. Le czar n'avait aucune teinture « d'humanité, de magnanimité et de vertu ; il avait « été élevé dans la plus crasse ignorance ; il n'agissait que selon l'impulsion de ses passions déréglées ». Voilà ce que dit Frédéric, mais ce que Voltaire, adulateur de *sa déesse Catau*, n'a osé répéter. En un mot, Pierre I^{er} civilisa les Russes à l'instar d'un bourreau, à coups de hache et de bâton, pour les choses matérielles (1) ».

Catherine Alfendey succéda à son mari. Elle régna deux ans et demi. De fréquents excès de vin de Tokai, joints à un cancer et à une hydropisie, hâtèrent la mort de la czarine.

Après elle, Pierre II monta sur le trône. Il était fils du malheureux prince Alexis, que son père priva tout à la fois de la couronne et de la vie. A peine arrivé au pouvoir, le jeune souverain retira ses bonnes grâces à Menzikoff, premier ministre et amant de l'impératrice défunte. Envoyé en Sibérie avec sa famille, le général y mourut en 1729.

(1) Rohrbacher : *Histoire de l'Eglise*.

Un an après, la petite vérole emportait le czar, auquel succéda la princesse Anne, fille d'Iwan, et nièce de Pierre I^{er}.

La nouvelle souveraine était veuve et duchesse de Courlande. Son premier soin fut d'exiler ceux qui avaient eu les faveurs de Pierre II. Le petit-fils d'un palefrenier, Ernest-Jean de Biven, auquel se prostituait la czarine, fut revêtu d'un pouvoir à peu près illimité. Il en usa pour faire mourir plus de onze mille Russes du dernier supplice, et en proscrire deux fois autant.

Anne Iwanowna appela auprès d'elle une de ses nièces et la maria au duc de Brunschwick. De ce mariage naquit un prince nommé Iwan. A la mort de l'impératrice, cet enfant fut élu empereur, sous la régence de sa mère. Celle-ci s'étant brouillée avec son mari, à cause de ses débauches, une conspiration lui arracha le pouvoir et fit passer le sceptre à Elisabeth, seconde fille de Pierre le Grand.

Cette princesse, qui ne voulait pas d'un mariage officiel, épousa secrètement un grenadier des gardes, naturellement peu sévère pour les caprices amoureux de son épouse. Elle avait coutume de boire outre mesure, et ses femmes étaient souvent obligées de la porter au lit.

A sa mort, qui eut lieu en 1762, le fils de sa sœur Anne Petrowna, fut couronné empereur, sous le nom de Pierre III.

Ce prince avait épousé une fille du gouverneur de Stettin, connue sous le nom de Catherine II. La jeune souveraine ne brillait pas par la sévérité des

mœurs. Elle accorda tour à tour ses faveurs à Stanislas Poniatowski, à Grégoire Orlow, et à Soltikow. Elle eut de ce dernier un fils qui lui succéda, sous le nom de Paul, et fut le père d'Alexandre, de Constantin et de Nicolas, l'avant-dernier empereur de Russie.

Irrité des désordres de sa femme, Pierre III résolut de la répudier et de reconnaître pour héritier le prince Iwan, qu'Elisabeth avait dépouillé. Catherine le prévint et le fit étrangler par ses courtisans, dans la nuit du 8 au 9 juillet 1762. Deux ans plus tard, Iwan mourait de mort violente. Quant à l'impératrice, elle poursuivit le cours de sa vie de désordres jusqu'à la fin de son règne, se prostituant sans pudeur à ceux de ses courtisans qui avaient le privilège de lui plaire.

Pour nous résumer, nous dirons, avec l'abbé Rohrbacher, que les despotes moscovites ont fait reculer de plusieurs siècles la civilisation des peuples soumis à leur sceptre. « Les sauvages de l'Océanie », continue le même écrivain, « sont moins éloignés du royaume de Dieu : témoin la papesse Catherine, séparée de son mari et vivant avec un autre, dont elle hâte la mort ; témoin la papesse Elisabeth, plongée dans l'ivrognerie et la débauche ; témoin la papesse Catherine d'Anhalt, infectant tous les peuples par le scandale de ses adultères. Pour se justifier, elle achète les bibliothèques de Diderot, de d'Alembert et de Voltaire, dont effectivement les principes de morale canonisent tous les crimes. Comment la nation russe,

« ainsi enveloppée, circonvenue, faussée par une
« barbarie savante et philosophique, pourra-t-elle
« jamais s'en déprendre (1) ? »

Que dirons-nous de la dynastie prussienne ? Tout le monde sait que son fondateur fut un moine apostat. Albert de Brandebourg, grand-maître des chevaliers de l'Ordre Teutonique, imitant l'exemple de Luther, abandonna le catholicisme, épousa Dorothée, fille du roi de Danemark, et s'empara du duché de Prusse, qu'il légua à ses descendants. En 1701, l'électeur de Brandebourg fut couronné roi sous le nom de Frédéric I^{er}.

Frédéric Guillaume I^{er}, son fils, est un type achevé d'avare et de despote. Voltaire l'appelle un vandale qui, pendant tout son règne, n'a songé qu'à amasser de l'argent. « Jamais sujets », continue-t-il, « ne furent plus pauvres que les siens et « jamais roi ne fut plus riche. Il avait acheté à vil « prix une grande partie des terres de sa noblesse, « laquelle avait mangé bien vite le peu d'argent « qu'elle en avait tiré ».

A peine arrivé au trône, il vendit tout ce qu'il y avait de précieux au château, dans un but de spéculation. Un bouffon devint président de l'académie des sciences, et une tabagie fut le lieu où, chaque soir, il donnait rendez-vous à ses officiers pour fumer et boire de la bière.

Son fils, devenu plus tard Frédéric II, était continuellement en butte à ses brutalités. Ayant eu la mauvaise inspiration de s'y soustraire par la fuite,

(1) Rohrbacher : *Histoire de l'Eglise*.

son père le condamna à mort. Ce ne fut pas sans peine qu'il échappa au dernier supplice. Celui de ses amis qui avait été le confident de son projet d'évasion fut exécuté sans pitié.

Quant à Frédéric II, auquel on a donné l'épithète de grand, nos lecteurs le connaissent en partie. Ses admirateurs eux-mêmes avouent qu'il n'aima jamais personne. Il reportait sur les chiens dont son palais était rempli toutes ses affections. Il avait pour compagnon de lit l'un de ces quadrupèdes.

Dans chaque demeure royale, on trouvait des statues d'Antinoüs, le favori sodomite d'Adrien. S'il faut en croire Voltaire, le Roi-Philosophe ne voyait pas avec déplaisir qu'on le comparât à cet empereur, l'un des monarques les plus dépravés de l'antiquité païenne.

Il eut pour successeur Frédéric Guillaume II. Ce prince épousa successivement trois femmes, sans que la mort ne lui en eût enlevé aucune. Il avait, en outre, un nombre considérable de concubines.

Le partage de la Pologne est un crime politique dont la responsabilité pèse de tout son poids sur Frédéric II et la grande Catherine. A notre époque, ce genre de forfaits n'est pas flétri comme il devrait l'être, car le droit de la force a remplacé en Europe l'ancien droit des gens, que le christianisme avait apporté dans le monde.

Marie-Thérèse protesta contre l'iniquité dont la Prusse et la Russie contraignirent l'Autriche à être solidaire.

Voici ce qu'elle mandait à Kaunitz, premier mi-

nistre de son fils, Joseph II : « Lorsque tous mes
« pays étaient attaqués et que je ne savais plus du
« tout où je pourrais tranquillement faire mes
« couchés, je m'appuyais sur mon bon droit et sur
« l'assistance de Dieu ; mais dans cette affaire, où
« non-seulement le droit manifeste crie vengeance
« contre nous au ciel, mais où toute équité et la
« saine raison sont contre nous, je dois confesser
« que de ma vie je ne me suis trouvée dans une telle
« angoisse et que je rougis de me laisser voir. Le
« prince doit considérer quel exemple nous donnons
« à tout l'univers lorsque, pour un misérable lam-
« beau de la Pologne ou de la Moldavie et de la
« Valachie, nous risquons notre honneur et notre
« réputation. Je vois bien que je suis seule et non
« plus en vigueur ; c'est pourquoi je laisse aller
« l'affaire son chemin, mais non sans le plus vif
« chagrin de ma part ».

Lorsqu'on lui présenta le projet de démembrement, projet qu'elle devait signer, si elle voulait ne pas être assaillie par les armées de la Russie et de la Prusse (1), elle écrivit : « *Placet*, puisque
« tant de grands et savants personnages le veulent ; mais, lorsque je serai déjà morte depuis
« longtemps, on saura par expérience ce qui résultera de cette violation de tout ce qui a été jusqu'alors saint et juste ».

Joseph II, héritier de Marie-Thérèse, était loin de posséder les qualités éminentes de sa mère. Sa manie d'innover fut pour l'Autriche une cause de

(1) *Biographie universelle*, art. Marie-Thérèse.

perturbation, et, pour lui-même, une source continue de graves ennuis.

Du vivant de leur mère, Joseph et Léopold avaient donné le signal des réformes religieuses.

L'abbé Rohrbacher résume ainsi, dans son *Histoire de l'Eglise*, les faits et gestes de ces deux princes au début de leur carrière :

« On avait changé, en beaucoup d'endroits, les
« professeurs de théologie pour en substituer
« d'autres qui eussent les idées de Fébronius et de
« Jansénius. On était allé jusqu'à ôter aux évêques
« la direction de leurs séminaires et le choix des
« théologiens qui devaient y enseigner. A la mort
« de Marie-Thérèse ce fut bien pis ; on vit se suc-
« céder avec rapidité les lois les plus étranges sur
« les matières qui dépendent le moins de l'autorité
« civile. On frappa d'abord les religieux ; on leur
« défendit d'obéir à leurs supérieurs étrangers ;
« on supprima beaucoup de couvents ; on s'empara
« de leurs revenus ; on défendit de recevoir des
« novices. On favorisa les protestants à tel point
« que dans bien des contrées on se persuada que
« l'empereur allait embrasser leur secte. Le clergé
« eut ordre de donner le cadastre de ses revenus.
« Il ne fut plus permis de recourir à Rome pour
« les dispenses de mariage. Le *placet* impérial fut
« prescrit pour toutes les bulles, brefs ou rescrits
« venant de Rome. Les évêques eurent défense de
« conférer de quelque temps les ordres. Enfin
« c'était une suite non interrompue de règlements
« qui changeaient tous les usages et renversaient

« la discipline. L'attention du réformateur s'étendait sur les plus petits objets ; il supprimait des confréries, abolissait les processions, retranchait des fêtes, prescrivait l'ordre des offices, réglait les cérémonies, le nombre des messes, la manière dont devaient se dire les saluts et jusqu'à la quantité de cierges qu'on devait allumer aux offices. Aussi Frédéric II l'appelait-il *mon frère le sacristain* (1) ».

Les autres cours de l'Europe étaient le théâtre de scandales inouïs, et si l'impiété ne s'y étalait pas ouvertement comme en Russie, en Prusse et en Autriche, on aurait tort d'en conclure qu'on l'y voyait de mauvais œil.

La maison qui avait précédé Philippe V sur le trône d'Espagne venait de s'éteindre étouffée par le sensualisme. Le petit-fils de Louis XIV suivit la même voie. Sa vie est un mélange perpétuel de libertinage et de mysticisme, d'hypocondrie et de plaisirs bruyants.

« Les monstrueuses débauches de Jean V, roi de Portugal », dit Sismondi, « malgré le soin qu'il prenait de s'y faire toujours accompagner par son confesseur et son médecin, ont empreint sur la figure de ses descendants les marques d'un mauvais sang, et dans leur cerveau des germes toujours renaissants de folie. La maison Farnèse, à Parme, avait disparu, étouffée dans l'obésité ; la maison des Médicis était près de finir à Florence, et son dernier représentant, Jean-Gaston de Mé-

(1) Rohrbacher : *Histoire de l'Eglise*.

« dicis, ne quittait plus le lit, où il était retenu par
« les conséquences des débauches les plus infâmes...
« Auguste II, roi de Pologne et électeur de Saxe,
« avait étonné l'Europe par un faste de débauche
« inouï ; ce prince, mettant à l'enchère toutes les
« dignités de la république, rapace avec ses sujets
« qu'il accablait d'impôts, cruel et perfide au besoin,
« prodigue avec plus de profusion que de goût
« dans les monuments dont il ornait Dresde, ne
« s'était cependant fait un nom que par le nombre
« de ses maîtresses et de ses enfants naturels. Il
« n'avait laissé à son fils Auguste III, qu'un sang
« dégénéré, avec tous les vices de la faiblesse et de
« la fausseté (1) ».

La cour de Naples était successivement dominée par deux ministres ambitieux et dépourvus de principes, grâce à la faiblesse de caractère et à l'incapacité de Ferdinand IV. En Portugal, le pouvoir était exercé d'une manière absolue par le marquis de Pombal, dont la vie tout entière ne fut qu'un long tissu de crimes.

Nous serions heureux de pouvoir constater que la noblesse et le gouvernement Français étaient restés fidèles aux traditions du passé. Mais en France comme ailleurs, les chefs de la nation subissaient l'influence de la secte philosophique et scandalisaient les populations par la plus honteuse immoralité.

Cet état de choses date surtout de la régence. Philippe d'Orléans a contribué plus que tout autre

(1) Sismondi : *Histoire des Français*.

à la décadence morale de notre pays et à l'invasion du scepticisme religieux. Nous ne pouvons mieux faire connaître ce prince qu'en citant le jugement qu'en a porté Saint-Simon, l'un de ses admirateurs et de ses panégyristes :

« Il s'accoutuma », dit-il, « à la débauche, jusqu'à
« ne pouvoir s'en passer ; et il ne s'y divertissait
« qu'à force de bruit, de tumulte et d'excès. C'est
« ce qui le jeta à en faire souvent de si étranges et
« de si scandaleuses, et, comme il voulait l'emporter
« sur tous les débauchés, à mêler dans ses parties
« les discours les plus impies, et à trouver un raf-
« finement précieux à faire les débauches les plus
« inouïes aux jours les plus saints. Plus on était
« constant, ancien, outré en débauche, plus il con-
« sidérait cette sorte de frénésie. . . Il s'était piqué
« d'avoir cherché à voir le diable, quoiqu'il avouât
« qu'il n'avait jamais pu y réussir, mais, épris de
« M^{me} d'Argenton, et vivant avec elle, il trouva
« d'autres curiosités trop approchantes, et sujettes
« à être plus sinistrement interprétées. On consulta
« des verres d'eau devant lui, sur le présent et sur
« l'avenir (1) ».

« Pour fixer », dit un autre écrivain, « le temps
« où l'irrégion a pris son essor en France, il faut
« remonter à cette régence fameuse, où la race du
« nouveau Jéroboam travaillait déjà à réaliser la di-
« vision du manteau du prophète (2) ».

La dépravation de la noblesse entraîna la dépravation du roi. Louis XV était doué de grandes qua-

(1) Saint-Simon : *Mémoires*. — (2) L'abbé Denina ; *III Reg.*, 11.

lités. Il aimait les sciences, les lettres et les arts. Mieux entouré et mieux conseillé, il eût fait de son règne une des époques les plus glorieuses de notre histoire.

Jusqu'en 1730, Louis XV vécut avec la reine dans l'union la plus parfaite. Cette vie régulière du souverain contrariait les flatteurs et imposait aux courtisans une gêne qui leur paraissait lourde. Ils résolurent donc de mettre un terme à cet état de choses. Le premier soin des conjurés fut d'inspirer au roi l'amour du jeu et de la table, persuadés que le reste viendrait par surcroît.

Le duc de Richelieu, M^{me} de Tencin, nonne défroquée du couvent de Montfleury, et M^{lle} de Charolais se donnèrent la mission de dépraver le roi.

Louis XV se tint d'abord en garde contre les pièges qui lui étaient tendus. Mais à la suite d'une orgie nocturne, il rompit avec sa timidité naturelle et lâcha la bride à ses passions.

La famille de Nesle prostitua ses filles, au nombre de cinq, et les livra successivement aux caprices criminels du souverain.

En 1744, Louis XV tomba malade à Metz. Le duc de Richelieu, craignant que le monarque ne se convertît, eut soin d'écarter les prêtres et d'appeler auprès de lui les duchesses de Lauragais et de Châteauroux, les deux favorites du moment.

Un prince du sang intervint alors et fit comprendre à Louis XV la gravité de son état. Effrayé du péril qui le menaçait, le roi consentit à

l'expulsion des deux courtisanes, reçut les derniers Sacrements et manifesta un repentir sincère de ses fautes.

Voici quelles sont les réflexions que fait Sismondi à propos de cet événement :

« Le peuple », dit-il, « voit toujours avec blâme, « avec tristesse, avec dégoût, les mauvaises mœurs « des grands. Comme aucun vice ne trouble plus « la paix des ménages et le bonheur domestique que « le libertinage, chacun fait au roi l'application des « règles de conduite qu'il s'impose à lui-même ; un « sujet comprend mieux l'effet de ces désordres « privés que celui des crimes publics, et il est moins « disposé à lui pardonner ses torts envers sa femme « qu'une guerre injuste, une loi tyrannique ou la « violation des privilèges d'une province... Aussi « la conduite privée de Louis XV, depuis qu'elle ne « pouvait plus être soustraite aux regards du pu- « blic, avait-elle causé, en dehors de la cour et « dans la masse de la nation, une tristesse générale « et un grand dégoût ; mais on s'était rattaché à « lui quand on l'avait vu partir pour l'armée, quand « on avait annoncé qu'il allait combattre pour son « peuple et que les deux favorites n'avaient point eu « la permission de le suivre. Au bout d'un mois, il « est vrai, elles avaient couru après lui, mais c'était « sans sa permission ; d'ailleurs, elles avaient été « sévèrement punies, et leur humiliation, leur exil « à cinquante lieues de la cour, et la confession pu- « blique qu'avait faite Louis XV de son repentir, « étaient peut-être les actes de son règne qui lui

« avaient le plus concilié l'affection de ses sujets (1) ».

La conversion de Louis XV contrariait vivement le duc de Richelieu, qui chercha naturellement à lui faire contracter de nouvelles liaisons.

De cette époque date la fortune de M^{me} de Pompadour. Elle était fille d'un boucher nommé Poisson. Son mari, Lenormand d'Etioles, avait un emploi dans les finances et fermait volontairement les yeux sur les désordres de sa femme.

Vers cette époque, des émeutes eurent lieu dans les rues de Paris. Le roi mécontent voulut éviter de traverser la capitale pour aller de Versailles à Compiègne et fit construire la route qui porte encore le nom de *Chemin de la Révolte*.

Voici quelle était, d'après Sismondi, la cause de ces troubles :

« Des petites filles de neuf à douze ans, lorsqu'elles avaient attiré les regards de la police par leur beauté, étaient enlevées à leurs mères par plusieurs artifices, conduites à Versailles et retenues dans les parties les plus élevées et les plus inaccessibles des petits appartements du roi. Là il passait des heures avec elles ; chacune d'elles avait deux bonnes pour la servir ; le roi, toutefois, s'amusait à les habiller, à les lacer, à leur faire des exemples pour écrire ; aussi plusieurs arrivèrent-elles à avoir une écriture absolument semblable à la sienne. Il avait le plus grand soin de les instruire lui-même des devoirs de la religion ; il leur apprenait à lire, à écrire, à prier

(1) Sismondi : *Histoire des Français*.

« Dieu, comme un maître de pension. Il ne se las-
« sait pas de leur tenir le langage de la dévotion ; il
« faisait plus, il priait lui-même à deux genoux
« avec elles, toujours avec sa piété accoutumée ; et
« cependant, dès le commencement de cette édu-
« cation si soignée , il les destinait au déshon-
« neur (1) ».

Sismondi eût été plus exact en disant que tel était le but que se proposait l'entourage de Louis XV. Quant à l'infortuné monarque, il avait conservé, jusque dans ses écarts, une conscience assez droite pour qu'on ne puisse pas le soupçonner d'une préméditation de ce genre. Quoi qu'il en soit, leur éducation une fois terminée, ces jeunes filles étaient conduites à l'enclos du Parc-aux-Cerfs où elles devenaient la proie des plaisirs royaux. En sortant de ce sanctuaire du déshonneur et de la volupté, elles étaient mariées à des hommes faciles ou avides que séduisait l'appât d'une riche dot.

Ce sont ces enlèvements multipliés qui soulevèrent l'indignation publique et provoquèrent les troubles dont nous venons de parler.

Ces honteuses folies coûtèrent à la France des sommes considérables. Le déficit du trésor, ce déficit qui contribua si puissamment à détruire la royauté, remonte à cette époque.

Les mœurs de la noblesse ne ressemblaient que trop à celles du souverain. Sismondi en parle dans les termes qu'on va lire :

« Le dérèglement des mœurs, qui était affiché à

(1) Sismondi : *Histoire des Français*.

« la cour avec une impudence qu'on n'avait point
« égalée dans les siècles précédents, se reproduisait
« chez les courtisans à l'exemple du maître, et eux,
« à leur tour, contribuaient aussi à aliéner la nation
« de son gouvernement ; non-seulement ils cou-
« raient après toutes les voluptés illicites ; mais ils
« y mettaient leur gloire, et le renom de séducteur
« était celui qu'ils ambitionnaient le plus. Ils
« songeaient bien moins à l'amour, même aux dé-
« sirs, qu'aux succès de l'amour-propre ; ils se plai-
« saient à publier leurs bonnes fortunes et leurs
« perfidies ; souvent ils s'efforçaient de ternir la
« réputation des femmes les plus vertueuses , et
« c'était un des artifices les plus habituels du duc de
« Richelieu, de faire veiller ses équipages dans plu-
« sieurs quartiers à la fois, pour faire accroire qu'il
« avait des rendez-vous nocturnes dans des lieux
« où on ne le connaissait même pas. Le nombre des
« familles qui, à Paris, étaient troublées, étaient
« déshonorées par les désordres du roi et de ses
« courtisans, était donc très-considérable ; mais le
« scandale faisait encore plus d'ennemis à la cour
« que les offenses directes. Ceux que le peuple de-
« vait respecter s'étaient étudiés à se rendre
« méprisables, et, depuis que l'autorité semblait
« faire sa principale affaire de protéger le vice,
« la société marchait rapidement vers sa dissolu-
« tion (1) ».

La Providence ne ménageait pas au roi les aver-
tissements. La mort frappait à coups redoublés au-

(1) Sismondi : *Histoire des Français*.

tour de lui. En 1764, il perdait la Pompadour, cette misérable idole aux pieds de laquelle on avait vu se prosterner tous les coryphées de la philosophie, Voltaire et d'Alembert en tête. Ce n'est donc pas aux écrivains de la démagogie qu'il appartient de protester contre l'immoralité des classes dirigeantes, à cette époque, puisque les pères de la secte se sont vautrés dans la boue qui souillait la noblesse et ont bénéficié à qui mieux mieux d'un état de choses qu'ils auraient dû flétrir.

En 1765, le Dauphin mourut à son tour. Cet événement plongea le roi dans une grande tristesse.

« Ces deux morts », fait observer Sismondi, « avaient troublé l'imagination de Louis XV, d'autant
« plus que les excès de table et de libertinage auxquels il se livrait le portaient à la mélancolie dans
« l'intervalle entre ses débauches. Il n'avait plus de
« maîtresse déclarée, et, quoiqu'il n'eût pas renoncé à ses habitudes vicieuses, le Parc-aux-Cerfs
« était fermé. Il avait de longs entretiens avec la
« Dauphine, qui évidemment gagnait sur lui de l'influence ; il laissait voir plus de complaisance aux
« princesses ses filles ; surtout il semblait prêt à se
« livrer à des pratiques de dévotion ; un sermon le
« faisait tomber dans une profonde rêverie, et même
« les gens sages, même les jansénistes, tout scandalisés qu'ils étaient par sa vie précédente, s'alar-
« mèrent de ces symptômes de conversion (1) ».

Malheureusement, le 13 mars 1767, la Dauphine

(1) Sismondi : *Histoire des Français*.

mourait, elle aussi, et laissait de nouveau le roi en butte aux mauvais conseils de ses courtisans. Enfin, l'année suivante la reine descendait dans la tombe, après une vie abreuvée de dégoût.

Cette dernière perte fit éprouver au roi une vive douleur.

« Il entra dans la chambre où la reine venait
« d'expirer, il embrassa ses restes inanimés, et
« pendant plusieurs jours il pleura la reine, envi-
« ronné de ses filles, et parut absorbé par des pen-
« sées funèbres. Mais le réveil, après cet abatte-
« ment, fut honteux ; il laissa entendre à ceux qui
« l'approchaient qu'il voulait se distraire , qu'il
« voulait se consoler, et le Parc-aux-Cerfs fut rou-
« vert. Ce débauché presque sexagénaire , pour
« réveiller ses sens, se livra plus que jamais à l'in-
« tempérance (1) ».

Quelques personnes eurent la pensée de pousser Louis XV à se remarier. Mais le duc de Richelieu s'opposa à un projet qui, en ramenant le roi à des sentiments honnêtes, n'eût pas manqué de ruiner son crédit. Il engagea donc le souverain à reconnaître pour concubine une sorte de prostituée, que le comte du Barry épousa complaisamment, afin de sauver les apparences.

Les dames de la cour ne virent pas de bon œil une combinaison qui consistait à les exclure de l'étrange faveur dont Louis XV honorait cette femme. Mais bientôt leurs susceptibilités disparurent et elles acceptèrent bravement M^{lle} Lange, la

(1) Sismondi : *Histoire des Français*.

Vierge folle des mauvais lieux, comme elles avaient accepté quelques années auparavant, M^{me} de Pompadour, la fille du boucher des Invalides.

Le remords ne laissait pas que d'aiguillonner la conscience du roi, qui fût revenu de ses égarements, si son entourage n'avait multiplié les séductions pour le retenir dans le vice.

Au printemps de 1774, il contracta la double maladie qui devait l'emporter. Comme à Metz, les courtisans faisaient garder le lit du souverain, pour en interdire l'accès aux ministres de Dieu. Le duc d'Aiguillon surtout s'était donné la triste mission d'étouffer dans le cœur du roi tout sentiment de repentir. Mais il vint un moment où les conjurés durent céder. La du Barry quitta la cour. Des prières publiques furent ordonnées, et Louis XV reçut les derniers sacrements.

Le cardinal de la Roche-Aymon, ayant terminé la cérémonie, prononça tout haut ces paroles que l'histoire a conservées comme un témoignage irrécusable du repentir de l'auguste mourant :

« Quoique le roi ne doive compte de sa conduite
« qu'à Dieu seul, il déclare qu'il se repent d'avoir
« causé du scandale à ses sujets et qu'il ne désire
« vivre que pour le soutien de la religion et le
« bonheur de ses peuples ».

A cette déclaration solennelle, que le souverain faisait par l'organe du grand aumônier, le duc de Richelieu, ministre et pourvoyeur de Sa Majesté, eut l'impudeur de jeter à la face du prélat un de ces mots insultants que l'on n'entend d'ordinaire que

dans les mauvais lieux. Comme on le voit, ce triste personnage s'était identifié avec son rôle et y était fidèle jusqu'au bout.

Le 9 mai, le roi reçut l'Extrême-Onction, et le 10, à deux heures de l'après-midi, il rendit le dernier soupir.

« Dès qu'il fut mort », dit Sismondi, « chacun
« s'enfuit de Versailles ; on se hâta d'enfermer le
« corps dans un double cercueil de plomb qui n'em-
« pêchait qu'imparfaitement la puanteur de s'en
« exhaler. Plus de cinquante personnes gagnèrent
« la petite vérole pour avoir seulement traversé la
« galerie de Versailles, et dix en moururent. Les
« trois filles du roi, Mesdames Adélaïde, Victoire et
« Sophie de France, qui s'étaient enfermées dans
« son appartement pour le servir dans sa maladie,
« en furent toutes trois atteintes et dangereuse-
« ment malades. Tout le monde s'empressait de fuir
« une contagion qu'aucun intérêt ne donnait plus le
« courage de braver. Le corps fut transporté avec
« précaution et presque sans pompe à Saint-
« Denis.

« Tous les Français semblaient également désirer
« de faire disparaître les restes d'un monarque qui
« avait si honteusement terni le lustre de la France,
« et sur lequel il est juste de laisser peser la res-
« ponsabilité de tous les malheurs qui attendaient
« son successeur (1) ».

Louis XVI devait expier les fautes de son aïeul. Ce monarque était digne d'un meilleur sort, car,

(1) Sismondi : *Histoire des Français*.

depuis saint Louis, la France n'avait pas eu un souverain aussi vertueux.

« On dit des merveilles de Louis XVI », écrivait Frédéric à Voltaire et à d'Alembert ; « tout l'empire
« des Velches chante ses louanges. Le successeur
« de Louis XV débute avec beaucoup de sagesse et
« fait espérer aux Velches un gouvernement heureux. Ce prince paraît mesuré et sage dans ses
« démarches ; c'est un phénomène rare à son âge
« de posséder des qualités qui ne sont que le fruit
« d'une longue expérience. Votre jeune roi se conduit sagement. Ce que j'approuve surtout en lui,
« c'est la volonté qu'il a de bien faire. Je félicite les
« Français de pouvoir être contents de leur roi ; je
« leur en souhaite toujours de semblables. Louis XVI
« attire bien autrement ma curiosité que l'empereur
« *Kienlong* ; le Parlement aurait dû applaudir aux
« édits de son souverain au lieu de lui faire des
« remontrances ridicules. Vous avez un très-bon
« roi, mon cher d'Alembert, je vous en félicite de
« tout mon cœur. Un roi sage et vertueux est plus
« redoutable à ses rivaux qu'un prince qui n'a que
« du courage. J'aime Louis XVI. Ce prince, en
« montant sur le trône, s'annonce d'une manière
« avantageuse ; il veut faire le bien et réparer les
« maux de sa nation. Il n'est point porté à la
« dépense ; il n'a point de favoris, point de maîtresses à entretenir, point de palais qu'il fasse
« bâtir, aucun luxe dans son extérieur (1) ».

D'Alembert, de son côté, fait du jeune monarque

(1) Correspondance.

un éloge sans restriction. « Il a le cœur droit, et
« vertueux », dit-il. « Pour le bonheur de l'humana-
« nité, il est le seul prince de la maison de Bourbon
« le plus digne du trône. Il aime le bien, la justice,
« l'économie et la paix. Il est celui que nous de-
« vrions désirer pour roi, si la destinée propice ne
« nous l'avait pas donné (1) ».

Tout ce bon vouloir du souverain se trouva paralysé par son entourage.

« J'avais toujours cru », dit Proyart, « que le
« règne de Louis XVI serait celui de la régéné-
« ration de cet empire ; mais ceux qui ont dirigé ce
« prince et qui avaient été les témoins des abus du
« dernier règne n'ont point cherché à les corriger.
« Maurepas autorisa la licence plus encore qu'elle
« ne l'était sous le dernier règne. Un roi rigide dans
« ses mœurs, économe, et qui ne veut que le bien
« de ses sujets, n'a pu encore, l'opérer, tant sa vo-
« lonté éprouve d'obstacles. A Versailles les bureaux
« des ministres sont des sources de corruption ;
« toute pudeur en est bannie (2) ».

Comme on le voit par les détails que nous venons de donner sur l'état moral et religieux des grandes cours de l'Europe, une révolution était imminente. Les peuples et les rois ne pouvaient être régénérés que dans un bain de sang.

L'heure est proche où les victimes seront immolées sur l'autel de la philosophie, et ces victimes s'élèveront, en quelques années, au chiffre colossal de plus de six millions.

(1) Proyart : *Louis XVI et ses vertus*. — (2) *Ibid.*

CHAPITRE XVIII.

SOMMAIRE. — Démêlés du Saint-Siège avec la cour de Naples. — Tanucci. — Comment il s'y prend pour écarter Ferdinand IV des affaires. — Ses réformes. — Prudence de Pie VI. — Suppression des couvents. — Empiètements de la cour de Naples sur le spirituel. — Chute de Tanucci. — Le marquis de la Sambuca. — Acton. — Sa bonne fortune. — Il devient premier ministre. — Comment il parvient à dominer la reine et à se concilier l'affection du roi. — Affaire de la haquenée. — La cérémonie de la haquenée est suspendue et puis reprise. — Nouvelle rupture entre la cour de Naples et le Saint-Siège. — Pie VI arrive enfin à rétablir la paix. — Le Portugal. — Le comte d'Oeyras, plus connu sous le nom de marquis de Pombal. — Son origine. — Comment il arrive au pouvoir. — Son despotisme. — Sa chute. — Sa condamnation. — Hypocrisie de ce personnage. — Il est diversement jugé. — Sa disgrâce est un bienfait pour l'Eglise de Portugal.

La cour de Naples subissait, comme les autres cours de l'Europe, l'influence de la secte philosophique et de la franc-maçonnerie, et si la rupture ne fut pas complète entre le Saint-Siège et le gouvernement des Deux-Siciles, c'est que les Souverains Pontifes, désireux d'écarter les périls qui menaçaient l'Eglise, firent preuve, en toute occasion, d'une prudence admirable.

Don Carlos, père de Ferdinand IV, et plus tard roi d'Espagne, était un souverain jaloux de son autorité. Il ne supportait rien de ce qui semblait devoir y porter atteinte.

Ce sentiment, légitime en soi, mais fort dangereux lorsqu'il est exagéré, parce qu'il tourne aisément à la tyrannie, lui inspira la pensée d'appeler auprès

de lui un professeur de Pise, nommé Tanucci, que sa haine de l'Eglise a rendu cher aux coryphées de la révolution.

Tanucci ne montra pas tout d'abord la haine qu'il portait aux institutions religieuses et, en particulier, à la papauté. D'ailleurs, la mission que lui confia son souverain était restreinte et se bornait à la réforme des abus monastiques ou de ce qu'il appelait de ce nom.

Mais Don Carlos ayant été appelé au trône d'Espagne, son fils, âgé de huit ans, lui succéda. Un conseil de régence, sous la présidence de Tanucci, prit en mains les rênes de l'Etat. L'ambitieux ministre, voulant conserver le pouvoir et régner sous le nom du jeune souverain, même après la majorité de celui-ci, ne négligea rien pour écarter Ferdinand IV des affaires du royaume, en l'exposant à toutes les séductions qu'un prince sans expérience peut avoir à redouter.

Pendant que le fils de Don Carlos, oublieux de ses devoirs et négligeant ses propres intérêts, s'abandonnait à l'oisiveté et se plongeait dans les plaisirs faciles, Tanucci gouvernait d'une manière despotique. Les grands et le peuple murmuraient également contre les abus de pouvoir dont, chaque jour, il se rendait coupable. Mais il ne lui suffisait pas de faire peser sur les sujets de Ferdinand un joug odieux, il voulait encore employer le pouvoir dont il était revêtu à persécuter l'Eglise.

Clément XIII ayant refusé de supprimer les Jésuites, Tanucci séquestra le duché de Bénévent, es-

pérant obtenir par la force ce qu'il n'avait pu obtenir par les voies diplomatiques. Voyant que cet acte arbitraire restait sans résultat, il supprima de son autorité privée la contribution annuelle que le royaume de Naples envoyait au Souverain Pontife pour les travaux de Saint-Pierre et la bibliothèque du Vatican, et réduisit arbitrairement les droits de la chancellerie romaine.

Il fit entendre au jeune roi qu'étant héritier des Farnèse, il pouvait revendiquer les droits que lui donnait cette qualité à la possession des duchés de Castro et de Ronciglione. Sur ces entrefaites, la maison de Bourbon s'étant réconciliée avec le Saint-Siège, il ne put réaliser ses projets de spoliation.

Lorsque Pie VI fut revêtu de la souveraineté pontificale, on en était arrivé à cette période d'apaisement. Un esprit superficiel eût pu croire à la durée de cet état de choses, car rien, dans les événements, ne faisait présager de nouveaux orages. Mais le Pape connaissait trop bien le caractère remuant et les tendances antireligieuses du ministre napolitain, pour s'endormir dans une trompeuse sécurité. Aussi fit-il preuve, dans ses relations avec le gouvernement des Deux-Siciles, d'une prudence admirable, ne se permettant rien qui pût servir de prétexte à une nouvelle déclaration de guerre. La modération du Pontife contraria Tanucci, qui aurait voulu justifier sa conduite à l'égard du Saint-Siège, en alléguant une raison quelconque.

Voyant que Pie VI ne lui offrait pas l'occasion qu'il cherchait, le ministre-philosophe fit publier

un édit royal dont le ridicule le dispute à l'odieux.

Les Souverains Pontifes avaient coutume d'accorder quatre ans d'indulgence aux fidèles qui visitaient, pendant le Jubilé, les quatre principales églises de Rome. Tanucci déclara que cet usage était abusif et que désormais les Napolitains pourraient jouir des mêmes faveurs en allant prier dans quatre églises de leur capitale.

Les faits de ce genre ne sont point rares au XVIII^e siècle, parmi les disciples de la raison humaine, ces prédicants de liberté qui déclamaient sans cesse contre le despotisme de l'Eglise catholique.

Une fois entré dans cette voie, Tanucci ne devait pas s'arrêter de sitôt. Piqué de la tarentule réformatrice, il se donna la mission, en 1776, de ramener les couvents à leur sévérité primitive. La méthode qu'il employa ne différait pas de celle que l'on pratiquait en France. Pour lui, supprimer et réformer étaient une seule et même chose. Il supprima donc, dans le courant d'une seule année, et sans le concours de l'autorité ecclésiastique, soixante-dix-huit maisons religieuses. Conséquent avec lui-même, et précurseur en cela de la révolution française, il réunit plusieurs évêchés en un seul et attribua au souverain le droit de nommer aux abbayes. De plus, il prescrivit aux évêques de pourvoir aux cures vacantes dont les titulaires devaient être choisis par le Saint-Siège. Comme on le voit, l'Assemblée Nationale se rendit simplement coupable d'un plagiat lorsqu'elle mit

au monde sa fameuse Constitution civile du clergé.

Pie VI, toujours fidèle à sa ligne de conduite, qui était un mélange d'inaltérable douceur et de fermeté énergique, ne cessa d'opposer aux innovations sacrilèges de Tanucci une patience à toute épreuve. Voyant que ses efforts demeuraient stériles, il s'adressa au roi d'Espagne, le priant d'intervenir et d'amener son fils à arrêter les entreprises de l'audacieux ministre.

Grâce à la cour d'Espagne et à l'influence que la reine Marie-Caroline de Lorraine exerçait sur l'esprit de son mari, Ferdinand IV se décida enfin à congédier Tanucci et à le remplacer par le marquis de la Sambuca. — Ce dernier resta peu de temps au pouvoir. La reine, n'ayant pu le dominer, parvint à ruiner son crédit dans l'esprit du roi et à le faire remplacer par le fameux Acton.

Le père de ce personnage était Irlandais d'origine. Il s'établit en France en 1735 et exerça la médecine à Besançon. Il soigna l'éducation de son fils et parvint à le faire entrer dans la marine royale. Le jeune ambitieux s'étant vu refuser un grade qu'il sollicitait, quitta son pays d'adoption et se fixa en Toscane, où il fut promu au commandement d'une frégate. Grâce à l'appui de Tanucci, il parvint en peu de temps aux grades les plus élevés. L'Espagne ayant assiégé Alger, de concert avec le grand-duc de Toscane, Acton se fit remarquer par son courage. Il parvint même à sauver de la mort plusieurs milliers d'Espagnols que les Maures étaient sur le point d'envelopper. Le roi de

Naples, poussé par Tanucci, lui offrit du service et finit par le nommer ministre de la marine.

Acton parvint à faire des économies considérables qui furent consacrées aux dépenses de la cour. Il capta ainsi la confiance de son souverain, qui lui donna la présidence du ministère, à l'époque où fut disgracié le marquis de la Sambuca.

A partir de ce moment, Acton gouverna d'une manière absolue. Il établit tout d'abord un conseil de finances, dans lequel il fit entrer la reine, afin de s'assurer son appui, et se lia étroitement avec Hamilton, ministre d'Angleterre. Lady Hamilton ne tarda pas à exercer sur la reine une influence absolue, à la grande satisfaction du premier ministre. Acton put ainsi paralyser les sages conseils que le roi d'Espagne ne pouvait manquer de donner à son fils.

D'autre part, Tanucci, bien que déchu du pouvoir, avait conservé toute son influence, et continuait à diriger le cabinet pour tout ce qui concernait les affaires ecclésiastiques.

L'archevêque de Naples étant venu à mourir, Tanucci conseilla à Ferdinand de lui nommer un successeur, bien que cette nomination eût toujours été réservée au Souverain Pontife. Les protestations de Pie VI n'aboutirent à rien. Le roi, à l'instigation de son favori, voulut créer à Naples un collège de cardinaux. Mais ce projet ne put réussir.

Irrité de cet échec, Tanucci souleva ce que l'on appellerait maintenant la *question de la haquenée*. Voici de quoi il s'agissait :

Charles d'Anjou devait à la protection de la cour de Rome la conquête du royaume de Naples. Poussé par un sentiment de reconnaissance et de respectueuse vénération, ce prince s'assujétit et assujétit ses descendants à une redevance annuelle de 40,000 florins envers le successeur de saint Pierre et à la présentation d'une haquenée blanche, la veille de la fête des Saints-Apôtres.

Le jour où avait lieu ce cérémonial, le connétable du royaume de Naples amenait au pied du trône pontifical un magnifique cheval blanc. Sur un des côtés de la selle était suspendue une bourse contenant 40,000 florins. A un moment donné, l'envoyé du roi touchait avec une baguette les jambes de devant de l'intelligent et docile animal, qui se mettait à genoux et se relevait ensuite. Le connétable prenait alors la bourse et la remettait au Souverain Pontife, au milieu des acclamations de la foule. Cette cérémonie datait de 1250.

Dans le principe, elle devait être considérée comme un hommage-lige rendu par les rois de Naples aux papes, leurs bienfaiteurs. Mais à l'époque dont nous parlons, elle avait perdu de son importance.

Elle fut suspendue en 1777, à l'instigation de Tanucci.

En 1778, le comte de Florida Blanca, ambassadeur d'Espagne auprès du Saint-Siège, fut nommé ministre des affaires étrangères. Il voulut, avant de quitter son poste, donner à Pie VI un témoignage de dévouement et de piété filiale, en ame-

nant la cour de Naples à rétablir l'antique usage que Tanucci avait fait supprimer. Mais le jour de la présentation traditionnelle de la haquenée, le connétable Colonna eut soin d'ajouter aux paroles consacrées par l'usage la restriction suivante : *en témoignage de respect et de dévotion envers saint Pierre et saint Paul.*

Inutile d'indiquer le but que se proposait l'envoyé de Ferdinand IV. Il voulait évidemment faire oublier l'origine de l'hommage rendu par les rois aux Souverains Pontifes et se dispenser des égards qu'exige la reconnaissance envers un bienfaiteur.

Pie VI était loin de s'attendre à cette réserve hypocrite. Il ne fut pas pour cela déconcerté. Il répondit donc avec ce calme et cette spontanéité qui formaient un de ses caractères distinctifs : *Nous acceptons la haquenée comme une redevance féodale de la couronne de Naples.* L'affaire n'eut pas d'autres suites.

La bonne intelligence parut devoir se rétablir entre le Pape et Ferdinand. Un pareil état de choses ne pouvait qu'irriter la secte philosophique. Aussi en 1781, les affidés de Tanucci insinuèrent au roi de demander à nouveau le chapeau de cardinal pour l'Archevêque de Naples. Pie VI dut refuser, ne voulant pas admettre parmi les membres du Sacré-Collège un prélat dont les doctrines étaient plus ou moins entachées de jansénisme.

Une rupture s'ensuivit. Le gouvernement séquestra plusieurs riches abbayes, s'attribua la nomination à la plupart des évêchés, déclara les commu-

nautés religieuses établies dans le royaume de Naples indépendantes de leurs généraux qui résidaient à Rome, menaça de marcher sur Bénévent et parla d'assembler un concile national pour échapper d'une manière absolue à l'autorité du Saint-Siège.

Pie VI craignit un schisme. Ajoutons que si quelque chose devait mettre obstacle à un semblable événement, ce n'était pas la foi de ceux qui gouvernaient sous le nom et à la place de Ferdinand IV.

Pour prévenir ce malheur, le Pape nomma une congrégation qui se composait des cardinaux Albani, Boschi, Casali, Zelada et Antonelli.

« Il leur recommanda de mettre dans leur travail le plus grand zèle, et le plus grand désintéressement dans leur décision. Enfin, il chargea le cardinal de Bernis de la porter à Naples. Il savait que la reine avait, ou du moins annonçait une égale confiance dans ses lumières et dans ses intentions. Le Pape, à qui rien n'échappait de ce qui pouvait ramener à la raison cette cour égarée, avait jugé que toutes ces opérations étaient utiles. Bernis, l'un des hommes de son siècle le plus instruit et le plus aimable, parvint sinon à dissiper toutes les préventions, au moins à suspendre toutes les hostilités ; il parla le langage d'un homme de cœur ; il fit plus, pénétré des instructions que lui avait données le Saint-Père, il tint le langage d'un prince de l'Eglise ; il vainquit le chevalier Acton, qui commençait dès lors à jouir de ce crédit qui n'a fait qu'augmenter

« depuis, ainsi que le marquis de Caraccioli, vice-
« roi de Sicile, de ne plus séparer les intérêts de
« leur maître de ceux du Souverain Pontife, s'ils
« ne voulaient bientôt voir leurs trônes s'écrouler
« avec fracas et les peuples baignés dans des tor-
« rents de sang.

« Au grand étonnement des philosophes », con-
tinue le même écrivain, « Caraccioli qui, pendant
« son séjour à Paris, cajolé par eux, avait dit : *Si*
« *je deviens jamais ministre du roi de Naples, je sau-*
« *rai bien le rendre indépendant du grand muphti de*
« *Rome*, devenu ministre, devient en même temps
« l'avocat du Saint-Siège. C'est qu'il avait mieux
« appris à connaître le but de leurs insinuations
« perfides. Chacune des parties exposa ses griefs
« par écrit. Le Pape récapitula tous les sacrifices
« qu'il avait faits et qu'il offrait encore à la paix.
« C'était le langage d'un père. Le roi répondit qu'il
« en ferait de son côté tout autant qu'il en faudrait
« pour la maintenir ; son style était respectueux et
« affectueux ; mais il demanda que la présentation
« de la haquenée fût supprimée pour toujours. Le
« Pape vit que c'était un arrêt irrévocable ; il y
« consentit. Tout étant ainsi préparé, la paix fut
« faite et signée vers le commencement de 1789,
« aux conditions suivantes : que chaque roi de
« Naples, à son avènement au trône, payerait
« 500,000 ducats en forme de pieuse offrande à
« saint Pierre ; que le Pape nommerait immédiate-
« ment à tous les bénéfices du second ordre, mais
« ne pourrait choisir que des sujets du roi ; que pour

« les évêchés, il choisirait sur trois personnes que
« le roi lui présenterait ; que la présentation de la
« haquenée serait abolie pour jamais, et que le roi
« de Naples cesserait d'être nommé *vassal du Saint-*
« *Siège* ».

Après cette réconciliation, le roi et la reine de Naples se rendirent à Rome, où Pie VI les accueillit avec cette bonté et cette magnificence qui lui étaient particulières. Des fêtes splendides furent données en l'honneur des hôtes royaux. Ferdinand et Marie-Caroline étaient au comble du bonheur. Le jeune monarque avoua au Souverain Pontife qu'il avait été entraîné malgré lui dans les querelles que son gouvernement avait suscitées à la Papauté, et lui fit des protestations de dévouement qui étaient sincères, sans doute, mais que sa faiblesse de caractère pouvait rendre absolument stériles à un moment donné.

Pendant que la cour de Naples luttait contre la Papauté, le Portugal était en proie au despotisme de Carvalho, comte d'Oeyras, plus connu sous le nom de marquis de Pombal.

Carvalho était fils d'un pauvre gentilhomme du voisinage de Coïmbre. Devenu militaire, après avoir fait quelques études de droit, il ne tarda pas à quitter la carrière des armes, par dépit, disent les uns, à cause de son inconduite, affirment les autres.

De retour dans son pays natal, il parvint à captiver le cœur d'une jeune femme qui appartenait à la première noblesse du pays, et l'épousa, malgré

l'opposition qu'il rencontra dans la famille de cette dame.

En 1745, il fut envoyé à Vienne, chargé d'une mission secrète par le gouvernement portugais. Il échoua dans ses négociations, mais il réussit à se marier en secondes noces, avec la nièce du maréchal de Daun.

Malgré ses intrigues et l'affection de la reine pour la jeune comtesse de Carvalho, il ne put obtenir aucune faveur pendant le règne de don Juan V. Mais ce souverain étant mort en 1750, son fils nomma le futur marquis de Pombal secrétaire des affaires étrangères. L'influence de Carvalho sur l'esprit du roi ne tarda pas à être toute-puissante. Cependant le rusé ministre, craignant de froisser la reine-mère, ne se départit jamais d'une apparente modération. Il n'en fut plus de même à la mort de cette princesse qui eut lieu en 1754.

Ayant vainement sollicité pour son fils l'alliance des Tavora, il résolut de perdre cette famille, l'une des plus illustres qu'ait possédées le Portugal. Il fit construire un grand nombre de prisons où l'on enferma l'élite de la noblesse. Ceux que Pombal redoutait ou haïssait le plus périrent sur l'échafaud.

La terreur était à son comble dans toutes les classes de la société. Le roi lui-même n'avait point de repos, poursuivi qu'il était par l'image des conspirations imaginaires dont le rusé ministre se plaisait à l'entretenir. « Plaisante conspiration », a dit un écrivain, « unique à coup sûr dans l'histoire

« de tous les siècles ! ourdie tout à la fois par des
« capucins, des marchands, des nobles, des mili-
« taires, des évêques, des jésuites existant à Goa,
« au Brésil, à Lisbonne ; des Allemands, des Hon-
« grois, des Polonais, des Italiens, des Portu-
« gais, etc. S'il ne fut jamais de mensonge plus
« atroce et plus ensanglanté, il n'en fut pas non
« plus de plus grossier et de plus ridicule ».

« Qui croirait », dit l'abbé Garnier, dans son oraison funèbre du roi, prononcée à Lisbonne en 1777, « qui croirait qu'un seul homme, en abusant
« de la confiance et de l'autorité d'un bon roi, put,
« durant l'espace de vingt ans, enchaîner toutes
« les langues, fermer toutes les bouches, resserrer
« tous les cœurs, tenir la vérité captive, mener le
« mensonge au triomphe, effacer tous les traits de
« la justice, faire respecter l'iniquité et la barbarie,
« dominer l'opinion publique d'un bout de l'Europe
« à l'autre ? Hélas ! que les ressources du crime
« sont redoutables, et son pouvoir étendu ».

Pendant que la moitié de la nation portugaise était en deuil ou gémissait dans les cachots, Pombal affichait un luxe scandaleux et s'enrichissait aux dépens de ses victimes. Grâce aux exactions du coupable ministre, les caisses de l'Etat étaient à sec ; les troupes, mal payées et mal entretenues, ne pouvaient rien contre les ennemis du dehors, et le peuple se débattait sous les étreintes de la misère.

Un écrivain philosophe, le comte d'Albon, fait une peinture peu flatteuse des faits et gestes de

Pombal : « Le règne de ce ministre », dit-il, « dura trop pour une nation opprimée, qui traînait « avec douleur un joug de fer. Les années qui suivirent ressemblèrent toutes à celles qui avaient précédé : il ne se départit jamais de ce despotisme odieux dont il s'était fait un système. Ce fut toujours le même mépris pour la noblesse ; et ce qui ne paraît pas croyable, c'est qu'il ne lui était pas permis d'entrer au service. Cette permission, constamment refusée aux personnes de condition, n'est accordée qu'aux flatteurs ou aux amis du ministre : ses créatures et les étrangers obtiennent seuls les distinctions militaires. Si le peuple jouit de quelque apparence de liberté, c'est qu'il sait concentrer sa douleur et qu'il se tait. Sur les plus légers indices, sur les moindres soupçons, sans indices, par erreur, par antipathie, les proscriptions continuent et frappent les têtes les plus respectables. Le Portugal est couvert de deuil et en proie à la désolation. Ses prisons ne suffisent plus ; les personnes que la force condamne à être privées de leur liberté iront en Afrique ou dans les Indes en pleurer la perte (1) ».

A la mort du roi, le ministre fut disgracié. Les prisons s'ouvrirent, et, sur dix mille victimes qu'elles avaient enfermées, il en restait à peine huit cents. Les familles de ces malheureux n'espéraient plus les revoir. Aussi furent-ils accueillis avec d'indicibles démonstrations de joie.

(1) Le comte d'Albon : *Discours sur l'histoire*.

Les ordres de l'Etat adressèrent un discours à la reine, pour la remercier d'avoir enfin brisé les chaînes de la nation. Cette princesse envoya elle-même ce document au Souverain Pontife, comme un témoignage des bonnes dispositions dont elle était animée envers lui.

« La Providence », disaient les auteurs de la pièce en question, « avait destiné Votre Majesté à
« être la rédemptrice de ce royaume, en l'ornant
« de toutes les qualités nécessaires pour remplir les
« devoirs d'une dignité si élevée ; le sang dégoutte
« encore de ces plaies profondes qu'un despotisme
« aveugle et sans bornes a faites au cœur du Portugal. Ce qui nous console, c'est que nous en
« sommes actuellement délivrés. C'était ce despotisme affreux, qui était par système l'ennemi de
« l'humanité, de la religion, de la liberté, du mérite et de la vertu. Il peupla les prisons, il les
« remplit de la fleur du royaume ; il désespéra le
« peuple par ses vexations, en le réduisant à la
« misère. C'est lui qui fit perdre de vue le respect
« dû à l'autorité du Souverain Pontife et à celle
« des évêques. Il opprima la noblesse, il infecta les
« mœurs, il renversa la législation et gouverna
« l'Etat avec un sceptre de fer. Jamais le monde ne
« vit une façon de gouverner si lourde et si cruelle.
« Eh ! que fait la Providence ? Elle fait disparaître
« l'illusion qui tend des pièges à la piété du roi
« défunt, et oppose au grand nombre de ces désordres exécrables les vertus de Votre Majesté...
« C'est de cette source que dérivent les dispositions

« sérieuses du gouvernement actuel...; l'élargis-
« sement des prisonniers, la justification des inno-
« cents, la réintégration des déposés et des exilés.
« C'est cette même Providence qui préserva mira-
« culeusement Votre Majesté contre les chocs
« réitérés qui réduisirent le Portugal à la conster-
« nation la plus déplorable. Son bras tout-puissant
« anéantit de dangereux stratagèmes, afin que Votre
« Majesté eût pour époux l'auguste monarque qui
« nous gouverne actuellement... Enfin la Provi-
« dence préserva Votre Majesté de plusieurs atten-
« tats et d'infâmes machinations formées contre la
« légitimité de son droit. Pour faire le coup d'Etat
« qui produisit notre bonheur, nous n'avions
« d'autres armes que les prières de gens de bien et
« celles du royaume, qui fléchirent enfin le ciel en
« notre faveur ».

La reine fit réviser les procès des suppliciés et des prisonniers par un tribunal composé de juges, députés à cet effet, et des membres du conseil d'Etat. Dans la sentence qui fut prononcée, on déclara les victimes de Pombal innocentes des crimes dont elles avaient été accusées.

La reine fit grâce de la vie au coupable ministre, qui dut se retirer dans ses terres, où il mourut en 1782, exécré de tous les honnêtes gens. Son décès eut lieu quelque temps après la publication du décret que la souveraine rendit contre lui, et où cette princesse disait, entre autres choses, « qu'après
« avoir usé de clémence à son égard, elle ne se
« serait pas attendue qu'il eût osé, dans un procès

« civil entamé contre lui, produire au grand jour
« une défense de sa conduite durant le cours de
« son ministère ; que l'ayant fait interroger et en-
« tendre sur différents chefs d'accusation, loin de
« s'en purger, il les avait tellement aggravés, qu'a-
« près un mûr examen, les juges décidèrent qu'il
« était criminel, et méritait une punition exem-
« plaire. Que cependant, ayant égard à son âge
« fort avancé, son bon plaisir royal était de l'exempter
« de la punition corporelle qui devait lui être infli-
« gée, et de lui ordonner de se tenir éloigné de
« vingt milles de la cour, laissant néanmoins dans
« leur entier toutes les prétentions légales et justes
« contre la maison dudit marquis, soit durant sa
« vie, soit après son décès ».

La justice ordonna la restitution de toutes les sommes que Pombal avait volées ou extorquées ; mais il y en eut beaucoup qui ne se retrouvèrent pas. On peut se faire une idée de ses dilapidations, lorsqu'on sait qu'il dépensa plus de 800,000 ducats pour la destruction des Jésuites.

Quelques historiens prétendent qu'il mourut chrétiennement. Ils ajoutent que l'évêque de Coïmbre étant allé le voir, Pombal se jeta à ses genoux, entouré de sa famille, lui demandant pardon et le priant de le bénir.

Ce fait nous en rappelle un autre qui peut faire douter de la sincérité du Mardoché portugais et du caractère surnaturel de sa contrition.

Voici ce que nous lisons dans *l'Histoire du pontificat de Clément XIV*, par le P. Theiner. Tout le

monde connaît la fin assez peu glorieuse de ce religieux, dont la sympathie pour les vieux catholiques explique le ton plus que singulier du passage que nous lui empruntons :

« Clément XIV », dit-il, « crut devoir donner à ce ministre (Pombal) si zélé et si actif de nouvelles marques de sa gratitude et de sa bienveillance. Almada de Mendoza, ambassadeur de Portugal à Rome, avait donné à Pombal le tableau de saint Joseph de Cupertino, — dont le pape lui avait fait cadeau à lui-même, — afin de satisfaire la dévotion du ministre envers ce glorieux thaumaturge ; le marquis pria le Saint-Père de vouloir bien accorder à cette image les mêmes indulgences qu'il lui avait précédemment appliquées, et qui s'étaient perdues, comme il arrive pour ces sortes de grâces spirituelles, lorsque les objets bénits changent de maître. Le Saint-Père, non content de condescendre à cette demande, voulut encore étendre ces mêmes indulgences à toute la famille et à tous les descendants directs du ministre : cette faveur se trouve spécifiée dans une gracieuse lettre pontificale, adressée à Pombal, le 31 août 1771 ».

Cet ambassadeur qui se dépouille d'une image révéérée pour satisfaire la dévotion de Pombal envers un glorieux thaumaturge, et ce même Pombal qui supplie le Saint-Père de renouveler en sa faveur les précieuses indulgences attachées précédemment à la peinture qu'il a reçue en hommage de Almada de Mendoza, nous rappellent un

peu Louis XI demandant pardon à Notre-Dame d'Embrun de l'assassinat qu'il devait commettre le lendemain.

Nous pourrions citer plusieurs autres passages où le P. Theiner ne dissimule qu'à demi sa scandaleuse bienveillance pour le comte d'Oeyras. Sa haine à l'endroit des Jésuites l'aveugle évidemment, quand il s'agit de l'homme qui contribua le plus à la suppression de la célèbre compagnie (1).

Quelle que fût la dévotion de Pombal envers le glorieux thaumaturge, Joseph de Cupertino, tous les historiens ne professent pas à son sujet les mêmes sentiments d'estime que l'historien de Clément XIV.

« Le cruel ministre perdit son pouvoir », dit le chevalier Artaud de Montor. « On ouvrit les prisons, et l'on rendit à la liberté les nombreuses victimes qui y languissaient depuis si longtemps : le nonce du Pape rentra dans tous les privilèges dont il avait été dépouillé ; beaucoup de maisons religieuses qui avaient été prosrites furent rétablies ; le siège pontifical de Lisbonne recouvra ses honneurs, ses rentes et son chapitre ; les évêques sortirent de la servitude. Cette révolution changea le sort des Jésuites renfermés à Lisbonne dans la tour de Saint-Julien, et victimes de la tyrannie du ministre (2) ».

(1) Le P. Theiner s'applique à justifier la suppression des Jésuites en essayant de prouver que la plupart des accusations dirigées contre ces religieux par la secte philosophique étaient fondées. Sa thèse, si elle était vraie, serait l'accusation la plus sanglante que l'on ait encore portée contre le Saint-Siège.

(2) Artaud de Montor : *Histoire des Souverains Pontifes*.

Comme on le voit, malgré sa dévotion au glorieux thaumaturge, le marquis de Pombal avait le grave défaut de dédaigner certaines lois que les honnêtes gens ont coutume de respecter, alors même qu'ils font preuve de quelque négligence à l'endroit des objets bénits et des indulgences qui y sont attachées.

« Pie VI », continue le chevalier de Montor, « crut l'occasion favorable pour demander le remboursement des paiements faits par la Chambre apostolique pour la subsistance des Jésuites portugais qu'on avait accueillis à Rome. Ils avaient été jetés presque nus, comme des esclaves, sur le littoral romain.

« La reine trouva juste la réclamation du Pape, « et fit payer la somme d'un million et quatre-vingt mille écus, en sollicitant d'ailleurs pour son royaume de nouvelles grâces religieuses (1) ».

(1) Artaud de Montor : *Histoire des Souverains Pontifes*.

CHAPITRE XIX.

SOMMAIRE. — Démêlés du Saint-Siège avec Joseph II, empereur d'Allemagne. — Caractère de ce souverain. — Leçon qu'il reçoit du roi de Naples. — Prétexte dont il se servit pour justifier sa rupture avec le Pape. — Son hypocrisie. — Ses décrets contre l'Eglise. — Ses plans de spoliation. — Les deux politiques de Frédéric. — Joseph II prend au sérieux les conseils du monarque philosophe. — Pie VI essaie de ramener l'empereur à des sentiments plus équitables. — Il prend la résolution de se rendre à la cour de Vienne. — Efforts que l'on fait pour l'en détourner. — Ses préparatifs de voyage.

Joseph II, empereur d'Allemagne, fut celui de tous les princes d'Europe qui causa le plus de chagrins au Souverain Pontife. La bienveillance de Pie VI pour la cour de Vienne, et pour Marie-Thérèse en particulier, ne s'était pourtant jamais démentie.

Joseph II ne manquait pas d'intelligence, mais il était fantasque, entêté et ambitieux.

La renommée de Frédéric, roi de Prusse, lui fit perdre le peu de bon sens qu'il possédait.

Désireux de se faire un nom, il s'enrôla parmi les philosophes, dont il ne cessa de suivre les conseils.

Comme beaucoup de princes à cette époque, il se laissa séduire par l'appât des biens ecclésiastiques et se montra sottement jaloux de l'autorité spirituelle du Saint-Siège et de l'épiscopat. Il chercha donc à s'enrichir aux dépens de l'Eglise et voulut

s'attribuer je ne sais quelle suprématie spirituelle que rien ne justifiait.

Il fit tant et si bien, qu'il mérita le titre de persécuteur et qu'il devint odieux à ses sujets.

Voici la leçon qu'il reçut un jour du roi de Naples :

« Ecoutez à votre tour », lui dit le souverain des Deux-Sicules, « écoutez-moi sans m'interrompre. « Vous couchez sur la dure, vous dormez peu, vous « mangez à la hâte, et vous digérez mal; occupé « sans cesse à lire, à méditer, fuyant les amuse- « ments, vous prenez des peines incroyables, vous « vous rendez le plus malheureux des hommes, et « cependant tout va de mal en pis dans vos Etats. « Vos sujets vous redoutent, vous haïssent, et bien- « tôt se révolteront; et moi, mon frère, je mange « avec appétit, je digère facilement, je dors en « paix, je fais tout le bien que me suggère le bon « sens dont je suis pourvu. Mes sujets m'aiment, « sont contents de moi, et me défendraient en cas « de besoin. Ils m'aiment, vous dis-je, et je ne forme « point de vains projets pour leur bonheur futur « aux dépens de leur repos actuel; croyez-moi, « prenez un peu de repos, et surtout tâchez d'en « laisser aux autres ».

« Je sais bien », lui disait le même prince dans une autre circonstance, « que mon administration « n'est pas sans défaut; mais je crains d'augmenter « le désordre en voulant le réprimer. Changer tout, « cela est fort aisé; mais changer en mieux, voilà « la difficulté. Si l'on me proposait des améliora-

« tions utiles, dont la possibilité me fût démontrée,
« avec quel empressement je les adopterais ! Mais
« remplacer un abus par un autre est souvent plus
« dangereux, c'est marcher de sottise en sottise, et
« rendre les peuples à la fois victimes de notre im-
« puissance et de notre instabilité. Je ne veux point
« tourmenter mes sujets inutilement. Vous qui
« changez tout, qui avez la fureur d'innover sans
« cesse, apprenez que les demi-talents, les demi-
« connaissances et les innovations sont le plus dan-
« gereux écueil pour les princes, et pour les peuples
« le plus terrible des fléaux ».

Joseph II n'était pas homme à profiter de ces sortes de leçons. Il y avait trop de sens pratique dans le langage du monarque napolitain, pour que le fils dégénéré de Marie-Thérèse pût en saisir la haute portée. Engoué des idées philosophiques de l'époque, désireux surtout de rivaliser d'impiété avec son puissant voisin, il se donna pour mission de persécuter les catholiques et d'humilier la cour de Rome. Il n'attendait, pour ouvrir les hostilités, qu'une occasion favorable, qui se présenta bientôt.

Toutes les fois qu'un souverain catholique venait à mourir, les papes avaient coutume de faire célébrer ou de célébrer eux-mêmes un service funèbre pour le défunt. Les princesses ne jouissaient pas du même privilège.

Pie VI, se conformant d'une manière stricte à l'usage établi par ses prédécesseurs, ne crut pas devoir rendre les honneurs funèbres à l'impératrice Marie-Thérèse. On sait que les papes n'aiment pas

à innover. L'ambassadeur d'Autriche fit à ce sujet des représentations un peu vives au Vicaire de Jésus-Christ. « Que l'empereur se fâche de ce fait « ou le méprise », lui répondit Pie VI, « aucune « considération ne me fera manquer aux règles « établies ».

Cette parole du Saint-Père fut une bonne fortune pour Joseph, qui se hâta de répondre, en style philosophique, à son représentant : « Que l'évêque de « Rome soit poli ou malhonnête, peu m'importe ».

Quoique ami de la secte et complice inconscient de ses projets, l'empereur n'avait pas toujours le courage de ses opinions. Aussi la guerre qu'il fit à l'Eglise a-t-elle été constamment une guerre hypocrite.

Sa haine prenait invariablement le masque de la piété. Il affectait même, dans sa conduite, un rigorisme peu en harmonie avec cette absence de convictions qui formait le fond de son caractère.

N'osant pas attaquer de front l'édifice religieux, il essaya de le miner, en introduisant dans ses Etats le gallicanisme parlementaire. Bientôt, sous prétexte de réformes, il fit dresser une statistique exacte des revenus ecclésiastiques dans toutes les parties de l'empire, et déclara que son intention était d'abolir la pluralité des bénéfices.

Les protestants ne tardèrent pas à être l'objet de sa bienveillance, tandis que les ordres religieux avaient à subir toute sorte de vexations. — Défense fut faite aux communautés d'Allemagne et de Lombardie de recevoir des novices. Le calcul de

Joseph II était aussi simple qu'odieux : les congrégations religieuses s'éteignant faute de sujets, l'Etat devenait forcément propriétaire des immeubles qu'elles possédaient.

Décidément le monarque autrichien prenait au sérieux le plan de campagne que Frédéric traçait à Voltaire, dans une lettre que nous avons déjà citée, et où il disait entre autres choses : « La France et
« l'Autriche sont endettées ; elles ont épuisé vaine-
« ment les ressources de l'industrie pour acquitter
« leurs dettes. L'appât des riches abbayes et des
« couvents bien rentés est tentant. En leur repré-
« sentant le mal que les cénobites font à la popula-
« tion de leurs Etats, en même temps la faculté de
« se libérer en s'appropriant les trésors de ces com-
« munautés qui n'ont point de successeurs, je crois
« qu'on les déterminerait aisément à tenter cette
« réforme, et il est à présumer qu'après avoir joui
« de la sécularisation de quelques bénéfices, leur
« avidité engloutira le reste ».

Il est bon d'observer que le roi de Prusse n'était pas conséquent avec lui-même ; car il évitait avec un soin scrupuleux de faire dans ses Etats l'application des théories qu'il recommandait à ses voisins.

Il ne porta jamais atteinte aux droits de l'Eglise, dans celles de ses provinces où le clergé catholique avait des propriétés.

En excitant les autres souverains à dépouiller les communautés religieuses, Frédéric ne se proposait-il pas uniquement de leur susciter des em-

barras dont le résultat fatal serait de les affaiblir et d'augmenter sa propre puissance ?

Cette supposition est d'autant moins invraisemblable que Frédéric peut être considéré comme un des disciples les plus convaincus de Machiavel, bien que dans sa jeunesse, et lorsqu'il n'était encore que prince royal, il eût combattu les doctrines du philosophe italien.

La lettre que nous venons de citer n'était pas une simple boutade du roi libre-penseur. En 1771, il revenait sur les mêmes idées :

« On dit votre nouveau ministre homme d'esprit », écrivait-il à Voltaire ; « s'il est tel, il n'aura ni l'imbécilité ni la faiblesse de rendre Avignon au Pape. On peut être bon catholique, et néanmoins dépouiller le Vicaire de Dieu de ses possessions temporelles qui le distraient trop de ses devoirs spirituels, et qui lui font souvent risquer son salut (1) ».

Nous avons vu se renouveler, en 1859 et les années suivantes, le même genre de plaisanteries, à propos des attentats commis par la maison de Savoie. La Prusse, sans prendre parti d'une manière ostensible contre le Souverain Pontife, ne laissait pas que de témoigner beaucoup de sympathie aux partisans de l'unité italienne.

Les conseillers du roi Guillaume comprenaient que le jour où les puissances catholiques deviendraient hostiles à l'Eglise, la Prusse acquerrait une force nouvelle. Leurs prévisions se sont réalisées

(1) Correspondance : Lettre à Voltaire (1771).

L'unification de la péninsule italique a naturellement amené l'unification de l'Allemagne, et, cette dernière unification une fois consommée, la France s'est trouvée aux prises avec une ennemie aussi implacable que puissante.

On peut donc affirmer sans hésiter que Napoléon III et la presse anti-religieuse ont travaillé de tout leur pouvoir, et avec une singulière inintelligence, à fonder le nouvel empire d'Allemagne et à préparer les malheurs dont la France a été frappée en 1870 et en 1871.

Les catholiques avaient prévu et annoncé le résultat final de cette politique anti-nationale ; mais que pouvaient leurs avertissements en présence des passions soulevées contre l'Eglise ? D'autre part, le roi Guillaume, imitant le machiavélisme de Frédéric, laissait à ses sujets une liberté de conscience pleine et entière, si bien que le clergé allemand se félicitait de vivre sous la domination d'une puissance qui, quoique luthérienne, savait respecter les droits des catholiques.

Frédéric exprimait si peu le fond de sa pensée dans les deux lettres qu'on vient de lire, qu'en une autre circonstance, nous le voyons professer une opinion diamétralement opposée. Comme Voltaire regrettait que le roi philosophe ne fût pas à portée de mettre la main sur les trésors de Notre-Dame de Lorette, celui-ci se hâta de répondre : « Elle (Notre-Dame de Lorette) serait à côté de ma vigne, que certainement je n'y toucherais pas. Ses trésors pourraient séduire des Mandrins, des Cartouches,

« des Ravallacs et leurs pareils. Ce n'est pas que je
« respecte les dons que l'abrutissement a consacrés ;
« mais il faut épargner ce que le public vénère ; il
« ne faut point donner de scandale ; et, supposé
« qu'on se croie plus sage que les autres, il faut par
« complaisance, par commisération pour leur fai-
« blesse, ne point choquer leurs préjugés. Il serait
« à souhaiter que les *prétendus* philosophes de nos
« jours pensassent de même (1) ».

Le doute n'est plus permis, Frédéric avait deux politiques, dont l'une pour son usage et l'autre pour l'usage de ses voisins. Or, comme il n'a jamais été, que nous sachions, un prince borné, on peut supposer, sans être téméraire, que ses contradictions étaient préméditées.

Joseph II avait pour son royal émule une admiration tellement aveugle, qu'il ne songea même pas à le soupçonner de duplicité. Il ne voyait en lui qu'un homme de guerre auquel tout souriait, et un philosophe dont le nom brillait d'un vif éclat dans le monde des lettres. Ce culte le perdit.

Non content d'interdire aux communautés de femmes de recevoir des novices, il supprima toutes les maisons où l'on ne s'occupait pas de l'éducation des enfants.

Bientôt parurent deux autres édits non moins attentatoires à l'autorité de l'Eglise. Le premier soumettait à des formes extrêmement gênantes l'admission en Autriche des brefs, bulles et rescrits émanés de Rome. Le second enlevait au Pape la

(1) Correspondance.

nomination aux évêchés, abbayes et prévôtés de l'empire. Le souverain se réservait exclusivement ce droit. Nous ne parlons pas de la prétention ridicule qu'il afficha de régler tous les détails du culte. Il alla jusqu'à déterminer le nombre de cierges qui devaient brûler à l'autel les jours de fête et les jours ordinaires. Le grotesque le disputait à l'odieux dans la conduite de Joseph vis-à-vis de l'Eglise, si bien que Frédéric ne se gênait nullement pour décocher toute sorte de plaisanteries à l'adresse de son fantasque voisin.

Pie VI essaya d'abord de la persuasion et de la douceur pour ramener à d'autres sentiments Sa Majesté peu ou point catholique. Le nonce fut chargé de transmettre à l'empereur les paternelles remontrances du chef de la chrétienté. Joseph II, dont l'urbanité ne formait pas le caractère distinctif, répondit brutalement au prélat : « Je ne demande
« point conseil sur les affaires de mes Etats, qui ne
« regardent que mes propres sujets, et des objets
« purement temporels ».

Quelques années plus tard nous verrons les auteurs de la Constitution civile du clergé raisonner de la même façon, et dépouiller l'Eglise non-seulement de ses propriétés, mais encore de tous ses droits comme société spirituelle, au moyen d'un sophisme aussi grossier que despotique.

Voyant que ses efforts demeuraient sans résultat, et voulant néanmoins mettre un terme à cet état de choses, le Souverain Pontife prit la résolution de se rendre à Vienne, afin de traiter sans intermédiaire

avec l'empereur. Pie VI ne comptait sans doute que médiocrement dans le succès de cette démarche ; mais il crut devoir épuiser tous les moyens de conciliation.

Le 17 décembre 1781, il annonça à l'empereur Joseph la résolution qu'il avait prise. Nous transcrivons intégralement le bref que Sa Sainteté adressa au monarque :

« A NOTRE TRÈS-CHER FILS EN J.-C., JOSEPH, ILLUSTRE ROI APOSTOLIQUE DE HONGRIE, AINSI QUE DE BOHÈME, ÉLU ROI DES ROMAINS, LE PAPE PIE VI.

« Notre très-cher fils François Herzan, cardinal
« de la sainte Église romaine, ministre plénipoten-
« tiaire de Votre Majesté auprès du Saint-Siège,
« Nous a remis, le 9 novembre dernier, votre
« gracieuse lettre en date du 6 octobre précédent,
« par laquelle vous répondez à la Nôtre du 26
« août dernier.

« En la lisant, Nous avons été vivement affligé
« d'apprendre que vous n'avez eu aucun égard à
« Nos instances de ne point dépouiller le Saint-Siège
« du droit dont il a joui, dans les temps les plus
« reculés, de conférer, dans vos Etats de la Lombar-
« die autrichienne, les évêchés, les abbayes, et
« prévôtés, pour ne l'attribuer qu'à vous seul.
« Nous ne voulons point, très-cher fils, entrer
« avec vous dans les discussions qui s'élevèrent,
« vers le milieu de l'ère chrétienne, et après les-
« quelles, la paix ayant été rendue à l'Église, elle

« rentra dans l'antique possession de ses droits et de
« sa discipline, qui lui avait été confirmée par le
« témoignage constant des conciles écuméniques :
« mais Nous devons et à la tendresse que Nous
« avons pour vous et au dépôt qui Nous est confié,
« de vous assurer, comme une chose indubitable,
« que, lorsque les apôtres fondaient des églises et
« y établissaient des prêtres et des évêques, ils
« n'ont jamais été soupçonnés en ce point de vou-
« loir empiéter sur les droits de la puissance civile
« et séculière. L'Église a conservé cet usage, sans
« qu'il en soit rien résulté au détriment des droits
« des souverains. Quant aux biens qu'elle tient de la
« munificence des princes et de la piété des fidèles,
« Votre Majesté n'ignore pas qu'ils ont toujours
« été regardés comme le patrimoine des pauvres,
« et par cette raison-là respectés de vos ancêtres ;
« de sorte qu'au jugement de tous, il n'est pas
« permis de consacrer ces biens à d'autres usages
« qu'à ceux de leur destination première. Vos glo-
« rieux ancêtres, et notamment votre auguste mère,
« reconnurent ces vérités, lesquelles furent mises
« dans tout leur jour lors de la négociation qui eut
« lieu entre cette grande impératrice et Benoît XIV,
« d'illustre mémoire, au sujet des abbayes situées
« dans la Lombardie : c'est un fait qui vous est
« connu.

« Nous brûlons de traiter avec vous comme un
« père avec son fils ; mais, comme ce projet rencon-
« trerait des obstacles dans l'éloignement, Nous
« avons résolu de Nous rapprocher et d'aller vous

« voir dans votre capitale. Nous ne reculerons
« ni devant la longueur ni devant l'incommodité
« du voyage à faire, quoique affaibli par Notre
« grand âge. Nous puiserons des forces dans l'ina-
« préciable consolation que Nous aurons de vous
« parler et de pouvoir vous dire combien Nous
« serons toujours heureux de concilier les droits de
« Sa Majesté Impériale avec ceux de l'Église. Nous
« supplions donc instamment Votre Majesté de
« regarder cette démarche comme un gage parti-
« culier de Notre attachement pour sa personne,
« ainsi que du désir que Nous avons de conserver
« la même union. Nous vous demandons cette
« grâce, non pour Nous personnellement, mais
« pour la cause commune de la religion, au dépôt
« de laquelle Nous devons veiller, et qu'il est de
« votre devoir de protéger.

« Donné à Rome le 15 décembre 1781, et de
« Notre pontificat la 7^e année ».

Cette lettre, où le cœur du pontife s'épanchait tout entier, en eût touché un autre que l'empereur Joseph ; mais le monarque autrichien avait trop de philosophie pour ne pas opposer à la mansuétude de Pie VI un scepticisme orgueilleux et une inconvenance de langage dont lui seul possédait le secret.

Voici en quels termes il répondit au Vicaire de Jésus-Christ :

« TRÈS-SAINT PÈRE,

« Puisque Votre Sainteté persiste dans la résolu-

« tion de se rendre auprès de nous, je puis l'assu-
« rer qu'elle sera reçue avec tous les égards et la
« vénération qui sont dus à sa haute dignité.

« L'objet de votre voyage se rapportant à des
« choses que Votre Sainteté regarde encore comme
« douteuses, *et que moi j'ai décidées, permettez-moi de*
« *croire qu'elle prend une peine inutile.* Jedois la préve-
« nir que, dans mes résolutions, je ne me règle jamais
« que d'après ma raison, l'équité et la religion.
« Avant de me décider, je balance longtemps, et
« j'écoute les avis de mon conseil. Une fois décidé,
« je persiste.

« J'assure Votre Sainteté que j'ai pour elle tout
« le respect et la vénération d'un vrai catholique
« et apostolique, en demandant votre bénédic-
« tion etc ».

Nous nous bornons à citer cette lettre sans la qualifier. Pie VI, dont la patience ne connaissait point de bornes, lorsqu'il s'agissait des grands intérêts de l'Église, persista dans sa résolution.

Le départ du pontife n'eut lieu que quelques mois après ces premières négociations.

L'entourage de Sa Sainteté ne voyait pas de bon œil ce projet de voyage. Plusieurs cardinaux, parmi lesquels on remarquait M. de Bernis, ne négligèrent rien pour le faire échouer.

Ce dernier écrivit même au pape une lettre que son auteur dut regretter, et où l'on voit percer un peu trop les préoccupations politiques de l'ambassadeur. La voici en entier :

« TRÈS-SAINT PÈRE,

« Toute l'Europe regarde comme une fable la
« nouvelle de votre voyage à Vienne, et cette
« manière de l'envisager en prouve les inconvé-
« nients. Vos ennemis n'auraient pu vous donner
« un autre conseil, et vos amis sont au désespoir
« de n'avoir pu le prévenir. De grâce, Très-Saint
« Père, suspendez au moins son exécution, jusqu'à
« ce que vous sachiez l'opinion qu'en prendront les
« cours de France et d'Espagne, dont le suffrage
« est de quelque poids dans votre esprit ».

Le cardinal Borromée lui fit également des représentations.

« Vous voyez », lui dit-il, « que l'empereur vous
« annonce lui-même que rien ne pourra l'ébranler.
« Pourquoi donc courir sans espoir les dangers
« d'un aussi long voyage ? »

Cet argument faillit l'ébranler ; mais avant de prendre une résolution définitive, il voulut consulter séparément, et à l'insu les uns des autres, les sept membres du sacré collège, dans la piété et les lumières desquels il avait le plus de confiance. Tous furent d'avis que le voyage du Saint-Père à Vienne pouvait avoir d'excellents résultats. Pie VI n'hésita plus.

Le cardinal de Bernis revint cependant à la charge.
« Vous ne pouvez », disait-il au Pape, « entrepren-
« dre ce voyage, au milieu de l'hiver, sans exposer
« votre vie ». — « Je vais à Vienne », répondit le
Pontife, « comme j'irais au martyre. Pour l'intérêt

« de la religion, il est de notre devoir de risquer
« et, s'il est nécessaire, de sacrifier nos jours. Serait-
« ce donc dans la tempête qu'il pourrait nous être
« permis d'abandonner un instant le vaisseau de
« l'Église ? »

Le chevalier Azara insista de son côté. Il lui représenta le prince de Kaunitz, premier ministre de l'empereur Joseph, comme un incrédule obstiné et capable de se livrer à des railleries indécentes à propos de ce voyage. Cette hypothèse ne manquait pas de vraisemblance, étant donné le caractère du personnage auquel le fils de Marie-Thérèse accordait une confiance illimitée. Pie VI ne l'ignorait pas. « Que m'importe », répondit-il au chevalier, « que le ministre me trouve ridicule, si je puis toucher le cœur du maître ? Ne savons-nous pas que nous devons paraître insensé pour Jésus-Christ ».

Voyant que le Pontife était inébranlable, on eut recours à un dernier moyen. Ses neveux intervinrent donc à leur tour ; mais ce fut sans succès.

Pie VI avait eu la pensée tout d'abord de faire ce voyage incognito, sous le nom d'évêque de Saint-Jean-de-Latran. L'empereur d'Autriche s'y opposa. Il voulait, disait-il, que le chef de l'Église fût honoré comme il méritait de l'être. On prépara donc au palais un appartement somptueux. On y voyait, entre autres choses, un très-bel oratoire, et, sur l'autel que l'on y avait dressé, un crucifix que l'on disait avoir appartenu à Charlemagne.

CHAPITRE XX.

SOMMAIRE. — Départ du Pape pour Vienne. — Le comte et la comtesse du Nord lui font leurs adieux. — Ouations qu'il reçoit de la part de ses sujets. — Le roi d'Espagne et les princes italiens lui envoient leurs hommages. — La république de Venise. — Il entre dans les Etats de l'empereur. — Concours de fidèles sur son passage. — L'empereur et l'archiduc Maximilien viennent au-devant de lui. — Précautions que prend Joseph II pour que le Pape ait le moins de rapports possible avec les évêques de ses Etats. — On accourt de toutes parts pour recevoir la bénédiction du Pape. — Effet produit par les cérémonies de la Semaine Sainte que préside Pie VI. — Joseph II modifie sa ligne de conduite et fait preuve de beaucoup d'urbanité. — Grossièreté de Kaunitz. — Conférences du Pape avec l'empereur et son premier ministre. — Résultats obtenus par l'intervention du Souverain Pontife auprès du gouvernement autrichien.

Le 25 février 1782, il y eut un consistoire. Le Pape y régla toutes choses en vue de son départ.

Il confia au cardinal Colonna, qui était alors cardinal-vicaire, le gouvernement des Etats pontificaux; il suspendit provisoirement l'effet de la bulle *ubi papa, ibi Roma*, afin que, si la Providence voulait qu'il mourût en voyage, le conclave pût se réunir dans la Ville Éternelle; il désigna, dans un billet écrit et cacheté de sa main, un successeur au cardinal Pallavicini, secrétaire d'Etat, pour le cas où ses forces trahiraient sa bonne volonté; il ordonna que le Saint-Sacrement demeurât exposé jusqu'à son retour dans les principales églises de Rome et que l'on dît tous les jours à la messe la collecte *pro peregrinantibus*.

Il fit, en même temps, frapper huit cents médailles en or, représentant d'un côté les apôtres saint Pierre et saint Paul et de l'autre son propre buste.

Après s'être occupé des intérêts de l'Église, il dut songer à sa famille. Ayant donc fait venir son neveu, le comte Louis Braschi, il lui remit son testament. « Si je meurs avant mon retour », lui dit-il, « vous trouverez ici mes dernières volontés. Souvenez-vous de moi dans vos prières. Adieu ».

La veille de son départ, il se rendit au tombeau des saints Apôtres, où il passa la nuit en prières. Canova a immortalisé le souvenir de cette circonstance, en léguant à la postérité la magnifique statue qui représente le Pontife à genoux, et que l'on voit à la confession de Saint-Pierre de Rome.

Le 27, Pie VI alla de grand matin à la chapelle du Vatican. Ensuite, il se rendit à Saint-Pierre, où il entendit la messe, et de là à la sacristie, qu'il avait fait construire et décorer avec tant de splendeur. Le comte et la comtesse du Nord, qui n'étaient autres que le grand-duc et la grande-duchesse de Russie, l'y attendaient, afin de lui faire leurs adieux. Ils lui offrirent deux magnifiques pelisses, destinées, dirent-ils, à le protéger contre les rigueurs d'un climat auquel Sa Sainteté n'était pas habituée.

Pie VI se montra on ne peut plus sensible à l'attention délicate et presque filiale dont il était l'objet de la part d'un prince et d'une princesse schismatiques. Leur conduite en effet contrastait d'une étrange façon avec celle des souverains qui avaient la prétention d'appartenir à l'Église et dont le

mauvais vouloir abreuvait d'amertumes le noble et saint Pontife.

Ce même comte du Nord, devenu empereur de toutes les Russies, enverra plus tard une armée pour remettre le Pape en possession de ses États. Le souvenir de ses relations avec Pie VI ne fut pas étranger probablement à la conduite qu'il tint vis-à-vis des spoliateurs du Saint-Siège. Cela prouve une fois de plus la vérité de cette parole : « L'homme « s'agite et Dieu le mène ».

Le Souverain Pontife monta en voiture au milieu d'une foule immense, accourue pour le voir au moment de son départ et lui demander sa bénédiction. Les acclamations les plus touchantes se firent entendre sur son passage et lui prouvèrent une fois de plus qu'il possédait l'affection de ses sujets. Tous le considéraient comme un père, et avec raison, car il en avait la tendresse et le dévouement.

Lorsque sa voiture arriva devant la maison des Pères de l'Oratoire, à Santa-Maria de Vallicella, il mit pied à terre, entra dans l'église et pria de nouveau. Puis il sortit de Rome par la porte *del Popolo*.

L'élite de la noblesse se fit un devoir d'accompagner Pie VI jusqu'à Otricoli. Le Pape profita des quelques heures de repos qu'il prit dans cette ville pour donner au grand-duc et à la grande-duchesse un nouveau témoignage de bienveillance. Il ordonna d'illuminer Saint-Pierre et de tirer un feu d'artifice au château Saint-Ange en l'honneur de ses hôtes illustres.

Le passage de Pie VI à travers ses États fut une marche triomphale dans toute l'acception du mot. Les populations accouraient en foule au-devant de lui, poussées par un sentiment d'amour et de profonde vénération. Le zélé Pontife profitait de leur empressement à le voir pour répandre au milieu d'elles la bonne odeur de Jésus-Christ. Arrivé à Tolentino, il voulut prier devant les reliques de saint Nicolas, que possédaient alors les ermites de Saint-Augustin.

De Tolentino, il se rendit à Notre-Dame de Lorette, au milieu d'un immense concours de fidèles, de prêtres et de religieux, venus pour recevoir sa bénédiction. L'auguste sanctuaire eut une large part à ses libéralités.

Pie VI, après avoir satisfait sa dévotion envers la Mère de Dieu, partit pour Césène, son pays natal. Il éprouvait une douce consolation à la pensée qu'il allait se retrouver au milieu des siens. Là encore, il fit céder à la bonté les rigueurs de l'étiquette. Il était d'usage que les papes vécussent dans un isolement complet. Pie VI, par une condescendance assurément très-légitime, permit à tous les membres de sa famille de s'asseoir à la même table que lui.

Pendant qu'il était à Césène, le comte Zambecari, ministre plénipotentiaire d'Espagne, vint le complimenter au nom de son souverain. Charles III lui adressait une lettre autographe où on lisait entre autres choses : « Je porte envie à l'empereur de ce qu'il va vous posséder à Vienne. Je ne désirerais rien tant qu'un pareil bonheur ».

Le 18 mars, il était à Imola. Sa suite se composait de vingt-quatre personnes. On avait pris, pour transporter hommes et bagages, trois carrosses, dont un à six chevaux, et quatre voitures ordinaires. Le capitaine Nelli dirigeait le cortège. Il reçut dans cette ville les seigneurs que le roi de Sardaigne avait envoyés au-devant lui. Le duc de Parme voulut avoir la consolation de s'y rendre en personne.

L'empereur, informé officiellement du départ de Pie VI, chargea un officier de sa garde noble de se rendre à Ferrare, avec ordre de se mettre à la disposition du Pape. Le chef de l'Eglise apprit dans cette ville seulement que la réponse du monarque autrichien à son dernier bref venait d'arriver à Rome, et que rien n'était changé dans ses dispositions. L'empereur le pria à nouveau d'accepter l'appartement qu'il lui faisait préparer dans son palais. « Notre « dignité réciproque », ajoutait-il, « l'exige absolument. Nous aurons d'ailleurs bien des choses à « traiter, et nous pourrons conférer avec plus de « commodité ».

Le Bucentaure attendait le Pape au bord du Pô. Le sénat de Venise avait fait préparer ce navire pour l'illustre voyageur. Une foule immense se pressait sur les rives du fleuve ; elle l'accueillit avec un enthousiasme indescriptible. A l'île de Chiozza, qui appartenait à la république, les prélats vénitiens, le doge et le sénat, se joignirent à son escorte, après l'avoir complimenté.

« Rendu aux canaux de la Lagune, d'où l'on

« aperçoit cette ville fameuse, autrefois justement
« nommée la Reine des Eaux, il trouva une multi-
« tude de barques et de gondoles, qui laissaient à
« peine de la place pour le navire richement décoré
« sur lequel il fut reçu. Tout le peuple prosterné
« demanda et obtint sa bénédiction. Les arbres
« voisins pliaient sous le poids des spectateurs em-
« pressés. Des larmes de joie et d'admiration cou-
« laient de tous les yeux. Il débarque enfin à Mala-
« gherra, et trouve sur le rivage un escalier cou-
« vert de riches tapis. L'évêque de Trévis, qui
« l'attendait en cet endroit, le conduisit à Mestre,
« où il fut reçu par tout ce qu'il y avait de person-
« nages considérables dans le pays ; par les ambas-
« sadeurs de Vienne et d'Espagne, et par son
« propre nonce, qui tous étaient accourus pour se
« trouver à son passage (1) ».

Après quelques jours de repos, à Trévis, Pie VI traversa la Piave et le Tagliamento et arriva à Udine, la dernière ville de l'Etat vénitien.

Nous allons maintenant céder la parole à un écrivain contemporain, dont le récit n'est d'ailleurs qu'un résumé des relations authentiques publiées par les journaux de l'époque :

« En sortant d'Udine, le Souverain Pontife entre
« dans les Etats de l'Empereur. Il arrive à Goertz,
« première ville de sa domination, dans la Carniole.
« Il y trouve le nonce Garampi, le comte de Co-
« bentzel, vice-chancelier de l'empereur, un esca-
« dron de la garde noble, et plusieurs seigneurs

(1) *Histoire anonyme de Pie VI.*

« autrichiens. Là, dit-on, il apprit que l'archevêque
« de cette ville venait d'être mandé à Vienne pour
« y être réprimandé de son dévouement au Saint-
« Siège, dévouement qui l'avait porté à refuser de
« publier dans son diocèse les édits subversifs de la
« religion, émanés de l'empereur.

« A Leybach, il eut la satisfaction de trouver la
« sœur aînée de Joseph II, l'archiduchesse Marie-
« Anne, que la piété amenait de son couvent de
« Clagenfort aux pieds du Souverain Pontife. Elle
« voulut s'y jeter en effet. Le Pape ne le souffrit
« pas ; mais il ne put l'empêcher de lui baiser la
« main. Il épancha ses alarmes dans le sein de
« l'illustre confidente, qui ne put lui répondre que
« par des vœux et des encouragements.

« A Leybach, à Marpurg, à Gratz en Styrie, il
« trouva sur ses pas la même affluence. Dans la pre-
« mière de ces villes, il marcha pendant plus d'une
« heure entre deux rangs très-serrés de specta-
« teurs. A Gratz, l'empressement fut plus vif encore ;
« la foule l'entourait de fort près ; chacun voulait
« baiser ou toucher du moins ses vêtements qui lui
« semblaient sacrés, tant était profonde la vénéra-
« tion qu'il inspirait. Voyant qu'on s'efforçait d'écar-
« ter de lui le peuple des fidèles, il proféra ces pa-
« roles de l'Evangile : *Laissez venir ces enfants à*
« *moi, et ne les repoussez pas* ».

« Pie VI approchait des portes de Vienne. L'em-
« pereur envoie à sa rencontre trois nobles de la
« garde hongroise, qui doivent lui servir de cour-
« riers ; et soit par l'effet du hasard ou d'une saillie

« philosophique, ils se trouvent être des trois diffé-
« rentes religions admises en Allemagne : catholi-
« que, luthérienne et calviniste. Le cardinal Mi-
« gazzi, archevêque de Vienne, partant pour aller
« au-devant de Sa Sainteté, demande à l'empereur
« si les cloches doivent être sonnées pour célébrer
« l'entrée du Pape dans la capitale. *Sans doute, ré-*
« pondit-il, *ne sont-elles pas votre artillerie ?*

« L'empereur et son frère Maximilien allèrent
« jusqu'à Newllirchen, bourg à quelques lieues de
« Vienne, à la rencontre du Souverain Pontife ;
« dès qu'ils aperçurent sa voiture ils mirent pied à
« terre. Le Pape se hâta de descendre aussi. Il em-
« brassa trois fois l'empereur avec l'abandon d'un
« vif attachement ; et de l'autre part l'accueil ne
« parut pas moins affectueux. On crut remarquer
« dans les yeux des deux éminents personnages
« quelques larmes d'attendrissement ; ce qui prou-
« verait que la philosophie n'avait pu parvenir à
« étouffer le bon naturel que l'empereur tenait de la
« Providence. Il prit le Saint-Père dans sa voiture
« et lui donna la droite. Leur entrée dans Vienne,
« qui se fit le 22 mars, avait l'air d'un triomphe. Le
« peuple donna les marques les plus éclatantes de
« sa dévotion et de sa joie. On fut obligé d'aller au
« petit pas pour ne pas écraser la multitude qui
« s'empressait de recevoir la bénédiction que Sa
« Sainteté envoyait du fond de son carrosse. L'em-
« pereur lui donna la main pour descendre. Les
« ministres et les nobles étaient au palais et reçū-
« rent le Pape, qui se rendit aussitôt à la chapelle

« impériale, où il fut chanté un *Te Deum* en action
« de grâces de l'heureuse fin de son voyage.

« Les gazettes du temps, rendant compte de son
« physique, nous apprennent qu'à l'éminence d'une
« taille très-bien faite, il joignait un visage coloré,
« frais, et un nez aquilin. Son extérieur parut pré-
« venant. On y trouva un mélange de noblesse, de
« modestie et d'affabilité. On sut cependant que Jo-
« seph, qui joignait des faiblesses à de grandes qua-
« lités, avait conçu de l'humeur des acclamations
« qu'il avait recueillies sur sa route ; on apprit
« qu'il était piqué surtout des reproches paternels
« qu'on prétend avoir été faits par Pie VI aux évê-
« ques qui avaient publié, avec une complaisance et
« une précipitation affectées, ses décrets impériaux
« contre la discipline de l'Eglise ».

Le voyage du Souverain Pontife inspirait à l'em-
pereur de sérieuses inquiétudes. Pie VI était connu
en Allemagne par la sainteté de sa vie, la bonté iné-
puisable de son cœur et les grandes choses qu'il
avait accomplies comme souverain temporel. Sa pré-
sence ne pouvait manquer de ranimer le zèle du
clergé et la foi assoupie des fidèles.

Etant donné ce revirement probable des esprits
au-delà du Rhin, les prétendues réformes de Joseph
seraient vues de mauvais œil, peut-être même re-
poussées avec indignation. Il ne restait plus alors au
prince-philosophe que deux partis à prendre : re-
noncer à ses projets d'innovations ou persécuter
ouvertement les catholiques. Or il ne voulait ni l'un
ni l'autre.

L'empereur eut donc recours à un expédient qui, sans obvier à tous les dangers, pouvait du moins paralyser en partie l'influence redoutable du Souverain Pontife. Pour calmer les esprits et endormir les consciences inquiètes, il adressa une ordonnance au clergé, voulant, disait-il, prévenir les interprétations inexactes que quelques personnes avaient données de ses décrets antérieurs relativement aux questions religieuses. Puis, comme si cela n'avait pas suffi, il défendit aux évêques de quitter leurs résidences, pendant que le Pape serait à Vienne, sans une permission formelle de sa part.

Le 22 mars, Pie VI fit sa première visite à l'empereur et à l'archiduc Maximilien. Le jour de l'Annonciation de la sainte Vierge il se rendit au couvent des Capucins, où il célébra la sainte Messe, et de là aux tombeaux de la famille impériale.

Joseph II n'avait d'autre rêve en ce moment que celui de tenir le Pape en charte privée. L'appartement qu'occupait Pie VI avait plusieurs entrées. Toutes furent condamnées, à l'exception d'une seule. Mais, comme celle-là suffisait pour donner accès aux visiteurs, le despote y fit placer une garde d'honneur, avec ordre de ne laisser entrer que des personnages connus. Il fut interdit de la manière la plus formelle de présenter n'importe quelle requête au Chef de l'Eglise. Mais la providence sut déjouer tous ces calculs.

On touchait alors à la solennité de Pâques.

Pie VI présida à toutes les cérémonies de la Semaine sainte, comme il l'eût fait à Saint-Pierre de

« dans ses regards l'ardent désir qu'ils soient exau-
« cés. Qu'on se représente ces fonctions remplies
« par un vieillard, d'une taille majestueuse, de la
« physionomie la plus noble et la plus agréable, et
« qu'on se défende d'une vive émotion en voyant
« cette foule immense se précipitant à genoux, au
« moment où la bénédiction lui est donnée, et la re-
« cevant avec le même enthousiasme qui paraît ani-
« mer celui dont elle la reçoit. Pour moi, je l'avoue,
« je conserverai toute ma vie l'impression de cette
« scène. Combien ne doit-elle donc pas être vive et
« profonde chez ceux qui sont disposés à se laisser
« séduire par les actes extérieurs ».

Ne pouvant faire mieux, l'empereur abandonna la ligne de conduite qu'il avait d'abord adoptée et chercha à donner le change à ses sujets et au Souverain Pontife, en affectant une dévotion qu'il n'avait pas. Il assista donc à toutes les cérémonies présidées par le Pape ; il voulut même communier de sa main.

« Il avait cédé au Pape l'honneur de le suppléer
« dans ce jour où, célébrant l'institution de la Cène,
« l'orgueil de la toute-puissance s'humilie et
« descend aux fonctions de la servilité en l'honneur
« de la vieillesse et de l'indigence réunies. Joseph
« avait choisi lui-même les douze représentants
« des apôtres, parmi lesquels il s'en trouvait un de
« cent six ans. Il assista, ainsi que son frère l'ar-
« chiduc, à toute la cérémonie ; l'un et l'autre gar-
« dèrent l'*incognito*. Le Pape, après avoir béni les
« plats, les plaça lui-même sur la table des con-

« vives. Il en présenta un à Joseph, qui s'excusa,
« en disant qu'il n'était là que comme simple spec-
« tateur. Chaque pauvre reçut vingt ducats de ses
« mains, et deux médailles d'or et d'argent de celles
« de Pie VI. C'était à peu près le reste des huit
« cents belles médailles qu'il avait fait frapper avant
« son départ, et qu'il avait distribuées à Rome, sur
« sa route, et en arrivant à Vienne (1) ».

Donnons encore quelques détails empruntés à l'historien anonyme de Pie VI. On pourra mieux juger, en les lisant, de l'enthousiasme qu'excita en Allemagne la présence du Souverain Pontife.

« Il fallait », dit l'auteur que nous citons, « toute
« l'attention de la police pour prévenir les accidents
« qui ne sont que trop communs dans les rassem-
« blements nombreux. L'empressement de se
« trouver sur le passage du Saint-Père dans
« Vienne ne peut s'exprimer. Le cours du Danube
« était obstrué par la quantité de barques qui
« remontaient ou descendaient, chargées de fidèles,
« avides de l'aspect du saint Pontife. Ils se pres-
« saient par vingt ou trente mille dans les rues qui
« aboutissaient à la résidence de l'empereur, de-
« mandant à grands cris la bénédiction du Pape.
« Tous les passages se trouvaient interceptés, et
« jusqu'à sept fois par jour Pie VI était obligé de
« paraître à son balcon pour accorder à la foule
« impatiente le bienfait qu'elle implorait avec tant
« d'ardeur. A peine l'avait-elle reçu, qu'on la
« voyait remplacée par une multitude également

(1) *Histoire anonyme de Pie VI.*

« serrée, qui aspirait à la même satisfaction. L'affluence était si prodigieuse, qu'on craignit quelque temps à Vienne de manquer de subsistances. On accourait des parties les plus reculées des Etats héréditaires.

« On remarqua la constance singulière et originale d'un cultivateur qui était venu de soixante lieues pour voir Pie VI. En arrivant, il se plaça, dans une des salles de l'appartement qu'occupait Sa Sainteté. Que venez-vous faire ici, lui demanda le garde ? — Je veux voir le Pape. — Ce n'est pas ici que vous le verrez ; sortez. — Non pas ; j'attendrai jusqu'à ce qu'il paraisse. J'ai du temps ; faites, faites ce que vous avez à faire. Et il s'assied et mange son pain tranquillement. Il attendait ainsi depuis quelques heures, lorsque l'empereur, instruit de sa persévérance, l'introduisit chez le Pape, qui reçut avec affection ce bon paysan, lui donna sa main à baiser, sa bénédiction, et une des médailles qu'il avait apportées de Rome. *Qu'ils sont donc discrets ces gens de la ville*, disait le naïf villageois, en se retirant comblé de satisfaction, *ils m'avaient caché que le Pape donnait de l'argent à ceux qui l'allaient voir* ».

Autant Joseph II avait été inconvenant dans sa correspondance avec Pie VI, autant, nous disent les relations de l'époque, il se montra poli vis-à-vis de lui pendant le séjour que ce dernier fit à Vienne. A quoi faut-il attribuer ce changement d'attitude ? Il serait difficile de le préciser. Voulait-il faire oublier les torts qu'il avait eus, ou se propo-

sait-il uniquement de tromper le Souverain Pontife au moyen de ces procédés gracieux ?

On peut supposer avec quelque apparence de raison que ses lettres avaient été écrites sous la dictée de Kaunitz qui se piquait de philosophie plus que d'urbanité, tandis que, dans ses entretiens avec le Chef de l'Église, le voltairien s'effaçait pour faire place au gentilhomme. On assure même que Joseph se montra expansif jusqu'à révéler à Pie VI quelques-uns des projets que nourrissaient contre la papauté les hommes politiques d'alors.

Le Souverain Pontife, touché de cet abandon, ne négligea rien pour être agréable à son interlocuteur et captiver son estime. Il espérait que, secouant le joug de l'homme néfaste qui le dominait, Joseph II renoncerait à poursuivre le cours de ses empiètements. Habile à profiter de toutes les circonstances qui pouvaient l'aider à faire le bien, Pie VI tint un consistoire où il donna deux chapeaux de cardinal. L'empereur et l'archiduc Maximilien y assistèrent. Le Pape prononça une allocution extrêmement remarquable, dans laquelle il fit entrer l'éloge de Joseph II, éloge que l'empereur justifiait par sa conduite, il faut le reconnaître, depuis l'arrivée de Pie VI à Vienne. « Nous avons
« été, disait le Pontife, souvent à portée de le voir,
« et Nous sommes obligés d'admirer, non-seulement
« l'affection sans borne avec laquelle il Nous a reçu
« et Nous accueille chaque jour dans sa résidence
« impériale, la munificence dont il use à Notre
« égard, mais encore sa dévotion privée, ses talents

« remarquables, son application aux affaires. Quelle
« consolation pour Notre cœur paternel d'avoir vu
« que la religion et la piété se maintiennent sans la
« plus légère altération, non-seulement dans cette
« brillante capitale, mais encore chez tous les
« peuples des États impériaux que Nous avons ren-
« contrés sur Notre route ! Nous ne cesserons donc
« jamais de célébrer ces vertus et de les appuyer de
« Nos ferventes prières ; Nous supplions même ins-
« tamment le Dieu tout-puissant, qui n'abandonne
« jamais celui qui le cherche, de fortifier Sa Majesté
« impériale dans ses saintes dispositions, et de le
« combler de ses bénédictions célestes ».

Il y avait dans ce langage du Pape l'expression d'une bienveillance telle, que l'empereur eût dû en être touché, si quelque chose pouvait toucher une âme que le philosophisme a desséchée. Mais, en supposant que Pie VI fût parvenu à changer les dispositions du monarque, Kaunitz aurait trouvé le moyen de tout remettre en question.

Le Pape ne se faisait aucune illusion sur ce point; aussi résolut-il d'imposer silence à tout sentiment d'amour-propre, dans l'intérêt de la cause qu'il était venu défendre, en usant vis-à-vis du premier ministre de procédés aimables auxquels ce personnage n'avait aucun droit. Kaunitz, foulant aux pieds les lois de l'étiquette, et oubliant jusqu'aux prescriptions les plus élémentaires de la politesse, s'abstint de faire au Pape une première visite. Pie VI ferma les yeux sur ce manque absolu de savoir-vivre, et fit demander au chancelier quand il

pourrait le voir et admirer sa magnifique collection de tableaux. Le jour fut donné. Comme on pourrait supposer que nous chargeons les couleurs et que nous cherchons à faire de Kaunitz un portrait aussi peu ressemblant que possible, nous allons emprunter à un auteur du temps les détails de cette entrevue.

« Le Pape », dit l'écrivain que nous citons, « trouve la famille du ministre dans ses plus beaux atours, ses gens revêtus de leur plus brillante livrée, tout son hôtel inondé d'une foule empressée qui vient à sa rencontre et lui rend les honneurs dus à son caractère personnel, autant qu'au Chef de l'Eglise et au souverain d'un grand Etat. Le ministre seul paraît négligemment en habit du matin, et avec un air extrêmement familier. Le Pape lui tend la main ; au lieu de la baiser, suivant un usage auquel personne encore ne s'était permis de déroger, le ministre y met familièrement la sienne, au grand scandale de tous les assistants, et au mépris de toutes les bien-séances reçues. Ensuite, par une affectation de courtoisie qui contrastait si fort avec sa grossière familiarité, il veut bien lui servir de *cicerone* pour l'explication de ses tableaux. Mais, dans cet acte même de politesse, il mêle de l'incivilité. Il fait avec précipitation avancer le Saint-Père, il le fait reculer, tourner à droite ou à gauche, pour saisir le point de vue des tableaux. Le Pape se montra dans cette occasion fort supérieur au cynique philosophe. Il n'eut pas l'air de s'apercevoir de cette scène, qui révolta tous les spectateurs ».

Le Souverain Pontife eut plusieurs entretiens avec Joseph II et son premier ministre sur les graves questions qui l'avaient appelé à Vienne. La première conférence eut lieu dans le cabinet de l'empereur, en présence de Kaunitz, du cardinal Migazzi et du cardinal Herzan. Le Pape ne négla rien pour éclairer la conscience de Joseph II sur les droits imprescriptibles de l'Eglise et la nature des rapports qui doivent exister entre le pouvoir temporel et la puissance spirituelle. L'empereur, ne voulant pas, sans doute, se compromettre vis-à-vis de son premier ministre, éluda toute discussion, sous le spécieux prétexte qu'il n'était pas théologien. Il pria Pie VI de lui donner par écrit toutes ses représentations, afin qu'il pût les soumettre à l'examen de ses conseillers. Puis il ajouta : « Vous
« connaissez déjà mes résolutions relativement aux
« églises et aux couvents de mes Etats. Tout ce qui
« a été fait, et tout ce qui le sera encore, a eu pour
« but le bien de mes sujets. Ces arrangements
« étaient d'une indispensable nécessité. Je les main-
« tiendrai avec d'autant plus de persévérance,
« qu'aucun ne porte la plus légère atteinte à la
« doctrine. Si Votre Sainteté veut une explication
« plus étendue, qu'elle écrive ses objections; mon
« chancelier y répondra, et je les ferai imprimer
« pour l'instruction de mes sujets ».

Kaunitz, de son côté, évita avec soin d'aborder les questions que le Pape voulait soumettre à son examen. Il connaissait trop le côté faible de la politique impériale pour affronter une discussion

sérieuse avec le Souverain Pontife. Rien donc ne fut changé dans la ligne de conduite suivie par le gouvernement de l'empereur, sous le rapport religieux. Le monarque et son premier ministre continuèrent à distinguer entre la discipline et la doctrine de l'Eglise, et à tout bouleverser à la faveur de cet étrange sophisme qui consiste à regarder comme permis ce que la foi ne défend pas. Lorsque nous disons que rien ne fut changé dans les dispositions du monarque et de son ministre, nous exagérons peut-être ; car, de fait, le Pape obtint quelques concessions. Elles n'étaient pas aussi complètes qu'il les eût désirées ; mais elles lui parurent assez importantes, pour qu'il ne regrettât pas d'avoir entrepris ce long et pénible voyage. Voici ce qu'il écrivait à son neveu : « J'ai obtenu de l'empereur une partie
« de ce que je désirais. Il a supprimé le nouveau ser-
« ment qu'il avait prescrit aux évêques dans ses Etats ;
« et moi je leur ai accordé la faculté de donner des
« dispenses pour mariages jusqu'au troisième degré,
« même jusqu'à un degré plus rapproché, avec la con-
« dition néanmoins de m'en demander la faculté en de
« certains cas. J'ai obtenu aussi plusieurs modifica-
« tions quant aux monastères des deux sexes et à la
« tolérance religieuse. En somme, ma présence a pro-
« duit un bon effet pour la religion, et je dois me
« louer de mon voyage ».

Le Pape désirait que l'on ne touchât pas aux monastères ; mais espérait-il pouvoir amener Joseph à penser comme lui ? Nous ne supposons pas qu'il se fit illusion sur ce point. Il obtint, et c'était beaucoup,

que les Ordres religieux ne seraient pas anéantis, et que l'on ne supprimerait qu'un certain nombre de communautés existantes. Il fut également réglé que l'on ne permettrait en Autriche aucune déclamation contre l'Eglise catholique, et, enfin, que les choses seraient remises sur l'ancien pied, en Lombardie, pendant le pontificat de Pie VI.

Ajoutons que le voyage du Souverain Pontife eut pour résultat certain de prévenir un schisme. Si la situation ne fut pas sensiblement améliorée, on peut dire du moins qu'elle cessa de s'aggraver, et que Joseph II comprit enfin qu'il est dangereux pour un gouvernement de méconnaître les droits de l'Eglise, lorsqu'il ne veut pas que ses propres droits soient méconnus par le peuple.

Des écrivains malveillants ont prétendu que Pie VI avait fait preuve de faiblesse dans ses relations avec l'empereur. Une assertion de ce genre ne mérite pas l'honneur d'être discutée. Nous nous contenterons pour donner une preuve du contraire, de citer le bref que le Souverain Pontife adressa à l'évêque de Brünn, en Moravie, pendant son séjour à Vienne. On verra, en lisant cette pièce, que le langage du Pape n'est pas celui d'un courtisan peu soucieux des intérêts de l'Eglise. Ce prélat, cédant à la pression du pouvoir séculier, n'avait pas craint d'ouvrir les monastères et de dispenser de leurs vœux les religieux profès de l'Ordre des Chartreux.

Voici le document pontifical dont nous parlons, il est remarquable à plus d'un titre :

« AU VÉNÉRABLE FRÈRE MATTHIAS, ÉVÊQUE DE
BRUNN, PIE VI, PAPE.

« Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

« En recevant les lettres que vous Nous avez
« écrites le 6 des nones de mars (6 mars), et ensuite
« le 2 des nones d'avril (3 avril), Nous avons ressenti
« une vive douleur à cause de vous. Rien, en effet,
« n'est déplorable comme l'action d'un pouvoir qui
« déplace ici et là les Ordres religieux, et qui chasse
« des monastères les prêtres réguliers et les vierges
« consacrées à Dieu.

« Nous devons ajouter que, selon Nous, vous avez
« mis trop de hâte à déclarer que dans votre diocèse
« les moines Chartreux sont affranchis de leurs
« vœux et de leurs statuts, de manière à être, sur le
« champ et par le seul fait, dans la condition des
« prêtres séculiers. Cette déclaration, faite à l'insu
« du Saint-Siège, et qui vous semble opportune en
« présence des maux actuels, Nous a paru, à Nous,
« intempestive et remplie de dangers.

« Il faut d'abord avoir soin que tous persévèrent dans leur vocation, et qu'ils se rendent
« dans un monastère de leur Ordre ou dans un
« autre, afin qu'ils y vivent dans le respect des engagements sacrés et solennels qu'ils ont pris vis-à-vis de Dieu. Aucune des raisons humaines sur lesquelles vous vous appuyez pour expliquer votre conduite, à propos des religieux, n'est recevable; vous ne deviez avoir en vue que le salut des âmes.

« Dites cela, dans les mêmes termes que Nous
« employons, à ceux que cette affaire intéresse,
« et fortifiez-les dans l'obéissance, si vous croyez
« qu'ils sont exposés à oublier leurs devoirs. S'il
« arrive cependant à l'un d'eux de ne pas obtenir
« l'hospitalité, considérant cette situation malheu-
« reuse, Nous permettons qu'il vive comme prêtre
« séculier, pourvu qu'il n'agisse ainsi que par l'effet
« de la nécessité seule.

« Mais en ce cas il doit vivre dans le siècle sans
« oublier sa vocation, se conformant toujours à la
« discipline et à la vie régulière à laquelle il s'est
« voué. Il est tenu de garder ses vœux, sans mo-
« dification d'aucune sorte. Celui-là serait sacrilège,
« qui s'affranchirait de l'obligation de la chasteté la
« plus pure. Que tous pratiquent la pauvreté autant
« que le permettra leur nouvelle position, afin qu'ils
« continuent à vivre dans la paix du Seigneur et
« affranchis de l'amour des choses terrestres. Qu'ils
« obéissent à l'évêque, et que sous leur habit ils
« portent quelque signe de la profession régulière,
« pour qu'ils ne paraissent pas en être sortis.

« Vous connaissez Notre manière de voir, et
« vous devez y conformer votre conduite. Il
« vous est facile de comprendre que Nous ne don-
« nons aucun assentiment à ceux qui sollicitent la
« dispense de leurs vœux solennels, afin de contrac-
« ter des alliances charnelles et de pouvoir tester
« en toute liberté.

« Prenez garde qu'on n'introduise dans l'Église
« une licence de ce genre, qui souillerait l'honneur

« et la beauté de la maison de Dieu. Vous ne pouvez
« pas, dites-vous, et en cela vous pensez raisonna-
« blement, dispenser du droit commun, et vous
« demandez que Nous vous déléguions ce droit et
« ce pouvoir.

« Souvenez-vous donc de votre sacerdoce ; ar-
« mez-vous de courage, et demandez à Dieu pour
« Nous le secours de sa toute-puissance. Dans cet
« espoir, Nous vous envoyons à vous et aux brebis
« qui sont confiées à votre sollicitude, la sainte
« bénédiction apostolique.

« Donné à Vienne, la veille des ides d'avril
« (12 avril), l'an 1782, de notre pontificat le hui-
« tième.

« PIUS P. P. VI ».

Fidèle jusqu'au bout à la ligne de conduite qu'il avait adoptée depuis l'arrivée du Pape, Joseph II fit de somptueux présents à son auguste visiteur. Il lui donna, entre autres choses, un carrosse de voyage, une croix en brillants et divers bijoux extrêmement riches. Pie VI accepta ces dons de la munificence impériale, mais il déclara que son intention était de les transmettre à ses successeurs.

L'empereur, désireux de faire quelque chose qui fût personnellement agréable au Pape, lui présenta un diplôme qui instituait le comte Braschi prince de l'empire. Le Souverain Pontife le lui rendit en disant : « Nous ne voulons pas qu'on suppose que
« Nous sommes plus occupé de la grandeur de
« Notre famille que des intérêts de l'Église ».

Joseph II ne put s'empêcher d'admirer le noble désintéressement du Pontife. Pie VI voulut, de son côté, offrir à l'empereur et à sa cour des présents dignes de ceux à qui ils étaient destinés. Le monarque lui ayant témoigné le désir d'avoir son portrait, l'auguste voyageur se mit à la disposition du peintre J. Hickes, dont la réputation était européenne. Enfin on frappa à Vienne un grand nombre de médailles commémoratives portant le buste de Pie VI.

Après un mois de séjour dans la capitale de l'Autriche, le Vicaire de Jésus-Christ prit la détermination de retourner à Rome, où l'appelaient des affaires importantes.

CHAPITRE XXI.

SOMMAIRE. — Départ de Pie VI. — L'empereur et l'archiduc l'accompagnent jusqu'à Maria-Brünn. — Ils prient ensemble et se séparent. — Arrivée du Pape chez les Bénédictins de Moelck. — Réception que lui fait le grand électeur de Bavière. — Touchantes manifestations du peuple de Munich. — Séjour de Pie VI à Augsbourg. — Attitude des protestants. — Il visite les bibliothèques et les musées de cette ville. — Départ pour Inspruck. — Repentir de l'évêque de Brixen. — La ville de Vérone reçoit le Pape avec de grandes démonstrations de joie. — Le Pontife s'arrête à Venise. — Il quitte subitement cette ville et se rend à Rome.

Le jour où le Pape devait se mettre en route, une foule immense, que l'on n'évalua pas à moins de cent vingt mille personnes, stationna, durant de longues heures, autour du palais impérial, afin de voir une dernière fois le *Pèlerin apostolique*.

L'empereur et l'archiduc exprimèrent le désir d'accompagner Pie VI jusqu'à une lieue de Vienne. Arrivé à Maria-Brünn, le cortège s'arrêta. Le Souverain Pontife, Joseph II et Maximilien, mirent pied à terre devant l'église d'un couvent et y prièrent ensemble. Pour immortaliser le souvenir de cet événement, les religieux placèrent à l'entrée de leur chapelle un marbre sur lequel on lisait cette inscription en latin et en allemand : « Pie VI, Souverain Pontife, et Joseph II, empereur des Romains, avec l'archiduc Maximilien, après avoir fait leurs prières dans cette église, se sont séparés, au milieu des

« embrassements les plus tendres et des larmes
« de tous les assistants ».

Mais une triste circonstance, fait remarquer l'auteur de *l'Histoire civile, politique et religieuse de Pie VI*, vint obscurcir ce jour. « A peine la toute chante séparation s'était opérée, que des commissaires de l'empereur vinrent séquestrer les revenus du monastère ».

On peut reconnaître à ce fait, digne à tous égards de figurer dans l'histoire d'une tribu de Peaux-Rouges, l'impérial nourrisson de la philosophie.

En quittant Maria-Brünn, le Pape se rendit à Moelck. Il descendit à l'abbaye des Bénédictins, où il passa la nuit. Plus tard, lorsque les Français de la République le dépouilleront de ses Etats, ce même couvent lui sera tout d'abord assigné comme résidence. Le neveu de Joseph II, moins philosophe que son oncle, lui offrira l'hospitalité, dans des conditions bien différentes. A cette époque, la Révolution française, chargée de mettre en pratique les grands principes de la philosophie, aura, mais trop tard, dessillé les yeux des souverains sur la valeur des théories humanitaires qu'ils avaient patronnées en haine de la foi. Ils subiront jusqu'au bout les conséquences terribles de leurs lâchetés, et, pendant vingt ans, l'Europe sera sillonnée de l'Est à l'Ouest et du Nord au Midi, par les soldats de la révolution. Six millions d'hommes seront offerts en holocauste à la sanguinaire déesse au nom et pour le triomphe de laquelle littéra-

teurs, monarques et savants ne cessèrent, durant un demi-siècle, de lutter contre l'Eglise.

Pie VI arriva à Lintz le 24 avril. Il y fut reçu par le cardinal Firmian, prince-évêque de Passau. De cette ville il se dirigea vers Braunau, où l'accompagna le comte de Cobenzel.

Le grand électeur de Bavière voulut que la réception faite au Pape dans ses États fût aussi brillante que possible. Il se rendit lui-même au-devant du Pontife, avec un superbe carrosse qu'il mit à sa disposition. Le trajet de Haag à Munich se fit au milieu d'un concours innombrable de fidèles. Le Pontife et le grand électeur occupaient la même voiture. Munich était alors considérée comme la ville d'Allemagne la plus religieuse. L'enthousiaste accueil qu'elle fit au Chef de l'Eglise contribua singulièrement à affermir sa réputation.

La Bavière, en dépit des philosophes et des efforts persévérants de la secte maçonnique, avait conservé intact le dépôt de la foi. L'autorité du Pape n'y était pas encore méconnue. Chacun se plaisait à voir en lui le Vicaire de Jésus-Christ. Les hommages dont il fut entouré le comblèrent de joie ; car ils étaient la vivante expression de la piété filiale que les Bavares professèrent toujours pour le Chef de l'Eglise.

Le 2 mai, Pie VI quitta Munich, non sans reporter sur cette ville un regard de paternelle affection, et prit la route d'Augsbourg, accompagné de l'électeur palatin. L'archevêque de Trèves l'y attendait. Pour la première fois, depuis son départ

de Rome, le Pape foulait un sol où le protestantisme exerçait une influence au moins égale à celle de l'Église. Disons à la louange des luthériens qu'ils se montrèrent convenables envers l'auguste voyageur. Les magistrats catholiques, afin d'éviter tout malentendu, demandèrent à leurs collègues de la religion réformée comment ils voulaient recevoir le Pape. *Comme une tête couronnée*, répondirent-ils. Les deux cultes se firent un point d'honneur de concourir également aux hommages qui furent rendus à Pie VI.

Le sénat, composé de protestants et de catholiques, alla donc au-devant de Sa Sainteté et la complimenta. Là, comme partout ailleurs, le peuple accourut avec un pieux empressement. Le lendemain de son arrivée à Augsbourg, Pie VI put voir ce que la ville renfermait de plus curieux. Nous devons ajouter qu'il fit l'admiration de ceux qui l'accompagnaient par l'étendue et la variété de ses connaissances. A la grande bibliothèque, il se passa un fait qu'il est bon de rappeler ici, afin de montrer le prestige étonnant que le grand Pontife exerçait autour de lui. Le bibliothécaire, qui était luthérien, fut chargé de le haranguer. Dominé par le sentiment de piété filiale que les âmes bien nées éprouvaient d'ordinaire à la vue de Pie VI, M. Mestrens s'exprima avec tant de respect, que ses coréligionnaires en furent scandalisés. Mais leur étonnement ne connut plus de bornes, lorsqu'ils apprirent qu'il avait fléchi le genou devant l'auguste vieillard.

Les mémoires du temps, publiés à Augsbourg et dans le reste de l'Allemagne, confirment de tous points les détails que nous venons de donner. Il y est sans cesse question de l'affabilité du Pontife, de ses lumières et de l'enthousiasme qu'il excita sur son passage. Certes, rien ne pouvait flatter Pie VI comme l'accueil bienveillant et les marques de respect dont il fut l'objet dans une ville où l'Église catholique avait reçu autrefois de si profondes blessures. C'est à Augsbourg, en effet, que se réunit, en 1530, la fameuse diète où on signa la profession de foi luthérienne rédigée par Mélanchthon.

Outre l'archevêque de Trèves, Pie VI trouva à Augsbourg quatre prélats de l'empire, tous souverains dans leurs évêchés. Nous ne parlons pas des autres grands personnages qui y étaient accourus. Comme il savait que le diocèse d'Ochsenhausen, en Souabe, était situé en partie sur les États de Joseph II, il demanda à l'évêque qui en était chargé combien de couvents il avait sous sa juridiction. « Onze », répondit le prélat, « mais six sont situés sur le territoire autrichien ». — « O mes très-chers fils », dit le Pape en soupirant, « j'ai tout tenté pour que les choses res-
« tassent comme elles étaient autrefois, ou pour
« qu'elles rentrassent dans l'ancien ordre. Mais...
« cependant l'affaire n'est pas encore terminée.
« Espérons et prions ».

L'archevêque de Trèves, qui s'était toujours fait remarquer par son dévouement au Saint-Siège, accompagna le Souverain Pontife jusqu'aux limites

de son diocèse d'Augsbourg. La séparation fut d'autant plus touchante, que Pie VI avait pour ce prélat une affection très-vive.

En quittant Augsbourg, le Pape se rendit à Inspruck, où l'attendait une sœur de Joseph, l'archiduchesse Elizabeth. Cette princesse, ayant renoncé au monde pour entrer en religion, avait été nommée abbesse d'une communauté de cette ville. L'empereur lui écrivit pour la prévenir de l'arrivée de Pie VI et lui recommander de le recevoir avec toute la solennité désirable. L'archiduchesse n'avait, certes, pas besoin des instructions du monarque pour faire au Chef de l'Église l'accueil qu'il méritait. Il lui suffisait de suivre les inspirations de sa conscience, un meilleur juge assurément que l'étiquette des cours.

A Brixen, un autre genre de consolation attendait le Pontife. L'évêque de cette ville, oubliant ses devoirs, avait fait preuve d'un zèle outré pour les scandaleuses innovations de l'empereur. Il était même allé jusqu'à attaquer violemment la bulle *Unigenitus*. Touché de la grâce, le prélat prévaricateur revint tout à coup à de meilleurs sentiments et témoigna au Chef de l'Église un repentir sincère de ses coupables aberrations.

Le Pape ne séjourna ni à Trente, ni à Roveredo, au grand regret des populations accourues pour le voir.

Les habitants de Vérone furent plus heureux. Cette ville est bâtie sur l'Adige. Elle possède de nombreux monuments, dont quelques-uns

remontent à l'époque de la domination romaine. Parmi ces derniers, il faut citer l'amphithéâtre, l'un des mieux conservés que l'on trouve au delà des monts. Pie VI y fut conduit en grande pompe. Plus de soixante mille personnes l'y attendaient, pour recevoir sa bénédiction. Les rues furent illuminées une partie de la nuit. L'enthousiasme de la foule était indescriptible.

L'évêque fut le seul peut-être à ne pas se réjouir de la présence du Souverain Pontife. Plus soucieux de plaire à l'empereur que de remplir ses devoirs de chef spirituel, il avait publié récemment une lettre pastorale où le venin de la philosophie n'était même pas dissimulé. Il y supprimait, sans autre motif que le bon vouloir du souverain, les pieuses confréries établies dans son diocèse. Il faisait mieux; car, foulant aux pieds les principes les plus élémentaires de l'enseignement catholique, il déclarait que les indulgences accordées par le Saint-Siège n'auraient de valeur désormais qu'après avoir reçu le visa de la chancellerie impériale.

L'évêque de Vérone suivit-il l'exemple de celui de Brixen? Nous ne saurions le dire.

Venise, dont le sénat, à diverses époques, avait fait cause commune avec les ennemis du Saint-Siège, voulut, elle aussi, témoigner de sa piété filiale envers le Chef de l'Église. Deux envoyés de la république, Manin et Contarini, allèrent au-devant du Pape et lui rendirent les honneurs que réclamaient sa dignité de Pontife et sa qualité de souverain.

« Son entrée à Venise », dit l'auteur de l'*Histoire civile, politique et religieuse de Pie VI*, « offrit un spectacle qu'aucun autre lieu du monde peut-être ne peut reproduire, et que les Vénitiens eux-mêmes n'avaient jamais vu. Le patriarche et dix-huit évêques de la république allèrent à sa rencontre jusqu'à Fusina, chacun dans sa gondole particulière, chacun environné des supérieurs d'Ordres de son diocèse. Au bord de la Brenta, il avait trouvé une galère pompeusement décorée, que le gouvernement lui envoyait. Il fut ainsi conduit au milieu d'une immense quantité de barques et de gondoles jusqu'à l'île de San-Georgio-in-Alga, située à une demi-lieue de la ville. Là, il était attendu par le doge, le sénat, et les principaux magistrats de la ville, tous dans le plus grand costume. Le Pape, descendu de sa galère, est reçu dans les bras du doge, qui veut se précipiter à ses pieds. Pie VI le relève avec bonté. Dès ce moment, la plus douce intimité s'établit entre eux et commença à éveiller les soupçons des ombreux surveillants du doge. On ne peut pas imaginer sur quoi pouvaient porter ces soupçons; mais c'est un genre de maladie », ajoute l'écrivain que nous citons, « inhérent aux républiques, comme très-souvent elles se confient et s'abandonnent sans précaution et sans raison ».

Nous ferons observer qu'à l'époque dont nous parlons, le gouvernement de Venise n'avait rien de commun avec ce que l'on nomme de nos jours une république. Le peuple était considéré comme non

avenu. Le pouvoir appartenait tout entier à l'aristocratie. A la tête de l'État figurait le doge ou duc, dont le pouvoir fut toujours limité par celui de l'aristocratie. Le Grand-Conseil était chargé de distribuer les charges de la république à la pluralité des suffrages. Venaient ensuite le Sénat et le Collège. Cette dernière assemblée se composait de vingt-six seigneurs. Au-dessus de tous ces pouvoirs, et du doge en particulier, planait la puissance mystérieuse et redoutable du Conseil des *Dix*. Ces terribles inquisiteurs avaient pour mission de rechercher et de poursuivre les crimes d'État, ou ce qu'il leur plaisait de qualifier de ce nom. Les grands seigneurs, le peuple et le doge lui-même, étaient l'objet de leur surveillance ombrageuse. Ajoutons que souvent ils prenaient pour autant de réalités les rêves extravagants de leur imagination, et que plus d'une fois des innocents payèrent de la vie les soupçons qu'ils avaient eu le malheur d'inspirer à cette sinistre magistrature.

Toutes les années, le jour de l'Ascension, on célébrait à Venise le mariage du doge avec la mer. L'origine de cette cérémonie remontait à la fin du treizième siècle. Elle fut établie par le pape Alexandre III, qui voulut ainsi récompenser le doge Sébastien Ziani des secours qu'il en avait reçus, lorsqu'il fut chassé de Rome par Frédéric Barbe-rousse.

Le doge, accompagné du sénat, montait sur le vaisseau nommé le *Bucentaure*. Derrière lui venait le patriarche suivi de son clergé. Bientôt, de tous

les canaux de la ville on voyait accourir une multitude infinie de gondoles remplies de curieux et d'étrangers. Lorsqu'on était arrivé au port de Lido, le patriarche bénissait un grand vase plein d'eau, que l'on avait placé à côté du lit nuptial du doge, et versait l'eau à la mer, tandis que le chef de l'État y jetait un anneau d'or, en disant : *Sponsamus te mare nostrum, in signum veri et perpetui domini*. Le cortège se rendait ensuite à l'église Saint-Nicolas, située dans l'île du même nom, et y entendait la messe.

En considération de la prochaine arrivée du Pape, la cérémonie fut renvoyée, en 1782, au jour de la Pentecôte. Poursuivons maintenant notre récit.

Au moment de quitter l'île de San-Georgio-in-Alga, l'élite de la noblesse vénitienne entra dans la gondole préparée pour le nonce de Vienne, Mgr Zambacari, et celui de Venise, Mgr Zanucci. Plus de six mille canots, diversement et richement ornés, suivaient le cortège et offraient aux regards un spectacle ravissant.

A l'arrivée de Pie VI et du doge dans le canal de la Monnaie, le noble visiteur fut salué de deux cents coups de canon, partis des galères qui stationnaient en cet endroit. Les cloches de la ville faisaient entendre, en même temps, leur joyeux carillon. Les bords des canaux, les fenêtres et les terrasses, étaient occupés par une foule désireuse de voir le Chef de l'Église. L'enthousiasme était à son comble. Jamais peut-être la *Reine des mers* n'avait vu une pareille affluence dans ses murs.

Comme à Augsbourg, on fut heureux de montrer à Pie VI les richesses artistiques de la ville. Le doge et le sénat comprenaient qu'ils étaient en présence non point seulement du Vicaire de Jésus-Christ, mais d'un homme qui, depuis plus de trente ans, était le protecteur éclairé des arts dans la péninsule italique. Tout faisait espérer que le séjour du Pape se prolongerait jusqu'à la Pentecôte, et qu'il assisterait à la célébration du mariage du doge avec la mer. On peut supposer, non sans raison, que tel avait été d'abord le projet de Pie VI. Mais, la veille de cette fête nationale, après avoir officié dans une des principales églises de la ville, il monta en voiture et partit, malgré les instances les plus vives.

Quelle fut la cause de ce départ précipité? Nous ne saurions le dire. On fit à ce sujet toute sorte de conjectures. Voici la version qui a paru la plus vraisemblable aux écrivains de cette époque :

« On avait remarqué », lisons-nous dans l'*Histoire civile, politique et religieuse de Pie VI*, « une « extrême recherche dans les attentions du doge « pour le saint Pontife. Il avait eu avec lui plusieurs entretiens que l'inquiétude républicaine « avait trouvés trop intimes. Quelquefois, même « en public, il lui avait parlé en secret. Le doge « avait peut-être exprimé au Pape des sentiments « improbateurs de la conduite tenue à l'égard de « Sa Sainteté par la république. Les sombres inqui- « siteurs d'Etat conçurent de l'ombrage de ces entretiens confidentiels, quel qu'en fût l'objet. Ils ne « le dissimulèrent point au doge. Ils lui rappelèrent

« avec dureté ses devoirs, sa dépendance, ses dangers. Le Pape s'en aperçut. Il craignit de compromettre l'hôte affectueux dont l'urbanité pouvait être travestie en crime d'Etat; et, sans attendre le mariage aussi éclatant qu'extraordinaire, dont on lui destinait le spectacle pour le lendemain, il partit de Venise le jour même de la Pentecôte ».

Deux procureurs de Saint-Marc l'accompagnèrent jusqu'aux frontières des Etats pontificaux. Les cardinaux Caraffa et des Lances l'y attendaient pour le complimenter sur son retour en Italie. Il fit son entrée solennelle à Ferrare le 21 mai. Le 22, il tint un consistoire, où il donna le chapeau de cardinal à Mgr Mattei, archevêque de cette ville.

A son arrivée à Bologne, il trouva le duc de Parme, le marquis Santini, ambassadeur de la république de Lucques, et un envoyé du roi de Sardaigne. Son oncle, le cardinal Bandi, l'attendait à Imola. A Faenza, la population le reçut avec un empressement voisin de l'enthousiasme. De nombreux arcs de triomphe, ornés d'inscriptions, s'élevaient sur son passage à l'entrée de la ville et dans les rues qu'il devait parcourir.

Il séjourna à Césène, où s'étaient de nouveau réunis les membres de sa famille; puis il se dirigea sur Ancône, en passant par Pesaro, Fano et Sinigaglia. La réception qu'on lui fit dans cette ville ne laissa rien à désirer. Il visita le port, où il fut accueilli au bruit du canon et de la musique. Un vaisseau richement pavoisé avait été préparé pour le

recevoir. Quelques jours auparavant, les édiles de la cité avaient eu l'attention délicate d'ériger une statue qui représentait le Pontife bénissant le peuple.

A son départ d'Ancône, il se rendit à Foligno, et de là à Spolète, à Narni et à Otricoli. « Les tributs
« d'admiration et de respect s'accumulaient sur sa
« route, et, à mesure qu'il approchait de Rome, ils
« étaient portés jusqu'au dernier degré (1) ».

Le secrétaire de la Congrégation du concile, Mgr Carrara, l'attendait à Otricoli. Pie VI avait pour ce prélat une affection toute particulière, à cause de son amour pour les arts. Aussi l'avait-il chargé de la direction des fouilles qui se faisaient dans les environs de ce bourg. Déjà on avait retiré des entrailles de la terre, où ils gisaient depuis la chute de l'empire romain, des trépieds, des bustes, des colonnes et des mosaïques d'une grande valeur, que les étrangers peuvent encore admirer au musée du Vatican. Le Pape voulut voir les choses par lui-même et encourager les artistes et les ouvriers chargés de ces travaux. Son séjour à Otricoli prouve une fois de plus que rien n'échappait à sa sollicitude et que les amertumes dont le Pontife était abreuvé n'empêchaient pas le souverain temporel de veiller à tout ce qui intéressait de près ou de loin le développement intellectuel de ses sujets.

Or, pendant que Pie VI donnait au monde l'exemple admirable d'une activité sans pareille et d'un zèle à toute épreuve, « l'Europe n'offrait

(1) *Histoire civile, politique et religieuse de Pie VI.*

« qu'un spectacle de scandale. Jamais, depuis que
« la société chrétienne avait une existence poli-
« tique, la souveraineté ne s'était signalée par un
« pareil et plus unanime oubli de ses devoirs. Les
« noms des rois de cette époque sont autant de sou-
« venirs de débauche, de frivolité, d'irréligion, de
« despotisme. Sous un vernis général de philoso-
« phie et de littérature, c'était partout le mépris de
« Dieu et le mépris de l'âme humaine poussé aussi
« loin qu'il peut aller. En France Louis XV, en
« Allemagne l'athée Frédéric, le sectaire Joseph,
« la foule corrompue des petits princes, dont les
« uns habitaient un sérail, dont les autres vendaient
« leurs sujets. Catherine *la Grande* régnait en
« Russie, du fard sur la joue et du sang aux mains.
« Le monstrueux Joseph souillait le trône de Por-
« tugal ; un historien philosophe nous le montre
« repu de voluptés sacrilèges, engourdi du sommeil
« de la brute, tandis que son ministre Pombal fai-
« sait monter la noblesse sur l'échafaud et le sacer-
« doce sur le bûcher. Les rois d'Angleterre bril-
« laient à la fois par la galanterie des Français et
« par l'ivrognerie des Allemands, et l'homme
« d'Etat du parlement britannique était Walpole.
« Charles III d'Espagne, peut-être incrédule sous
« des dehors chrétiens, livré en tous cas aux conseils
« des philosophes, étonnait le monde par l'une des
« plus violentes iniquités qui pèsent sur les mé-
« moires royales. En Italie, on se souvient à peine
« des princes de la maison de Bourbon, qui, par
« leur nullité, autorisaient les déclamations révolu-

« tionnaires des gens de lettres ; mais on sait les
« noms de leurs ministres, complices des encyclo-
« pédistes, véritables pionniers de la destruction.
« Le patriarcat vénitien, aux trois quarts hérétique,
« entièrement corrompu, allait disparaître sans
« même laisser de débris. Gênes, digne d'un meil-
« leur sort, attaquée cependant par le ver du phi-
« losophisme, n'avait plus que l'ombre de son
« ancienne puissance et de son ancienne vertu.

« Souverains et aristocrates se détachaient de
« l'Église, la haïssaient, l'opprimaient, travaillaient
« à sa ruine. Les uns voulaient s'enrichir de ses
« dépouilles ; les autres subissaient cette affreuse
« maladie de l'âme qui s'appelle la haine de Dieu.
« Durant ce malheureux siècle, la haine de Dieu
« s'était répandue comme une épidémie dans
« l'Europe parvenue au comble de la prospérité et
« de l'ingratitude. La conjuration était générale ;
« Voltaire donnait le mot d'ordre au monde civilisé.
« Depuis le triomphe de l'Arianisme — mais alors
« il restait les barbares — l'Église n'avait jamais
« été attaquée avec autant de ruse et d'ensemble ;
« et jamais, il faut le dire, ses défenseurs n'avaient
« paru si faibles et si déconcertés. Sous la bannière
« catholique, pas un peuple, pas un prince, pas un
« grand homme ! des commentateurs, des beaux-
« esprits tièdes ou effrayés, qui prenaient leurs pré-
« cautions et faisaient leurs réserves, rien de plus.
« On est saisi de honte, lorsqu'on lit la plupart des
« auteurs chrétiens de cette époque. Comme ils se
« ménageaient la bienveillance des souverains !

« Comme ils avaient peur de Voltaire! Comme ils
« ignoraient ou redoutaient la vérité! L'hérésie na-
« tionale et l'hérésie royale avaient obstrué, sinon
« coupé les canaux de la science et de l'obéissance,
« par où la sève divine se communique au corps
« catholique. Des branches immenses semblaient
« déjà mortes, quoique non détachées du tronc. Là
« même où l'obéissance était de strict devoir, on
« laissait faire le mal, lorsqu'une indigne et aveugle
« jalousie n'y applaudissait pas. Nulle part, pas
« même parmi ceux qui étaient désignés pour périr,
« ne s'élevait une protestation courageuse en faveur
« des droits de saint Pierre et de son inaliénable pri-
« mauté. Le Pontife romain, contemplant l'univers,
« n'y voyait debout que ses ennemis ».

C'est ainsi que M. Louis Veillot nous dépeint la dernière moitié du XVIII^e siècle. Ajoutons que le tableau n'est pas exagéré et que la situation était bien telle qu'il nous la montre. Comme on le voit, Pie VI avait à soutenir une lutte d'autant plus redoutable, que le Chef de l'Église devait joindre à une intelligence supérieure, une fermeté à toute épreuve et une douceur inaltérable. Le clergé lui-même, sans excepter plusieurs princes de l'Église, n'osait pas se grouper autour du Vicaire de Jésus-Christ, ou n'en comprenait pas la nécessité. Il fallait, pour rendre le clergé ce qu'il devait être, que la persécution le purifiât et que la révolution, poussée par une haine aveugle, brisât les liens dont les gouvernements l'avaient entouré.

CHAPITRE XXII.

SOMMAIRE. — Arrivée du Pape à Rome. — Enthousiasme de la population. — Pie VI prend des mesures pour faire cesser la disette. — Méchancetés auxquelles il est en butte. — Il fait part aux ambassadeurs de France et d'Espagne de ses conversations avec Joseph II au sujet des Jésuites. — Craintes qu'ils éprouvent. — Consistoire du 23 septembre 1782. — Le Pape rend compte de son voyage au sacré collège. — Voyage de Pie VI aux marais Pontins. — Il encourage les fouilles dans l'ancien territoire de Rome. — Il fait réparer les routes et exécuter des travaux hydrauliques très-considérables. — Le livre d'Eybel : *Qu'est-ce que le Pape ?* est condamné. — Condamnations d'autres ouvrages vers la même époque. — Empiètements de Joseph II. — Ses projets de spoliation. — Le Pape lui écrit. — Réponse de l'empereur. — Le monarque allemand s'occupe de tous les détails du culte catholique qu'il a la prétention de réformer. — Le Pape lui fait de nouvelles représentations dans un bref solennel.

A son départ d'Otricoli, Pie VI se rendit à Civita-Castellana. A mesure qu'il approchait de Rome, l'enthousiasme de la population redoublait. Les habitants de la Ville Éternelle avaient pour lui une vive affection. Sa bonté, son abord facile, l'élan qu'il avait su donner aux travaux de l'intelligence, et en particulier à la peinture et à la statuaire, avaient puissamment contribué à augmenter sa popularité.

Les Romains avaient manifesté l'intention de fêter son retour avec toute la pompe que peut rêver une imagination italienne. Déjà on parlait d'ériger des arcs de triomphe, d'organiser des concerts, d'illuminer la ville et de tirer des feux d'artifice. Le sacré collège devait se rendre en corps

au-devant de lui, jusqu'à la place *del Popolo*. Mais le Pape, informé de ces projets, exigea la suppression des hommages qu'on lui réservait. Les cardinaux Albani et Antonelli, accompagnés du comte Louis Braschi, allèrent seuls recevoir Pie VI à Ponte-Molle. S'il put empêcher le déploiement des pompes officielles sur son passage, il fut impuissant, disons-le, à comprimer la joie expansive de la population. Les édifices publics durent conserver leur aspect ordinaire ; mais il n'en fut pas de même des hôtels et des maisons appartenant aux particuliers. Le peuple de Rome tout entier se groupa sur son passage et manifesta la joie qu'il éprouvait par de bruyantes acclamations.

Dès son arrivée, Pie VI s'informa de l'état dans lequel se trouvait la capitale du monde chrétien. Il apprit non sans douleur que les pauvres souffraient de la disette. A cette nouvelle, il se hâta de prendre plusieurs mesures économiques dont l'application ne tarda pas à ramener l'aisance parmi ses sujets. Les familles peu aisées furent exemptées de la taxe qu'elles payaient pour la salubrité de la ville. Les riches durent seuls pourvoir à cette dépense. Pendant que le Pape s'occupait des malheureux avec cette touchante sollicitude, les philanthropes qui déclamaient en France et ailleurs contre le despotisme de l'Église, au nom et pour le compte de la philosophie, continuaient à pressurer leurs tenanciers ou à confier aux hôpitaux les bâtards auxquels ils donnaient le jour.

Peu de temps après son arrivée, le Pape entre-

tint les cardinaux des résultats de son voyage ; mais ce ne fut que le 23 septembre qu'il les réunit en consistoire. On raconte qu'à cette occasion des gens dont l'odieuse malignité se cachait sous le manteau de la dévotion et du dévouement à l'Église catholique attachèrent au prie-Dieu de l'auguste Pontife une satire ainsi conçue : « Ce que Grégoire VII, « le plus grand des Papes, avait établi, Pie VI, le « dernier des prêtres, l'a détruit ». Le Chef de l'Église lut cet outrage sans laisser paraître la moindre émotion. Sa lecture finie, il demanda une plume et écrivit au bas, en forme de rescrit, ces quelques lignes que nous reproduisons sans commentaire : « *Le royaume de Jésus-Christ n'est pas « de ce monde. Celui qui distribue les couronnes célestes s'embarrasse peu des couronnes périssables de « la terre. Rendons à César ce qui est à César, et à « Dieu ce qui appartient à Dieu* ».

Ces quelques paroles peignent exactement la conduite d'un Pape qui, tout en défendant les droits et les privilèges du Saint-Siège avec un zèle persévérant, n'a jamais méconnu les égards qui sont dus au pouvoir des souverains. Il se devait de prêcher d'exemple à une génération qui travaillait sans relâche à la destruction du principe d'autorité, aux applaudissements des monarques eux-mêmes.

Dans ses conversations intimes avec les cardinaux et les personnes qui possédaient sa confiance, il n'hésita pas à dire que Joseph II lui avait paru animé de bons sentiments, et que, à son avis, ce qu'il

y avait de coupable dans la conduite de l'empereur était le résultat des mauvais conseils qu'il recevait de son entourage. Ce jugement ne manquait peut-être pas de vérité, bien que les actes religieux dont Joseph II avait fait parade ne fussent, en apparence, que d'infâmes momeries. Les philosophes ne se gênaient pas, il est vrai, pour profaner les choses saintes, quand ces profanations pouvaient leur être de quelque utilité ; mais il est possible que l'empereur ne fût qu'un instrument dans les mains des sectaires. Que conclure de là ? Une seule chose : c'est que Pie VI méritait, par sa droiture, d'occuper la chaire de saint Pierre, tandis que l'empereur d'Allemagne n'était, comme la plupart de ses contemporains, qu'un vulgaire Tartuffe, moins digne de porter le sceptre que de recevoir les étrières.

Pie VI avait toujours aimé la Compagnie de Jésus et n'avait rien négligé, étant simple cardinal, pour détourner l'orage qui la menaçait. Il ne dissimula pas, en présence de Joseph II, ses sympathies pour les religieux persécutés. L'empereur, fidèle à sa ligne de conduite, affirma que, s'il avait eu le pouvoir en main à l'époque où fut prononcée la suppression des Jésuites, il aurait pris la défense des victimes contre les persécuteurs. Le monarque philosophe mentait impudemment lorsqu'il tenait ce langage ; mais le Pape crut ou fit semblant de croire à sa sincérité, et il n'hésita pas à faire part au ministre d'Espagne des sentiments que lui avait exprimés Joseph. Cette apparente naïveté du Pontife

n'était pas exempte de finesse, étant données les circonstances où l'on se trouvait en ce moment. Cela est si vrai que le gouvernement espagnol manifesta d'assez vives inquiétudes, que semblaient d'ailleurs justifier la conduite de Catherine et de Frédéric à l'endroit de la célèbre Compagnie. Pie VI, à qui les représentants de France et d'Espagne témoignaient leurs ennuis à ce sujet, répondit, en souriant : « Que vous importe que cet Ordre existe à « cinq ou six cents lieues de vos États, puisqu'il est « proscrit chez vous ? »

Dans le consistoire du 23 septembre 1782, il rendit solennellement compte de son voyage en Autriche, et des efforts qu'il avait faits pour sauvegarder les intérêts de l'Église. Il parla au sacré collège de l'affabilité de Joseph II, des concessions qu'il en avait obtenues et de l'espérance qu'il conservait d'en obtenir de nouvelles.

Son intention était d'adresser un bref à la catholicité pour lui faire part des bonnes intentions de l'empereur ; mais les procédés que se permit bientôt le monarque l'empêchèrent de donner suite à ce projet.

Malgré les ennuis qui l'accablaient, Pie VI trouva le moyen de s'occuper encore des marais Pontins. Les travaux que l'on y avait exécutés, et dont il a été question dans un chapitre précédent, furent endommagés par les inondations. Ce fâcheux accident était dû en partie à la négligence des ingénieurs. Au dire de certaines gens, le dessèchement des marais Pontins devait être considéré comme une

folle entreprise qu'il fallait éviter de recommencer. A Rome, comme partout ailleurs, les adeptes de la philosophie cherchaient à faire des prosélytes et réussissaient parfois à accréditer dans le public des bruits calomnieux, dont le but évident était de ruiner l'autorité pontificale.

Pie VI, résolu de voir les choses par lui-même, alla visiter pour la quatrième fois cette malheureuse province. Il constata que la situation n'était pas aussi compromise qu'on le disait et qu'il y avait possibilité d'y remédier sans de trop lourdes dépenses.

Le Pontife, se souvenant d'Otricoli et des encouragements qu'il avait donnés à Mgr Carrara, déclara que désormais il accorderait une prime à quiconque fouillerait l'ancien territoire de Rome et en retirerait des objets d'art. L'élan fut général. Aussi découvrit-on une quantité prodigieuse de statues, de vases, de bas-reliefs, d'urnes, de mosaïques et d'inscriptions.

Les routes furent réparées sur tous les points des États pontificaux. On exécuta, en outre, sur la frontière de Toscane, des travaux hydrauliques très-considérables.

Ceci se passait en 1784. Revenons sur nos pas et voyons quelle fut la suite des démêlés du Saint-Siège avec la cour de Vienne, après le retour du Pape en Italie.

Joseph II tolérait la liberté de la presse, pourvu que les écrivains ne s'attaquassent ni à lui, ni à son gouvernement, ni à ses plans de réforme. Grâce

à la facilité qu'avaient les écrivains de divaguer tout à leur aise, en matière de religion, et de débâter contre le clergé, ce qui se fait encore de nos jours, un certain Eybel, ancien professeur de droit canonique à Vienne et partisan passionné du josphisme, publia, lors du voyage de Pie VI, un livre intitulé : *Quid est papa?* « *Qu'est-ce que le Pape* ». Il espérait, au moyen de ce libelle, étouffer l'enthousiasme des populations et les empêcher de recevoir comme elles devaient le faire l'illustre voyageur.

Ce libelle était muni du sceau impérial et avait été répandu à profusion. Afin que toutes les classes de la société pussent le lire, on avait eu soin de le traduire en plusieurs langues.

L'auteur considérait l'Eglise comme une espèce de république, dont le Pape serait le président constitutionnel. D'après lui, le Souverain Pontife n'aurait d'autre pouvoir que celui dont la masse des fidèles juge à propos de l'investir. Il cherchait, de plus, à démontrer que la puissance des évêques est aussi étendue que celle du Chef de l'Eglise. Comme on le voit, les parlementaires n'ont rien inventé; ils se sont bornés à copier Eybel.

Pie VI ne se préoccupa point tout d'abord d'un ouvrage qui ne brillait ni par la forme littéraire, ni par la science, ni par le bon sens; mais il avait compté sans le fanatisme philosophique. Le gouvernement de Joseph II fit répandre à profusion ce misérable pamphlet, dans le but évident de détruire le prestige qui entourait la papauté et en

faisait pour les souverains libres-penseurs une puissance redoutable.

En présence de l'acharnement que l'on mettait à jeter le discrédit sur le Chef de l'Eglise, Pie VI n'écouta plus que son zèle et condamna solennellement l'ouvrage d'Eybel. Le décret fut publié le 28 novembre 1786. Joseph II, redoutant les effets de cette sentence, eut soin d'empêcher qu'elle ne fût publiée dans ses Etats. Ayant appris que Mgr Zondadari, nonce à Bruxelles, et le cardinal archevêque de Malines, avaient contribué à faire connaître en France le document pontifical, il intima l'ordre au premier de quitter son poste et au second de se rendre à Vienne pour y être admonesté.

Ce qui préoccupait l'empereur, c'était moins la condamnation prononcée par le Souverain Pontife que les considérants sur lesquels elle était basée. « Le Saint-Père en était venu aux
« preuves ; il montrait dans son décret que tous
« jours l'autorité du Saint-Siège avait été reconnue
« et invoquée ; il opposait à cette production,
« créée par l'esprit de discorde, saint Cyprien,
« saint Chrysostome, saint Epiphane, saint Jérôme,
« saint Ambroise, saint Augustin, saint Optat de
« Milève et saint Bernard. Ils regardaient tous
« comme profane quiconque n'était pas uni à la
« chaire de saint Pierre et n'en écoutait pas les
« décisions. Le Pape rappelait l'enseignement
« universel des conciles généraux ; il enlevait à
« Eybel les suffrages des conciles de Constance et
« de Bâle, sur lesquels il avait voulu s'appuyer

« sans fondement ; il exposait, de la manière la plus
« convenable, la doctrine plus constante, la tradi-
« tion plus sûre et plus suivie, les sentiments plus
« clairement exprimés dans les conciles et dans les
« écrits des Pères de l'Eglise. La parole de Pie VI
« devenait un jugement dogmatique, dont l'autorité
« était irréfragable par l'acceptation des églises
« de l'Allemagne, des Pays-Bas autrichiens, à qui
« ce décret fut envoyé, et par le silence des autres
« églises, dont aucune ne réclama (1) ».

Ces réflexions du baron Artaud de Montor sur l'autorité doctrinale du Saint-Siège sont d'une exactitude indiscutable, alors même que l'on admettrait d'une manière hypothétique la doctrine gallicane.

Le 17 novembre 1784, Pie VI condamnait et prohibait une publication non moins dangereuse que les précédentes.

« Dernièrement », disait le Pontife, « il est sorti des
« ténèbres un ouvrage exigü dans sa forme, mais
« complet par le fiel qu'il contient, et rempli de
« poison. L'auteur est inconnu ; il a pour but non
« d'attaquer un point quelconque de l'enseignement
« chrétien, mais bien d'anéantir toute religion
« révélée. En tête on a imprimé, par vaine ostenta-
« tion, cette sentence : *Connais Dieu, et sois honnête
« homme.*

« Voici une des assertions de l'écrivain : *Nulle
« part il n'a été prescrit et on n'a pu prescrire de
« penser droitement ; on ne peut que prescrire d'agir*

(1) Artaud de Montor : *Histoire des Souverains Pontifes.*

« *droitement. Celui-là est heureux qui se conduit avec*
« *droiture, fût-il hébreu, turc, païen, chrétien ou*
« *partisan du naturalisme.*

« Nous pouvons répondre : Est-ce que celui qui
« pense d'une manière dépravée sera innocent
« devant Dieu, qui scrute les cœurs et les reins ?
« Est-ce qu'un homme qui pense mal sera réputé
« heureux parce qu'il écarte sa main d'un crime
« extérieur ? Celui-là, quand il simule par les faits
« une probité qu'il n'a pas, se ment à lui-même,
« ment au prochain et se place au rang des hypo-
« crites. Peut-on insulter plus gravement, plus
« atrocement, l'auteur de la foi, qu'en plaçant sur
« la même ligne le sacrifice adorable de Jésus, la
« perfidie judaïque, la bestialité du mahométan, la
« superstition du païen, et l'inconstante et crimi-
« nelle vanité du courtisan de la nature ?

« Quant à nous, restons attachés à notre Média-
« teur, dans lequel sont cachés tous les trésors de
« la sagesse et de la science ; ne nous laissons pas
« séduire par la loquacité d'une vaine philosophie,
« et repoussons les erreurs d'une fausse religion ».

Revenons maintenant à l'empereur Joseph. Par une ordonnance du 20 octobre 1782, ce monarque supprimait toutes les exemptions et soumettait à la juridiction immédiate de l'ordinaire les communautés religieuses de ses Etats. Il abolissait les appels à la nonciature et portait ainsi une nouvelle atteinte à l'autorité pontificale.

Mais cela ne suffisait pas au persécuteur. Depuis longtemps il portait des regards pleins de convoi-

tise sur les biens-fonds que les églises possédaient, soit en Autriche, soit dans le Milanais. Il crut que le moment était arrivé où il pourrait impunément faire main basse sur toutes ces richesses. La nouvelle de ces mesures iniques étant parvenue à Rome, le Pape en fut navré de douleur. Il se hâta d'écrire à Joseph pour tenter de le ramener à d'autres sentiments. « Quoi ! » lui disait-il, « votre Majesté n'aurait donc aucun égard à mes instantes prières, ou les aurait sitôt oubliées ! Que sont donc devenues ces protestations d'attachement à la pureté de la religion, ces principes orthodoxes que professait votre Majesté impériale ? »

La réponse de l'empereur ne se fit pas attendre. Elle était brève et sèche ; elle révélait, en outre, un dérangement complet des facultés mentales de son auteur. Qu'on en juge par l'extrait que voici. Le souverain-philosophe disait au Pape : « Les bruits qui vous alarment sont faux (il mentait de la manière la plus impudente) ; et sans faire aucune recherche des textes de l'Écriture sainte, qui sont sujets aux interprétations, explications, *« je sens en moi une voix qui me dit ce que, comme législateur et protecteur de la religion, il convient que je fasse ou que j'omette ; et, avec le caractère que je me connais, cette voix ne peut jamais m'induire en erreur »*. »

Cette missive *charantonesque* porte la date du 13 août 1783.

Joseph II n'exécuta pas ses projets de confiscation. On put croire tout d'abord que les représenta-

tions de Pie VI avaient produit leur effet ; mais on a vu plus tard, en consultant certains mémoires, que les conseillers de l'empereur avaient reculé devant les frais qu'aurait occasionnés à l'Etat la régie de ces biens.

Pour se dédommager d'un échec qu'il n'avait pas prévu, Joseph II se jeta tête baissée dans une foule d'autres réformes que nous ne pouvons qu'énumérer. Il commença par enlever à la daterie la nomination aux évêchés du Milanais et de la province de Mantoue, en dépit des engagements qu'il avait pris à l'égard du Pape. Dans l'édit qu'il publia à l'occasion de ce nouvel empiétement, l'empereur se donnait les titres de *tuteur suprême* de l'Eglise et d'*administrateur* de ses biens temporels. Vers la même époque, il supprimait de son chef et sans autre argument que le bon plaisir de Sa Majesté, les monastères qu'il regardait comme inutiles et s'appropriait leurs revenus. Enfin, il s'attribua, sans même consulter le Saint-Siège, la nomination aux bénéfices, pendant les mois réservés à Rome. Or, comme l'exemple des grands est toujours contagieux, les principicules de l'empire et quelques électeurs imitèrent la conduite de Joseph. Du nombre de ces derniers fut malheureusement l'archevêque de Trèves, dont les actes antérieurs étaient loin de faire prévoir un pareil oubli de l'obéissance qu'un prélat doit au Vicaire de Jésus-Christ.

« On aurait bien de la peine à croire, s'il n'en
« subsistait pas des monuments authentiques, jus-

« qu'à quel point l'empereur s'ingéra dans le
« gouvernement de l'Eglise, jusqu'à quelles minu-
« ties il poussa les détails à cet égard. Un ordre
« impérial du 8 mars 1783, défendit d'abord de
« célébrer plus d'une messe à la fois dans chaque
« église. Le motif de cette fantaisie n'est pas trop
« facile à concevoir. Mais ce ne fut là que le
« prélude de son grand travail apostolique. Le
« 26 avril suivant, il fait paraître un règlement
« étendu, par lequel il réforme les pratiques de
« toutes les églises de ses Etats, prévoit tous les
« cas, et s'attache spécialement à diminuer la
« solennité, l'éclat et la facilité du culte. Pour ne
« pas fatiguer le public de la lecture de ce *mande-*
« *ment* prolix », dit l'auteur que nous citons, « nous
« nous bornerons à en faire connaître quelques
« dispositions.

« D'abord », continue le même écrivain, « l'empe-
« reur ordonne deux sermons distincts, l'un pour
« les domestiques, l'autre pour les maîtres, comme
« si l'inégalité politique et civile ne devait pas
« disparaître dans le temple de l'Éternel, comme
« s'il y avait deux morales ou deux religions
« pour ceux qui commandent et pour ceux qui
« obéissent. Il est défendu de donner plus d'une
« bénédiction par jour ; d'employer d'autre musi-
« que que celle de l'orgue, excepté les fêtes et
« dimanches. Ces jours-là seuls le Saint-Sacrement
« peut être exposé. Le ciboire est permis pour les
« autres. On prêchera en Carême trois fois par
« semaine dans les églises de la ville ; mais deux

« fois seulement dans celles des faubourgs. Dans
« les églises des religieuses, on permet un sermon
« chaque dimanche, mais à huis clos. On n'y don-
« nera la bénédiction que les jours de fêtes, et le
« soir elle ne pourra être donnée qu'avec le
« ciboire ».

Ces quelques détails suffisent pour donner une idée exacte de la dangereuse monomanie de l'empereur Joseph.

Cependant Pie VI ne se décourageait pas. Il continuait, dans l'intérêt de l'Eglise et malgré sa répugnance, à correspondre avec ce fou couronné. Il espérait, sans doute, pouvoir le ramener à des idées plus saines. Les ambassadeurs de France et d'Espagne, témoins de la persévérance du Pontife, prétendirent que Pie VI compromettait sa dignité, en poursuivant ses négociations avec l'empereur d'Autriche. « On ne saurait se compromettre », répondit le Pape, « en faisant tous ses efforts pour le
« maintien de la religion. Il faut bien que j'emploie
« le seul moyen qui soit en mon pouvoir pour faire
« parvenir mes réclamations à l'empereur, et n'avoir
« rien à me reprocher ni devant Dieu ni devant les
« hommes. Si l'empereur m'abuse par de vaines
« promesses, il a tort, et la honte retombera sur
« lui. Mais la crainte d'échouer dans mes justes
« sollicitations ne saurait me détourner de mon
« devoir ».

Au moment même où le Pape tenait ce langage, Joseph II violait sans pudeur les engagements qu'il avait pris, en nommant M^{sr} Visconti à l'archevê-

ché de Milan. La situation de Pie VI était on ne peut plus délicate. D'un côté, il redoutait un schisme, et de l'autre, il craignait de compromettre les intérêts de l'Eglise, s'il faisait à l'empereur cette nouvelle concession. On lui conseillait de mander à Joseph que *le sujet qu'il patronait* serait préconisé dans le prochain consistoire. Cet expédient déplut au Souverain Pontife. Ce serait, disait-il, se jouer de la vérité. Si je me permettais des procédés de ce genre, je perdrais l'estime tout à la fois du monde catholique et des ennemis du Saint-Siège. D'ailleurs éluder momentanément une difficulté, ce n'est pas la résoudre. Le péril ne serait qu'ajourné, et tôt ou tard une rupture avec l'empereur deviendrait inévitable.

Pie VI, après de mûres réflexions, crut devoir adresser à Joseph II non plus une lettre particulière, mais un bref proprement dit. Son langage était ferme et digne à tous égards du Chef de la chrétienté. Les choses en restèrent là jusqu'au moment où l'empereur se rendit à Rome, auprès du Souverain Pontife.

CHAPITRE XXIII.

SOMMAIRE. — Joseph II et Kaunitz se livrent à leur manie de vouloir tout réformer en matière de religion. — Voyage de l'empereur à Rome. — Ses entrevues avec le chevalier Azzara et le cardinal de Bernis. — Ses négociations avec Pie VI au sujet des évêchés de la Lombardie. — Les deux souverains signent un traité. — Retour de l'empereur à Vienne. — Démêlés des évêques allemands avec le Saint-Siège. — Conciliabule d'Ems. — Fermeté de Mgr Pacca et de Mgr Zoglio. — Attitude tout particulièrement déplorable de l'archevêque de Mayence. — Les prélats révoltés essaient de provoquer un schisme. — Résistance passive de l'empereur. — Affaire concernant l'évêché de Leybach. — Pie VI s'oppose avec énergie aux nouveaux empiétements de Joseph. — Opinion de quelques écrivains protestants sur l'autorité des papes. — Troubles dans les Pays-Bas. — Les troupes impériales évacuent le territoire de cette province. — Mort de Joseph. — Son frère lui succède.

L'idée fixe de l'empereur Joseph était de vouloir remplacer le Pape dans le gouvernement de l'Eglise et de régler en dernier ressort les moindres questions de liturgie. Il croyait avoir le droit de créer des évêchés, de supprimer les monastères, de s'emparer des biens ecclésiastiques, d'établir de nouveaux empêchements de mariage, de dispenser des anciens ou de les faire disparaître, suivant les caprices de son cerveau malade. Kaunitz mettait à profit, nos lecteurs l'ont vu, la folie religieuse de son maître, pour satisfaire impunément sa haine contre l'Eglise. Peu lui importaient le bonheur du peuple et l'avenir de la monarchie autrichienne. Il sacrifiait volontiers l'un et l'autre au plaisir d'abreuver d'amertume le Souverain Pontife et de jeter la perturbation dans l'Eglise.

Ces deux hommes avaient adopté avec un égal empressement les principes de la philosophie et ne négligeaient aucune occasion de les faire passer dans la pratique. Cette expérience pouvait suffire à prouver que l'erreur ne fera jamais le bonheur des peuples ni la gloire des gouvernements. Depuis lors, cette vérité a reçu plus d'une démonstration, sans que les peuples et les gouvernements aient eu la sagesse d'en profiter. On dirait même que la nuit se fait de plus en plus dans les intelligences et que les sociétés modernes, saisies de vertige, éprouvent le besoin de recourir au suicide pour se soustraire à la vérité qui les sollicite et dont elles refusent d'écouter les conseils.

Joseph II et Kaunitz ne se bornèrent pas à opprimer les consciences. Grâce à leurs sottes innovations, ils parvinrent à bouleverser des populations naturellement tranquilles, à ruiner le commerce et à jeter l'agriculture dans un état de malaise indescriptible.

L'empereur, qui avait la prétention de tout voir de ses propres yeux et de tout faire par lui-même, bien qu'il ne fût en réalité qu'un valet couronné au service des sociétés secrètes et de Kaunitz, leur fondé de pouvoirs, prit subitement fantaisie de se rendre à Rome. Pie VI ne reçut aucun avis de ce voyage. En Autriche, on apprit avec étonnement que l'empereur avait quitté ses Etats, après avoir nommé son premier ministre directeur général des affaires courantes ; mais personne, à l'exception de ce dernier, ne savait quel était le motif de son

voyage. Lui-même ignorait en partie le but qu'il poursuivait. Le seul point sur lequel il eût des idées parfaitement arrêtées, c'était son désir de déplaire au Saint-Siège, en s'attribuant des droits auxquels ne saurait prétendre un gouvernement sérieux.

L'empereur quitta Vienne le 6 décembre 1783, emportant divers papiers relatifs à ses démêlés avec la papauté. Il s'arrêta quelques heures à Clagenfurt, auprès de sa sœur l'archiduchesse Marie-Anne. Le 18, il arriva à Florence. Le roi de Suède l'avait précédé dans cette ville. Ce prince voyageait sous le nom de comte de Haga. Joseph II, ayant appris qu'il allait partir pour Rome, et que Pie VI, informé de son arrivée, avait envoyé un courrier à sa rencontre, se hâta de prendre les devants, se fit passer pour le comte de Haga et entra dans la Ville Eternelle avec l'escorte destinée au roi de Suède. Cette polissonnerie impériale, quoique digne à tous égards de l'école philosophique dont Voltaire était le chef, contrastait d'une étrange façon avec le caractère peu jovial de celui qui se la permettait.

Le cardinal Herzan, ambassadeur de la cour de Vienne près le Saint-Siège, ne s'attendait pas à la visite de Joseph. Aussi sa surprise fut-elle grande, lorsqu'il vit l'empereur arriver à son hôtel. Ajoutons qu'il regarda cet événement comme une bonne fortune ; car la présence à Rome de son souverain le dispensait de traiter lui-même avec le Saint-Siège l'affaire épineuse de l'archevêché de Milan.

Parmi les personnes que l'empereur avait connues à Rome en 1769 et qui avaient eu le privilège de

fixer son attention, nous devons citer le chevalier Azzara, qui était alors agent de la cour d'Espagne, et dont les idées philosophiques s'harmonisaient avec les siennes.

A peine installé dans ses appartements, il écrivit au diplomate espagnol pour le prier de lui donner rendez-vous à l'un des théâtres de Rome, ajoutant qu'il avait à l'entretenir de choses importantes. Le chevalier se hâta de le satisfaire.

En attendant, l'empereur se fit conduire au Vatican par son ambassadeur. Le cardinal Pallavicini ne pouvait en croire ses oreilles, quand on lui annonça l'arrivée de Joseph. Il donna aussitôt des ordres pour que l'on préparât au fantasque souverain une réception convenable ; mais à peine commençait-on à les exécuter, que l'empereur se présentait en grand uniforme à la porte du Pape.

Pie VI n'avait pas à redouter ces sortes de surprises. Il faisait preuve dans tous les actes de sa vie de trop de noblesse et de dignité pour que la majesté pontificale pût être compromise en cette circonstance. Il y eut de la cordialité de part et d'autre. Le Souverain Pontife comprenait qu'avec un adversaire dans la tête duquel la folle du logis dominait toujours la raison il fallait avant tout user de ménagement. Les raisonnements avaient peu de prise sur lui, tandis que les procédés affectueux n'étaient pas toujours sans résultat. Après un long entretien, dont les détails ne nous sont pas connus, Pie VI et l'empereur descendirent à la basilique vaticane, où ils prièrent ensemble. Joseph II refusa modestement

d'accepter le prie-Dieu que le Souverain Pontife lui offrit à côté de lui. Une fois encore le philosophe faisait place au croyant, le réformateur au fils soumis de l'Eglise. En sortant de Saint-Pierre, les deux souverains visitèrent le musée que le monde artistique doit au génie de Pie VI.

Le soir arrivé, l'empereur se rendit à la loge que le chevalier Azzara lui avait désignée. Il y reçut la visite du roi de Suède et de quelques personnages désireux de capter ses bonnes grâces. Après avoir accordé aux bienséances ce qu'elles réclamaient de lui, Joseph aborda le sujet dont il voulait entretenir le représentant de l'Espagne.

« J'ai conçu un plan », lui dit-il, « dont l'exécution étonnera l'Europe ». Il s'agissait tout simplement de soustraire l'empire à la suprématie pontificale. Il ajoutait que son intention était de conserver intacts le dogme et la hiérarchie ; mais qu'il entendait s'arroger la direction de tout ce qui se rattache à la discipline. A l'en croire, trente-six évêques lui avaient promis de l'appuyer dans ses prétentions. D'après lui, l'autorité du pape n'avait rien de commun avec la religion catholique. Quant à l'excommunication, il ne s'en préoccupait nullement. Les temps sont passés, disait-il, où la qualification de schismatique était un épouvantail pour les populations et un danger pour les souverains.

Azzara s'aperçut que l'empereur se grisait en parlant et prenait pour la réalité les rêves extravagants d'une imagination malade. Il l'écouta en silence et attendit, pour répondre, que son interlo-

cuteur l'interrogeât. Lorsque Joseph eut fini de parler, le chevalier s'efforça de lui faire comprendre ce qu'il y avait de périlleux dans sa rupture avec Rome. Croyez-moi, ajouta-t-il, la papauté n'est pas encore *mûre*, et vos sujets verraient d'un mauvais œil une réforme aussi radicale. Quant aux évêques disposés à vous suivre, leur autorité ne tarderait pas à sombrer ; car on les regarderait comme autant de transfuges passés au protestantisme.

Azzara, quoique philosophe, raisonnait sagement en cette circonstance, et il est à présumer que ses réflexions ne furent pas sans effet sur l'esprit de l'empereur. Aussi le monarque parut-il renoncer dès lors à son projet de séparation. C'est ce qui semble résulter de ses entrevues avec le cardinal de Bernis. Il fit preuve de beaucoup de confiance dans ses relations avec l'ambassadeur du roi très-chrétien. Était-ce une comédie jouée adroitement ? Y avait-il de la sincérité dans les paroles conciliantes qu'il lui adressa à diverses reprises ? Il serait difficile de se prononcer, étant donné le caractère du personnage ; car chez lui l'esprit de dissimulation et la versatilité étaient également passés à l'état d'habitude : « J'aime la personne de Pie VI, » répétait-il au cardinal, « c'est un excellent homme. Je crois « bien qu'il me donnerait actuellement l'indult qu'il « a refusé, pour nommer à l'archevêché de Milan et « à tous les bénéfices consistoriaux de la Lombardie ; « mais je ne veux plus accepter comme un présent « une chose qui m'appartient par les droits de « la souveraineté. Ce n'est pas ma faute si mes

« prédécesseurs ont été trop timides. J'avais
« demandé au Pape cet indult par égard pour lui,
« et non pas comme une grâce pour moi. Il me l'a
« refusé, et cependant un pareil indult a été accordé
« sans difficulté à Louis XV pour la Corse ».

Le cardinal de Bernis tâcha de calmer l'empereur. Déjà, il est vrai, son langage était moins âpre, et rien ne faisait supposer qu'il nourrît encore la pensée d'en venir à un schisme. Persuadé que l'intérêt personnel dominait en lui tous les autres sentiments, l'ambassadeur de France essaya de lui faire comprendre que, si les souverains méconnaissaient les droits de la papauté, les peuples ne tarderaient pas à méconnaître les droits des souverains. Il lui répéta à diverses reprises que l'oubli d'un principe par ceux que Dieu a investis de l'autorité ne peut manquer d'avoir les plus funestes conséquences pour toutes les classes de la société. Ces considérations ne ramenèrent pas l'empereur à des idées plus saines, mais elles calmèrent un peu sa fougue. « Dans le fond », répétait-il au cardinal, « le pape est un très-bon
« homme, qui ne manque pas même d'esprit ; mais
« il ignore que les temps sont changés. Je ne me
« presserai pas ; mais je reculerai encore moins ».

Le chevalier Azzara, qu'il vit encore à diverses reprises, continua son rôle de modérateur. Sa parole avait naturellement plus d'autorité que celle du cardinal de Bernis, parce qu'elle était moins suspecte à Joseph.

Il eut enfin avec Pie VI une longue conférence. La question relative à l'archevêché de Milan y fut

dé battue avec vivacité. L'empereur réclamait comme un droit la faculté de nommer aux bénéfices consistoriaux de la Lombardie. Le Pape refusa avec fermeté. Joseph II, qui était venu avec le parti pris de se passer de l'indult, si le Souverain Pontife le lui refusait, recula au dernier moment. En présence de l'attitude énergique du Pape, il se résigna à solliciter ce qu'il avait eu d'abord l'intention d'usurper. Devant partir pour Naples, il laissa au cardinal Herzan les pouvoirs les plus étendus. Seulement, il voulait que, dans sa convention avec le Saint-Siège, le chef de l'Eglise déclarât qu'il lui cédait la nomination aux évêchés de Lombardie *conformément au droit inhérent à la souveraineté*. Le Souverain Pontife ne pouvait reconnaître un principe de ce genre. Le cardinal Herzan le comprit si bien qu'il n'osa même pas en parler à Pie VI.

Lorsque l'empereur revint de Naples, les négociations, au sujet de l'indult, étaient dans le même état qu'à son départ. Les conférences recommencèrent. Le Pape fit preuve tour à tour de fermeté et de condescendance. Plusieurs fois il crut avoir triomphé de l'obstination de Joseph ; mais l'irascible monarque ne tardait pas à renouveler toutes ses prétentions. L'empereur finit par rédiger lui-même un projet de traité. Pie VI lui en montra le côté défectueux et refusa de l'admettre, comme étant une violation de la discipline ecclésiastique et des droits du Saint-Siège qu'il ne lui était pas permis de sacrifier. Joseph ne put contenir un

mouvement de colère, et, retirant son projet de convention, il dit avec un dépit fort peu dissimulé : « Soit, pourquoi des conventions ? Nous sommes amis, nous le serons toujours, et chacun « fera dans ses Etats ce qui lui convient ».

Pie VI lui répondit avec une calme sévérité : « Eh bien, si Votre Majesté fait sacrer l'archevêque de Milan, sans l'institution canonique, toute « union avec ce prélat sera rompue, et son Eglise « traitée comme celle d'Utrecht ».

Cette apostrophe déconcerta l'empereur. Sa menace n'avait pas produit l'effet qu'il en attendait. Que faire en présence de l'énergique fermeté du Pontife ? Joseph II, après un moment de silence, renoua l'entretien. Chaque article du traité fut discuté à nouveau, corrigé et amendé. La chancellerie se chargea de donner à la convention les formes usitées, après quoi on la signa de part et d'autre. Le Pape avait enfin ramené son adversaire aux termes du traité conclu précédemment au sujet de la nomination des évêques du Milanais.

Tous les nuages paraissaient dissipés, lorsque Joseph communiqua à Pie VI un projet de réforme qu'il avait imaginé et qu'il voulait mettre sans retard à exécution. « Je désire avoir dans mes Etats « plusieurs vicaires généraux, que je doterai », disait-il, « en m'appropriant les dîmes et autres revenus que des évêques voisins possèdent en Autriche ». Le Pape se contenta de lui répondre : « Ils se refuseront à cet arrangement. — Eh bien », s'écria l'empereur, « je saurai les y con-

« traindre ». Comme on le voit, Joseph II avait des principes très-larges, quand il s'agissait du droit de propriété.

A partir de ce moment, les relations des deux souverains ne cessèrent plus d'être bienveillantes. Le Pape se félicitait, non sans raison, de la victoire qu'il avait remportée sur l'irascible novateur. Joseph, de son côté, ne dissimulait pas la satisfaction que lui faisait éprouver l'accueil affectueux dont il avait été l'objet de la part de Pie VI et de la population romaine.

On eût pu croire, à en juger par les apparences, que le Saint-Siège n'avait plus rien à redouter du côté de l'Allemagne. Et cependant, il ne devait pas en être ainsi. A toutes les époques, la plupart des nouveautés religieuses ont pris naissance au delà du Rhin. Il y a dans les intelligences tudesques je ne sais quoi de faux et de vaporeux qui les empêche de voir la vérité autrement qu'entourée de brouillards.

Nous avons parlé déjà des bonnes dispositions de la cour de Munich. Le grand électeur avait toujours fait preuve à l'égard du Saint-Siège d'un dévouement inaltérable. Aussi désirait-il que Rome accréditât près de lui un ministre plénipotentiaire, chargé tout à la fois de représenter le gouvernement pontifical et d'exercer, dans certains cas, une juridiction spirituelle.

Les évêques de l'Empire ne voyaient pas de bon œil l'intervention du Saint-Siège dans les affaires de leurs diocèses, bien que cette intervention n'eût lieu que lorsque les prélats étaient contraints par

les lois canoniques de recourir au Chef de l'Eglise. L'archevêque de Saltzbourg et l'électeur de Mayence adressèrent à ce sujet des plaintes à l'empereur. Ils prétendirent que leurs droits épiscopaux étaient méconnus. Joseph II, dont ces prélats mal avisés caressaient l'idée fixe de la façon la plus malencontreuse, se hâta de répondre aux plaignants qu'il était de leur avis et que jamais il ne permettrait aux nonces d'exercer une juridiction spirituelle. Il fit à la cour de Rome les mêmes déclarations, dans le but d'intimider le Pape. Pie VI répondit qu'il ne pouvait renoncer aux relations amicales que le grand électeur de Bavière désirait établir avec le Saint-Siège, et que personne ne pouvait lui disputer le droit de déléguer les pouvoirs qu'il possédait comme Chef de l'Eglise.

La réponse était péremptoire, et nous ne pensons pas que les théologiens ordinaires de Sa Majesté apostolique fussent de force à la réfuter victorieusement. A défaut de bonnes raisons, l'empereur employa la violence.

Au mois d'octobre 1785, une ordonnance enleva aux nonces en Allemagne toute juridiction spirituelle. Les archevêques de Mayence et de Cologne, plus jaloux de leur autorité que pénétrés de leurs devoirs, publièrent ce document dans leurs diocèses respectifs avec un empressement scandaleux. C'est ainsi que des membres éminents du clergé se faisaient les fauteurs du despotisme impérial et prêtaient leur concours à la secte philosophique et aux sociétés secrètes alors toutes-puissantes.

L'électeur de Bavière, sans se préoccuper des violences de l'empereur et de la sottise des prélats allemands, accueillit le nouveau nonce, Mgr Zoglio, avec les égards qu'il méritait. Il fit mieux, il avertit ses sujets que désormais, ils pourraient s'adresser à l'envoyé du Saint-Siège près la cour de Munich, au lieu de recourir à ceux de Vienne, de Cologne et de Lucerne.

Cette conduite de l'électeur, au lieu d'ouvrir les yeux aux récalcitrants, ne fit que les irriter. Les archevêques de Mayence, de Trèves, de Saltzbourg et de Cologne, dans un accès de mauvaise humeur, défendirent à leurs diocésains de recourir pour le spirituel aux nonces apostoliques.

Mgr Zoglio et Mgr Pacca crurent devoir s'adresser au Saint-Siège. Rien n'était plus facile au Pape que d'établir son droit d'une manière péremptoire. Il chargea donc un jésuite, le P. Zaccaria, écrivain aussi élégant que théologien distingué, de rédiger un mémoire où les sophismes de l'empereur et des évêques récalcitrants seraient mis en relief et réduits à néant. Mais, pendant qu'à Rome on préparait ce document, les quatre archevêques se réunissaient à Ems et formaient une espèce de congrès dans le but avoué de faire échec au pouvoir pontifical. Les prélats réfractaires, foulant aux pieds tout sentiment de pudeur, n'hésitèrent pas à délibérer sur une foule de questions qui relevaient exclusivement du Siège apostolique. Le jeûne, les empêchements de mariage, l'organisation des chapitres, le culte des saints, l'enseignement théologique

et la Bible elle-même furent l'objet de critiques amères et de règlements nouveaux dans ce conciliabule de prélats dévoyés.

Cette tentative de révolte eut les sympathies d'un certain nombre d'évêques et de princes séculiers. C'est ainsi que des hommes dont la mission était de se grouper autour du Saint-Siège et de recevoir ses enseignements avec une pieuse docilité donnaient au monde le désolant spectacle de prélats oublieux de leur vocation, et contribuaient à précipiter la catastrophe dont la plupart d'entre eux allaient être victimes quelques années plus tard.

Le Pape, sans se départir de sa douceur ordinaire, se montra plein de fermeté et fit tête à l'orage. Le nonce Zoglio prouva qu'il n'était pas homme à se laisser intimider par la cour de Vienne. Quant à Mgr Pacca, il fit défense au clergé des électors de Cologne et de Mayence de regarder comme valides les dispenses accordées par les quatre archevêques. De plus, il déclara qu'il continuerait à exercer les fonctions spirituelles que le Souverain Pontife lui avait confiées. Cette énergie déconcerta les récalcitrants. Pie VI avait eu d'abord la pensée de frapper les quatre prélats de peines canoniques ; mais il revint sur sa détermination, car il craignait qu'une condamnation solennelle n'aggravât le mal au lieu de le guérir.

L'électeur de Mayence fut celui des quatre archevêques qui garda le moins de mesure. Il déclama publiquement contre l'autorité du Pape, prétendant que les droits de la cour de Rome ne reposaient

que sur les fausses décrétales d'Isidore. Il demandait la convocation d'un concile œcuménique, afin de régler et de limiter les pouvoirs que s'attribuaient les Papes. A l'entendre, la nation allemande ne relevait en aucune façon du Siège apostolique. « Il est temps », ajoutait-il, « que nous consacrons au soulagement des malheureux l'argent que nous envoyons à Rome pour le *pallium* de nos évêques ». Le fougueux prélat ne se borna pas à parler et à écrire dans ce sens ; il alla jusqu'à donner à la cour de Vienne des conseils d'une extrême violence. Il supposait que Joseph II l'écouterait favorablement.

Mais le prélat rebelle connaissait mal l'empereur. Loin de suivre ses avis, le monarque opposa aux tentatives des novateurs une résistance passive à laquelle aucun d'eux ne s'attendait. Joseph II avait parfois des lueurs de bon sens qui lui permettaient d'entrevoir les conséquences dernières de sa conduite à l'égard de Rome. Il s'arrêtait alors et semblait disposé à revenir sur ses pas. Quelques historiens ont prétendu, peut-être avec raison, que l'empereur avait fait preuve en cette circonstance d'un machiavélisme dont la perfidie ne pouvait que flatter l'amour-propre des philosophes, ses coréligionnaires.

Joseph II, dans sa lutte contre la papauté, n'eut jamais le courage de rompre avec Rome d'une manière absolue. Il craignait l'influence de l'épiscopat et la résistance de ses sujets, dont les sentiments religieux lui étaient connus. Il profita donc de l'état de trouble où le conciliabule d'Ems avait

jeté les esprits en Allemagne, pour enlever aux évêques le droit de siéger dans les grandes assemblées de l'empire, et les remplaça par des abbés commendataires qu'il choisit lui-même. Après avoir affaibli ou tenté d'affaiblir l'influence religieuse du Saint-Siège, l'astucieux souverain essayait de ruiner le prestige de l'épiscopat.

Ce fut vers la même époque qu'il sécularisa ou supprima, sans le concours de Rome, certains Ordres religieux. Celui des Camaldules était de ce nombre. Leurs biens devinrent propriété de la couronne. On vendit leur mobilier à l'encan, à l'exception toutefois des objets d'art et des livres rares dont le souverain s'appropriâ la possession.

L'électeur de Cologne, ayant représenté la circulaire de Mgr Pacca comme une atteinte portée à la juridiction épiscopale, le Saint-Père répondit par un bref daté du 20 janvier 1787. Pie VI déclarait que le nonce, en parlant comme il l'avait fait, s'était borné à suivre les ordres du Saint-Siège. Le Souverain Pontife rappelait ensuite que les conciles avaient toujours réservé au Chef de l'Eglise le droit de dispenser de certains empêchements ; et que les usages reçus depuis un temps immémorial dans les diocèses de Mayence, de Trèves et de Cologne, consacraient cette législation et enlevaient tout prétexte à la conduite des prélats réunis à Ems. Pie VI reprochait encore à l'électeur de Cologne ses procédés inconvenants à l'égard du nonce et l'exhortait à revenir à de meilleurs sentiments.

L'électeur de Trèves fut le premier qui fit sa soumission. Ceux de Cologne et de Saltzbourg résistèrent quelque temps encore. Ils présentèrent à la diète de Ratisbonne un mémoire justificatif de leur conduite.

Ils essayaient de légitimer les actes du congrès d'Ems, en même temps qu'ils attaquaient les nonciatures avec une violence qui excluait tout à la fois la logique et le bon sens. La cour de Rome répondit à ce document de la façon la plus victorieuse, sans réussir toutefois à vaincre l'entêtement des deux princes évêques. Mais des événements d'une importance terrible devaient se charger d'éclairer leur esprit.

De même que les archevêques refusaient de se soumettre à l'autorité du Saint-Siège, de même aussi les évêques se crurent autorisés à méconnaître la suprématie de leurs métropolitains. L'anarchie protestante gagnait le haut clergé, comme elle avait gagné les moines au commencement du xvi^e siècle. Ce défaut d'entente parmi les membres du clergé allemand mit obstacle à la réunion d'un concile national et empêcha peut-être un nouveau schisme.

Joseph, fidèle à sa manie d'innover, transforma en archevêché l'évêché de Leybach. Il y nomma, comme titulaire, le comte Charles de Herberstein. Cette nouvelle usurpation était des plus criantes. Ajoutons que l'archevêque choisi par l'empereur professait publiquement une indifférence absolue en matière de religion.

La conduite du Pape était tracée d'avance. Il se devait de repousser un empiétement que rien ne justifiait, puisque Joseph ne l'avait pas même consulté, avant de se permettre une pareille usurpation. Il rejeta donc avec fermeté l'élection du prélat libre-penseur et protesta une fois de plus contre les tendances schismatiques du gouvernement impérial.

Joseph II et Kaunitz se montrèrent on ne peut plus irrités. Le ministre philosophe se rendit auprès de Mgr Caprara, qui occupait alors la nonciature de Vienne, et lui fit entendre des paroles menaçantes. « La résistance du Pape dans cette affaire », lui dit-il, « élèverait une barrière insurmontable « entre Rome et Vienne, et mettrait un terme « aux ménagements que l'empereur s'est imposés « par considération pour le Pape. Rien ne pourrait « l'empêcher de faire désormais, de sa propre autorité, tous les arrangements ecclésiastiques, ainsi « qu'il était d'usage dans les premiers siècles du « christianisme ».

Comme on le voit, l'idée fixe de ramener l'Eglise à la pureté de son origine n'est pas une chose nouvelle. Les révolutionnaires de nos jours ne sont, sous ce rapport, que les tristes continuateurs des despotes qui se sont succédé dans le monde depuis dix-huit siècles. Que le tyran s'appelle démocratie ou Caracalla, peu importe. Entre Héliogabale et Danton, il n'y a que l'épaisseur d'une feuille de papier.

L'auteur de l'*Histoire civile, politique et religieuse de Pie VI* fait, à propos de la prétention qu'avait

l'empereur de réformer l'Eglise, des réflexions pleines de sens, que nous sommes heureux de reproduire :

« Qu'aurait dit le prince de Kaunitz, qu'aurait dit l'empereur Joseph, si le Pape eût répondu : « Les
« usages de la primitive Eglise ne furent pas tels
« que vous le prétendez. En tout temps elle s'est
« régie par elle-même, excepté ceux où elle a souffert des violences, que sans doute vous n'entendez pas ériger en droit. Cependant je veux
« bien supposer avec vous que les empereurs
« aient d'abord tout ordonné en matière ecclésiastique. Serait-ce une raison pour qu'ils en
« usassent de même à présent ? Faut-il qu'un abus,
« parce qu'il existe, soit éternel, ou qu'on le fasse
« revivre parce qu'il a existé ? Quelle est donc cette
« prétention de faire rétrograder l'Eglise à son état
« primitif ? Seriez-vous bien aise qu'il en fût de
« même pour votre autorité, pour la puissante maison d'Autriche ? Voudrait-elle consentir à être
« aujourd'hui confinée dans son comté de Habsbourg ou d'Habsbourg, dont le nom n'est pas plus
« certain que sa topographie n'est connue ? Si vous
« vous obstinez absolument à nous ramener d'où
« nous sommes partis, faisons le voyage de compagnie, et dites surtout où il faudra nous arrêter ;
« quant à nous, il y a bien un point fixe au delà
« duquel vous ne pouvez nous faire reculer. Mais
« vous, êtes-vous bien sûr de reposer au moins votre
« tête dans le comté d'Habsbourg, quand vous saurez précisément où il était situé ? Votre maison

« n'a-t-elle pas eu encore de plus faibles commen-
« œments ? Un ancien a dit une grande vérité : Si
« l'on pouvait remonter à l'origine du monde, on
« trouverait qu'il n'est point de roi qui ne compte
« un esclave, ni d'esclave qui ne trouve un roi
« parmi ses aïeux. Quel dommage, si la fin de votre
« course rétrograde vous menait dans une chau-
« mière, dans un chenil ou dans un bain ! Croyez-
« moi, restons où nous sommes. Les temps passés
« ne sont plus, et c'est tant mieux pour vous. N'y
« ramenez donc pas les autres, de peur d'y être
« ramenés vous-mêmes. Craignez qu'un jour le
« peuple, à votre exemple, ne veuille aussi exami-
« ner l'origine des empereurs et des empires. N'in-
« troduisez pas dans le sanctuaire une multitude
« effrénée, qui briserait l'arche sainte dans son
« aveuglement et dans sa fureur. Ne détachez pas
« une pierre de votre édifice de peur de le renver-
« ser. Songez surtout que votre palais est adossé à
« l'Eglise, et n'allez pas de vos mains imprudentes
« affaiblir le mur mitoyen qui nous unit et nous sé-
« pare, qui nous protège tous deux également, si
« vous ne voulez pas qu'en s'affaissant il nous con-
« fonde dans une ruine mutuelle ».

Certes, ces réflexions, le peuple ne tarda pas à les faire ; en France et ailleurs, les souverains expièrent dans le sang et les larmes les scandales de leur vie et l'appui moral qu'ils avaient prêté à la philosophie et aux sociétés secrètes.

Pie VI, voyant l'obstination dont faisait preuve le gouvernement impérial à propos de l'archevêché

de Leybach, écrivit une lettre à Joseph II, pour lui prouver que le nouvel archevêque était formellement hérétique. La tâche était facile. L'empereur, ne pouvant nier l'évidence, engagea le comte Charles à se disculper ou à se rétracter. En supposant que le pseudo-prélat eût pu démontrer son innocence, il fallait que Joseph, de son côté, prouvât au Pape qu'il avait le droit d'ériger, sans le concours de Rome, des évêchés et des archevêchés. Ces deux thèses étaient également difficiles à soutenir. Le talent de l'empereur et celui de cet étrange archevêque n'étaient pas à la hauteur d'une pareille tâche. Le Pape refusa énergiquement de sanctionner la création d'un nouveau siège archiépiscopal et de préconiser l'élu. Ce dernier étant mort dans le courant de l'année, l'affaire se calma, à la satisfaction de la cour de Rome et de l'empereur lui-même, qui regrettait probablement de s'y être engagé.

Le moment, d'ailleurs, était venu où Joseph allait expier ses fautes. Ni lui ni Kaunitz n'avaient vu le danger des innovations que leur inspiraient la secte philosophique et les quelques prélats ambitieux et brouillons dont nous avons parlé. Voici ce que Jean de Muller, un protestant, écrivait au sujet du trop fameux congrès d'Ems : « Les archevêques veulent « être libres dans les choses de la discipline ; mais ils « ne devraient pas abaisser leur chef encore davan- « tage, et les évêques ont raison de s'opposer à ce « système. J'ai toujours eu beaucoup d'estime pour « la hiérarchie ; certainement c'est un magnifique

« instrument pour exercer sur les hommes une salutaire influence et les diriger ; elle opérera toujours d'autant plus de bien, qu'elle sera plus fidèle à son premier esprit. Cet esprit s'est mieux conservé en Italie que partout ailleurs ; le Pape lui-même, et cela dans les temps de splendeur, remplit habituellement toutes les obligations pastorales, visite les hôpitaux, les prisons, les malades, confère les ordres, répand des bénédictions, donne des conseils et des consolations à ceux qui en ont besoin. Si la hiérarchie était un mal, elle vaudrait encore mieux que le despotisme ! Qu'elle soit un mur d'argile, au moins est-ce contre la tyrannie ! Le prêtre a sa loi, le despote n'en a point ; celui-là persuade, celui-ci entraîne ; celui-là prêche Dieu, celui-ci se prêche lui-même. On parle contre l'infailibilité ! Mais à qui donc sera-t-il permis d'appeler injuste une ordonnance du prêtre ou de lui refuser obéissance ? On parle contre le Pape, comme si c'était un grand malheur que quelqu'un pût, sans péril de la vie, parler en faveur des droits de l'humanité ! On crie contre le grand nombre des couvents, mais non contre la multiplication des casernes ! contre soixante ecclésiastiques célibataires (qui le sont de leur choix), mais non contre cent soldats célibataires (qui le sont forcément) ».

Le même auteur n'était pas moins explicite dans une lettre qu'il écrivait à son ami Charles Bonnet : « L'empire romain périt, comme le monde antédiluvien, lorsque cette masse impure se fut rendue

« indigne de la protection divine. Mais le Père éternel ne voulut point abandonner le monde au triste sort qui paraissait l'attendre ; il avait déposé dans son sein une semence féconde. Dans cette grande catastrophe, les barbares purent la fouler aux pieds ; mille ans de ténèbres purent éteindre les lumières de la vie ; mais ces mille ans de ténèbres étaient nécessaires, car rien ne se fait par soubresauts. Les barbares, nos pères, durent être conduits à travers mille erreurs, avant que la vérité pût leur apparaître dans sa simplicité sans les éblouir. Qu'arriva-t-il ? *Dieu leur donna un tuteur ! Ce fut le Pape !..... Que serions-nous devenus sans le Pape ?* Ce que sont devenus les « Turcs ».

Ce tuteur que Jean de Muller considérait comme indispensable, l'empereur et ses conseillers n'en voulurent pas.

Après avoir innové dans ses Etats proprement dits, Joseph II voulut innover dans les Pays-Bas. Cette province était régie par son ancienne constitution. L'empereur la remplaça par une autre, bien qu'il eût juré de l'observer. Les Belges étaient par là même dégagés de leur obéissance envers le souverain. Mais l'ordre ne fut pas troublé tout d'abord. Enhardi par le calme apparent de la population, l'empereur alla plus loin et voulut bouleverser, là comme en Autriche, la hiérarchie ecclésiastique et l'enseignement religieux.

Le 16 octobre 1786, il supprima les séminaires diocésains et les remplaça par deux séminaires géné-

naux, dont l'un devait être à Louvain et l'autre à Luxembourg. Il choisit lui-même les professeurs chargés d'y enseigner la théologie ; tous étaient connus pour leur attachement à la doctrine de Jansénius. Les évêques se refusèrent d'abord à accepter ce nouvel état de choses ; mais, le président du séminaire général ayant déclaré que le cardinal archevêque de Malines pourrait, le cas échéant, procéder contre les professeurs, suivant les formes canoniques, ce prélat et un autre évêque de la province envoyèrent leurs élèves. Cet exemple ne tarda pas à être suivi. Tout semblait donc à la veille de se calmer, lorsque les élèves, scandalisés du jansénisme de leurs professeurs, se livrèrent contre eux à des manifestations hostiles. Ils eurent même recours aux voies de fait. Le président se sauva à Bruxelles et les professeurs se cachèrent de leur mieux.

Les troupes intervinrent. Le cardinal de Frankenberg réprimanda les étudiants, bien qu'il ne jugeât pas leur conduite extrêmement répréhensible, et tout rentra dans l'ordre.

Les professeurs, pensant que désormais ils n'avaient plus rien à craindre, recommencèrent à enseigner leurs doctrines schismatiques. Le calme ne fut point troublé ; mais les étudiants partirent les uns à la suite des autres.

Ne pouvant rien contre les déserteurs, Joseph II s'en prit au cardinal de Frankenberg et au nonce apostolique Zondondari. Ce dernier fut obligé de quitter les Pays-Bas et de se réfugier en France. Quant au cardinal, il reçut une verte admonesta-

tion. L'évêque de Namur fut moins heureux : l'empereur l'envoya en exil et confisqua ses biens.

Joseph II avait compté sans les Etats du Brabant. Les membres de cette assemblée, moins faciles à se soumettre au joug impérial que les évêques prévaricateurs du conciliabule d'Ems, refusèrent de voter les subsides auxquels l'empereur avait droit, tant qu'on n'aurait pas rendu sa constitution à la Belgique. Le gouvernement crut devoir céder. Le Brabant rentra en possession de ses privilèges et les réformes ecclésiastiques de Joseph furent considérées comme non avenues. Cet arrangement, le seul qui fût raisonnable, était l'œuvre du général Murray.

Joseph, après y avoir réfléchi, trouva que son mandataire avait fait preuve de faiblesse et refusa de ratifier le traité. Il ordonna en conséquence qu'on remît en vigueur les innovations contre lesquelles se soulevaient les catholiques belges.

Des réclamations se font entendre de toutes parts ; mais elles ne sont pas écoutées. Les membres de l'Université de Louvain sont exilés en partie. Enfin, les choses sont poussées à un tel point, que les Etats du Hainaut et du Brabant refusent une seconde fois les subsides accoutumés. Le cardinal de Malines est arrêté, l'évêque d'Anvers subit le même sort.

Les Brabançons, exaspérés lèvent des troupes et déclarent qu'ils opposeront la force à la violence. L'empereur, qui n'est pas en mesure de soumettre les insurgés, leur offre un armistice ; mais il

lui est refusé, et ses troupes sont forcées d'évacuer les Pays-Bas.

Ne sachant à quel moyen recourir pour amener les Belges à mettre bas les armes, l'empereur prie le Pape d'intervenir. Pie VI, oubliant les ennuis que la cour de Vienne lui avait suscités, écrivit aux évêques des provinces révoltées pour les engager à user de leur influence au profit de la paix. Mais c'était trop tard, et tout moyen de conciliation était devenu impossible.

Le 20 janvier 1790, Joseph II descendait dans la tombe, après un règne désastreux. Ce monarque imbécile fut un de ceux qui contribuèrent le plus à préparer et à précipiter les événements dont la France et l'Europe allaient être le théâtre. Pendant que l'empereur d'Allemagne abreuvait d'amertume le Souverain Pontife et cherchait à ruiner l'édifice religieux au profit de son ambition, la révolution française menaçait ouvertement la dynastie des Bourbons et travaillait à s'implanter en Autriche et ailleurs.

Comme on demandait à Kaunitz si ce nouvel état de choses durerait longtemps, il répondit : « Oui, longtemps, et peut-être toujours ». Hertzberg, un autre ministre de Joseph, n'hésita pas à affirmer, de son côté, que la *révolution ferait le tour de l'Europe*. Mieux que personne, les hommes d'Etat pouvaient prévoir ce qui arriverait ; car tous faisaient partie de la secte philosophique ou des sociétés secrètes. Et ils savaient que leurs complices ne s'arrêteraient pas à mi-chemin. La plupart d'entre

eux comprirent, mais trop tard, qu'en prêtant leur appui aux conjurés ils avaient préparé leur propre ruine. Les efforts qu'ils tentèrent pour maîtriser le torrent populaire ne servit absolument de rien. Princes et ministres furent emportés par le flot vengeur de la justice divine. Les peuples eux-mêmes durent avoir une large part à la terrible expiation que le ciel tenait en réserve depuis longtemps, et dont ils se faisaient les instruments aveugles.

Léopold, grand-duc de Toscane, succéda à Joseph II. Moins léger que son frère, il sut mettre à profit les leçons de l'expérience. Renonçant à ses rêveries philosophiques, il n'hésita pas à se réconcilier avec la cour de Rome. Son premier soin, en prenant possession de l'empire, fut de restituer les biens ecclésiastiques dont s'était emparé Joseph. Il rétablit également la plupart des institutions religieuses que l'on avait supprimées contre le gré du Souverain Pontife. Il déclara à l'archevêque de Malines qu'il ne se mêlerait en aucune façon des choses spirituelles, et que l'Eglise jouirait sous son règne d'une liberté complète.

Le clergé des Pays-Bas reprit confiance. Mais les confédérés refusèrent obstinément de mettre bas les armes. Le général Bender ne tarda pas à les soumettre, et, le 2 décembre 1790, il entra dans Bruxelles, à la tête de son armée victorieuse.

CHAPITRE XXIV.

SOMMAIRE: — Démêlés de Pie VI avec le grand-duc de Toscane. — Scipion Ricci, évêque de Pistoie et de Prato. — Turbulence de son caractère. — Réformes qu'il impose à son clergé. — Sa propagande janséniste. — Synode de Pistoie. — Doctrines proclamées dans ce conciliabule. — Léopold et Ricci convoquent un concile à Florence. — Les évêques de la Toscane se montrent hostiles aux novateurs. — Soulèvement des diocésains de Ricci. — Son palais épiscopal est dévasté. — Affaire concernant l'évêché de Pontrémoli. — Le Pape nomme une commission de cardinaux pour mettre fin à ses démêlés avec Léopold. — Mort de Joseph II. — Son frère lui succède. — Sentiments religieux du nouveau grand-duc. — Ricci est disgracié. — Pie VI publie la bulle *Auctorem fidei*. — Consolations qui arrivent au Saint-Siège des pays protestants et de la Russie. — Manifestations religieuses de la Diète de Pologne. — Bonnes dispositions de Gustave III pour le Saint-Siège.

Le Pontificat de Pie VI n'a été qu'un long et douloureux martyre. Les petits souverains d'Italie, imbus, eux aussi, de doctrines philosophiques, se crurent obligés de secouer, à leur tour, le joug de l'autorité religieuse et voulurent s'attribuer des droits qui ne sauraient appartenir au pouvoir temporel.

La conscience humaine n'est pas justiciable des gouvernements qui ne peuvent, sans se rendre coupables de tyrannie, s'ingérer dans les choses de la religion.

Léopold, grand-duc de Toscane, fut un de ceux qui affligèrent le plus le cœur du Souverain Pontife ; mais, plus calme et plus réfléchi que l'empereur, il oublia moins que son frère les égards qui sont dus au Chef de l'Eglise catholique. Peut-

être ne se fût-il jamais écarté de la bonne voie, sans les mauvais conseils de Scipion Ricci, évêque de Pistoie.

Ce Ricci était une espèce de fou que les lauriers de Luther et de Calvin empêchaient de dormir. Peu soucieux de ses devoirs d'évêque, il ne cessa de pousser Léopold à méconnaître l'autorité du Saint-Siège.

Jusqu'en 1780, époque à laquelle ce novateur mitré fut nommé aux évêchés de Pistoie et de Prato, la Toscane n'avait pris aucune part aux troubles religieux qui agitaient le reste de l'Europe.

Le nouveau prélat résolut d'en finir avec un état de choses qui n'était pas à la hauteur du progrès philosophique. Ne pouvant s'allier ouvertement avec la secte voltairienne et la franc-maçonnerie, il pensa que le josphisme serait accueilli sans trop de répugnance par le grand-duc et le clergé toscan.

Léopold, imitant son frère, afficha la prétention de tout réglementer. Tantôt il signifiait aux évêques d'adopter un catéchisme de sa façon, tantôt il leur indiquait les ouvrages dont les fidèles et le clergé seraient tenus de se servir. Quelquefois, empiétant sur le rituel, il modifiait de sa propre autorité les cérémonies du culte.

L'évêque de Pistoie imposait à son clergé ces étranges réformes, dont il était l'inspirateur. Mais, comme il prévit qu'il aurait à triompher de certaines résistances, sa première pensée fut de pervertir l'enseignement théologique.

Il s'entoura donc de prêtres et de religieux avec lesquels il était en communion d'idées, et leur confia les postes les plus considérables. Il fonda en outre plusieurs académies ecclésiastiques où l'on enseigna ouvertement les erreurs de Jansénius. De concert avec le gouvernement, Ricci créa une imprimerie, afin de rééditer tout à son aise et de vulgariser les ouvrages entachés de gallicanisme et de jansénisme.

Les éditeurs de ces pamphlets odieux se proposaient, disaient-ils, « de dévoiler les injustes prétentions de cette Babylone spirituelle qui a
« bouleversé et dénaturé toute l'économie de la
« hiérarchie ecclésiastique, de la communion des
« saints et de l'indépendance des princes ».

Dans les écrits qu'il publia lui-même, l'évêque de Pistoie se faisait le panégyriste des appelants de France. A ses yeux Quesnel était un martyr de la foi et Soanen un évêque selon le cœur de Dieu ; quant aux autres jansénistes, ils avaient droit à l'estime et à l'admiration de l'univers chrétien. Ses déclamations contre la bulle *Unigenitus*, dans les conférences qu'il donna, furent surtout un sujet de scandale. Il poussa l'impudence jusqu'à se faire l'avocat d'office des schismatiques d'Utrecht.

Le Souverain Pontife ne pouvait pas garder le silence sur de pareils écarts. Toutefois il voulut d'abord user de mansuétude à l'égard du novateur, afin de le ramener à de meilleurs sentiments, au moyen de la persuasion. Pie VI procédait toujours ainsi, à l'exemple de ceux qui l'avaient

précédé sur la chaire de saint Pierre. Mais Ricci, au lieu de répondre par une soumission pleine et entière aux exhortations du Chef de l'Eglise, poursuivit le cours de ses innovations sacrilèges ; et, s'il n'y eut pas rupture ouverte entre Léopold et le Saint-Siège, c'est que Pie VI fit preuve jusqu'au bout de la plus grande modération.

L'évêque prévaricateur, voulant donner à ses doctrines une consécration nouvelle et en assurer le triomphe, réunit un concile diocésain, le 19 septembre 1786. Mais, comme il était persuadé, avec raison, que son clergé ne lui fournirait pas assez de complices, il appela des prêtres étrangers, dont il connaissait les tendances peu orthodoxes, et leur confia le soin de faire triompher ses projets de réforme. Parmi ces théologiens à tout faire, on remarquait Zola, Natali et Tamburini. Ce dernier fut même choisi comme promoteur du synode, bien qu'il n'eût pas le droit d'y assister.

Ce conciliabule dura dix jours. Il était composé de deux cent trente-quatre prêtres, imbus la plupart des mêmes idées que leur évêque. Dans son discours d'ouverture, Ricci osa dire aux membres de l'assemblée : « L'Esprit-Saint descendra au milieu de vous, et vos oracles deviendront les oracles de Dieu lui-même ». On peut dire cependant qu'il n'avait pas une foi aveugle en l'assistance divine ; car, pour amener ses curés à se montrer dociles, il leur permit de prendre le rochet et la couleur violette dans l'exercice de leurs fonctions. Il les autorisa également à porter un chapeau

en tout semblable à celui des prélats romains. Il espérait qu'en flattant ainsi la vanité de certains prêtres, il contribuerait puissamment à assurer la venue du Saint-Esprit.

Il était facile de prévoir quels seraient les tendances du synode et le caractère de ces décisions. Les doctrines de Baïus et de Quesnel y furent préconisées. Ricci avait traduit les *Réflexions morales* de ce dernier et recommandé à son clergé de lire et de relire ce *livre d'or*. On adopta ensuite comme règle de foi plusieurs propositions condamnées dans la bulle *Unigenitus*. On sait qu'en 1677 la faculté de Louvain présenta un certain nombre d'articles à Innocent XI comme entachés d'erreur, articles que les schismatiques d'Utrecht adoptèrent plus tard. Le synode les admit, ainsi que les douze articles envoyés à Rome en 1725 par le cardinal de Noailles. — La dévotion au Sacré-Cœur fut de nouveau condamnée et le culte des images voué au mépris. On attaqua avec violence les Ordres religieux. On sait que Ricci avait formé le projet de les réduire tous à un seul. Les vœux perpétuels n'eurent pas un meilleur sort. Le synode les supprima, en même temps qu'il proposait à l'admiration des fidèles et du clergé la règle de *Port-Royal*.

Les décrets de l'assemblée schismatique de Pistoie ne furent pas reçus avec docilité dans le grand-duché de Toscane. Des contradicteurs s'élevèrent de toutes parts, et Léopold, pour donner satisfaction aux opposants, dut convoquer une assemblée de trois archevêques et de quatorze évêques,

chargés de préparer les matières que le concile national aurait à traiter. Le souverain les invitait à favoriser l'introduction dans leurs diocèses des réformes que Ricci avait opérées dans le sien. Léopold fut déçu dans son attente. Les prélats ne se montrèrent pas d'une docilité aveugle. Les archevêques de Florence, de Sienne et de Pise et dix de leurs suffragants condamnèrent les innovations de Ricci. C'est au palais Pitti, le 23 avril 1787, que cette assemblée entra en séance. Elle ne se sépara que le 5 du mois de juin.

Voici les articles que l'on proposa aux délibérations des prélats réunis :

1° Réforme du bréviaire et du missel ;

2° Traduction du rituel en langue vulgaire , à l'exception des paroles sacramentelles que l'on continuerait à prononcer en latin ;

3° Préséance des curés sur les chanoines, même dans la cathédrale ;

Ricci voulait encore que l'on rendît aux évêques les droits dont ils jouissaient, disait-il, pendant les premiers siècles de l'Eglise.

On devait aborder, en outre, une foule d'autres questions, telles que : la multiplicité des autels dans la même église, la suppression des autels privilégiés, les études ecclésiastiques et profanes, etc., etc.

Ricci demandait que l'on changeât la formule du serment prêté par l'évêque au Souverain Pontife, le jour de sa consécration.

L'évêque de Chiusi, dont l'orthodoxie valait celle de son collègue de Pistoie et de Prato, avait publié

une pastorale que Rome crut devoir censurer. — Supposant que les membres de l'assemblée se montreraient moins sévères que le Saint-Siège, il demanda la permission de leur lire ce factum entaché de schisme et d'hérésie. Mais le prélat rebelle se vit trompé dans son attente; car on renouvela contre lui les censures dont le Chef de l'Eglise l'avait déjà frappé. Ricci ne fut pas traité avec plus d'indulgence. Les évêques repoussèrent, sans hésiter, ses projets de réforme.

Irrité de ne pouvoir triompher de ses adversaires, le novateur demanda au grand-duc que l'assemblée fût dissoute; ce qu'il obtint facilement.

L'attitude des évêques éclaira le peuple sur les vrais sentiments de Ricci. Dès lors, ses diocésains le regardèrent comme un brouillon de la pire espèce. La foule se porta au palais épiscopal, s'empara des archives, des livres et des manuscrits qui s'y trouvaient, et en fit un feu de joie. Le prélat réussit à se soustraire aux recherches des émeutiers. Il se réfugia auprès de Léopold qui, non content de lui donner asile, fit arrêter les coupables et menaça de les châtier. Mais l'évêque intercédâ pour eux et on les remit en liberté.

Voulant le dédommager de ses pertes, le grand-duc le nomma surintendant des biens enlevés aux monastères supprimés. Cet emploi lui valait trois mille écus de rente. Ricci les refusa.

Rien ne put le faire renoncer à ses plans de réforme. Ne pouvant les poursuivre dans son diocèse, il poussa le souverain à faire de nouvelles

tentatives auprès des autres évêques pour les amener à partager ses vues. Mais tout fut inutile. Non contents de demeurer fermes dans la foi, les prélats firent comprendre au souverain qu'il était dangereux pour lui de persécuter l'Eglise, au moment même où le philosophisme travaillait sans relâche à ruiner sourdement les trônes de l'Europe.

Cet avertissement ne fit pas une vive impression sur Léopold.

Pie VI, voulant lui être agréable, avait érigé Pontremoli en évêché. Le grand-duc présenta pour ce nouveau siège une liste de quatre candidats. Le dernier fut préféré par le Pape. Léopold s'en plaignit amèrement. Il prétendit que le premier devait être choisi, parce qu'il s'intéressait à lui plus qu'aux autres. Etrange logique, en vérité, et digne à tous égards d'un prince philosophe.

« Pie VI », dit l'auteur de l'*Histoire civile, politique et religieuse* de ce Pontife, « refusa de se prêter au désir du grand-duc, avec d'autant plus de justice, que son protégé était un janséniste forcené, entièrement dévoué à l'évêque de Pistoie. Cette fermeté, toute nécessaire qu'elle était, pouvait devenir le prétexte d'un nouvel orage. Le ministre Toscan écrivit au nonce que Pie VI devait, ou préférer la créature du grand-duc, ou exprimer le motif du rejet, afin qu'elle pût se justifier. Cette déclaration fut accompagnée de toutes les menaces capables d'intimider un esprit moins affermi que celui du saint Pontife. Il n'en fut pas

« même ébranlé. Le nonce de Florence reçut des
« instructions très-énergiques de la cour de Rome,
« et même l'ordre de se retirer, si Léopold continuait
« ses provocations. Mais ce prince n'avait prétendu
« qu'en essayer l'effet. Naturellement pacifique et
« timide, il craignit les dangers d'un schisme et
« les soulèvements du peuple, qui en sont commu-
« nément la suite. Il consulta son frère Joseph II,
« dont les prétentions contre le Saint-Siège n'étaient
« pas moins audacieuses que les siennes, et qui
« cependant lui conseilla de céder, et de sacrifier
« l'évêque de Pistoie. C'était l'époque où Joseph,
« en Allemagne, tracassait et vexait les nonces
« du Saint-Père. Il fut même tenté d'abolir la non-
« ciature. Avant d'exécuter ce projet, il consulta
« le conseil aulique, qui répondit que les nonces
« étaient autorisés dans l'empire par les lois consti-
« tutionnelles, à exercer leur juridiction dans tout
« ce qui tenait aux matières religieuses et cano-
« niques. Cette réponse arrêta le réformateur ».

La prudence de Joseph II fit faire à Léopold de salutaires réflexions. Il déclara donc que jamais il n'avait eu la pensée de méconnaître les droits et l'autorité du Souverain Pontife. Il ajouta que ce malentendu était le fait de quelques personnages malveillants qui cherchaient à brouiller les deux cours, et qu'il serait toujours disposé à arranger les choses à l'amiable. Mais ces bonnes dispositions ne devaient pas être de longue durée.

« Pie VI », ajoute l'historien que nous venons de citer, « voulant effacer la trace de ses démêlés avec

« le grand-duc, fit enlever de chez les libraires de
« Rome tous les ouvrages qui en pouvaient rappeler
« le souvenir. Ricci, qui gouvernait toujours le
« prince, lui présenta cet acte de prudence sous les
« couleurs d'un renouvellement d'hostilités. Léo-
« pold crut user de représailles en poursuivant tous
« les livres imprimés à Rome contre les innova-
« tions qui se succédaient, ou qui étaient continuel-
« lement tentées au détriment de l'Eglise. De son
« côté, le Pape se vit obligé de supprimer la *Gazette*
« de Florence, toujours souillée d'invectives et de
« déclamations contre le Saint-Siège. Léopold ne
« garda plus de mesure, et revint au projet violent,
« qu'il exécuta sur l'heure, d'abolir la juridiction
« de la nonciature dans ses Etats. Cet acte d'autorité
« fut fait le 20 septembre 1788. L'édit de ce jour
« réduit les nonces aux seuls privilèges accordés
« aux ambassadeurs des souverains temporels. Il
« défend, sous peine de bannissement, à tous les
« religieux du grand-duché d'avoir aucune rela-
« tion avec les souverains étrangers, les déclarant
« soumis, pour le spirituel, aux évêques de leurs
« diocèses, et pour le temporel aux tribunaux
« séculiers. Il défend de plus tout appel au Saint-
« Siège, et statue que toute cause ecclésiastique
« sera portée en première instance à l'évêque, et
« décidée en dernier ressort par le métropolitain.
« C'était une véritable rupture avec le Saint-Siège ».

Le Pape fit appel une fois de plus à sa prudence ordinaire. Un événement de ce genre pouvait avoir de graves conséquences. Il le comprit et se hâta

d'écarter le péril, en nommant une commission de cinq cardinaux, dont le choix révélait à lui seul la sagesse du Pontife.

L'auteur de l'*Histoire civile, politique et religieuse de Pie VI*, en nous faisant connaître les noms des membres du Sacré-Collège qui furent chargés de la mission délicate de réconcilier Léopold avec le Pape, a soin de tracer en deux mots le portrait de chacun d'eux. « C'étaient », dit-il, « Borroméo, « homme d'esprit, d'un caractère singulier, mais « incapable de mesures violentes ; Palotta, qui, « sous des formes brusques, cachait un sens très-« droit, et dont les puissances n'avaient qu'à se « louer ; Négroni, celui de tous les cardinaux qui « leur était le plus agréable ; Zélada, dont les mœurs « étaient douces, les lumières étendues, les ma-
« nières conciliantes ; enfin Buoncompagni, alors « secrétaire d'Etat, et l'un des membres les plus « éclairés du Sacré-Collège ».

Une congrégation composée de semblables éléments aurait dû, semble-t-il, désarmer le grand-duc. Malheureusement Léopold subissait l'influence de Ricci et de ceux qui partageaient la haine du prélat pour l'autorité du Saint-Siège. Le prince se montra d'autant plus exigeant que le Pape était moins disposé à user de rigueur. .

Il alla jusqu'à demander que tous les papiers de la nonciature lui fussent remis. Pie VI lui fit répondre « qu'il était prêt à tout souffrir plutôt que « de commettre une bassesse, et que les papiers « d'un ministre étranger lui paraissaient encore

« plus sacrés que sa personne ». Il réclama en même temps avec fermeté contre le dernier édit du grand-duc et la violation flagrante par ce souverain des immunités de l'Eglise,

Comptant sur la victoire, Ricci ne garda plus aucun ménagement. Il publia les actes de son synode et les fit suivre d'un mémoire où la cour de Rome était scandaleusement outragée. Chargé d'annoncer au cardinal Salviati que Léopold jugeait à propos de retenir les revenus d'une riche abbaye que ce dernier possédait en Toscane, il rédigea ainsi la suscription de sa lettre : *Au prêtre Salviati*, pour indiquer le mépris qu'il faisait de la dignité cardinalice.

Le grand-duc ne s'en tint pas à son attitude inconvenante à l'égard du Saint-Siège. Après avoir adressé aux évêques de Toscane une circulaire absolument schismatique, pour leur imposer les principes et règlements du synode de Pistoie, il se disposait à s'emparer du duché d'Urbain par la force des armes. Mais Joseph II étant mort, Léopold lui succéda.

C'est ainsi que la paix fut rendue à la Toscane. « On vit renaître de leurs cendres les autels
« abattus, les monastères détruits, les monu-
« ments de la religion renversés par la philo-
« sophie..... Le nouveau grand-duc, moins enclin
« que son père à l'adoption des modernes
« systèmes, et commençant, comme tous les
« souverains de l'Europe, à redouter leurs désas-
« treuses conséquences, suivit d'autres maximes.

« Loin de protéger le turbulent évêque de Pistoie, « il le relégua dans un couvent, après l'avoir forcé « à donner sa démission de son évêché. Il se hâta « d'annoncer cette nouvelle au Pape dans une lettre « affectueuse ». « Ce fut ainsi », continue l'auteur de l'*Histoire civile, politique et religieuse de Pie VI*, « que les sages temporisations de ce Pontife, que « sa constance, sa douceur et sa modération, qui « jamais ne dégénérait en faiblesse, lui procurèrent « la satisfaction de voir terminer le scandale des « querelles que lui avait suscitées la cour de Tos- « cane, querelles, qui, avec celles de Naples et de « l'Allemagne, préparaient et annonçaient aux es- « prits observateurs la révolution que le philoso- « phisme devait opérer en Europe ».

Peu de temps avant la mort de Joseph II, Pie VI, voyant qu'il ne pouvait rien par la douceur et la persuasion, se disposait à fulminer le jugement de la Congrégation dont nous avons parlé, jugement qui condamnait à être brûlés par la main du bourreau les ouvrages de Ricci et les actes de son synode. L'exécution de cette sentence fut suspendue, grâce aux derniers événements. Toutefois, il importait que Rome se prononçât sur les doctrines dont l'évêque de Pistoie et ses adhérents s'étaient servis pour agiter la Toscane et compromettre la paix des âmes.

Le 28 août 1784, Pie VI publia donc la bulle *Auctorem fidei*. Après avoir invoqué l'Esprit-Saint, le Pontife condamne solennellement quatre-vingt-cinq propositions du synode de Pistoie. Sept sont

qualifiées de la note d'hérésie. Les autres sont déclarées schismatiques, erronées, subversives de la hiérarchie ecclésiastique, fausses, téméraires, capricieuses, injurieuses à l'Eglise et à son autorité, conduisant au mépris des sacrements, des pratiques du culte, etc. Il y en avait enfin qui étaient considérées comme troublant l'ordre des diverses églises, le ministère ecclésiastique, le repos des chrétiens ; comme s'opposant aux décrets du concile de Trente et blessant la vénération due à la Mère de Dieu. Le Pape constatait en outre que toutes ces erreurs avaient été déjà frappées des anathèmes de l'Eglise dans Wiclef, Luther, Baïus, Jansénius et Quesnel.

L'épiscopat du monde entier adhéra à cette décision du Souverain Pontife, soit explicitement, soit implicitement. Le cardinal Litta fait observer, dans une de ses lettres, que Pie VI « renouvela en cette « circonstance tous les actes de ses prédécesseurs, « et que, de plus, il condamna formellement l'adoption de la déclaration de 1682 ».

Le même auteur a consigné dans une note les réflexions suivantes : « La bulle *Auctorem fidei* a « été reçue formellement par une grande partie « des évêques de la catholicité, et tacitement par « les autres. Elle est donc, selon les gallicans « eux-mêmes, une règle de foi et de doctrine, dont « il n'est pas permis de s'écarter. Or, cette bulle « déclare *téméraire* et *scandaleuse* l'adoption faite « par le concile de Pistoie. Et qu'on ne s'imagine « pas que cette censure n'atteint la déclaration de « 1682 qu'en tant que le synode la présente comme

« contenant des doctrines de foi ; car le Souverain
« Pontife rappelle en outre les décrets de ses prédé-
« cesseurs qui l'ont improuvée, cassée et déclarée
« nulle, et par cela même les confirme. Or, de
« l'aveu de tous les catholiques, une bulle dogma-
« tique acceptée, nous ne disons pas seulement par
« la majorité des évêques, mais par tous les évê-
« ques, est un décret irréfornable de l'Eglise
« universelle. Que chacun rentre donc en sa con-
« science, et réponde à cette question, la seule qui
« soit à résoudre : Est-il permis de soutenir une
« doctrine que l'Eglise universelle déclare être
« *souverainement injurieuse* au Saint-Siège, une
« doctrine qu'elle *réprouve* et *condamne*, et qu'elle
« ordonne expressément de *réprouver* et de *condam-*
« *ner* ? »

Aux nombreuses douleurs morales que ressentit le Souverain Pontife se mêlèrent cependant quelques consolations. Les Etats-Unis d'Amérique venaient de se soustraire, avec l'appui de la France, au joug de l'Angleterre, leur métropole. Des catholiques européens étaient allés, en grand nombre, se fixer dans ce pays pendant la dernière moitié du XVIII^e siècle.

Après la guerre de l'indépendance, ils manifestèrent le désir d'avoir un évêque, et le congrès, quoique composé en partie de protestants, fit droit à leur demande. Ils prièrent alors le Souverain Pontife de mettre le comble à leurs vœux, en érigeant un siège à Baltimore et en y nommant un titulaire. Pie VI accéda au vœu qui lui était

exprimé; mais il laissa au clergé catholique le soin de désigner le candidat qui avait sa préférence, se réservant la faculté de confirmer son choix. Jean Carrol réunit la majorité des suffrages et reçut, avec la dignité épiscopale, le titre de légat du Pape.

Le grand Frédéric, sans nul souci de ce que penseraient de lui ses coréligionnaires et les membres de la secte philosophique, promit à Pie VI de respecter les propriétés ecclésiastiques, et donna aux Jésuites une bienveillante hospitalité. Catherine, oubliant, elle aussi, les rapports compromettants qu'elle entretenait avec les encyclopédistes, permit à ces religieux de résider dans ses Etats. Elle écrivit ou fit écrire au Souverain Pontife qu'elle les croyait nécessaires à l'éducation de ceux de ses sujets qui professaient la religion catholique, et les autorisa à correspondre librement avec le Chef de l'Eglise. En 1783, l'impératrice laissa au nonce apostolique le soin de désigner un évêque pour le siège de Polorsko devenu vacant.

La Pologne manifesta aussi une déférence respectueuse pour le Saint-Siège. Le venin de la philosophie ne s'y montra qu'en 1778, époque à laquelle Zamoïski fit paraître un projet de code où se révélait une sourde hostilité envers le pouvoir pontifical. Mais le clergé polonais protesta contre ces tendances, et la diète de 1780 les repoussa avec indignation. Celui qui les avait conçues se vit contraint de quitter le pays.

La diète s'étant de nouveau assemblée en 1789,

le Pape lui adressa une lettre touchante. « Nous
« croyons », disait le Pontife, « nous acquitter des
« devoirs que nous impose notre amour paternel,
« non pas en vous exhortant à la vertu, mais en
« vous faisant connaître ce que nous attendons de
« la vôtre. Vous savez combien le temps présent est
« plein d'envie et d'offense envers la sainte Eglise,
« les choses sacrées et les hommes voués à Dieu....
« Quoique vous y soyez portés de vous-mêmes,
« nous vous exhortons encore à conserver dans
« vos comices l'esprit qui vous rendra favorable le
« Dieu des conseils et des œuvres ».

Ces avis de Pie VI furent reçus avec une docilité vraiment chrétienne. La diète opéra des réformes qui étaient marquées au coin de la sagesse et de l'équité. Tout se fit d'ailleurs avec le concours du nonce apostolique. « Les revenus des évêchés du
« Royaume furent fixés à 100,000 florins polonais,
« environ 55 mille livres de France. Ce décret
« améliora le sort de la plupart des évêques. Mais
« les Etats, sachant allier la justice avec l'utilité
« et respecter les droits sacrés de la propriété,
« fixèrent l'exécution de la loi au décès des posses-
« seurs actuels. La prévoyance du Pape exigea que
« les évêchés fussent dotés en terres. Il pensait
« avec raison que le traitement des ministres de
« l'autel ne doit pas dépendre de la bonne ou mau-
« vaise gestion d'un contrôleur général, de l'état
« prospère ou délabré des finances publiques ; qu'il
« importait à la considération du clergé d'avoir une
« existence indépendante du hasard et du caprice

« des gouvernements. La diète, voyant le culte
« aboli en France, voulut prévenir un semblable
« désastre dans la Pologne. Elle crut devoir élever
« un rempart pour défendre le royaume des ag-
« gressions de l'impiété, et fit solennellement, le
« 28 septembre 1790, la déclaration que tous les
« hommes sages de l'assemblée nationale de France
« sollicitèrent vainement ; elle déclara que la re-
« ligion catholique serait la religion dominante
« en Pologne (1) ».

Un autre souverain qui n'était pas en commu-
nion avec Rome, Gustave III, roi de Suède, ne
cessa, lui aussi, de manifester à Pie VI une affec-
tion toute filiale. Il accorda à ses sujets catholiques
la plus grande liberté. A la suite de l'édit qu'il
publia en 1781, le jeune monarque fit dire au
Souverain Pontife « que le style de ce document
« était adapté à l'esprit du peuple suédois, mais
« que ses statuts étaient conformes à l'esprit de
« la tolérance la plus douce ».

Nous avons parlé, nos lecteurs s'en souviennent,
du voyage que ce souverain fit en Italie. Arrivé à
Pise en même temps que Joseph II, il écrivit au
Saint-Père une lettre affectueuse pour lui annoncer
son arrivée à Rome. Il disait, entre autres choses,
que les catholiques de son royaume jouiraient
toujours de sa protection. Le lendemain, il assistait
à l'office dans la basilique de Saint-Pierre. La dou-
ceur de son caractère et sa gracieuse affabilité lui
concilièrent tous les cœurs. Le cardinal Antonelli

(1) *Histoire civile, politique et religieuse de Pie VI.*

l'ayant remercié de sa bienveillance pour les catholiques, il lui répondit que, « si Dieu daignait prolonger son existence, il ferait plus encore en leur « faveur ». Le malheureux souverain ne soupçonnait pas alors que ses jours étaient comptés et qu'un affilié des loges maçonniques devait lui arracher la vie.

Pie VI, pour témoigner sa reconnaissance au roi de Suède, ne s'opposa point à ce que l'on célébrât, dans le palais habité par le prince, l'office suivant le rite luthérien.

Gustave voulut visiter le collège de la Propagande. Il y fut reçu en souverain. Son étonnement égala sa reconnaissance, lorsqu'on lui présenta son éloge en quarante-six langues différentes.

S'étant ensuite rendu à Naples, il traversa les Marais-Pontins, où il put admirer les travaux merveilleux que Pie VI avait fait exécuter quelques années auparavant.

Après une absence de six semaines, il revint à Rome, afin d'assister aux solennités de la semaine sainte. Gustave III fut tellement émerveillé de ces imposantes cérémonies, qu'il déclara hautement que les protestants avaient tort de blâmer la pompe du culte catholique ; car, ajoutait-il, rien n'est plus convenable que d'entourer la religion de tout ce qui peut la rendre imposante. Il s'intéressait aux moindres détails de notre liturgie et le Pape montra le plus vif empressement à satisfaire sa curiosité.

CHAPITRE XXV.

SOMMAIRE. — Progrès de l'impiété en France. — Commission des Réguliers présidée par Loménie de Brienne. — Réunion des Antonins aux Chevaliers de Malte. — Suppression des Célestins. — Protestations du clergé de France contre la Commission. — Retour de Voltaire à Paris. — Ouations qu'il y reçoit. — Il tombe malade. — Son entrevue avec l'abbé Gaultier. — Ce qu'il faut penser de sa rétractation. — Il recouvre la santé. — Sa rechute et sa mort. — Ce qu'a écrit le docteur Tronchin des derniers moments de Voltaire. — Les disciples du philosophe publient une édition complète de ses œuvres. — Protestation du clergé de France par l'organe de Mgr Dulau. — Ruine de nos finances. — On songe à convoquer les Etats-généraux. — Réunion des notables, le 9 novembre 1788. — Election des députés. — Cahiers de la noblesse, du Tiers-Etat et du clergé. — Quel en était l'esprit.

Nous allons reporter nos regards sur la France. Ce malheureux pays, nos lecteurs l'ont vu, était devenu la proie des philosophes. Le pouvoir, au lieu de protéger la société contre l'action dissolvante de leurs doctrines, faisait preuve, au contraire, d'une faiblesse inexplicable.

Les encyclopédistes avaient des intelligences non-seulement parmi les ministres, les magistrats et les membres de la noblesse, mais encore dans le clergé. Nous avons, dans un autre chapitre, parlé de la commission des réguliers et de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse. Aux yeux de ce prélat qui, dit-on, ne croyait pas en Dieu, il s'agissait non de réformer les Ordres religieux, mais bien de les détruire. Ajoutons que les intéressés lui facilitaient

parfois le moyen d'atteindre son but, en ne résistant pas avec énergie aux empiétements de la commission.

Les Antonins, dont la maison principale était en Dauphiné, apprirent que leur Ordre était voué à la suppression. Le chapitre général fit entendre quelques réclamations, mais, désespérant de la victoire, il consentit à s'unir aux Chevaliers de Malte. A cette nouvelle, Loménie de Brienne, qui voyait sa proie lui échapper, laissa éclater sa colère à l'assemblée de 1775. Le gouvernement ne tint aucun compte de ses protestations, et, en 1777, le Pape consacra l'union des deux Ordres.

Les Célestins furent moins heureux. Cet Ordre avait en France de nombreuses communautés, et sa fortune était considérable. Fondé par le pape Célestin V, il se faisait remarquer dans le principe par la sévérité de sa discipline. Mais les liens s'en étaient relâchés, et, si la vie de ses membres continuait à être régulière dans le sens large du mot, il est certain qu'elle manquait d'austérité monacale.

Il eût été facile de remédier au mal et de corriger les abus que l'on reprochait à ces religieux. Malheureusement le prieur de la maison de Lyon, qui aurait dû, l'un des premiers, se consacrer à cette noble et sainte mission, ne rougit pas de solliciter la sécularisation. « A la suite de plusieurs intrigues », dit Mgr Jager, « et appuyé du commissaire du roi qui présidait le chapitre général de l'Ordre au couvent de Limay, près de Mantes, il

« parvint à se faire élire vicaire général pour la
« France; et dans ce chapitre même, comme quel-
« ques-uns demandaient de rentrer dans l'obser-
« vance des règles, il osa dire qu'elles étaient bien
« sévères, et oubliées depuis longtemps; que pour
« lui il se sentait hors d'état de les observer, et
« qu'il regardait comme impossible de les mettre
« en vigueur. Il déclara en conséquence consentir
« à la destruction de l'Ordre, non, dit-il, par aver-
« sion pour la Règle, mais comme la suite malheu-
« reuse des circonstances où l'on se trouvait.

« Ce langage audacieux et la connivence mani-
« feste de la commission des réguliers, représentée
« par M. de Cicé, ne pouvait que déterminer tous
« les religieux las de leur vocation à lever la tête.
« Les réclamations de ceux qui lui demeuraient
« fidèles furent étouffées par la voix de la multitude,
« et le P. Saint-Pierre put expédier à Rome une
« délibération du chapitre, rédigée conformément
« à son discours. A Rome, on trouva le moyen de
« tout représenter sous un point de vue faux ou
« exagéré, et le nombre des défaillants, et la gran-
« deur des dérèglements, et la nature des délibé-
« rations du chapitre général. Cependant le Pape
« Pie VI ne prononça que la suppression de six
« couvents sur vingt-deux, bien loin de consentir à
« l'extinction totale de l'Ordre, comme on l'y pous-
« sait. Mais il paraît que, pour la mettre à exécution,
« on n'attendit pas même la décision du Souverain
« Pontife. Quand elle arriva, tel avait été l'empres-
« sement de la commission, que toutes les maisons

« étaient déjà fermées, tous les religieux séculari-
« sés, tous les biens aliénés et le mobilier vendu ou
« gaspillé. Le vicaire général, véritable mercenaire
« et non point pasteur du corps dont il devait être
« jusqu'à la fin le défenseur et l'appui, en avait
« complètement abandonné la direction. Des deniers
« mêmes de la Congrégation, il avait acheté en
« Franche-Comté une maison de campagne où il
« s'était retiré et vivait en séculier ».

Enhardie par ce succès inattendu, la commission des réguliers s'attacha, dès lors, à jeter la division dans toutes les communautés du royaume. Aussi, à l'assemblée de 1780, les évêques, par l'organe de Mgr Dulau, archevêque d'Arles, firent entendre leurs plaintes à cet égard. « En moins de neuf ans », disait le rapporteur, « nous avons vu tomber et
« disparaître neuf congrégations. L'Ordre de la
« Merci paraît ébranlé jusque dans ses fondements,
« et le même orage gronde au loin sur les autres
« conventualités. On répand l'opprobre sur une
« profession sainte. L'insubordination exerce au
« dedans ses ravages. La cognée est à la racine de
« l'institut monastique et va renverser cet arbre
« antique déjà frappé de stérilité dans plusieurs de
« ses branches ».

Les parlements eux-mêmes, scandalisés de la conduite odieuse des réformateurs, se joignirent à l'assemblée pour empêcher la disparition de l'Ordre de la Merci et de la congrégation de Saint-Maur. « La commission des réguliers », lisons-nous dans les remontrances que le parlement de Paris adres-

sait au roi en 1784, « n'a fait jusqu'ici que détruire
« et non réformer ».

Sur ces entrefaites Voltaire, faisait des démarches pour obtenir l'autorisation de rentrer à Paris. Rien ne put vaincre l'obstination de Louis XV sur ce point ; mais Louis XVI, dont la faiblesse de caractère égalait la droiture, finit par céder aux sollicitations des courtisans qui étaient presque tous affiliés à la secte. Ce fut au mois de février 1778 que le patriarche de Ferney reparut au milieu de ses adeptes. Les ovations qu'on lui décerna contribuèrent à abrégier ses jours. Le 2 mars, il tomba malade assez gravement pour consentir à recevoir un prêtre ; car, disait-il , « je ne veux pas qu'on jette
« mon corps à la voirie ». Il souscrivit même une rétractation que signèrent l'abbé Mignot, son neveu, et le marquis de Villevieille.

On a prétendu qu'il s'était confessé ; mais la preuve qu'il n'en est rien, c'est que l'abbé Gaultier, en se retirant, lui déclara que la pièce qu'il venait de lui remettre lui paraissait insuffisante, à cause surtout des réserves qu'il y faisait. « Dès lors », fait observer Mgr Jager, « comment eût-il pu le
« confesser et l'absoudre ? A plus forte raison ne lui
« offrit-il pas de le communier séance tenante,
« comme l'affirme avec mauvaise foi d'Alembert.
« L'aumônier des Incurables savait bien que l'admi-
« nistration des sacrements *in extremis* est une
« fonction réservée au curé ou à ses délégués, et il
« n'avait pas de délégation ».

Voltaire se releva de cette crise ; si bien qu'il put

assister à la représentation d'*Irène*, se rendre à l'Académie française et se faire recevoir franc-maçon à la loge des Neuf-Sœurs.

Mais les vomissements de sang ne tardèrent pas à reparaitre. Le docteur Tronchin, appelé en toute hâte, crut devoir déclarer au malade lui-même que le danger lui paraissait des plus sérieux. « S'il meurt gaiement, comme il l'a promis », écrivait le médecin, « je serai bien trompé..... il se laissera aller à la peur de quitter le certain pour l'incertain..... S'il conserve la tête jusqu'au bout, ce sera un PLAT mourant ».

Les prévisions de Tronchin furent dépassées ; il l'affirme lui-même. « Si mes principes avaient besoin que j'en resserrasse les nœuds », écrivait-il encore, « l'homme que j'ai vu dépérir, agoniser et mourir sous mes yeux, en aurait fait un nœud gordien..... Je ne me le rappelle pas sans horreur. Dès qu'il vit que tout ce qu'il avait tenté pour augmenter ses forces avait produit un effet contraire, la rage s'est emparée de son âme. Rappelez-vous les fureurs d'Oreste, ainsi est mort Voltaire ».

Ce témoignage peu suspect du docteur Tronchin, qui était protestant, concorde avec celui des domestiques de Voltaire, qui disaient, dans leur langage pittoresque : « Si le diable pouvait mourir, il ne mourrait pas autrement ».

Le coryphée de l'impiété était à peine descendu dans la tombe que ses disciples annoncèrent une édition de ses œuvres complètes. C'était un défi

jeté à l'église de France. Les évêques relevèrent le gant et firent entendre en 1780 d'énergiques protestations. Mgr Dulau, dans son rapport sur les mauvais livres, s'exprimait en ces termes : « Toutes
« les provinces consternées défèrent unanimement
« à la sollicitude de l'assemblée générale du clergé
« cette redoutable nuée de productions antichré-
« tiennes, répandues avec impunité de l'enceinte
« de la capitale aux extrémités du royaume. Loin
« que les démarches éclatantes des précédentes as-
« semblées aient mis quelques bornes à l'activité
« d'une contagion si dangereuse, de nouveaux scan-
« dales ont signalé, pour ainsi dire, les tristes révo-
« lutions de chaque année. Cet écrivain fameux
« (Voltaire), moins connu par la beauté de son génie
« et la supériorité de ses talents que par une guerre
« persévérante et implacable qu'il a eu le malheur
« de soutenir, durant plus de soixante ans, contre
« le Seigneur et son Christ, on ne se lasse pas de
« l'exposer aux hommages et à la vénération pu-
« blique, non-seulement comme la gloire des lettres
« et le modèle de ceux qui les cultivent, mais encore
« comme le bienfaiteur de l'humanité et le restau-
« rateur des vertus sociales et patriotiques. La voie
« des souscriptions a été plus d'une fois ouverte et
« tolérée en faveur d'ouvrages qui respirent une in-
« dépendance sans bornes et la haine de toute auto-
« rité. Enfin, par un attentat qui a retenti jusqu'au
« fond du sanctuaire, un ancien religieux, encore
« revêtu des livrées ecclésiastiques et même décoré
« de l'auguste caractère du sacerdoce, est haute-

« ment proclamé comme l'auteur d'un écrit semé des
« blasphèmes les plus révoltants (1). Son portrait et
« son nom figurent à la tête d'une édition récente,
« sans de sa part aucun désaveu qui rassure et con-
« sole la piété des fidèles ; tant l'oubli des principes
« a fait d'effrayants progrès, tant dorment d'un
« sommeil profond les notions les plus élémentaires
« de la bienséance et de la pudeur ! Il est temps de
« mettre un terme à cette affreuse léthargie. C'est
« une réclamation efficace et non des plaintes tou-
« chantes que l'Eglise éplorée attend du crédit et du
« zèle de ses pontifes réunis. Que demanderons-
« nous à l'autorité souveraine ? Que ferons-nous,
« nous-mêmes, en ces déplorables circonstances ?
« Tel est le double point de vue bien digne d'être
« pris en considération, dans la plus intéressante
« matière qui puisse occuper des pasteurs et des
« citoyens ».

Nous avons dit ailleurs que les ministres de Louis XV et de Louis XVI étaient affiliés à la secte philosophique et favorisaient de leur mieux son œuvre antireligieuse. Toutefois, ils étaient obligés, à cause de l'opinion publique et de l'attachement du monarque aux enseignements de l'Eglise, de dissimuler leur complicité sous les apparences d'un rigorisme inapplicable. Mgr Dulau n'hésita pas à dévoiler cette manœuvre hypocrite. « Aux termes
« des ordonnances même les plus récentes », disait-il, « la peine de mort a été prononcée contre
« tous ceux qui seraient convaincus d'avoir com-

(1) Raynal.

« posé, imprimé, ou répandu des écrits tendant à
« attaquer la religion... Or, sans vouloir porter
« des regards indiscrets sur les actes de la puis-
« sance souveraine, nos entrailles paternelles fré-
« missent à la vue de ces dispositions rigoureuses.
« Appelés à un ministère de douceur et de charité,
« le glaive suspendu sur la tête des délinquants
« nous force à dissimuler les infractions les plus
« caractérisées. La même considération a pu quel-
« quefois enchaîner l'activité des plus vertueux
« magistrats ».

Toutes ces remontrances demeurèrent sans résultat.

Cependant l'état des finances devenait de plus en plus inquiétant, grâce à la guerre d'Amérique et à la mauvaise administration de Loménie de Brienne, devenu ministre. Le clergé n'hésita pas à faire de grands sacrifices pour aider le pouvoir à combler le déficit, et réparer les fautes de M. de Calonne et de son successeur, l'archevêque de Sens. Tout fut inutile. De Brienne dut se retirer, après avoir fait preuve d'une incapacité déplorable. Necker rétablit l'ordre dans les finances, et peut-être fût-il parvenu à éloigner la catastrophe dont la France était menacée, si à ses capacités financières il avait joint les autres qualités qui font l'homme d'Etat. Mais il appartenait à l'école de Rousseau, un écrivain dont les contradictions inconscientes ou volontaires seront toujours funestes au politique malavisé qui s'en fera l'admirateur.

De Brienne, voulant se soustraire aux redou-

tables conséquences de son incapacité administrative, eut la pensée de convoquer les Etats-généraux. Et, comme s'il avait craint de voir les électeurs faire preuve de sagesse dans le choix de leurs mandataires, il invita les gens de lettres à publier leurs idées à l'endroit de cette question. La liberté de la presse une fois déchainée, les écrivains ne gardèrent plus aucune mesure.

Il était difficile à Necker d'opposer une digue au torrent débordé. La seule chose qu'il eût eu à faire, c'était de diriger le mouvement, de manière à contenir dans de justes limites les prétentions du Tiers-État. Mais il avait un esprit trop hésitant pour une tâche aussi difficile. D'un autre côté, il craignait de compromettre la popularité de son nom, s'il ne cherchait pas, comme on l'a soutenu, à humilier les deux premiers ordres du royaume.

Le 9 novembre 1788, le roi ouvrit en personne l'assemblée des notables, qui décida : 1° qu'aucune propriété territoriale ne serait exigée pour être éligible aux Etats-généraux ; 2° que les députés du Tiers seraient égaux en nombre aux députés réunis de la noblesse et du clergé. Il fut, dès lors, facile de prévoir les événements douloureux dont la France allait être le théâtre.

Les grandes assemblées politiques sont incapables de réformer un pays. Depuis quatre-vingts ans, nous travaillons à prouver cette vérité, à nos propres dépens et sans paraître en avoir conscience.

Le 24 janvier 1789, on publia le règlement pour les élections des députés.

Dans la plupart des provinces les populations ne cessèrent point d'être calmes. Seul le Midi fut violemment agité.

Quand on connut le résultat des élections, une vague inquiétude s'empara des esprits. Les cahiers que les électeurs avaient remis à leurs mandataires se faisaient pourtant remarquer par une modération pleine de sagesse. On demandait unanimement le maintien de la royauté, l'inviolabilité du pouvoir et la responsabilité des ministres.

On insistait seulement pour que les lois fussent faites et les impôts votés par les Etats-généraux convoqués périodiquement. On pensait que, grâce à cette réforme, on échapperait aux dangers de l'arbitraire, sans que le pouvoir s'en trouvât affaibli.

Toutes les classes de citoyens devaient contribuer à l'impôt dans la mesure de leurs ressources. On proclamait l'égalité devant la loi, tout en respectant la diversité des conditions. Les électeurs demandaient l'extinction de la dette et repoussaient avec instance la création éventuelle d'un papier-monnaie.

Les cahiers du clergé se distinguaient par leurs tendances libérales. Louis Blanc lui-même en fait l'aveu.

Voici comment s'exprime M. de Poncins au sujet de cette question : « La majorité », dit-il, « sollicitait dans les villes, bourgs et villages, l'établissement d'une même forme d'administration pour toutes les municipalités. Que les municipalités, disent ces cahiers, soient réintégrées dans le droit

« de choisir librement leurs magistrats ; qu'elles
« soient chargées de leur police intérieure. Et à
« cette occasion on proposait des réformes dans les
« établissements de charité, etc., etc. Enfin, pour
« donner à l'ensemble des réformes réclamées un
« point d'appui qui ne pût leur manquer, le clergé,
« avec une sagacité remarquable, réclamait *l'institu-*
« *tion d'un même code civil et d'un même code de procé-*
« *dure pour toute la France, la publicité des procédures,*
« *l'adoucissement et l'égalité des peines, l'abolition*
« *des supplices qui équivalent à des tortures, la sup-*
« *pression des confiscations, du bannissement, l'établis-*
« *sement des maisons de correction* ».

« Sur la question de l'impôt, le clergé était una-
« nime. Il renonçait à ses privilèges, consentait à
« l'égalité répartition ; seulement il demandait que la
« dette du clergé, ayant été contractée au service
« de l'Etat, fût réunie à la dette publique ; et quel-
« ques cahiers voulaient que les ecclésiastiques fus-
« sent chargés de l'assiette et de la perception de
« l'impôt territorial qui tomberait sur leurs biens.
« D'ailleurs, il réclamait vivement contre l'immu-
« nité des fiefs nobiliaires ; *les journaliers seuls de-*
« *vaient être affranchis de l'impôt* ; il ajoutait que, si
« des impôts de consommation étaient jugés néces-
« saires, *il fallait qu'ils fussent appliqués principalement*
« *aux objets de luxe ; il voulait que, sous aucun pré-*
« *texte, on ne saisisse les meubles et les outils du pauvre.*
« Que les Etats-généraux avisent, disaient quelques
« cahiers, *aux moyens de faire contribuer les capita-*
« *listes et les commerçants de la manière la moins*

« *arbitraire et la plus juste.* Ceux qui ont des
« rentes doivent également être assujettis à une
« retenue (1) ».

Sait-on de quelle manière la question de l'enseignement était envisagée par le clergé ? « Ce qui
« doit attirer les soins paternels de Sa Majesté »,
lisons-nous dans la plupart de ses cahiers, « c'est
« l'éducation publique. Ce sont les collèges qui
« préparent des citoyens de toutes les classes à
« l'État, des militaires aux armées, des juges aux
« tribunaux, des ministres au sanctuaire ; c'est
« dans les collèges que la jeunesse doit puiser les
« bons principes avec les connaissances, et que
« l'esprit et le cœur doivent être cultivés à la fois.
« Tous les bons citoyens, et surtout les ministres de
« la religion, gémissent sur l'état de décadence où
« l'éducation est tombée en France La déca-
« dence des mœurs tient visiblement aux vices de
« notre éducation ; il n'est pas de bon citoyen qui
« ne désire une réforme dans cette partie. Sa
« Majesté doit être de la plus scrupuleuse attention
« à un article aussi important d'où dépendent le
« développement des talents, la tranquillité des
« familles, les mœurs publiques et la gloire natio-
« nale. Il est urgent de prendre toute sorte de
« précautions qui assurent un choix sage et éclairé
« des instituteurs, de leur procurer la considéra-
« tion et l'encouragement dus à de si belles fonc-
« tions, de leur fixer un traitement honnête et des
« retraites convenables ».

(1) De Poncins, *Les Cahiers de 89*.

Les cahiers de la noblesse et du Tiers-État sont d'une infériorité immense, ajoute le même auteur, comparés à ceux du clergé, sur la question de l'éducation.



NOTES HISTORIQUES

Note A.

LES ORIGINES DE LA FRANC-MAÇONNERIE, D'APRÈS UN ANCIEN AUTEUR.

La Franc-Maçonnerie est la quintessence de toutes les hérésies qui ont divisé l'Allemagne, dans le seizième siècle. Les Luthériens, les Calvinistes, les Zwingliens, les Anabaptistes, les nouveaux Ariens, tous ceux, en un mot, qui attaquent les mystères de la religion révélée, tous ceux qui disputent à Jésus-Christ sa divinité, à la sainte Vierge sa maternité divine ; tous ceux qui ne reconnaissent point l'autorité de l'Eglise catholique, ou qui rejettent les sacrements ; ceux qui n'espèrent point une autre vie ; qui ne croient pas en Dieu, soit parce qu'ils se persuadent qu'il ne se mêle pas des choses de ce monde, soit parce qu'ils désirent qu'il n'y en ait point ; voilà tous ceux qui ont donné naissance à la Franc-Maçonnerie, ou avec lesquels les Francs-Maçons se sont associés, et dont leur ordre royal est aujourd'hui formé. La preuve sera facilement saisie par tous ceux qui possèdent l'histoire des derniers temps. Nous allons faire quelques rapprochements qui aideront, à ceux qui n'ont pas sous leur main les livres historiques, à trouver le fil qui leur suffira pour sortir du labyrinthe dans lequel on les a adroitement engagés.

C'est de l'Angleterre que les Francs-Maçons de France prétendent tirer leur origine ; c'est donc chez nos voisins qu'il faut examiner les progrès de la Maçonnerie. Il n'y était pas question d'eux au commencement du dix-septième siècle. Ce ne fut que vers le milieu, qu'il y furent soufferts sous le règne de Cromwel, parce qu'ils s'incorporèrent avec les indépendants qui formaient alors un grand parti. Après la mort du grand protecteur, leur crédit diminua, et ce ne fut que vers la fin du même siècle qu'ils parvinrent à former des assemblées à part, sous le nom de freys-maçons, d'hommes libres ou de maçons libres ; et ils ne

furent connus en France et ne réussirent à s'y faire des prosélytes que par le moyen des Anglais et des Irlandais, qui passèrent dans ce royaume avec le roi Jacques et le prétendant. C'est parmi les troupes qu'ils ont été d'abord connus, et par leur moyen qu'ils ont commencé à se faire des prosélytes, qui se sont rendus redoutables depuis 1760, qu'ils ont eu à leur tête M. de Clermont, abbé de Saint-Germain-des-Prés.

Mais il faut remonter plus haut pour avoir la première et la vraie origine de la Franc-Maçonnerie. Vicence fut le berceau de la Maçonnerie en 1546. Ce fut dans la société des athées et des déistes, qui s'y étaient rassemblés pour conférer ensemble sur les matières de la religion, qui divisaient l'Allemagne dans un grand nombre de sectes et de partis, que furent jetés les fondements de la Maçonnerie : ce fut dans cette académie célèbre que l'on regarda les difficultés, qui concernaient les mystères de la religion chrétienne, comme des points de doctrine qui appartenaient à la philosophie des Grecs et non à la foi.

Ces décisions ne furent pas plutôt parvenues à la connaissance de la république de Venise, qu'elle en fit poursuivre les auteurs avec la plus grande sévérité. On arrêta Jules Trévisan et François de Rugo qui furent étouffés. Bernardin, Okin, Lælius Socin, Péruta, Gentilis, Jacques Chiari, François le Noir, Darius Socin, Alcias, l'abbé Léonard, se dispersèrent où ils purent ; et cette dispersion fut une des causes qui contribuèrent à répandre leur doctrine en différents endroits de l'Europe. Lælius Socin, après s'être fait un nom fameux parmi les principaux chefs des hérétiques, qui mettaient l'Allemagne en feu, mourut à Zurich, avec la réputation d'avoir attaqué le plus fortement la vérité du mystère de la sainte Trinité, de celui de l'Incarnation, l'existence du péché originel et la nécessité de la grâce de Jésus-Christ.

Lælius Socin laissa, dans Fauste Socin, son neveu, un défenseur habile de ses opinions ; et c'est à ses talents, à sa science, à son activité infatigable et à la protection des princes qu'il sut mettre dans son parti, que la Franc-Maçonnerie doit son origine, ses premiers établissements et la collection des principes qui sont la base de sa doctrine.

Fauste Socin trouva beaucoup d'oppositions à vaincre pour faire adopter sa doctrine parmi les sectaires de l'Allemagne ; mais son caractère, son éloquence, ses ressources, et surtout le but qu'il manifestait de déclarer la guerre à l'Eglise romaine et de la détruire, lui attirèrent beaucoup de partisans. Ses succès furent si rapides, que, quoique Luther et Calvin eussent attaqué l'Eglise romaine avec la violence la plus outrée, Socin

les surpassa de beaucoup. On a mis, pour épitaphe, sur son tombeau, à Luclavie, ces deux vers :

*Tota licet Babylon destruxit tecta Lutherus,
Muros Calvinus, sed fundamenta Socinus.*

qui signifient que, si Luther avait détruit le toit de l'Eglise catholique, désigné sous le nom de Babylone, si Calvin en avait renversé les murs, Socin pouvait se glorifier d'en avoir arraché jusqu'aux fondements. Les prouesses de ces sectaires, contre l'Eglise romaine, étaient représentées dans des caricatures aussi indécentes que glorieuses à chaque parti ; car il est à remarquer que l'Allemagne était remplie de gravures de toutes espèces, dans lesquelles chaque parti se disputait la gloire d'avoir fait le plus de mal à l'Eglise.

Mais il est certain qu'aucun des chefs des sectaires ne conçut un plan aussi vaste, aussi impie, que celui que forma Socin contre l'Eglise ; non-seulement il chercha à renverser et à détruire, il entreprit, de plus, d'élever un nouveau temple, dans lequel il se proposa de faire entrer tous les sectaires en réunissant tous les partis, en admettant toutes les erreurs, en faisant un tout monstrueux de principes contradictoires ; car il sacrifia tout à la gloire de réunir toutes les sectes, pour fonder une nouvelle Eglise à la place de celle de Jésus-Christ, qu'il se faisait un point capital de renverser, afin de retrancher la foi des mystères, l'usage des sacrements, les terreurs d'une autre vie, si accablantes pour les méchants.

Ce grand projet de bâtir un nouveau temple, de fonder une nouvelle religion, a donné lieu aux disciples de Socin de s'armer de tabliers, de marteaux, d'équerres, d'à-plombs, de truelles, de planches à tracer, comme s'ils avaient envie d'en faire usage dans la bâtisse du nouveau temple que leur chef avait projeté ; mais, dans la vérité, ce ne sont que des bijoux, des ornements qui servent de parure, plutôt que des instruments utiles pour bâtir.

Sous l'idée d'un nouveau temple, il faut entendre un nouveau système de religion, conçu par Socin, et à l'exécution duquel tous ses sectateurs promettent de s'employer. Ce système ne ressemble en rien au plan de la religion catholique, établie par Jésus-Christ ; il y est même diamétralement opposé ; et toutes les parties ne tendent qu'à jeter du ridicule sur les dogmes et les vérités professés dans l'Eglise, qui ne s'accordent pas avec l'orgueil de la raison et la corruption du cœur. Ce fut l'unique moyen que trouva Socin, pour réunir toutes les sectes qui

s'étaient formées dans l'Allemagne : et c'est le secret qu'emploient aujourd'hui les Francs-Maçons, pour peupler leurs loges des hommes de toutes les religions, de tous les partis et de tous les systèmes.

Ils suivent exactement le plan que s'était prescrit Socin, qui était de s'associer les savants, les philosophes, les déistes, les riches, les hommes, en un mot, capables de soutenir leur société par toutes les ressources qui sont en leur pouvoir : ils gardent, au dehors, le plus grand secret sur leurs mystères : semblables à Socin, qui apprit, par expérience, combien il devait user de ménagements pour réussir dans son entreprise. Le bruit de ses opinions le força de quitter la Suisse en 1579, pour passer en Transylvanie, et de là en Pologne. Ce fut dans ce royaume qu'il trouva les sectes des unitaires et des antitrinitaires, divisées entre elles. En chef habile, il commença par s'insinuer adroitement dans l'esprit de tous ceux qu'il voulait gagner ; il affecta une estime égale pour toutes les sectes ; il approuva hautement les entreprises de Luther et de Calvin contre la Cour romaine ; il ajouta même qu'ils n'avaient pas mis la dernière main à la destruction de Babylone ; qu'il fallait en arracher les fondements pour bâtir, sur ses ruines, le temple véritable.

Sa conduite répondit à ses projets. Afin que son ouvrage avançât sans obstacles, il prescrivit un silence profond sur son entreprise, comme les Francs-Maçons le prescrivent dans leurs loges, en matière de religion, afin de n'éprouver aucune contradiction sur l'explication des symboles religieux dont leurs loges sont pleines, et ils font faire serment de ne jamais parler, devant les profanes, de ce qui se passe en loge, afin de ne pas divulguer une doctrine qui ne peut se perpétuer que sous un voile mystérieux. Pour lier plus étroitement ensemble ses sectateurs, Socin voulut qu'ils se traitassent de frères, et qu'ils en eussent les sentiments. De là sont venus les noms que les Sociniens ont portés successivement de *frères-unis*, de *frères-polonais*, de *frères-moraves*, de *frey-maurur*, de *frères de la congrégation*, de *frée-murer*, de *freys-maçons*, de *frée-maçons*. Entre eux, ils se traitent toujours de frères, et ont, les uns pour les autres, l'amitié la plus démonstrative.

Socin tira un grand avantage de la réunion de toutes les sectes des anabaptistes, des unitaires et des trinitaires, qu'il sut ménager. Il se vit maître de tous les établissements qui appartenaient à ces sectaires ; il eut une permission de prêcher et d'écrire sa doctrine ; il fit des catéchismes, des livres, et serait venu à bout de pervertir, en peu de temps, tous les catholiques de Pologne, si la diète de Varsovie n'y avait pas mis obstacle.

En effet, jamais doctrine ne fut plus opposée au dogme catholique que celle de Socin. Comme les unitaires, il rejetait de la religion tout ce qui avait l'air de mystères ; selon lui, Jésus-Christ n'était Fils de Dieu que par adoption et par les prérogatives que Dieu lui avait accordées d'être notre médiateur, notre prêtre, notre pontife, quoiqu'il ne fût qu'un pur homme. Selon Socin et les unitaires, le Saint-Esprit n'est pas Dieu : et bien loin d'admettre trois personnes en Dieu, Socin n'en voulait qu'une seule, qui était Dieu. Il regardait comme des rêveries le mystère de l'Incarnation, la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, l'existence du péché originel, la nécessité d'une grâce sanctifiante. Les sacrements n'étaient, à ses yeux, que de pures cérémonies établies pour soutenir la religion du peuple. La tradition apostolique n'était point, à ses yeux, une règle de foi ; il ne reconnaissait point l'autorité de l'Eglise pour interpréter les saintes Ecritures. En un mot, la doctrine de Socin est renfermée dans deux cent vingt-neuf articles, qui ont tous pour objet de renverser la doctrine de Jésus-Christ.

Quand Socin mourut, en 1604, sa secte était si bien établie, qu'elle obtint, dans les diètes de Pologne, la liberté de conscience. Mais elle essuya des revers en Hongrie, en Hollande, en Angleterre, où sa doctrine fut jugée abominable, et où on refusa de l'admettre. Cependant les troubles qui survinrent en Angleterre, sous Charles I^{er}, et Cromwel, donnèrent occasion aux Déistes, aux Sociniens et à toutes sortes d'hérétiques, de prêcher publiquement leur doctrine. Ce fut une ressource pour les Sociniens qui avaient perdu leur faveur en Pologne, et qui furent fort heureux de pouvoir-s'associer aux indépendants, qui formaient alors un grand parti en Angleterre. La ressemblance des principes des Quakers et des Sociniens les unit d'une manière particulière, sans que les évêques ou les presbytériens pussent l'empêcher. En 1690, lors de la descente de Guillaume de Nassau, en Angleterre, les Sociniens se réunirent encore aux non-conformistes pour conserver leur existence, sous le nouveau gouvernement ; car il est à remarquer que cette société n'a jamais été soufferte en Angleterre, que par le moyen de ses associations ; jamais elle n'a pu obtenir d'avoir un enseignement public, ni un culte particulier, tant ses principes ont toujours révolté.

Il est aisé de comprendre pourquoi les Francs-Maçons n'ont jamais osé reconnaître, en public, leur véritable origine, ou professer leurs maximes aux yeux de la société. S'ils s'étaient montrés à découvert pour ce qu'ils sont, nul Etat catholique n'aurait pu les souffrir dans son sein. Voilà pourquoi ils s'en-

veloppent sous le voile des mystères et des symboles, et ne se font connaître qu'à des hommes qu'ils ont liés à leurs systèmes par des serments horribles, et qu'ils ont éprouvés longtemps, avant de leur rien révéler d'essentiel.

Pour se donner un air religieux, ils ont emprunté les symboles d'une religion figurative, et ont cherché ainsi à en imposer aux gens peu réfléchis. Il est question de révéler aujourd'hui leur grand secret, et de les faire connaître pour ce qu'ils sont. On verra alors s'il n'y a point de secret dans la Franc-Maçonnerie, comme plusieurs affectent de le répandre ; si ce n'est qu'une société de gens qui se réunissent pour s'amuser, ou si cette société doit devenir universelle, et le modèle de toutes celles qui sont autorisées par les gouvernements de l'Europe. Je sais que depuis longtemps nos philosophes s'occupent à donner aux sociétés maçonniques toute la perfection dont la philosophie est capable. M. de Condorcet a fait un projet de code, composé en partie sur les codes rédigés, en 1779, par l'assemblée des Maçons, qui suivent le système de la Franc-Maçonnerie rectifiée. M. Bégouillet, avocat, a composé six discours sur la haute Maçonnerie, pour initier les Maçons dans les principes de la haute philosophie, dont on donnait des leçons aux mystères d'Eleusis et d'Isis. Le premier discours roule sur les œuvres du grand architecte, dans la création de l'univers, et le second sur l'harmonie des sphères et la grande chaîne des êtres. C'est un abrégé des idées de Platon sur l'harmonie, et de celles des Gnostiques, des Valentiniens et des premiers hérétiques qui mêlaient des idées religieuses avec les principes de la philosophie orientale. Le troisième discours traite de l'histoire maçonnique : dans les trois derniers, il s'occupe des grades, des symboles, des règlements, des devoirs, et des plaisirs des Francs-Maçons. Enfin, l'auteur de l'*Essai sur la Franc-Maçonnerie* a donné le plan sur lequel toutes les loges pourraient être organisées, qu'il croit capable de réunir toutes les sectes de Francs-Maçons, et de faire cesser la division des loges ; mais, comme il suppose l'étude des hautes sciences et la pratique des devoirs les plus exacts de la vie civile, il ne peut convenir qu'à un petit nombre de Francs-Maçons, c'est-à-dire, aux philosophes et aux gens du monde bien élevés ; mais tous ces plans, bien loin de contredire l'origine que nous donnons à la Franc-Maçonnerie, ne font, au contraire, que la confirmer, comme nous le prouverons dans la suite.

Note B.

DES MARTINISTES.

Cette secte, qui a pris son nom de M. de Saint-Martin, qu'elle reconnaît pour chef, n'a été pendant longtemps connue qu'à Avignon. C'était dans cette ville qu'elle tenait ses assemblées, et qu'on allait s'y faire recevoir. Les Parisiens y allaient en foule, et, après s'être fait initier dans les secrets de cette secte, ils ont formé à leur tour des assemblées, premièrement hors de Paris, et ensuite dans le sein de cette capitale, où M. de Saint-Martin est venu enseigner sa doctrine. Plusieurs de ses prosélytes avaient déjà acquis une grande réputation par leurs talents, et ont contribué à lui attirer des disciples. On distingue parmi eux, les Bert..., les d'Esp..., les év... de B..., la d... de B..., des prêtres, des religieux, des philosophes, des célibataires, des femmes de tout rang. Son ton modeste, ses explications mystiques, ses visions, ses mœurs pures à l'extérieur, lui ont donné un grand crédit aux yeux de ceux qui se laissent prendre par les apparences.

On peut juger, par les ouvrages de M. de Saint-Martin, qu'il tient aux mystiques et aux illuminés. Le premier est intitulé : *Tableau naturel des rapports qui existent entre Dieu, l'homme et l'univers* ; à Edimbourg, 1782. Le second a pour titre : *Des erreurs et de la vérité, ou les hommes rappelés aux principes universels de la science* ; Edimbourg, 1782.

Si on en croit cet auteur, son système est la clef de toute la mythologie, l'explication des allégories et des fables de tous les peuples, le modèle des lois qui régissent l'univers et qui constituent tous les êtres ; enfin, il prétend qu'il est la base de tout ce qui existe et de tout ce qui s'opère, soit dans l'homme, soit hors de l'homme, et indépendamment de la volonté.

M. de Saint-Martin prétend indiquer, par son système, la cause par laquelle on voit parmi les hommes une variété universelle de dogmes et de systèmes ; une multitude innombrable de sectes philosophiques, politiques et religieuses, dont chacune est aussi peu d'accord avec elle-même qu'avec toutes les autres. Il soutient enfin que ses principes sont les seuls fondements de toute vérité.

On est étonné de voir tant de suffisance sous un air séduisant de modestie ; mais on l'est bien davantage, quand on voit

que ce nouvel auteur ne fait que donner un habit au système des manichéens, en y ajoutant quelques singularités de sa façon. Par exemple, il dit que le bien est pour chaque être l'accomplissement de sa propre loi, et le mal, ce qui s'y oppose. On voit clairement qu'il assimile les actions des hommes à celles des animaux, et aux productions de la nature, puisqu'elles sont toutes l'accomplissement de la loi de chaque animal, de chaque plante, de chaque être. Dans cette hypothèse, la vertu n'est pas plus méritoire pour l'homme, que le fruit ne l'est pour l'arbre qui l'a produit. M. de Saint-Martin développe et confirme le sens que nous donnons à ses paroles, lorsqu'il ajoute : « Que la loi « de tous les hommes tient à une loi première, celle de la nature ». Par cette loi fondamentale de son système, il fait dépendre tous les hommes de l'organisation de l'univers, et rentre dans les correspondances et les émanations dont parle Swedenborg.

La manière dont M. de Saint-Martin explique la moralité des actions humaines n'est pas moins condamnable. Elle consiste, selon son système, dans la volonté que l'homme a de s'approcher ou de s'éloigner du bon principe ; et cette volonté peut, sans le secours de Dieu, faire invariablement le bien : il dépend même d'elle de n'avoir aucune idée du mal. « Quand l'homme », dit-il, « s'étant élevé vers le bien, contracte l'habitude de s'y tenir « invariablement attaché, il n'a pas même l'idée du mal ». Ainsi, si l'homme avait constamment le courage et la volonté de ne pas descendre de cette volonté, pour laquelle il est né, le mal ne serait jamais rien pour lui.

On sent combien ce système est opposé à la doctrine de l'Eglise catholique sur le péché originel, sur la concupiscence et la pente naturelle que l'homme sent en lui-même vers le mal.

Les idées de cet auteur ne sont pas moins répréhensibles sur la création de cet univers. « Il n'existe », dit-il, « que par les facultés « invisibles de la nature. Ces facultés créatrices invisibles ont « une existence nécessaire, indépendante de l'univers ; mais il « résulte de leur nature un principe actif et invisible ».

C'est en d'autres termes le système de Swedenborg ; et, par conséquent, ils tendent tous les deux au même but, c'est-à-dire, à ne faire aucunement intervenir la Divinité dans la création du monde. On retrouve même, à peu de choses près, les mêmes notions sur le vice et la vertu. M. de Saint-Martin fait dépendre de l'esprit de l'homme et de sa volonté le bonheur dont il peut jouir. C'est encore un nouveau trait de ressemblance avec Swedenborg.

Note C.

FORMULE DU SERMENT DE CLAUDE FAUCHET, ÉVÊQUE DU CALVADOS, AU CLUB DES JACOBINS DE CAEN.

« Je jure une haine implacable au trône et au sacerdoce, et je
« consens, si je viole ce serment, que mille poignards soient
« plongés dans mon sein parjure, que mes entrailles soient
« déchirées et brûlées, et que mes cendres, portées aux quatre
« coins de l'univers, soient un monument de mon infidélité ».

Ce serment, comparé avec ceux des Francs-Maçons en loge, ne présente qu'une partie des horreurs qu'ils renferment.

Jacques-Clément Grégoire, Isnard, Bazire, Robespierre, Brissot et beaucoup d'autres clubistes et Francs-Maçons, ont exhalé leur haine, au milieu de l'assemblée nationale, contre le trône et l'autel, et ont été couverts d'applaudissements. Presque tous les corps administratifs ont mis en pratique les mêmes principes, sans égard aux sentiments de la religion, de l'humanité ni de la justice.

Note D.

CONSÉQUENCES DU SYSTÈME FRANC-MAÇON, QUI EXPLIQUENT LES ÉVÉNEMENTS MODERNES.

1° Les Francs-Maçons persécutent les ministres de Jésus-Christ, parce qu'ils l'ont renoncé, et qu'ils veulent, autant qu'il est en eux, lui enlever sa divinité, sa qualité de Sauveur et de Rédempteur du genre humain, de Médiateur entre Dieu et les hommes, de chef de l'Eglise chrétienne, et forcer tous ceux qui professent cette doctrine à l'abandonner.

2° Les Francs-Maçons, dans les clubs, ont conclu qu'il fallait faire fermer les églises des catholiques, pour empêcher le culte qu'on rend à Jésus-Christ, et substituer, à la place, la religion des loges, ou une irréligion méthodique.

3° Les Francs-Maçons condamnent les vœux, et tout ce qui a rapport à la perfection évangélique, parce que cette doctrine sublime est trop supérieure à la leur, qui flatte les passions,

qu'ils jugent plus rapprochée de la faiblesse de la nature humaine, et qu'ils voudraient, pour cette raison, tellement mettre en vogue, qu'elle fût la seule enseignée sur le globe, et devint la religion universelle.

4° Les Francs-Maçons exigent, avec fureur, le serment national, parce qu'il engage dans le schisme et l'apostasie ceux qui le prêtent, et les rapproche de leur société, dans laquelle ils voudraient faire entrer tous les hommes.

5° Ils désirent que les prêtres et les autres ministres de la religion catholique, ne portent plus l'habit de leur état que dans les temples, lorsqu'ils y sont en fonctions ; parce que cet usage est établi dans leurs loges, à l'égard de leurs ministres.

6° Ils font l'impossible pour ne les plus payer, quoiqu'ils aient enlevé les biens qui leur appartenaient, ou qui leur étaient destinés ; parce que leurs écossais ne reçoivent aucun paiement en loge, pour l'exercice des fonctions qui leur sont dévolues.

7° Ils sont transportés d'une espèce de fureur contre les prêtres, les religieux et même les religieuses, dont ils voudraient diminuer le nombre ; parce que cette diminution successive tendra à l'anéantissement du corps entier qui les empêche de se rendre nécessaires, de dominer et d'établir leurs opinions sans contradictions et sans obstacles.

8° Ils ont enlevé, autant qu'il a été en leur pouvoir, aux congrégations séculières et aux religieux, les livres où ils pouvaient s'instruire, afin de les faire retomber dans l'ignorance qui peut seule les empêcher de parler.

9° Ils ont, en plusieurs lieux, profané les vases sacrés, contenant les saintes hosties, parce que, selon le système protestant qu'ils ont adopté, ils ne croient pas à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et qu'ils sont bien aises d'accoutumer les catholiques à n'y pas croire, ou de leur insulter dans leur croyance.

10° La profanation des temples catholiques par les Francs-Maçons ne doit pas étonner ceux qui savent qu'il n'y a point, à leurs yeux, de sainteté réelle, qu'elle ne gît que dans l'opinion ou dans l'imagination ; c'est pourquoi, dans l'ordination de l'écossais, on ne bénit pas ses mains, on les lui fait seulement laver en signe de pureté. Toute la sainteté des loges et des mystères maçonniques dépend du mot Jéhova qui, étant un nom abstrait, ne renferme qu'une idée abstraite qui n'a de réalité nulle part. Il en est de ce mot comme de celui d'animal en général, d'homme en général, qui n'existe point. Ainsi Jéhova signifiant, dans le sens maçonnique, l'être en général, celui qui les renferme tous, celui dont ils tirent leur origine, ne présente

à l'imagination qu'une idée vague, semblable à celle que Spinoza avait inventée. C'est, au sens des Francs-Maçons, l'âme du monde, l'âme universelle répandue partout, qui anime et qui vivifie tout, mais dont la réalité substantielle n'est en aucun lieu. C'est de ce principe que nos savans concluent qu'il n'y a point de Dieu que l'on doive craindre après la mort, et qu'ils se tranquillisent sur leur sort futur. Le corps, disent-ils, tombe en dissolution à la mort, et l'âme se réunit à cette âme universelle, l'assemblage de toutes les perfections, dont ils regardent la leur comme faisant partie. Ce système, si commun aujourd'hui, est le renversement de toute religion et de tout sentiment moral ; c'est une des raisons pour lesquelles on voit aujourd'hui si peu de mœurs, un égoïsme si général, une si grande insouciance sur son état futur, une si grande indifférence pour la religion, un relâchement si général dans les mœurs, une recherche si étudiée des douceurs de la vie présente, un abandon si universel aux passions charnelles.

11° Il est donc évident que c'est à la Franc-Maçonnerie que l'Eglise de France doit imputer la désolation où elle est réduite, qui est telle qu'elle n'en a jamais éprouvé de pareille. Non contente d'attaquer ses mystères, sa doctrine, sa foi, ses maximes, elle a relâché tous les liens de la société, détendu tous les ressorts du gouvernement, essayé tous les moyens de perversion, et corrompu jusqu'au germe du bien et de la vertu.

12° Le mal que la Franc-Maçonnerie a produit, est d'autant plus grand, qu'il n'a laissé rien d'intact : que le crime est devenu plus hardi et la vertu plus timide ; que les enfants le sucent presque avec le lait ; que la jeunesse est plus indisciplinée ; que les principes des mœurs sont reçus avec plus d'indifférence, et que les instituteurs mettent moins d'intérêt à les enseigner, depuis que leurs élèves se sont fait une habitude de les enfreindre.

13° Dans un désordre si général, c'est à l'Eglise de France à voir, dans sa sagesse, quels moyens elle doit employer pour arracher ses enfants au schisme, à l'oubli de la religion, à l'hérésie, à l'impiété et à tous les crimes qui souillent la génération présente, et qui étendront leurs ravages sur les générations futures.

14° J'aurais pu dévoiler tout ce que la Franc-Maçonnerie a de dangereux dans ses principes et ses maximes, et faire connaître à tous ceux et celles qui se sont engagés dans cet ordre fameux, combien ils se sont rendus criminels envers Dieu, envers leur patrie, envers eux-mêmes ; mais dans ce moment où l'on est inondé de brochures et de papiers, on ne peut pas sou-

tenir la lecture d'un ouvrage volumineux. Il suffit d'avoir indiqué la source du mal ; ceux qui y ont participé, peuvent se juger au tribunal de leur conscience, et prévenir un jugement plus redoutable.

Note E.

LES CONVULSIONNAIRES JANSÉNISTES.

Les convulsions, les faux miracles attribués au diacre Pâris avaient disposé les esprits à tout entreprendre pour accréditer l'erreur. Les jansénistes favorisaient toutes les calomnies contre l'Eglise romaine, et accréditaient de toutes leurs forces tout ce qui se débitait contre les vrais catholiques. Leurs mystères ridicules, avec leur austérité apparente, s'accordaient on ne peut mieux avec le système de Swedenborg, ou des illuminés. Voici comme M. l'évêque de Lodève s'en expliquait en 1765, dans une lettre pastorale :

« Quels mystères ridicules et impies », disait-il, « n'a-t-on pas osé publier, comme autant d'œuvres de la bonté et de la puissance du souverain Etre ! Quelle humiliation pour notre siècle, que l'histoire de ces prétendus miracles ! des opérations de la nature ou de l'art, des guérisons lentes et imparfaites, souvent imaginaires ou supposées ; des maladies soudaines contractées en pleine santé dans les horreurs d'une fanatique superstition ; des esprits aliénés, ou dans le délire, agités par de fréquentes convulsions ; des filles ou femmes perdues d'honneur et de réputation : on veut que le Seigneur les ait choisies pour être les ministres des œuvres éclatantes de sa sagesse, de sa science et de sa puissance : aux yeux d'une multitude de spectateurs, on les voit s'agiter avec violence, pirouetter avec indécence ; on les entend hurler comme des bêtes sauvages, aboyer comme des chiens. Aujourd'hui elles jouent aux dés avec Dieu, demain elles mangent dans des plats vides ; à leurs demandes, on leur accorde des secours meurtriers, on les frappe cruellement avec des bâches, on les suspend, on les berne, on les écartelle, elles sont foulées aux pieds et presque étranglées, percées d'un glaive, crucifiées ; elles poussent l'effronterie, jusqu'à exiger des secours impudiques, et ne craignent point de faire rougir le libertinage le plus licencié, sur le scandale de leurs attitudes et de leurs discours ».

« Ces traits honteux et infâmes, dont le récit détaillé blesse
« essentiellement la modestie et la pudeur; ces phénomènes
« bizarres et insensés, indignes de la sagesse incréée, ces pra-
« tiques criminelles et superstitieuses, inalliables avec le bon
« sens et la raison; ces puérilités, ces inepties, ces impostures
« débitées avec un ton affecté d'enthousiasme et d'inspiration, si
« ouvertement contraire au langage simple et naïf de la vérité;
« ces impiétés contre l'Eglise et ses ministres, ces outrages faits
« à la vertu, ces blasphèmes contre la religion et ses ministres;
« ces dérisions sacrilèges de tout ce qu'il y a de plus saint; ce
« tissu monstrueux de profanations et d'abominations : on les
« préconise sous le nom respectable de prophéties, de miracles,
« d'œuvre du Tout-Puissant ».

Note F.

LA RELIGION CATHOLIQUE EN BUTTE A TOUS LES PARTIS.

La postérité aura de la peine à croire les excès auxquels la Franc-Maçonnerie s'est portée contre les prêtres et les catholiques, dans l'empire français; le zèle qu'elle a mis à propager partout ses maximes, à l'aide de ses clubs, et à soulever un peuple soudoyé contre tous ceux qui résistaient à ses suggestions, ou qui voulaient en découvrir le poison.

Jamais l'erreur n'avait fait jouer tant de ressorts, employé autant de moyens, réuni autant de forces, pour assurer le succès de l'entreprise audacieuse qu'elle avait conçue. Tout ce que la philosophie offre de lumières et de ressources, tout ce qu'une multitude aveugle a de force, tout ce qu'un grand peuple égaré peut opposer de résistance, tout ce que peut opérer une politique profonde assurée d'un secret inviolable; en un mot, tout ce que peut l'ambition, l'erreur, le fanatisme avec les trésors d'une grande nation; les Francs-Maçons l'ont réuni, et l'ont fait servir à l'exécution de leur entreprise. Eh! à quelle entreprise, grand Dieu! au renversement de la religion chrétienne, à l'anéantissement de tout culte divin, à l'abolition de tout symbole, de toute figure qui rappellerait l'idée des mystères ineffables adorés, professés dans le christianisme. Que ceux qui douteraient encore de cette ligue maçonnique, et qui refuseraient de reconnaître dans les loges et les clubs le foyer de la persécution inouïe que l'Eglise de France éprouve, consultent les

monuments historiques ; ils leur montreront cet ouvrage d'iniquité auquel les journalistes, les philosophes, les magistrats, les Francs-Maçons, travaillent depuis plus d'un siècle.

Dès 1687, M. Talon, avocat-général du parlement de Paris, dans un réquisitoire du 23 janvier, disait aux chambres assemblées, « que le jansénisme était une faction dangereuse, qui « n'avait rien oublié, pendant trente ans, pour diminuer l'autorité « de toutes les puissances ecclésiastiques et séculières, qui ne « lui étaient pas favorables ».

Depuis ce temps-là, cette secte n'a point ralenti le zèle fanatique dont elle était animée : elle a infecté de ses principes, tous les corps politiques et religieux de l'Etat : elle a troublé la paix des monastères, dont elle a corrompu la discipline, affaibli la subordination ; où elle a porté le relâchement des mœurs et introduit des divisions scandaleuses.

Elle a controuvé des miracles pour appuyer ses erreurs, elle en a imposé aux âmes faibles par un air de rigorisme affecté, elle a éludé la rigueur des lois qui mettaient des entraves à son fanatisme, ou elle a su se les rendre favorables, en gagnant à son parti les magistrats qui étaient chargés d'en surveiller l'exécution.

Il n'est point de genre de séduction dont elle n'ait fait usage. Les dépenses les plus étonnantes ne lui coûtaient rien, dès qu'il était question d'accréditer ou de répandre ses principes. Pendant que des scènes fixaient les regards des impudiques spectateurs, et allumaient dans leurs cœurs le feu des passions les plus honteuses, des livres de piété, où le poison de l'erreur était caché avec art, étaient répandus avec profusion dans toutes les provinces du royaume.

Mais, lorsque le jansénisme paraissait se répandre avec le plus de rapidité, une autre secte non moins ennemie de la religion chrétienne, la Franc-Maçonnerie, vint s'établir à Paris en 1730. La police en poursuivit d'abord les membres sans trop en connaître les principes ; puis elle les laissa former leurs assemblées maçonniques, qui ne tardèrent pas à être fréquentées par la jeunesse avide de nouveautés. L'homme, qui cherche à s'amuser, y rencontra des plaisirs qui fixèrent ses goûts ; on cessa de craindre la police, dès qu'on eut pour associés et pour frères des hommes de toutes les conditions, des militaires et des magistrats, des hommes de naissance et de riches commerçants, capables de procurer au besoin une puissante protection.

Oui, l'établissement de la Franc-Maçonnerie dans Paris, est l'époque de la guerre que les jansénistes, les philosophes, les impies, les magistrats ont déclarée à la religion catholique.

Tous les partis se réunirent alors, et n'ont cessé depuis, de travailler à l'anéantir en France. Les Anglais en donnèrent une preuve publique en 1764 dans les considérations qu'ils firent imprimer à Londres sur les lois pénales qui furent publiées contre les catholiques romains.

« La génération qui nous remplace (disent-ils), ne connaît
« d'autres principes que ceux qu'elle puise dans les écrits de
« Voltaire, de Rousseau, de d'Argens ou du philosophe de Sans-
« Souci, auxquels on peut ajouter, sans doute, un long cata-
« logue d'écrivains sortis de notre île. En France de graves ma-
« gistrats, les parlements eux-mêmes, font retentir à l'envi les
« éloges de Julien l'Apostat et de Dioclétien ; les géomètres cal-
« culent, et ils prétendent avoir fixé l'époque où la religion doit
« être totalement anéantie. Le glaive trop efficace du ridicule
« est employé, non-seulement contre l'Eglise catholique, mais
« pour rendre méprisable, et la révélation de Moïse et l'Evan-
« gile de Jésus-Christ. Mais, si la religion catholique romaine
« dépérit visiblement en France, malgré la protection du souve-
« rain qui l'aime, malgré le zèle de la famille royale qui la pra-
« tique ; si cette religion se trouve presque sans défense, dans
« un royaume où un clergé nombreux et opulent tient le pre-
« mier rang ; dans un royaume où elle est en quelque sorte
« identifiée avec les lois de la monarchie, avec la forme du
« gouvernement, doit-on craindre qu'elle fasse des progrès trop
« rapides en Angleterre, où elle ne trouvera jamais de sem-
« blables appuis ? »

En effet, dès 1750 on s'aperçut des mauvais effets que produisait la coalition des philosophes, pour insérer dans le dictionnaire des Arts et des Sciences tous leurs sentiments erronés.

Le jansénisme fit à sa manière la guerre à l'Eglise, et les magistrats favorisèrent toutes ses entreprises. La liberté des fonctions du saint ministère fut violée, la profanation des sacrements fut autorisée, le Saint des saints fut arraché par violence du fond des tabernacles, les ministres fidèles furent ensevelis dans l'obscurité des cachots, les pasteurs furent dispersés, proscrits, expatriés ; les tribunaux séculiers étendirent leur autorité sur toutes les parties de la juridiction ecclésiastique, et il en naquit une foule d'abus. Rien n'arrêta plus la licence des mauvais livres, ni le progrès de l'erreur. On accordait toute espèce de protection aux ennemis de l'Eglise, et on ne daignait pas même répondre aux remontrances des évêques.

Une société de savants parut devoir gêner le succès de l'impiété, sa ruine fut résolue. Les ministres de l'Etat, les parlements, les philosophes, les jansénistes, se réunirent pour des-

sécher, jusqu'à la racine, cette société redoutable à l'erreur. D'Alembert fit le fameux compte-rendu, Voltaire ne s'oublia pas, l'avocat-général Joly de Fleury, le sieur Ripert, M. Caradeuc multiplièrent les réquisitoires. Enfin, malgré la défense des évêques, les jésuites furent proscrits et chassés de tous les lieux.

Depuis cette mémorable destruction, on n'a cessé de combattre contre la puissance épiscopale, contre l'autorité du Pape. Les calomnies, les imputations scandaleuses, ont été inventées pour faire tomber l'épiscopat dans le mépris.

La Franc-Maçonnerie prenait, pendant ce temps-là, des accroissements sensibles dans la capitale et dans les provinces, sous la protection que lui accordait un prince de la famille des Bourbons, qu'elle avait choisi pour chef, pour n'être ni surveillée ni contredite. On prêcha partout la tolérance; on l'obtint, et on en profita pour attaquer et renverser tout système de révélation; car il aurait été impossible d'établir le règne de l'erreur, tant qu'on aurait laissé subsister la vérité.

Note G.

DOCUMENT INÉDIT RELATIF A ALEXANDRE 1^{er}.

Le R. P. Gagarin a publié dans le *Monde* la lettre et le document qu'on va lire :

Paris, 4 novembre 1876.

Monsieur le Rédacteur en chef,

J'ai l'honneur de vous envoyer sous ce pli une note sur les sentiments catholiques de l'empereur Alexandre 1^{er}, rédigée par le R. P. Pierling à l'occasion d'un document publié par la *Civiltà cattolica*. Le R. P. Pierling désire vivement que cette note soit publiée dans les colonnes du *Monde*.

Je ne veux pas aujourd'hui entrer dans l'examen d'une question délicate et compliquée, qui exigerait beaucoup de développements; mais je ne puis m'empêcher de remarquer qu'un autre document, relatif au même fait, a été publié il y a bien des années par Moroni, dans son *Grand Dictionnaire*, t. LIX, p. 310 et suiv. Le R. P. Lesœur, de l'Oratoire, dans son important ouvrage : *L'Eglise*

catholique en Pologne sous le gouvernement russe, a reproduit en français la note de Moroni, t. I, *Pièces justificatives*. Le Religieux désigné pour aller recevoir l'empereur Alexandre dans l'Eglise catholique avait été d'abord Maur Capellari, qui fut pape sous le nom de Grégoire XVI; Léon XII lui substitua le P. Prioli, franciscain, qui mourut cardinal.

J'ai l'honneur d'être, etc.

J. GAGARIN, S. J.

La *Civiltà cattolica* du 4 novembre 1876 publie un document remarquable, qui jette une nouvelle lumière sur les sentiments religieux de l'empereur Alexandre I^{er}. Il est dû à la plume du comte d'Escarène, ministre de l'intérieur sous Charles-Albert, qui sut mériter les éloges sincères de tous les amis de la monarchie et les haines implacables du parti libéral, représenté alors par le chevalier Villamarina et le ministre prussien Fruchses, dont les efforts combinés éloignèrent enfin des affaires l'homme d'Etat si franchement dévoué à la religion catholique et à la Maison de Savoie. (Voyez le *Memorandum storico-politico* du comte Solar de la Marguerite, pages 14, 29, 32.)

L'original est écrit en français; mais, ne l'ayant pas sous les yeux, nous le traduisons de l'italien d'après la *Civiltà cattolica* :

Anecdote de la fin du règne de l'empereur de Russie, Alexandre.

Il peut être agréable au roi (*Charles-Albert de Savoie*) de prendre connaissance d'une anecdote qui se rapporte à la fin du règne de l'empereur Alexandre, que je crois secrète et qui est certaine. Elle attire sur ce prince l'attention de tous les fidèles dévoués à l'Eglise Romaine.

L'empereur Alexandre savait que le comte Michaud, un de ses aides de camp généraux, professait la religion catholique romaine. Loin d'en prendre ombrage, il se plaisait, sans que le général en fit la demande, à le dispenser du service pendant le temps pascal, afin qu'il pût assister aux offices de la Semaine-Sainte d'après le rite romain. Je crois même que ce prince traitait son aide de camp avec beaucoup de bonté et une grande confiance, parce qu'il le destinait à remplir une mission secrète dont il le chargea en effet vers la fin de son règne.

Bien des fois l'empereur avait parlé au général, mais sans témoins, avec une certaine moquerie (1), de la prérogative de

(1) Ce mot se trouve dans l'original. (*Note du traducteur.*)

Chef de l'Eglise grecque, que s'attribuaient les autocrates de Russie.

Lorsque Alexandre se préparait à se rendre en Italie pour assister au congrès de Vérone, il manifesta le désir de voir Rome. Sa tendance vers le catholicisme était soupçonnée dans sa famille ; l'impératrice mère craignait qu'un entretien avec le Saint-Père ne déterminât son fils à rentrer dans le sein de l'Eglise, et elle le pria avec instance de ne pas aller à Rome. L'empereur Alexandre, toujours plein de *déférence* envers sa mère, le promit et tint parole.

Le voyage d'Odessa (1) ayant été décidé en 1825, l'empereur dit au comte Michaud, son aide de camp, qu'il ne l'emmènerait pas avec lui ; qu'il l'envoyait en Italie pour voir sa famille ; qu'il devait ensuite aller à Rome, où il ne manquerait pas, comme bon catholique, de se présenter au Pape ; qu'après cette première visite, il devait demander une seconde audience secrète en sa qualité d'aide de camp de l'empereur, dans laquelle il remplirait auprès du Saint-Père la commission confidentielle, mais officielle, dont il le chargeait.

Il lui donna ses instructions verbalement ; en le congédiant Sa Majesté impériale ajouta ces paroles : « Eh bien ! si c'est nécessaire, je serai martyr ».

La seconde audience fut demandée et accordée avec toutes les précautions qui semblaient désirables.

Lorsque le comte Michaud fut en présence de Léon XII, il ôta son épée, ce qui étonna le Saint-Père ; se mit à genoux et le pria de vouloir l'écouter sous le secret de la confession. Il exécuta alors les ordres de l'empereur. Sa Majesté exprimait sa ferme volonté de faire cesser le schisme, de reconduire au sein de l'Eglise les peuples soumis à son sceptre impérial, et d'abjurer personnellement sans retard les erreurs de la secte photienne.

Sa Majesté pria le Pape d'envoyer secrètement à Pétersbourg un docteur (*un théologien*) avec les pouvoirs du Saint-Père, en possession de toute sa confiance, et demandait qu'il ne fût ni nonce, ni prélat de rang élevé, mais un simple prêtre avec lequel tout serait arrangé et conclu. Cet envoyé devait aller à Pétersbourg comme simple voyageur, sans aucun caractère officiel, dès que le comte Michaud serait de retour dans la capitale, où l'envoyé devait être logé au couvent des Dominicains. -

Il est probable que le général eût été l'intermédiaire des communications avec l'empereur et avec le personnage que Sa Majesté impériale aurait chargé de la chose.

(1) Il s'agit ici du voyage dans la Nouvelle-Russie, pendant lequel l'empereur Alexandre mourut à Taganrog. (*Note du traducteur.*)

Ce théologien fut désigné. J'ignore si le comte Michaud lui a parlé; mais je sais qu'il a été en relations avec le cardinal auquel le Pape confia le secret et la conduite de cette affaire importante. Celle-ci n'eut pas d'autres conséquences, parce qu'on apprit à l'improviste la mort d'Alexandre.

A peine cette triste nouvelle fut-elle connue que le comte Michaud s'empressa de partir pour la Russie, où il rencontra le cortège funèbre de l'empereur et eut la douleur d'aider à porter le cercueil qui contenait la dépouille mortelle de son bienfaiteur.

Plus tard, le comte Michaud apprit qu'Alexandre, déjà catholique romain dans son cœur, passant dans son premier voyage par une ville où il y avait un couvent de Dominicains, admit le prieur à son audience et lui ordonna de l'attendre à minuit à la petite porte du couvent. L'empereur se présenta seul dans l'obscurité de la nuit, se fit conduire à l'église et demanda que le Saint-Sacrement fût exposé. Le prieur obéit. A genoux au pied de l'autel, Alexandre pria pendant quelque temps et voulut recevoir la bénédiction; le prieur la donna, et, se retournant après avoir remis le Saint-Sacrement dans le tabernacle, il vit l'empereur prosterné la face contre terre et les degrés de l'autel baignés de ses larmes. Le prince se releva, remercia le prieur et se retira, avec le même secret, par où il était venu.

Le comte Michaud, pénétré de douleur et plein de regret que la bonne volonté d'Alexandre fût restée sans effet, espérant, sans doute, sans motifs suffisants, que la nouvelle d'une si grave résolution, qui avait eu déjà un commencement d'exécution, ferait une profonde impression sur l'esprit de l'empereur Nicolas et qu'elle pourrait l'engager à suivre cet exemple, le comte Michaud, dis-je, résolut, après son retour en Piémont, d'écrire une relation qu'il croyait trouver l'occasion de présenter à l'empereur régnant, s'il venait en Italie, ou de faire remettre entre ses mains après sa mort.

Cette relation a été écrite, et je ne doute pas, la crise qui mit un terme aux longues douleurs du général Michaud lui ayant laissé quelque répit avant d'amener la mort, qu'il n'ait pensé à faire parvenir par une voie sûre, à S. M. l'empereur Nicolas, le pli contenant la relation mentionnée : le comte Michaud me dit à Turin qu'il la tenait bien préparée.

En conséquence, je ne me crois plus obligé de garder un secret qui cesse d'être tel, au moins pour Sa Majesté impériale, et que j'ose confier à la discrétion de mon souverain, pour lequel je n'ai rien de caché.

Nice, 22 août 1841.

Signé DE L'ESCARÈNE.

L'original porte la note suivante, écrite en langue italienne par une autre main :

« Communiqué avec lettre particulière du comte de l'Escarène, afin que j'en informe S. M. le roi Charles-Albert ».

L'auteur de cette note remplit fidèlement la commission, et sa famille, qui est une des plus illustres du Piémont, conserve dans ses archives le document que nous avons reproduit. Son témoignage est irrécusable, celui du comte de l'Escarène l'est également. Quant au général Michaud, son nom est trop connu dans l'histoire militaire de Russie pour laisser l'ombre d'un doute sur la véracité de son récit. C'est lui qui, chargé par Kou-touзов d'informer l'Empereur du désastre de Moscou en 1821, lui dit hardiment que l'armée ne craignait qu'une seule chose : la conclusion de la paix. Alexandre s'entretint longuement avec le vaillant officier et conclut par ces paroles :

« Napoléon ou moi, moi ou lui ; mais ensemble nous ne pouvons pas régner ; j'ai appris à le connaître, il ne me trompera plus ».

A quoi Michaud répond :

« Sire, Votre Majesté vient de signer la gloire de sa nation et le salut de l'Europe ».

La publication de ce document ayant remis à l'ordre du jour la conversion de l'empereur Alexandre à la foi catholique, celui qui écrit ces lignes se permet d'ajouter qu'il a eu connaissance de quelques documents qui confirment en tous points le récit du général Michaud, et ajoutent des détails importants sur les derniers moments de l'Empereur.

P. PIERLING.

Note H.

CE QUE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DOIT A LA FRANC-MAÇONNERIE.

Il est difficile d'expliquer combien l'assemblée nationale de France doit à la Franc-Maçonnerie. Plusieurs Français sont encore persuadés aujourd'hui que c'est le despotisme national, l'entêtement de la noblesse et du clergé qui ont forcé l'assemblée à se former en assemblée nationale, et à attaquer impitoyablement tous les abus qui régnaient sous l'ancien régime. Ces Français, qui ignorent l'influence du gouvernement maçonnique, non-seulement dans les loges de la Maçonnerie rectifiée, mais dans les clubs répandus sur tout le territoire de la France,

mais dans les départements et les districts, mais dans les comités et l'assemblée nationale même, sont tous les jours dupes de leur bonhomie, des apparences et des discours que l'on imprime, que l'on affiche, et que mille bouches soudoyées proclament en tous lieux. Cependant la vérité est qu'avant que les Eats généraux fussent convoqués, tous les Francs-Maçons ne parlaient que d'élever leur grand'maître à quelque poste important qui le mit à même de figurer au premier rang, et de leur procurer une grande considération. Ils n'ont rien épargné pour venir à bout de leur dessein. Les fastes de l'empire français transmettront à la postérité les efforts inouïs que les Francs-Maçons ont faits, dans toutes les provinces, pour engager tous les Français à se réunir à eux pour abolir tout ce qui pouvait rappeler l'ancien régime, et y substituer celui de leur société, fait, selon eux, pour rappeler tous les hommes à la liberté et à l'égalité primitives pour lesquelles l'homme est né.

L'assemblée nationale a favorisé de tout son pouvoir les projets de l'ordre maçonnique ; on peut en juger par l'adoption qu'elle a faite de son gouvernement, de ses maximes, et par la chaleur qu'elle a mise à soutenir tout ce que la société maçonnique lui a suggéré par ses clubs, ses associations et ses écrits.

Il est à remarquer d'abord que l'assemblée nationale, tout en disant qu'elle voulait un gouvernement monarchique, que jamais le roi n'avait été plus roi qu'il le serait par ses décrets, a cependant fini par adopter un gouvernement républicain et une pure démocratie ; et elle en a emprunté l'organisation de la Franc-Maçonnerie. Pour s'en convaincre, qu'on examine la division qu'elle a faite du royaume ; elle est absolument la même que celle de la Maçonnerie, non-seulement quant au mode, mais quant au nom même.

Le gouvernement de la Franc-Maçonnerie est divisé en départements, en districts, en cantons, en arrondissements ; celui que l'assemblée nationale a décrété, est distribué selon les mêmes divisions. Les municipalités répondent aux loges qui, correspondant à un centre commun, forment un canton. Un nombre déterminé de cantons, correspondant à un centre nouveau, ont formé un arrondissement ; plusieurs arrondissements ont formé un district, et plusieurs districts ont composé un département ; les départements ont un centre commun dans l'assemblée nationale où tous les citoyens du royaume concourent, par leurs représentants, à faire des lois et à constituer une grande république.

Dans la Franc-Maçonnerie, le directoire général communique

avec les directoires particuliers, et par eux toute la machine est mise en mouvement. Le directoire de l'assemblée nationale, qui correspond avec les directoires des départements, produit le même effet.

Toutes les loges d'un district, dans le gouvernement maçonnique, sont égales entre elles ; toutes les municipalités le sont aussi d'après l'organisation qu'elles ont reçue de l'assemblée nationale. Le premier tribunal d'une loge maçonnique se nomme comité, et sa destination est de préparer les matières qui doivent se traiter en loge, et de juger les matières de légère importance ; c'est dans le même esprit et pour la même fin que l'assemblée nationale s'est formé des comités, qu'elle a permis aux districts de se former de même en comité pour préparer les matières dont on devait faire un rapport.

Les juges de paix tiennent lieu du comité de conciliation, et ont la même attribution. Tous les Francs-Maçons sont juges en loge, tous les Français le sont aussi sur leur territoire, qui est une grande loge. C'est en leur présence qu'on plaide la cause des accusés, et leur jugement est celui qui fait loi. Tel a été le jugement de M. de Favras, tel est celui que le peuple a porté dans tous les lieux où il s'est rassemblé, et sur toutes les matières qu'il a jugées de sa compétence.

Les fonctions du frère terrible, le grand inquisiteur des loges maçonniques, sont remplies parmi nous par le comité des recherches, qui est présidé par le terrible frère Voidel.

Les procureurs-syndics, les procureurs des districts, les procureurs de la commune de chaque municipalité, font les fonctions de l'orateur de chaque loge ; ce sont eux qui veillent à l'observation des lois et des statuts, qui en pressent l'exécution, qui portent plainte contre les réfractaires, qui se chargent de parler dans toutes les affaires de conséquence, qui sont, en un mot, l'organe de la voix publique.

L'ordre que la Maçonnerie a établi entre ses grades, dans ses loges et dans ses tribunaux, est le même que l'assemblée a adopté entre les officiers auxquels elle a confié une portion de son autorité. Les gardes nationaux sont subordonnés à l'autorité municipale, comme les apprentis, compagnons et maîtres maçons le sont à l'autorité des dignitaires et des officiers d'une loge. Les opérations du district sont soumises à son tribunal, ou au département dont il relève lorsqu'il est formé en directoire. Partout il règne une subordination et une réaction, qui devrait entretenir la paix et le bon ordre partout, si tous les Français et tous les Maçons savaient étouffer la voix des passions, pour n'écouter que celle de la justice et de la vérité.

Les écharpes, dont l'Assemblée nationale a décoré les officiers municipaux, sont encore empruntées de la Franc-Maçonnerie. C'est le premier ornement dont on honore un apprenti maçon : on le ceint, après sa réception, d'une écharpe à houppe dentelée, qui ressemble parfaitement à l'écharpe civique. Le chapeau accordé pour distinction à nos juges, est encore emprunté de la Maçonnerie. Le plumet, dont il est orné, le rend assez ressemblant au chapeau du vénérable, et à la toque emplumée des surveillants; je ne sais si l'usage qui s'est introduit depuis quelque temps d'attacher les souliers avec des rubans de soie, n'a pas même pris son origine de la Franc-Maçonnerie.

Combien en effet de ressemblance ne remarque-t-on pas entre les assemblées maçonniques, et l'auguste assemblée nationale des Français ? La société maçonnique a une doctrine extérieure et une autre intérieure; une doctrine connue des premiers chefs de l'administration intérieure des loges, et une doctrine qui se borne au mécanisme des grades; une doctrine qui n'est connue que des premiers officiers des hauts grades, qui sont comme l'âme de toute la société; une doctrine dont on amuse de jeunes apprentis, qui est susceptible de toutes sortes d'interprétations favorables.

L'Assemblée nationale n'a-t-elle pas aussi une double doctrine, l'une qui n'est connue que de ce qu'on appelle les faiseurs, et une autre qui est publique, dont chacun s'imagine pénétrer le sens ? une doctrine dont les comités ont la clef et quelques membres du côté gauche; et une autre doctrine qui est faite pour ceux dont le suffrage est nécessaire, mais qu'on ne cherche pas à instruire à fond des desseins de l'Assemblée ? Combien n'y en a-t-il pas dont on fixe l'opinion par le seul cri d'aristocrate et de démocrate ? C'est un cri de guerre qui appelle aux armes, comme autrefois le cri de Montjoie, Saint-Denis, et auquel on fait signifier tout ce qu'on veut.

Le régime même de l'Assemblée est tout à fait maçonnique, c'est la même manière de demander la parole, le congé; de délibérer, de porter plainte, d'entretenir l'ordre. La sonnette fait le même effet que le maillet; on rappelle à l'ordre, comme le frère tambour bat à l'ordre. Je ne suis point étonné que les Français se soient aisément accoutumés à ce régime; la plupart sont Francs-Maçons, ainsi ils se sont trouvés tout formés à ce petit exercice; et ceux qui n'en avaient pas connaissance, ont admiré avec quelle facilité l'Assemblée nationale s'est familiarisée au régime qu'elle s'est fait à elle-même.

Le serment que l'Assemblée nationale a exigé des Français, a la même origine et a produit l'enthousiasme parmi les Maçons,

*

qui ont été ravis de voir leurs citoyens se lier les uns aux autres, et resserrer les nœuds qui les attachaient à leur patrie, comme eux-mêmes se sont engagés envers la société maçonnique, par un serment affreux, sans connaître la nature des engagements qu'ils allaient contracter. Plus il s'est trouvé de réfractaires qui ont dédaigné ou rejeté le serment qu'on exigeait d'eux, plus ils ont paru odieux aux Francs-Maçons, dont ils semblaient censurer la conduite, et plus ils se sont attachés à les poursuivre avec l'acharnement aveugle des sectaires, qui veulent, à quelque prix que ce soit, faire des prosélytes.

Et pour sentir combien le régime maçonnique est cher à l'assemblée nationale, il suffit de se rappeler qu'elle a aboli toutes les corporations, excepté celle des Francs-Maçons ; elle seconde même, autant qu'il est en elle, les maximes de cette société, en les appuyant de toute son autorité. Quand on entre en loge, tout Franc-Maçon ou étranger doit déposer, dans l'antichambre ou le vestibule de la loge, tout ce qui caractérise sa noblesse, sa naissance, ses titres, ses grades ; tout doit céder aux cordons et aux bijoux de l'ordre ; il n'y a que ceux-là qui soient sacrés, qui n'offusquent point l'amour-propre, qui n'excitent ni murmures, ni envie. Par un principe égal, ou plutôt par le même, l'assemblée nationale a proscrit les cordons bleus, les ornements de tous les ordres, les ordres mêmes, pour ne laisser subsister que les rubans maçonniques, que les bijoux de l'ordre, que les grades et les distinctions qui y sont reçus. Elle n'a pas encore prononcé qu'il n'y aurait que ceux-là dont on pourrait se décorer aux yeux de la société ; mais elle s'est réservé de donner sa décision sur ce point, lorsque ses projets auront acquis la maturité que le temps et la patience leur préparent.

Il n'est pas jusqu'aux commissaires, que l'assemblée détache de son sein, qui ne nous rappellent l'image de la Franc-Maçonnerie ; ils tiennent le rang des visiteurs et des inspecteurs maçonniques ; et l'assemblée leur a décerné les mêmes honneurs, parce qu'ils ont été choisis dans le nombre de ceux qui sont, à ses yeux, les plus respectables.

J'oubliais de dire que la forme des élections, le choix des électeurs, les qualités qu'on exige en eux, les avis qu'on leur donne, l'assemblée paraît avoir tout imité de la Franc-Maçonnerie. La conduite que l'on prescrit aux officiers municipaux, aux membres des départements, est absolument calquée sur ce qu'on recommande au vénérable qui préside une loge ; c'est-à-dire, de la douceur, de la prudence, de la discrétion, beaucoup d'adresse à manier les esprits, une patience qui ne se rebute de rien, du courage et de la magnanimité.

Le droit de patentes établi dans la Franc-Maçonnerie, a aussi été adopté par l'assemblée nationale, qui devra toutes ses inventions à cette société. Ne convenait-il pas que tous ceux qui sont invités à défendre la constitution maçonnique, fussent, comme les Francs-Maçons, ornés de cocardes, et armés d'épées, sabres, etc. ? C'a été l'objet du grand armement de la garde nationale.

On était bien assuré de plaire à l'assemblée nationale, lorsqu'on la fit passer sous la voûte d'acier, qui est le plus grand honneur que les Francs-Maçons rendent à ceux qu'ils respectent, lorsqu'elle fut en corps au *Te Deum*, qui fut chanté à la cathédrale de Paris, au commencement de la Révolution. Cette cérémonie prouve et le nombre des Francs-Maçons qui sont dans la garde nationale; et le nombre de ceux qui sont dans l'assemblée, qui sentaient tout le prix de l'honneur qu'on leur rendait. J'en juge par ce que me disait un jour un Franc-Maçon, que les signes auxquels ils se reconnaissent, faisaient sur eux une impression dont il ne pouvait pas trop rendre raison, mais qui avait un effet merveilleux.

Les officiers militaires, presque tous nobles, les magistrats, de tous grades, qui s'étaient fait recevoir Francs-Maçons avant la Révolution, n'ont pas dû être surpris quand ils ont vu l'exécution en grand de ce qu'ils avaient professé en petit ; mais les ecclésiastiques, qui sont plus ignorants de ce qui se passe en loge, et qui servent Dieu selon les principes de la religion révélée, que l'Eglise catholique leur enseigne, sont bien plus étrangers à cette nouvelle inauguration, et moins propres à en adopter le régime.

FIN DU TOME PREMIER

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION.....	I
CHAPITRE PREMIER. — Le protestantisme portait en lui-même les premiers germes de la révolution. — Doctrines subversives de ses fondateurs. — De démocrates qu'ils étaient, les protestants deviennent absolutistes. — Le gallicanisme est issu de la réforme. — Gallicans de l'école de Gerson, de Pierre d'Ailly, de Major et d'Almani. — Leurs principes en politique. — Leur doctrine de la supériorité du Concile sur le Pape. — Gallicans de la seconde époque. — Leurs attaques contre le pouvoir pontifical. — Ils admettent les doctrines protestantes sur le pouvoir des souverains, et se séparent sur ce point encore des anciens théologiens. — Gallicanisme des parlements. — Le cartésianisme. — Droiture de Descartes. — Dangers que renfermait son système.....	1
CHAPITRE II. — Voltaire. — Son impiété précoce. — Son séjour en Angleterre. — Il revient en France et se lie avec d'Alembert, Frédéric et Diderot. — Correspondance des philosophes. — Ils forment entre eux le projet d'anéantir le christianisme. — Leur bienveillance apparente pour les protestants. — Motifs de cette bienveillance. — Voltaire ne cesse de recommander à ses disciples le secret le plus inviolable. — Moyens adoptés par les philosophes pour échapper à la surveillance de la police. — Ils conçoivent le projet de publier l' <i>Encyclopédie</i> . — Ruses qu'ils emploient pour écarter les obstacles que pourrait rencontrer la publication de cet ouvrage. — Les ministres de Louis XV et de Louis XVI font partie des conjurés.....	12
CHAPITRE III. — Affiliés étrangers. — Personnages russes qui favorisent la secte. — Hommes d'Etat qui la protègent en Espagne. — Joseph d'Autriche est initié par Frédéric. — Hypocrisie de l'empereur. — Catherine de Russie. — Ses rapports avec les novateurs. — Christian II, roi de Danemark, est affilié à l'âge de	

dix-sept ans. — Gustave III, roi de Suède, donne, à son tour, dans les idées nouvelles. — Poniatowski, roi de Pologne, et disciple de Voltaire. — Conversion à la philosophie de Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel. — Le duc de Wittemberg abandonne la superstition protestante pour la raison pure. — Charles Théodore, électeur palatin, admire le livre de la *Pucelle*, et devient philosophe. — Wilhelmine, margrave de Hesse. — Sa correspondance avec Voltaire. — Les sophistes ont des intelligences en Portugal, à Naples, dans les Etats de l'Eglise. — Moyens qu'ils emploient pour séduire le peuple, après avoir séduit les hautes classes de la société.....

23

CHAPITRE IV. — Progrès des philosophes. — Ils commencent à battre en brèche l'Eglise catholique. — Leur guerre contre les Ordres religieux. — Ils s'attaquent d'abord aux Jésuites. — D'Argenson et Choiseul. — Le gouvernement consulte les évêques sur l'expulsion des enfants de saint Ignace. — Réponse de l'épiscopat. — Les sectaires réussissent dans leurs projets. — Ils sont aidés par les jansénistes et les gallicans parlementaires. — Joie des philosophes. — Frédéric, roi de Prusse, conserve les Jésuites dans ses Etats. — Raison qu'il donne de sa conduite. — Il se félicite, comme philosophe, de voir ces religieux persécutés. — Les conjurés poursuivent la suppression canonique de la Compagnie. — Clément XIV. — Ce qu'il faut en penser. — Documents inédits publiés par l'auteur sur ce Pape et l'affaire des Jésuites.....

34

CHAPITRE V. — Services rendus à la France par les communautés religieuses. — Correspondance entre Frédéric et Voltaire relativement à la suppression des moines. — Digression sur l'état de l'enseignement en France sous l'ancienne monarchie. — Les philosophes trouvent des auxiliaires dans le clergé. — Loménie de Brienne. — Ses débuts. — Manière dont il s'y prend pour arriver à la destruction des Ordres religieux.....

56

CHAPITRE VI. — Le gallicanisme des parlements. — Les gallicans refusent d'admettre les bulles de canonisation de Grégoire VII et de saint Vincent de Paul. — Plusieurs évêques font cause commune avec les parlements. — La Franc-Maçonnerie en France. — Ses progrès. — Organisation intérieure de cette société. — Son but apparent. — Son origine. — Ses divers grades. — Ce qu'elle se propose au point de vue religieux et social. — Cérémonial de réception. — Les philosophes sont initiés. — Le Grand-Orient à Paris. — Diverses loges que l'on établit dans cette ville. — La noblesse y joue le rôle de dupe. — Noms des principaux affiliés.....

75

CHAPITRE VII. — Sociétés secrètes d'Outre-Rhin. — Swedenborg. — Son système d'illumination. — Les Théosophes. — Ils s'éta-

blissent à Avignon sous le nom de Martinistes. — Ils ne tardent pas à fonder une loge à Paris. — Ils fusionnent avec les autres loges. — Les baquets de Mesmer. — Weisaupt. — Son système. — Progrès rapides de sa secte. — Code de ce novateur. — Ses instructions secrètes aux disciples qu'il parvient à former. — But qu'il se propose. — Moyens qu'il prend pour faire des adeptes. — Qualités qu'il exige des initiés. — Quelles sont les classes de la société qu'il veut surtout convertir à son système. — Engagements que l'on faisait prendre aux initiés. — Cérémonie de l'initiation. — Succès de l'illuminisme en Allemagne. — *L'Union Germanique*. — Son but et ses moyens d'action. — Les Francs-Maçons français sont affiliés à l'illuminisme 103

CHAPITRE VIII. — Naissance de Pie VI. — Ce qu'était sa famille. — Son éducation première. — Il va étudier à Rome. — Ses succès. — Le cardinal Ruffo le prend sous sa protection. — Il devient secrétaire de Benoît XIV. — Confiance que lui témoigne ce grand Pape. — Il est nommé successivement chanoine de Saint-Pierre et auditeur du chef de la chambre apostolique. — Il poursuit les abus avec sévérité. — Conseils qu'il donna à Clément XIII à propos des Jésuites. — Clément XIV le nomme cardinal..... 128

CHAPITRE IX. — Election de Pie VI. — Jugement que porta du nouveau Pape le cardinal de Bernis. — Enthousiasme des Romains lorsqu'ils apprennent que le cardinal Braschi succède à Clément XIV. — Les partisans des Jésuites s'agitent et attaquent violemment la mémoire de Ganganelli. — Pie VI donne aux cérémonies de l'Eglise une splendeur inaccoutumée. — Témoignage qu'en portent les hérétiques et les philosophes. — Pie VI corrige les abus avec une grande sévérité..... 137

CHAPITRE X. — Hypocrisie des ennemis de la papauté. — De toutes les institutions politiques, la plus parfaite est sans contredit le gouvernement papal. — Ce qu'en pensait M. de Maistre. — Les Papes à Avignon. — Leur administration jugée par la philosophie. — Réformes opérées par Pie VI. — La chambre apostolique. — Les juifs au Ghetto. — Pie VI travaille au développement de l'agriculture et de l'industrie dans ses Etats..... 151

CHAPITRE XI. — Les marais Pontins. — Leur histoire. — Travaux de dessèchement tentés à diverses époques. — Succès obtenu par Pie VI. — Ses projets. — La voie Appienne. — Saint-Laurent le Nouveau. — Projets grandioses du Pape. — Etat du commerce et de l'industrie sous le gouvernement pontifical 168

CHAPITRE XII. — La bienfaisance à Rome. — Ce qu'est devenue la Ville Eternelle sous la domination piémontaise. — La civilisation moderne nous ramènera au despotisme. — Charité légale et enseignement légal. — Usage que l'Eglise faisait de ses richesses.

— Différence qui existe entre la charité et la philosophie. — Œuvre des dots. — Hôpital de Saint-Roch. — Hôpital <i>della Santissima Trinita de' Pellegrini</i>	185
CHAPITRE XIII. — Etablissements de bienfaisance fondés par Pie VI. — <i>Tata Giovanni</i> . — Conservatoires. — La charité appliquée à l'industrie. — Travaux opérés à l'hôpital Saint-Michel. — L'hôpital du Saint-Esprit restauré et agrandi. — Cabinet anatomique. — Les religieux de la Pénitence. — Pie VI et les Frères des écoles chrétiennes	
	199
CHAPITRE XIV. — Goûts artistiques de Pie VI. — La sacristie de Saint-Pierre. — Le musée du Vatican. — Principales œuvres d'art réunies par le Pape dans ce musée. — Le cabinet des papyrus. — Obélisques de Monte-Citorio, de Monte-Cavallo, et de la Trinité des Monts. — Palais Braschi. — Travaux exécutés à Subiaco, par ordre de Pie VI.....	
	215
CHAPITRE XV. — Détails rétrospectifs sur les ennemis de l'Eglise. — Le jansénisme. — Fond de la doctrine janséniste. — Moyens que prennent les jansénistes pour frapper l'imagination du peuple. — Le diacre Pâris et les prétendus miracles opérés sur son tombeau. — Les convulsionnaires du cimetière Saint-Médard. — Rôle que jouent les femmes dans ces réunions de fanatiques et de curieux. — Les convulsionnaires se répandent dans les provinces. — Evêques et prêtres fauteurs du jansénisme. — Les Parlements prennent fait et cause pour la nouvelle hérésie. — Persécution dirigée contre le clergé catholique. — Louis XV dissout le Parlement de Paris et établit des Chambres particulières pour rendre la justice. — Les membres du Parlement sont rappelés. — Ils continuent à poursuivre les évêques dévoués au Saint-Siège. — Attentat de Robert Damiens sur la personne du roi. — Son interrogatoire et sa mort. — Complicité morale du Parlement.....	
	230
CHAPITRE XVI. — Ce qu'il faut penser des philosophes et surtout de leurs chefs. — Voltaire. — Son parrain, l'abbé de Châteauneuf. — Conciliabules de libertins libres-penseurs. — Premiers écrits du jeune Arouet. — Son manque absolu de patriotisme prouvé par ses poésies en l'honneur du roi de Prusse et surtout par sa correspondance avec Frédéric et la grande Catherine. — Sa liaison adultère avec Mme du Châtelet. — Sa monomanie pour la profanation des Sacrements. — Voltaire jugé par Jean-Jacques Rousseau. — Rousseau apprécié par Voltaire. — Ce que pense le Citoyen de Genève des philosophes en général. — Estime que faisait Voltaire de ses confrères en incrédulité. — Jean-Jacques Rousseau. — Son origine. — Ses aventures. — Ses écrits. — Incohérence de ses idées. — Diderot. — Ce qu'il faut penser de lui comme homme et comme écrivain. — La Mettrie. — Immoralité de ses doctrines. — Le marquis d'Argens. — Comment l'appré-	

ciaient Voltaire et Frédéric. — D'Alembert. — *L'Encyclopédie*.
— Jugement que Diderot a porté sur le caractère et la valeur de
cet ouvrage..... 242

CHAPITRE XVII. — Ce qu'il faut penser des souverains et des cours
de l'Europe à cette époque. — Famille régnante de Russie. —
Pierre le Grand. — Son immoralité et ses crimes. — Ce qu'en
disent ses propres historiens. — Catherine Alfendey lui succède.
— Elle meurt de ses excès. — Pierre II. — L'impératrice Anne.
— Ses amours avec le petit-fils d'un palefrenier. — La duchesse
de Brunswick exerce le pouvoir comme régente à la mort d'Anne
Iwanowna. — Elle est chassée du pouvoir à cause de ses dé-
bauches. — Elisabeth lui succède. — Elle se marie secrètement
avec un grenadier. — Son ivrognerie. — Pierre III. — Cathe-
rine II, sa femme, le fait étrangler par ses amants et s'empare
du trône. — Vie scandaleuse de cette impératrice. — Origine de
la dynastie prussienne. — Albert de Brandebourg, le moine
apostat. — Frédéric-Guillaume I^{er}. — Son avarice et sa brutal-
lité. — Le grand Frédéric. — Ses mœurs. — Partage de la Po-
logne. — Ce qu'en pensait Marie-Thérèse. — Extravagances de
Joseph II, empereur d'Allemagne. — Etat de décadence morale
des autres familles souveraines. — Louis XV. — Ses heureux
début. — Ses courtisans l'entraînent dans une vie de débauche.
— Ce qu'il faut penser du Régent. — Rôle infâme que joue le duc
de Richelieu. — Le règne des courtisans. — Maladie du roi à
Metz et son repentir. — La Pompadour. — Le Parc-aux-Cerfs.
— Détails empruntés à Sismondi. — Désordres de la noblesse.
— La du Barry. — Dernière maladie et mort de Louis XV. —
Vertus de son successeur..... 261

CHAPITRE XVIII. — Démêlés du Saint-Siège avec la cour de Naples.
— Tanucci. — Comment il s'y prend pour écarter Ferdinand IV
des affaires. — Ses réformes. — Prudence de Pie VI. — Sup-
pression des couvents. — Empiètements de la cour de Naples
sur le spirituel. — Chute de Tanucci. — Le marquis de la Sam-
buca. — Acton. — Sa bonne fortune. — Il devient premier mi-
nistre. — Comment il parvient à dominer la reine et à se concilier
l'affection du roi. — Affaire de la haquenée. — La cérémonie de
la haquenée est suspendue et puis reprise. — Nouvelle rupture
entre la cour de Naples et le Saint-Siège. — Pie VI arrive enfin
à rétablir la paix. — Le Portugal. — Le comte d'Oeyras, plus
connu sous le nom de marquis de Pombal. — Son origine. —
Comment il arrive au pouvoir. — Son despotisme. — Sa chute.
— Sa condamnation. — Hypocrisie de ce personnage. — Il est
diversement jugé. — Sa disgrâce est un bienfait pour l'Eglise de
Portugal 286

CHAPITRE XIX. — Démêlés du Saint-Siège avec Joseph II, empe-
reur d'Allemagne. — Caractère de ce souverain. — Leçon qu'il

reçoit du roi de Naples. — Prétexte dont il se servit pour justifier sa rupture avec le Pape. — Son hypocrisie. — Ses décrets contre l'Eglise. — Ses plans de spoliation. — Les deux politiques de Frédéric. — Joseph II prend au sérieux les conseils du monarque philosophe. — Pie VI essaie de ramener l'empereur à des sentiments plus équitables. — Il prend la résolution de se rendre à la cour de Vienne. — Efforts que l'on fait pour l'en détourner. — Ses préparatifs de voyage..... 306

CHAPITRE XX. — Départ du Pape pour Vienne. — Le comte et la comtesse du Nord lui font leurs adieux. — Ouations qu'il reçoit de la part de ses sujets. — Le roi d'Espagne et les princes italiens lui envoient leurs hommages. — La république de Venise. — Il entre dans les Etats de l'empereur. — Concours de fidèles sur son passage. — L'empereur et l'archiduc Maximilien viennent au-devant de lui. — Précautions que prend Joseph II pour que le Pape ait le moins de rapports possible avec les évêques de ses Etats. — On accourt de toutes parts pour recevoir la bénédiction du Pape. — Effet produit par les cérémonies de la Semaine Sainte que préside Pie VI. — Joseph II modifie sa ligne de conduite et fait preuve de beaucoup d'urbanité. — Grossièreté de Kaunitz. — Conférences du Pape avec l'empereur et son premier ministre. — Résultats obtenus par l'intervention du Souverain Pontife auprès du gouvernement autrichien..... 321

CHAPITRE XXI. — Départ de Pie VI. — L'empereur et l'archiduc l'accompagnent jusqu'à Maria-Brünn. — Ils prient ensemble et se séparent. — Arrivée du Pape chez les Bénédictins de Moelck. — Réception que lui fait le grand électeur de Bavière. — Touchantes manifestations du peuple de Munich. — Séjour de Pie VI à Augsbourg. — Attitude des protestants. — Il visite les bibliothèques et les musées de cette ville. — Départ pour Inspruck. — Repentir de l'évêque de Brixen. — La ville de Vérone reçoit le Pape avec de grandes démonstrations de joie. — Le Pontife s'arrête à Venise. — Il quitte subitement cette ville et se rend à Rome..... 345

CHAPITRE XXII. — Arrivée du Pape à Rome. — Enthousiasme de la population. — Pie VI prend des mesures pour faire cesser la disette. — Méchancetés auxquelles il est en butte. — Il fait part aux ambassadeurs de France et d'Espagne de ses conversations avec Joseph II au sujet des Jésuites. — Craintes qu'ils éprouvent. — Consistoire du 23 septembre 1782. — Le Pape rend compte de son voyage au Sacré-Collège. — Voyage de Pie VI aux marais Pontins. — Il encourage les fouilles dans l'ancien territoire de Rome. — Il fait réparer les routes et exécuter des travaux hydrauliques très-considérables. — Le livre d'Eybel : *Qu'est-ce que le Pape ?* est condamné. — Condamnations d'autres ouvrages vers la même époque. — Empiètements de Joseph II. — Ses pro-

jets de spoliation. — Le Pape lui écrit. — Réponse de l'empereur. — Le monarque allemand s'occupe de tous les détails du culte catholique qu'il a la prétention de réformer. — Le Pape lui fait de nouvelles représentations dans un bref solennel..... 361

CHAPITRE XXIII. — Joseph II et Kaunitz se livrent à leur manie de vouloir tout réformer en matière de religion. — Voyage de l'empereur à Rome. — Ses entrevues avec le chevalier Azzara et le cardinal de Bernis. — Ses négociations avec Pie VI au sujet des évêchés de la Lombardie. — Les deux souverains signent un traité. — Retour de l'empereur à Vienne. — Démêlés des évêques allemands avec le Saint-Siège. — Conciliabule d'Ems. — Fermeté de Mgr Pacca et de Mgr Zoglio. — Attitude tout particulièrement déplorable de l'archevêque de Mayence. — Les prélats révoltés essaient de provoquer un schisme. — Résistance passive de l'empereur. — Affaire concernant l'évêché de Leybach. — Pie VI s'oppose avec énergie aux nouveaux empiètements de Joseph. — Opinion de quelques écrivains protestants sur l'autorité des papes. — Troubles dans les Pays-Bas. — Les troupes impériales évacuent le territoire de cette province. — Mort de Joseph. — Son frère lui succède..... 376

CHAPITRE XXIV. — Démêlés de Pie VI avec le grand-duc de Toscane. — Scipion Ricci, évêque de Pistoie et de Prato. — Turbulence de son caractère. — Réformes qu'il impose à son clergé. — Sa propagande janséniste. — Synode de Pistoie. — Doctrines proclamées dans ce conciliabule. — Léopold et Ricci convoquent un concile à Florence. — Les évêques de la Toscane se montrent hostiles aux novateurs. — Soulèvement des diocésains de Ricci. — Son palais épiscopal est dévasté. — Affaire concernant l'évêché de Pontremoli. — Le Pape nomme une commission de cardinaux pour mettre fin à ses démêlés avec Léopold. — Mort de Joseph II. — Son frère lui succède. — Sentiments religieux du nouveau grand-duc. — Ricci est disgracié. — Pie VI publie la bulle *Auctorem fidei*. — Consolations qui arrivent au Saint-Siège des pays protestants et de la Russie. — Manifestation religieuse de la Diète de Pologne. — Bonnes dispositions de Gustave III pour le Saint-Siège..... 402

CHAPITRE XXV. — Progrès de l'impiété en France. — Commission des Réguliers présidée par Loménie de Brienne. — Réunion des Antonins aux Chevaliers de Malte. — Suppression des Célestins. — Protestations du clergé de France contre la Commission. — Retour de Voltaire à Paris. — Ovation qu'il y reçoit. — Il tombe malade. — Son entrevue avec l'abbé Gaultier. — Ce qu'il faut penser de sa rétractation. — Il recouvre la santé. — Sa chute et sa mort. — Ce qu'a écrit le docteur Tronchin des derniers moments de Voltaire. — Les disciples du philosophe publient une édition complète de ses œuvres. — Protestation du

	Pages
clergé de France par l'organe de Mgr Dulau. — Ruine de nos finances. — On songe à convoquer les Etats généraux. — Réunion des notables, le 9 novembre 1788. — Election des députés. — Cahiers de la noblesse, du Tiers-Etat et du clergé. — Quel en était l'esprit	421
NOTES HISTORIQUES.....	435

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



This book should be returned to
the Library on or before the last date
stamped below.

A fine of five cents a day is incurred
by retaining it beyond the specified
time.

Please return promptly.

~~DUE SEP 9 '38~~

